This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Juni 3.1

Harvard College Library

THE GIFT OF

WILLIAM BAYARD CUTTING, Jr.

(Class of 1900)

OF NEW YORK

FOR BOOKS ON SWITZERLAND

Imperfect — title page
wanting, supplied by that
of tome IX.

LE
Conservateur Suisse,
OU
RECUEIL COMPLET
DES ETRENNES
HELVÉTIENNES.

A LAUSANNE,
AU DÉPOT BIBLIOGRAPHIQUE
de Benjamin Corbaz Libraire.
M.DCCCXXIX.

Juni 3.1.

vard College Library
March 28,1907
Gift of
W.Bayard Cutting,Jr.

LE CONSERVATEUR SUISSE,

OU RECUEIL COMPLET DES

ÉTRENNES HELVÉTIENNES.

LE VOYAGEUR A PIED.

(*Traduit du latin.*)

Toi qui veux quitter le sol de ta patrie, dans le dessein de visiter les terres étrangères, ne te hâte pas trop, mais imite le sage : avant toute chose, réfléchis avec prudence au voyage que tu vas entreprendre ; pèse mûrement tous les accidens qui peuvent t'arriver et les divers périls qui te menacent : souvent les chaleurs épuiseront tes forces ; souvent les frimats glaceront ton sang : ici ce seront les neiges profondes, là les longues pluies qu'il faudra braver. Tu ne trouveras pas toujours une table bien servie et un lit dressé par la mollesse, et plus d'une fois tu devras coucher sur la

paille, sur le plancher, ou sur la terre : tu auras à souffrir la faim et la soif ; et à supposer que tu ne sois pas appelé à toutes ces privations, d'autres dangers, si tu n'y fais pas attention, menacent ta tranquillité. La nuit peut armer contre toi des assassins, et le jour éclairer des voleurs. Ton hôte même peut être plus redoutable qu'un ennemi. Si donc tu aimes à vivre dans les délices et dans la joie, si tu ès accoutumé à prolonger ton sommeil bien avant dans la journée, si tu n'ès pas capable de supporter les fatigues et de mépriser les périls, reste, crois-moi, reste tranquillement sous l'abri du toît de tes pères. Que les efféminés vieillissent nonchallamment dans leurs foyers ; les voyages ne sont faits que pour les hommes intrépides et infatigables. Possèdes-tu fermeté et patience, et veux-tu fournir courageusement ta carrière ? apprends ce que tu dois observer pour mettre à profit tes courses dans les régions lointaines, de peur qu'on ne te compare à la grue qui traverse les mers, et qui revient aussi stupide qu'elle est partie. Il ne suffit pas d'avoir vu ces tas de pierres appelés villes ou palais, qui excitent l'admiration du vulgaire, mais il faut examiner les mœurs des peuples, les caractères des hommes, la situation des lieux, les monu-

mens et les inscriptions des tems passés. Il faut sur-tout mériter la bienveillance des hommes célèbres, qui vaudront mieux pour toi que les plus superbes bâtimens : en les fréquentant, on acquiert prudence et expérience ; on adoucit ses mœurs ; on développe ses talens.

Quand tu auras soigneusement médité ces premiers avis, pourvois à ce que ta bourse soit bien garnie ; si elle vient à s'épuiser dans des contrées éloignées, il t'est presque impossible de continuer le voyage commencé : mais ne porte pas avec toi une trop grosse somme ; la prudence veut que tu te serves de lettres de change ; et les marchands, dont le crédit s'étend au loin, pourront aisément t'en fournir. As-tu avisé à ce point important, procure-toi la carte exacte des lieux que tu vas parcourir : c'est le guide du voyageur ; c'est son œil : sans elle tu errerois comme un aveugle dans un pays perdu. Choisis aussi un compagnon, qui partage ta route et tes travaux : souvent on se trouve mal de cheminer seul ; mais il faut que cet ami de voyage mérite ta confiance ; qu'il connoisse ton caractère, et toi le sien ; qu'il te traite d'égal à égal ; et qu'il ait, si possible, les mêmes goûts et les mêmes inclinations que toi.

Quand tu l'auras trouvé et qu'avec lui tu partiras de ta terre natale, remets-toi pour le reste aux soins de l'éternelle Providence ; et chaque fois que la lumière du matin chassera les ténèbres des cieux, recommande à la Divinité et ta personne et ton voyage : prie le Seigneur de t'accompagner par son Ange gardien, et de faire camper autour de toi des protecteurs célestes qui te préservent de tout mal ; et puisque l'aurore est favorable à toutes les entreprises, elle le sera aussi à ta course : que ta route commence donc toujours dès l'aurore ; que le soleil levant te trouve déjà en marche, et t'entende chanter avec ferveur l'hymne du matin. Avant que cet astre ait atteint le plus haut point de sa carrière, tu dois avoir fait la plus grande partie du chemin que tu te proposes de parcourir dans la journée : ne prolonge point imprudemment ta course dans les ténèbres.... le jour appartient seul au travail ; la nuit commande le repos. Avant donc que Phœbus ait dételé ses coursiers fumans de sueur, gagne un toît hospitalier et sûr ; car tel qui s'est laissé envelopper des ombres de la nuit, n'a pas vu luire l'aube du lendemain. Dès que tu es entré dans la maison ouverte aux voyageurs, encore tout échauffé de la marche, ne te presse point de demander

que la coupe se remplisse pour toi ; crains d'allumer par une liqueur échauffante les étincelles de la fièvre, et supporte quelques momens la soif qui te tourmente, sans la satisfaire : use sur-tout, si tu visites les villes Françaises ou les campagnes d'Italie, use discrètement des dons de la vigne : leurs vins violens sont pernicieux aux étrangers : souviens-toi d'allier à Bacchus les Nymphes des fontaines, et de tempérer l'effervescence de l'un par les fraîches ondes des autres.

Es-tu forcé de traverser les rochers des Alpes ? ne manque pas de prévenir le retour des neiges et des glaces : car lorsque l'hiver règne sur ces âpres contrées, la neige chassée et accumulée par la violence des vents, ferme toutes les routes frayées. Souvent leur souffle impétueux détachant l'avalanche du sommet des monts, la roule en vaste tourbillon sur leurs flancs, avec un tel fracas, que l'on croit entendre les éclats du tonnerre. Alors comme si une Alpe tomboit d'une autre Alpe, la masse formidable des frimats enlève et détruit tout ce qu'elle rencontre sur son passage. Hélas ! combien de voyageurs ont perdu la vie dans ces plages glacées ! Annibal n'est pas le seul qui en ait éprouvé les rigueurs... le froid y est si perçant, qu'il fait fendre les

pierres ; plusieurs ont été surpris par une congélation subite, et ce n'est qu'au retour de l'été, qu'on a retrouvé leurs cadavres à moitié ensevelis dans les neiges amolies. Ici je ne parle point d'un péril qui me soit inconnu. Moi-même j'ai failli périr dans les défilés des montagnes sous le poids des neiges écroulées ; et si, sauvé de la mort, comme par la main d'un Ange, je puis encore, ô voyageur ! te décrire ces dangers, c'est pour que mon exemple t'apprenne à être plus prudent que moi.... c'est pour que tu n'ailles pas t'exposer en téméraire à de semblables accidens, et grossir la longue liste de leurs victimes. Cependant si ton devoir ou tes circonstances te forçoient à prendre une route si effrayante, ne la commence jamais que par un tems serein et pendant le silence des vents ; ne te hasarde pas dans ces détroits redoutables, sans être précédé par un guide affidé. Avance sur la montagne sans dire un mot ; le plus léger son, en ébranlant l'air, peut occasionner ta perte : il suffit d'un cri pour détacher la neige pendante au front des rochers et commencer une avalanche ; il suffit d'un foible oiseau, qui fait balancer une branche, pour causer d'affreux désastres, soit aux passagers, soit aux habitans du pays. Il falloit bien te prévenir, si tu

dois traverser les Alpes tempétueuses : revenons maintenant au reste de ton voyage et à des dangers d'un autre genre.

Ne te confie point au premier venu : ne dis pas à chacun qui tu es, où tu vas, et pourquoi tu voyages ; ne t'ouvre qu'avec réserve ; ne méprise personne, et ne trompe qui que ce soit. Sache, lorsqu'il n'est pas besoin de parler, sache garder un prudent silence : le babillard s'attire une foule de chagrins, qu'il eût évités si sa bouche fût restée fermée. Evite de commencer des querelles et sur-tout d'en venir aux coups, si du moins tu desires revoir un jour ta patrie. Le caractère de l'Italien est brûlant comme son pays, et souvent il préfère la vengeance à la vie : cède plutôt, quoique tu aies raison ; une telle modération te fera d'autant plus d'honneur, qu'elle est plus rare en cette contrée. Loue ce que tu peux louer de bonne foi ; ne blâme point ce qui te déplaît : ainsi il y aura paix dans tes paroles et réserve dans ton cœur. Veux-tu beaucoup apprendre, et apprendre des choses qui te seront agréables jusques dans la vieillesse, converse avec les savans aussi souvent que tu le pourras ; ils t'instruiront du gouvernement, des mœurs, des usages de leur pays ; ils te feront connoître l'histoire et les anciens

faits et gestes de leurs compatriotes. Que d'autres les forcent, par un bruiant babil, à se taire au milieu de leurs doctes leçons... toi, respecte-les du fond de ton cœur comme des pères, à l'école desquels tu peux beaucoup profiter.

Enfin je ne puis trop te recommander la prudence dans les hôtelleries : là, le venin est caché sous le miel ; là, règne la race fripponne d'*Autolycus ;* là, est étrangère la bonne foi : où que tu sois, et sur-tout dans les lieux publics, cache ta bourse, et ne compte jamais ton argent devant des témoins ; pour l'avoir fait inconsidérément, plusieurs ont été égorgés. Instruit par l'expérience et l'observation, le sage Fabricius t'en dira davantage : quant à moi, il me suffit de t'avoir donné quelques conseils dans ces vers dictés en dépit de Minerve. Je t'abandonne maintenant à ta fortune et sur-tout à ta prudence.

Note sur la pièce précédente.

Cette pièce, trouvée en manuscrit à la tête de l'*Album* d'un voyageur conservé depuis plus de deux siècles, est une de ces productions nationales qui méritent d'être tirées de l'oubli. Son auteur est le poëte *Simon Lemnius*, natif de la vallée d'En-

gadine au pays des Grisons, célèbre dans son tems par plusieurs ouvrages, et mort de la peste en 1550, à Coire, où il étoit instituteur dans le collége nouvellement fondé par les Réformés. Sa traduction de l'Odissée, ses Bucoliques, son Poëme encore inédit sur la guerre de Souabe, et plusieurs autres morceaux, tous en vers et en très-beaux vers latins, attestent ses talens poétiques : mais son malheureux penchant pour l'épigramme lui fit beaucoup et de puissans ennemis, lui attira de cruelles traverses, et le força d'ensevelir son savoir et sa misère dans l'obscurité d'un collège, après avoir été chassé de la cour de Mayence et de l'université de Vittemberg, où il ne tenoit qu'à lui de jouer un rôle brillant et honorable. Nous pourrons dans la suite revenir sur l'histoire anecdotique de cet homme singulier ; il nous suffit pour cette fois d'avoir traduit son épître, de rendre justice aux beautés de l'original, très-affoiblies en passant dans notre langue, et d'observer qu'il y règne un ton de gravité et de décence digne d'éloge. On ignore la date précise de cette pièce, écrite de 1530 à 1550 ; elle étoit probablement destinée à guider quelqu'un de ces Etudians qui alloient alors voyager en France, en Italie, en Allemagne, pour visiter les Académies ;

elle renferme des descriptions très-pittoresques, sur-tout le tableau des dangers qu'on court dans les Alpes, des préceptes sages et concis, une suite d'avis faits pour son siècle, et dont plusieurs conviennent au nôtre, et une teinte de vraie poésie, puisée dans le commerce des anciens et principalement d'Horace. Cette pièce est d'autant plus intéressante, qu'alors on n'avoit absolument rien écrit sur les voyages en vers didactiques, et que *Lemnius* rendoit un vrai service aux jeunes gens qui parcouroient à pied l'Europe pour s'instruire, sans connoître les dangers de ces courses littéraires, dans un siècle encore à demi barbare et à travers des pays peu hospitaliers.

LES TANNES DE CORJEON.

J'avois souvent entendu parler des cavernes, connues sous le nom de *Tannes de Corjeon*.... Le 11 juillet 1798, j'allai les visiter avec deux amis, et voici nos observations dans cette petite course, en partant de Château-d'Oex. La montagne de Corjeon ferme au Sud-Ouest la grande vallée du pays-d'Enhaut Romand, et lui présente un vaste front de rochers calcaires, dont l'arrête coupe inégalement l'horison, et dont les bancs en saillie portent çà et là quelques bouquets de sapins: c'est sans contredit une des plus hautes de cette avant-dernière chaîne de nos Alpes occidentales, puisque sans être même à sa cîme, on voit Morges et une partie du lac, par dessus le plan de Jaman.... plan que feu M. de Saussure a trouvé être de 575 toises au-dessus du niveau du Léman.

Entre Rossinière et Cuve, nous quittâmes le grand chemin; et prenant sur la gauche, nous fîmes une montée de près de deux lieues, pour arriver aux châlets de Corjeon. Le sentier est si tortueux, qu'il

fait une trentaine de zigzags, ou de replis sur lui-même, le long des flancs du rocher, dont il faut dépasser la barrière pour atteindre les pâturages: des sources fraîches jaillissent le long de ce sentier scabreux; des torrens le coupent de leur lit, tantôt plein, tantôt à sec: le *Lys martagon* croît en abondance sur cette traversée, et charme l'œil par le luxe de ses cloches retroussées: je n'ai vu nulle part de plus grands *cytises*.... ce charmant arbuste étoit alors décoré de ces belles grappes de fleurs jaunes et pendantes, qui lui méritent une place dans nos jardins. Le *Cytise* devroit être plus cultivé qu'il ne l'est communément: ses fleurs, ses feuilles, ses graines sont employées en médecine, comme apéritives et purgatives. Son bois, à la fois élastique et peu cassant, va de pair avec l'*If* pour faire les meilleurs arcs, et jadis on en exportoit beaucoup de l'un et de l'autre en Angleterre pour cet usage: il est encore mis en œuvre pour des flûtes, des manches d'outils, des chevilles, et en général pour tout ce qui exige un bois excessivement dur: aussi sa dureté et sa couleur brunâtre l'ont fait appeler par les jardiniers *faux Ebenier*, et par nos paysans le *bois d'acier*: il est aussi connu

sous le nom d'*Orbois* ou d'*Aubours*, qui est une corruption du latin *Laburnum*, par lequel Pline le désigne.

Les pâturages de Corjeon sont vastes et commodes : ils suffisent durant la belle saison à la nourriture de 90 tant vaches que genisses, et les rochers qui les couronnent sont encore peuplés de plus de 200 moutons. Quand on se place sur le belvédère escarpé qui termine la montagne, au-dessus des hameaux de Cuve, on voit comme à vol d'oiseau toutes les vallées successives que la Sarine arrose depuis sa source jusques près de Fribourg... cette rivière, après avoir coulé presque en ligne droite des rochers du Sanets au défilé de la Tine, tourne brusquement et fait un coude assez semblable à un angle droit, pour entrer dans la Gruyères : Corjeon est placé précisément à la pointe de cet angle ; et c'est par cette position qu'on y jouit d'une des vues les plus singulières et les plus agréables des Alpes, parce qu'à droite et à gauche, le regard parcourt sans obstacle plus de 12 lieues d'un paysage très-pittoresque, dont on ne perd aucun détail, et dont on peut compter tous les villages, tous les clochers, tous les ponts : de là l'œil se promène délicieusement, depuis le massif formi-

dable de glaciers qui séparent l'Oberland du Vallais, jusqu'à l'extrêmité septentrionale du lac de Neuchatel, dont il découvre une petite portion au coin du tableau. L'élévation est telle, que ces vallées si raboteuses paroissent un berceau légèrement incliné, dont la Sarine sillonne le fond, et qu'on ne soupçonne pas même toutes les inégalités que le voyageur rencontre en les remontant.

La haute terrasse où nous étions, ceinte d'un petit mur de pierres sèches, a sous elle d'affreux précipices entre des bancs de rocailles, que les vents, les torrens et les avalanches dégradent chaque année davantage: au milieu de ces ruines mouvantes, est comme suspendu un petit plateau, sur lequel un jeune berger passa, il y a quelques années, une nuit bien cruelle: ayant voulu se frayer un chemin à travers ces débris, je ne sais dans quel but, il arriva enfin à cette place, où il ne put plus ni avancer ni reculer; le lendemain seulement il parvint par ses cris à se faire entendre, et ce ne fut qu'à l'aide des cordes qu'on lui coula, qu'il parvint à sortir de cette singulière prison.

A l'extrêmité de la montagne opposée à celle dont je parle, sont les cavernes que nous nous proposions de visiter:

nous en prîmes la route ; et chemin faisant, nous découvrions une nouvelle chaîne d'Alpes, où se trouvent les montagnes de Chaude, de Naye, des Tours de Mayen et d'Aï, et plusieurs autres du territoire des Ormonts, qui forment un ensemble de paysages bien différens de ceux que nous avions admirés de l'autre côté : parvenus au bord du second revêtement de rochers, qui sert de rempart à Corjeon vers l'occident, nous apperçumes tout-à-coup sous nos pieds, comme au-delà d'un abyme, un profond vallon arrosé par l'Hongryn, semé de forêts et de prairies, coupé par le pénible sentier qui conduit à Vevey à travers Jaman, et décoré par l'humble chapelle d'Alliéres : au-dessus de ce hameau solitaire, le berger qui nous servoit de *Cicerone*, nous fit remarquer à mi-mont une vaste pente, sans arbre ni gazon : là, nous dit-il, étoit au commencement du siècle dernier un fertile pâturage ; mais après quelques jours de pluie, des bancs de roches calcaires situés précisément au-dessus, s'écroulèrent subitement, et ensevelirent sous les arides débris que vous voyez, pâtres, chalets et troupeaux.

Nous descendîmes, ou pour mieux parler, nous nous glissâmes sur un re-

bord très-étroit entre la parois de roc et le précipice ; et nous parvînmes enfin, non sans quelque peine et quelque danger, à l'entrée des cavernes, qui, à en juger par les difficultés de l'abord, ne doivent pas être fort fréquentées : elles sont situées dans les flancs d'un énorme massif de rocher qui domine le vallon d'Allières, d'où l'on en découvre les bouches à une grande élévation. Il y en a plusieurs de grandeur et de forme différentes, et nous ne parcourûmes que les quatre qui nous parurent les plus accessibles : nous les trouvâmes toutes étroites, humides, tortueuses, remontant dès leur entrée plutôt que descendant dans l'intérieur de la montagne. On pourroit présumer qu'elles sont l'ouvrage des eaux qui ont entraîné dans quelque violent débacle les bancs calcaires, dont l'obstacle les arrêtoit. Je croirois volontiers qu'il y avoit jadis dans les entrailles de la montagne un grand réservoir souterrein, et que ces longs boyaux en font l'issue.

La plus intéressante de ces cavernes est la dernière, en les comptant du point par où nous nous y rendîmes : son entrée est un assez beau portail, d'une coupe irrégulière mais gracieuse ; ce portail conduit immédiatement à un bassin de forme

circulaire, où les eaux se rassemblent en temps de pluye, et d'où, quand il est plein, elles s'échappent en petit ruisseau: plus avant est une sorte d'escalier, par lequel, nos flambeaux à la main, nous enfilâmes une galerie très-fraîche, qui peut avoir 400 à 500 pieds de long; cette galerie est fort inégale dans sa hauteur et dans sa largeur: en quelques endroits, il faut se traîner sur le ventre pour avancer; en d'autres, son élévation est assez considérable; les parois qui la forment sont couvertes d'un enduit *glaiseux*, où brillent çà et là des gouttes d'une eau limpide et sans saveur. Cette humide tapissière reflétoit agréablement la lumière qui guidoit nos pas glissans et incertains dans ces concavités ténébreuses. Nous trouvions quelquefois des concrétions encore tendres et des stalactites à demi formées, mais dont la couleur terne étoit moins propre à réfléchir la lueur des flambeaux. Nous observâmes tout au fond quelques ossemens, que nous crûmes être de chèvres ou de chamois. Seroient-ce les restes des repas d'une famille d'ours, qui ont autrefois habité ces antres solitaires, et dont les derniers ont été tués près d'Allières, il y a un demi siècle? Dans les temps où la

réelles ou supposées, le *lait de Lune* n'est au fond qu'une espèce de craye, qui provient d'un stalactique calcaire, que le temps et l'humidité ont réduit en pâte ou en poussière : tous les cabinets d'histoire naturelle en contiennent des masses plus ou moins grosses, dont la plûpart sont d'un blanc de lait, et quelques-unes de couleur jaunâtre. La plûpart des concavités des Alpes en recèlent dans leurs flancs : autrefois on faisoit grand cas du *lait de Lune* ramassé dans les cavernes du Pilate, du Rigi, du Stockorn ; il y avoit même des paysans qui vivoient du commerce de cette substance, qu'ils recueilloient et qu'ils colportoient au loin, sur-tout en Allemagne et en Flandre. et je suis porté à croire que c'est la quantité de *lait de Lune* que produisent les grottes de Corjeon, qui fait leur célébrité ; car nous les avons trouvées fort inférieures à leur réputation ; et elles ne peuvent se comparer ni à la grotte des Fées près de Vallorbe, ni au temple des Fées du Val de-Travers, ni à la Chaudière d'enfer de la Vallée du Lac de Joux, ni en général aux cavernes du Mont Jura, la plupart vastes, profondes, et bien dignes de la visite des curieux, par les beaux accidens qui les caractérisent.

Par la plus grande des Tannes de Corjeon, on peut juger des autres; qui a vu l'une les a toutes vues: on pourroit peut-être s'enfoncer encore plus avant dans la montagne que nous ne l'avons fait, par diverses fentes très-étroites; mais on craint de ne pouvoir revenir sur ses pas, parce qu'il y a dans les voûtes, des pierres prêtes à se détacher, et dont la chûte intercepteroit le retour. J'ajouterai que dans le fond d'un de ces antres, on apperçoit quelque lumière, qui y vient d'enhaut, par une sorte de long canal en forme de cheminée, dont l'issue aboutit à la surface supérieure de la montagne. Le nom patois que portent ces cavernes est absolument *Celtique*; dans cette langue primitive, *tanna* ou *danna* signifie toute espèce de creux et de concavité, et c'est la racine de notre mot *tannière*. Il est remarquable que la montagne où les nôtres sont situées, ait dans l'étymologie même de son nom, un indice ou un monument de ces grottes: en effet, *Corjeon* peut signifier littéralement *caverne du rocher*, de *jon* ou *gon* rocher, et *cor* caverne, d'où l'on fit dans la basse Latinité *scoralia*, des cavernes fortifiées pour s'y retirer en cas d'invasion: il peut aussi signifier caverne de garde, de *Djon* abri,

conservation, sûreté. Si cette étymologie est juste, comme elle le paroît, on pourroit en inférer que les *Tannes de Corjeon* ont été très-anciennement connues et employées à servir de retraite à des familles et à des troupeaux, dans les diverses irruptions des Barbares, qui pouvoient d'autant moins les découvrir, qu'elles étoient alors voilées par un épais rideau de sapins maintenant abattus : peut-être encore les Druides des Alpes y célébroient de temps en temps leurs mystères nocturnes : car on sait qu'ils aimoient beaucoup les antres écartés, et tous les lieux propres à inspirer la crainte et l'horreur : et si le savant Bochat eût connu ceux-ci, il n'eût pas manqué de faire honneur aux Druides de l'ancienne Helvétie et du nom *Celtique* qu'ils portent, et de l'antique réputation dont ils jouissent chez le peuple.

Au reste, si l'accès de ces cavernes est peu attrayant pour ceux qui n'aiment à marcher que sur les chaussées des plaines, les Botanistes trouvent dans leurs alentours toutes les richesses de Flore. Le petit terreplein qui leur sert de vestibule, les massifs de rochers qui les ombragent, les blocs de pierre qui en retrécissent l'entrée, offrent un charmant parterre, qu'é-

maillent diverses espèces de la nombreuse famille des saxifrages, l'anémone et le bluet des Alpes, la violette jaune, le carnillet moussier, le muffier des torrens, le pirole à une fleur, l'épilobe à feuilles de romarin, le pigamon à feuilles d'ancolie. Là paroissent des buissons de rosage, de chêvre-feuille bleuâtre, de bruyère purpurine, de rose sans épine; et de toutes les fentes des rocailles, sortent des touffes verdoyantes de polypode, de scolopendre et de doradille.

Après avoir contenté notre curiosité dans le dédale de ces antres obscurs, et satisfait notre appétit autour de la table hospitalière des chalets, nous nous assîmes à l'ombre d'un bosquet de sapins: là nos yeux erroient sur ces paysages alpestres, où la nature mêle si souvent les horreurs et les graces; nos poumons respiroient cet air frais et embaumé qui les vivifie et les fortifie sensiblement; nos oreilles écoutoient le chant foible, mais agréable, de la Niverolle solitaire; et nos corps goûtoient ce repos si doux après une marche fatigante: le ciel étoit sans nuage; un souffle léger agitoit à peine les feuilles des arbres; rien n'annonçoit un orage, et cependant il n'étoit pas éloigné. Un berger nous en avertit; et à quoi le

connoissoit-il, me demandera-t-on? A un présage naturel qui trompe rarement: le voici.... Dans cette chaîne d'Alpes, il y a beaucoup de Cresserelles (*Falco tinnunculus* en latin; *criblette* en patois) qui y vivent de taupes, de souris et de petits oiseaux: quand vous voyez ces Cresserelles se dresser contre le vent la tête en haut et le corps perpendiculaire, et se maintenir pendant plusieurs minutes dans la même position par un battement d'aîles non interrompu, vous pouvez vous attendre à un prompt changement de temps. J'observai ce manége de deux Cresserelles assez près de nous, qui sembloient lutter avec effort contre un air agité: un berger m'expliqua ce qu'il vouloit dire; et sur son observation que nous ne rentrerions pas chez nous sans pluye, nous nous hâtons de partir; nous redescendons les pentes rapides de la montagne bien plus vîte que nous ne les avons escaladées.... à peine sommes-nous rentrés dans la grande route au fond de la vallée, que l'éclair brille, que le tonnerre gronde, que le vent siffle avec violence, qu'une pluye abondante vient rafraîchir la verdure ternie par le soleil et la poussière.... et nous de dire: elle avoit raison la Cresserelle,

serelle, ou plutôt le berger qui nous a expliqué le présage de cet oiseau, dont l'instinct est une nouvelle preuve de ce que Manilius écrivoit, il y a 18 siècles, de certains animaux....

Venturasque vident hiemes, reditura serena.

(ASTRON. Lib. 2.)

P. B.

NOTICE

sur le Frickthal.

MAINTENANT que le Frickthal est réuni à la Suisse, il est intéressant de connoître ce petit pays avec quelque détail ; c'est pour cela que nous publions cette notice, en partie tirée d'une brochure allemande de M. Lutz, pasteur à Leufelfingen, canton de Bâle ; en partie rédigée sur les observations statistiques d'un homme instruit qui a parcouru plusieurs fois cette contrée : ce n'est sans doute qu'un essai fort imparfait, auquel il reste beaucoup à ajouter ; mais il a du moins en sa faveur le mérite de la nouveauté et de l'apropos : nos remarques seront rangées sous les chefs suivans. I. Bornes et population. II. Cartes. III. Montagnes et rivières. IV. Minéralogie. V. Agriculture. VI. Topographie. VII. Religion et Clergé. VIII. Education publique. IX. Caractère national. X. Rapports avec les cantons Suisses. XI. Antiquités.

§. I. Le Frickthal, qui faisoit jadis partie de l'ancien pays des Rauraques, tire

son nom du bourg de Frick. Il comprend actuellement tout ce qui s'étend le long du Rhin, depuis les limites du Comté de Baden, à une lieue de Coblents, jusqu'au Violenbach, qui le sépare du canton de Bâle. Il est borné au nord par le Rhin, à l'orient par le territoire du Comté de Baden, au midi par l'Argovie et le canton de Soleure, et à l'occident par celui de Bâle. Sa plus grande longueur d'occident en orient est d'environ 9 lieues, et sa plus grande largeur d'un peu plus de 3 lieues. Il contient 3 et trois-quarts milles quarrés, 67747 arpens de terre (*Juckerts*), 2839 maisons, et 3372 familles, qui par le recensement de l'an 1800, comptoient 17,760 personnes.

§. II. On n'a jusqu'à présent aucune carte spéciale du Frickthal; mais on le trouve dans la carte du Brisgaw, par Hauber, 1718, collection de Homann. Il est assez détaillé dans la grande carte de la Suisse par Jaillot (quatre feuilles 1783); ce qu'il y a de mieux, est la belle carte que M. Haas de Bâle a publiée en 1798, carte qui comprend non-seulement le canton de Bâle, mais encore tout le Frickthal avec beaucoup d'exactitude.

§. III. Le Frickthal est situé sur le revers septentrional des dernières bran-

ches du mont Jura, dont la plus voisine de l'Are et du Rhin s'appelle le Bœtzberg (*mons Vocetius*) : il est formé par plusieurs petites vallées plus ou moins longues, qui toutes aboutissent au Rhin. Ce pays n'a de rivière navigable que le Rhin, qui le sépare de la Forêt-Noire (*Schwartzwald*) d'orient en occident, depuis le château de Bernau à Kaiser-Augst. Ce fleuve, très-dangereux dans cette contrée, a forcé les habitans à garantir leurs terres par des digues construites à grands frais : mais d'un autre côté, il fait vivre plusieurs familles du produit d'une pêche abondante, sur-tout en Saumons. Près de Lauffenbourg, le Rhin resserré par des rochers, fait une chûte pittoresque souvent dessinée et gravée : sa navigation est périlleuse, au-dessus et au-dessous de Rhinfelden, par l'impétuosité de son courant, par les grosses pierres qui en sortent, et par les écueils qui y sont cachés. Les autres eaux du pays sont des ruisseaux peu considérables, mais sujets à de fréquens débordemens, qui naissent, partie dans le Frickthal même, partie dans le canton de Bâle et dans l'Argovie : les principaux sont : 1°. Le Violenbach, ou ruisseau des Violettes, qui s'appelle aussi Filinen.

2°. Le Maisprachbach, qui vient du village Bâlois de Maisprach, et va tomber au Rhin près de Rhinfelden; il cause souvent de grands ravages par la crue subite de ses eaux; celle de 1748 fut des plus désastreuses.

3°. Le Möhlibach, qui donne son nom à l'une des sections géographiques de la contrée.

4°. La Frick, ou le Frickbach, la plus grande rivière du pays, prend sa source près d'Effingen en Argovie, s'augmente de trois ruisseaux, entre dans le Rhin près de Sisseln, et donne son nom à la vallée particulière du Frickthal.

5°. La Soultz, qui arrose la jolie vallée du Soultzthal. Tous ces ruisseaux sont peuplés de truites saumonées d'un goût exquis, de quelques espèces de poissons blancs peu estimés, et de beaucoup d'écrevisses. La chasse étoit abondante avant la dernière guerre, et l'on y trouvoit cerfs, chevreuils, lièvres et perdrix. Le sanglier et le loup s'y voyoient autrefois; mais ils n'y sont plus que de passage.

§. IV. Le Frickthal a des mines de fer; jadis on en fondoit beaucoup dans les usines de Frick, maintenant abandonnées, et la ville de Lauffenbourg étoit connue par ses bonnes forges. Le revers des

montagnes renferme quantité de pétrifications, comme Cornes d'Ammon, Strombites, Buccinites, Bélemnites, etc. Près de Rhinfelden, on exploite une carrière d'excellentes pierres meuillères, pour l'usage des moulins du pays et des environs: on y prépare aussi du gyps, qui se mène à Bâle par le Rhin. On a découvert dernièrement dans le Soultzthal, près d'Ober-Soultz, une source salée assez chargée, qui pourra être mise en valeur; et près de Gansigen et de Kaysten, des indices de houille, dont on espère tirer parti.

§. V. Les principales productions sont: 1°. le bled, dont le pays rapporte au-delà de la consommation de ses habitans, et peut exporter avantageusement chez les voisins: tel paysan recueille annuellement sur son propre domaine 100 sacs de froment, de seigle et d'avoine, dont il ne garde que ce qu'il faut pour son usage: la portion la plus fertile du Frickthal est celle qui s'étend de Möhlin à Lauffenbourg, parce que d'une part la Forêt-Noire la met à couvert des vents glacés du nord, et que de l'autre le mont Jura l'abrite du côté des Alpes. 2°. Le vin, qui croît sur des côteaux, dont quelques-uns sont estimés, comme ceux de Möhlin, de Magden, d'Oeschgen et de Frick. Il s'en

exporte encore beaucoup dans les contrées limitrophes, malgré la consommation que les troupes en ont faite. 3°. Le foin, qui ne sort pas, mais qui se consomme par les troupeaux du pays, pour fournir les engrais nécessaires. 4°. Les arbres fruitiers, dont on sèche les fruits pour vendre à l'étranger, sur-tout les pruneaux, qui sont d'excellente qualité : on y distille aussi de l'eau de cerise et de l'eau-de-vie de prune, dont on débite beaucoup au-dehors. 5°. Les bestiaux : comme les prairies sont fort riches, on élève nombre de poulains et de bêtes à cornes, ce qui fait une branche de commerce assez lucrative : la race des chevaux est grande, forte, et dure long-temps : les vaches restent toute l'année à l'écurie, excepté quelques semaines d'automne ; les habitans ont assez de brebis pour s'habiller de leur laine, et fabriquent eux-mêmes le drap de leurs vêtemens. Il y a à Frick, à Lauffenbourg, à Rhinfelden, de grands marchés de chevaux et de vaches ; mais depuis quelques années, la guerre et l'épizootie ont considérablement diminué le nombre des bestiaux. 6°. Les pommes de terre, l'une des plus grandes ressources du paysan, qui en vit en partie. Quelque inégal que soit le sol de ce pays, il est très-susceptible

de culture ; et il faut rendre cette justice aux habitans du Frickthal, généralement intelligens et laborieux, qu'ils sont meilleurs agriculteurs que les paysans Bâlois, qui préfèrent les travaux des fabriques à ceux de la campagne. Ils savent tirer parti des plus mauvaises terres, et ils ont poussé l'irrigation des prairies au plus haut degré. Il y avoit de superbes forêts de chênes autour de Rhinfelden, et de hêtres près de Frick et de Lauffenbourg, qu'on soignoit avec la plus grande intelligence et qui rapportoient beaucoup. Mais la dernière guerre les a presque détruites, et il faudra bien des années avant qu'elles soient rétablies.

§. VI. Le Frickthal se divise en trois parties. 1°. Le pays de Möhlibach. 2°. Le pays de Frickthal proprement dit. 3°. Le pays de Lauffenbourg en-deçà du Rhin : il contient en tout 33 Communes en 24 Paroisses, dont voici la topographie, avec la population spéciale de chaque Paroisse.

1°. *Pays de Möhlibach.*

1. Kaiser-Augst, ou Augst-Impérial, village situé tout près des ruines de l'ancienne Augusta Rauracorum, et séparé par l'Ergolts de l'Augst Bâlois. (*Basel.*

Augst). Ses habitans sont pêcheurs, bateliers et agriculteurs.

1280 ames: 52 familles : 45 maisons.

2. Rhinfelden, à trois lieues de Bâle: la plus grande, mais non la plus peuplée des 4 villes forestières, agréablement située sur le Rhin, avec un beau pont, brûlé pendant la dernière guerre: dans une île du fleuve sur laquelle passoit le pont, étoit jadis le château fort de Stein, maintenant ruiné: on ignore la date précise de la fondation de cette ville, qui fut environnée de murs par les ducs de Zœringue, et qui eut dès lors des comtes de son nom. Les Bâlois la conquirent en 1409: elle fut demantelée en 1445: l'année suivante, l'Empereur Fréderich II lui accorda quelques droits et privilèges: pendant la guerre de 30 ans, elle fut prise et reprise par les Suédois: le 18 février 1638, se livra dans les plaines voisines une fameuse bataille, où les Impériaux battirent les Suédois, qui 3 jours après les battirent à leur tour: les Français la prirent en 1744 et renversèrent une partie de ses fortifications; ils l'ont occupée pendant la dernière guerre. Rhinfelden n'est pas mal bâti; mais ses rues, excepté celle du milieu, sont étroites et mal pavées: l'hôtel-de-ville est d'une belle

apparence : la noblesse des environs y possède des maisons, qu'elle n'habite pas ordinairement. Un hôpital assez bien renté, sert pour les pauvres et pour les malades. Il y a quelque commerce de détail, et 3 foires assez fréquentées; mais on n'y trouve aucune fabrique : avant la révolution elle avoit sa magistrature, composée d'un bourgmestre, d'un syndic, de trois conseillers et d'un secrétaire : ses revenus, autrefois considérables, ont fort diminué. Les inondations du Rhin la constituent en grandes dépenses, et elle fut presque ruinée par ce fleuve en 1343 : depuis un siècle sa population a beaucoup déchu.

1213 ames : 268 familles : 252 mais.

3. Olsberg, petit village dans un joli vallon, à peu de distance de l'abbaye du même nom, dont le temple lui sert de paroisse ; son territoire est fertile en vin, grain et fruits.

190 a. 31 fam. 23 mais.

4. Magden, village assez considérable, environné de côteaux couverts de bonnes vignes, mais exposé aux inondations fréquentes du Maisprachbach, qui en 1748 emporta 20 maisons et noya 39 personnes.

799 a. 151 fam. 122 mais.

5. Möhlin, la plus grande commune du Frickthal, dans une charmante contrée,

qui produit le meilleur vin, et où sont les paysans les plus aisés : les maisons sont bien bâties : le hameau de Ribourg au bord du Rhin en dépend.

1391 a. — 248 f. — 218 mais.

6. Zeinigen, au milieu de vignobles et de champs d'un bon rapport.

689 a. — 137 f. — 118 mais.

7. Zuzgen, placé entre de hautes collines, est remarquable par la beauté de ses prairies, et récolte beaucoup de vin et de grain : le village de Niderhoffen y est affilié.

351 a. — 75 f. — 63 mais.

8. Wegenstetten, est la paroisse la plus élevée de cette vallée, aux confins du canton de Bâle ; les champs y sont fertiles, les prairies très-herbeuses, le vignoble bien cultivé et les paysages très-variés. Elle renferme le village de Hellingen.

894 a. — 157 f. — 130 mais.

9. Nidermumpf, ou Untermumpf, non loin du Rhin, contient avec Obervalbach

720 a. — 132 f. — 119 mais.

2°. *Pays de Frikthal proprement dit.*

10. Obermumpf et Schupfart : ces deux

communes occupent une petite vallée sur la droite de la précédente. Ce dernier village a été presque entièrement consumé en 1800, par un incendie attribué à la négligence des soldats Français.

668 a. — 123 f. — 111 mais.

14. Stein, au bord du Rhin, dans la plus belle exposition, en face de l'île où s'élève la jolie ville de Seckingen : la grande route et le transport des marchandises rendront ce lieu florissant et le peupleront davantage.

167 a. — 30 f. — 24 mais.

12. Eicken : cette paroisse comprend les trois villages de Eicken, Munchweiler et Sisseln ; le premier est joliment bâti : le sol y est excellent.

914 a. — 157 f. — 123 mais.

13. Oeschgen, paroisse petite, mais bien située, est très-fertile, sur-tout en vin de bonne qualité : là est le vieux donjeon, berceau de l'ancienne famille de Schœnau.

390 a. — 71 f. — 51 mais.

14. Frick : ce bourg assez bien bâti sur la rivière du même nom, est très-ancien, et paroît avoir donné son nom à la contrée : placé dans une agréable et fertile vallée, où l'on voit successivement des prairies arrosées par de petits

ruisseaux, des collines couvertes de vignes, et des montagnes richement boisées. Son église sur une éminence domine le bourg et jouit d'une vue étendue : c'est dans son cimetière, qu'après la bataille de Sempach, les nobles des environs se défendirent contre les Bernois et les Soleuriens, qui après une vigoureuse résistance, parvinrent à en escalader les hautes murailles. Dès le 14ᵉ siècle, une famille puissante du nom de Frick habitoit et possédoit ce bourg : il a quatre foires par an et un hôpital assez bien entretenu. De cette paroisse dépendent les villages d'Ober-Frick et de Gipfe ; ce dernier est situé dans un vallon recommandable par la beauté de ses vergers.

1494 a. — 281 f. — 218 mais.

15. Weittnau, sur les frontières des cantons de Bâle et de Soleure, dans un vallon riche en prairies, dominé par des vignobles bien exposés, et couronné d'épaisses forêts.

636 a. — 118 f. — 99 mais.

16. Wöllflischweil avec Oberhoff, forme une paroisse plus élevée dans les montagnes, et moins fertile que la précédente.

806 a. — 164 f. — 138 mais.

17. Herzen fait une paroisse avec Ucken et Zayen, tant inférieurs que supérieurs

(car chacun de ces villages a deux parties, la haute et la basse). La contrée est bordée de monts sauvages et de sombres bois; et quoique moins abondante, le produit du sol suffit à ses habitans: le vin y est de mauvaise qualité, mais les prairies sont superbes: les forêts ont été dégradées depuis l'entrée des Français.

1089 ames. — 207 f. — 158 mais.

18. Hornussen, grand village sur la Frick aux frontières de l'Argovie, jadis plus florissant; on y trouve plusieurs belles maisons en pierre à trois étages. Sa situation sur un passage très-fréquenté ne peut que lui être avantageuse dans la suite

571 a. — 108. f. — 79 mais.

3°. *Pays de Lauffenbourg en-deçà du Rhin.*

19. Kaisten, entouré de collines en pente douce, fait une paroisse avec Ittenthal, et a un sol bien cultivé.

850 a. — 165 f. — 136 mais.

20. Lauffenbourg, à 7 petites lieues de Bâle, l'une des quatre villes forestières, sur le Rhin, qui la partage en deux portions inégales, ayant chacune leur église: la plus petite, située du côté de la Souabe,

se joignoit à la plus grande par un pont détruit dans la dernière guerre. Les murailles de celle-ci s'étendent jusqu'aux restes d'une forteresse qu'ont autrefois habitée les comtes de Habsbourg et Lauffenbourg, et après eux les grands-baillifs d'Autriche. Cette ville montueuse et mal bâtie est dépeuplée; elle n'a ni commerce ni industrie depuis la cessation de ses forges, qui précédemment la faisoient prospérer: elle a quatre foires par année et un hôpital assez en désordre: la chûte du Rhin, qui est dans la ville même, fait un bruit qu'on entend de loin; les bateaux se déchargent au-dessus, et ne peuvent franchir ce passage dangereux qu'à l'aide de cables: en 1343, une inondation détruisit le pont et 12 maisons: sept ans après, le feu du ciel consuma la moitié de la ville: en 1479 un incendie brûla cent vingt maisons, et peu de temps ensuite un débordement causa d'affreux ravages. Le 18 décembre 1795, la fille du dernier roi de France, échangée à Bâle, arriva à Lauffenbourg, et s'y reposa quelques jours.

La partie de cette ville du côté de la Suisse contient

965 a. — 209 f. — 221 mais.

21. Sulzthal, ou la vallée de la Soultz;

quoique plus sauvage que les précédentes, cette contrée produit assez de vin et de bled pour les besoins de ses habitans, et s'étend à droite du territoire de Lauffenbourg, depuis le Rhin aux frontières de l'Argovie. La Soultz, qui l'arrose, est sujette à se déborder : en 1384 elle entraîna tous les bâtimens construits sur ses bords : cette paroisse renferme le haut et bas Sultz, Buiz, et les hameaux de Leidiken et de Rheinsultz.

566 a. — 100 f. — 96 mais.

22. Mettau, à l'extrêmité de la vallée du même nom (*Mettauerthal*), du côté du Rhin, offre un site agréable et un terrein de bon rapport : les hameaux de Esgen, d'Oberhof, de Steinhoff, de Schwarten ou Schwaderloch, font partie de cette grande paroisse.

1148 a. — 219 f. — 169 mais.

23. Gansingen, au sein d'un vallon assez fertile : à cette paroisse limitrophe de l'Argovie et du comté de Baden, sont affiliés les hameaux de Galten et de Büren.

691 a. — 119 f. — 101 mais.

24. Leibstatt est une commune dont une partie est dans l'ancien comté de Baden, et l'autre dans le Frickthal : les bornes de ces deux pays passent par les

bâtimens mêmes du château de Bernau, qui appartient à la famille de Roll. La partie de Leibstatt qui relève du Frickthal, dépend pour le spirituel de l'église de Luggeren, et contient

267 a. — 50 f. — 36 mais.

Une grande chaussée se dirigeant de Bâle par Rhinfelden, traverse le Frickthal : à Stein, elle se partage en deux routes, dont l'une se porte le long du Rhin sur Lauffenbourg, et se joint au-delà du fleuve à celle de Schaffouse. L'autre route passe par Unter-Frick et Hornusen, et entrant dans l'Argovie par Bozen, se porte sur Bruck, à travers le Botzberg : cette montagne, long-temps impraticable aux voitures, est maintenant ouverte à tout genre de communication par une belle chaussée, que l'état de Berne y a établie à grands frais : les chemins de traverse d'un village à l'autre, sont rudes, mal entretenus, et ont besoin d'être réparés et élargis.

§. VII. Tous les habitans du Frickthal sont de la communion catholique, et relèvent pour le spirituel du diocèse de Bâle : les vingt-quatre paroisses, y comprise celle de Luggeren dans le comté de Baden, forment un chapitre rural, qui a son doyen, son Camérier, quelques Jurés, et

un secrétaire. Il y a à Rhinfelden un chapitre collégial, composé d'un Prévôt, de six Chanoines et de quatre Chapelains. On y trouve encore une commanderie de l'ordre de Malthe. Après l'inondation de 1748, on découvrit dans cette même ville, près de la porte d'enhaut, les ruines d'une chapelle, dont les armoiries assez bien conservées prouvent qu'il y avoit là très-anciennement une maison de l'ordre des Templiers. A Olsberg est un Chapitre de chanoinesses nobles, fondé vers l'an 1170, selon les uns, par un seigneur du pays nommé Cadalor, et selon d'autres par les comtes de Rheinfelden, de Forbourg et de Thierstein, pour y placer leurs filles. Ses armes sont un Christ sur la montagne des Oliviers, et sont conformes à l'étimologie même du mot Olsberg. Le chapitre est composé d'une abbesse, de six chanoinesses et de quelques expectantes : l'abbesse seule fait vœu de célibat ; les autres peuvent sortir et se marier. L'abbaye est dans une superbe situation ; elle fut pillée en 1513 par les paysans des environs, et elle a perdu dès-lors une partie de ses revénus. Rhinfelden et Lauffenbourg ont chacun un couvent de Capucins, qui depuis Joseph II ne doivent point recevoir de novices : le premier, fondé en 1655, n'a

que dix pères, et possède une bibliothèque très-chétive, depuis qu'un commissaire Impérial en a fait transporter à Vienne les meilleurs ouvrages. Le second, fondé en 1657, est réduit à 7 religieux. Les ecclésiastiques du Frickthal sont la plupart séculiers; ils font leurs études à Fribourg ou à Dillingen; leurs revenus consistent principalement en dixmes, et suffisent assez médiocrement à leur entretien: la régularité de leurs mœurs les rend fort respectables.

§. VIII. L'éducation publique est encore fort arriérée. Marie-Thérèse avoit établi, en 1770, quelques écoles primaires, don on a ressenti l'influence, puisqu'il en est sorti des enfans moins ignorans que leurs pères.... c'est-à-dire, qui savent lire, écrire et chiffrer; elles étoient sous l'inspection d'un commissaire d'éducation siégeant à Rhinfelden, qui examinoit les prétendans aux places d'instituteurs, et qui devoit faire annuellement la visite de toutes les écoles du pays: les revenus des maîtres sont des plus modiques, et se payent en partie par les biens d'Eglise et en partie par les Communes.

§. IX. Le caractère des habitans du Frickthal ressemble beaucoup à celui des Suisses leurs voisins: ils sont en général

religieux, actifs, laborieux, patiens, fidèles et braves; mais ils sont moins gais que les paysans des contrées limitrophes, sans doute à cause de la longue suite de malheurs, dont les diverses guerres et sur-tout la dernière les ont accablés. On leur rend la justice d'avoir été de tout temps fort attachés à leur souverain. Ils ont quelque aptitude pour les arts et les sciences, qu'une meilleure éducation pourra développer. On trouve à Lauffenbourg un habile mécanicien, nommé Baltisweiler, et un littérateur avantageusement connu, dans la personne du maître de forêts Zæringer. Les habitans du Frickthal sont bons soldats, et leurs milices se sont distinguées en plusieurs occasions: ils ont une façon de vivre fort simple, et se nourrissent en grande partie de pommes-de-terre et de fruits secs: leurs maisons, plus élégantes au-dehors que commodes en dedans, pourroient être plus propres. Sous le régime Autrichien, les impôts étoient peu onéreux, puique le village le plus taillé du pays, composé d'environ 100 familles, ne payoit annuellement que 200 florins d'Empire, outre les dixmes ecclésiastiques.

§. X. Le Frickthal a toujours soutenu de grands rapports avec le Corps Helvé-

tique, soit par sa situation qui l'enclave dans la Suisse, soit par le droit que le traité de 1474 donnoit aux cantons de mettre garnison dans les 4 villes forestières de Rhinfelden, Seckingen, Lauffenbourd et Valdshutt, lorsqu'il y avoit guerre sur le Rhin: droit dont ils ont profité souvent, et qui, en couvrant la frontière Suisse, assuroit la neutralité du Frickthal: en 1689, il fut question à Vienne de le vendre aux cantons; mais des considérations politiques empêchèrent ce marché: maintenant il est réuni au canton d'Argovie; c'est sans doute un arrondissement précieux, plutôt par sa localité géographique et le caractère de ses bons et loyaux habitans, que par l'étendue ou la richesse de ce pays, puisqu'il est très-petit et pour long-temps ruiné par la dernière guerre.

§. XI. Dans la commune de Kaiser-Augst, ou trouve beaucoup d'antiquités parmi les débris des temples et de l'amphithéâtre de l'ancienne Auguste des Rauraques, qui s'étendoit sur les deux bords de l'Ergolts: on y a déterré des médailles, des lachrimatoires, des camées, de petites statues, etc. Quelques vieux châteaux couvrent de leurs masures la pente ou le sommet de collines escarpées; tels

que celui de Alt-Hombourg près de Wegenstetten, manoir primitif de la puissante maison des comtes de ce nom, dont les deux branches sont si connues dans les vieilles chroniques de la Suisse; celui de Alt-Thierstein entre Weittnau et Oberkirch, d'où est sortie cette famille fameuse de Thierstein, dont les vastes domaines ont ensuite augmenté les cantons de Bâle et de Soleure, etc.

L'histoire du Frickthal dans le moyen âge n'est point sans intérêt; nous pourrons y revenir dans la suite, et nous finissons cette notice par un trait presque ignoré, tiré du chapitre V de la Chronique de l'Abbaye de St. Gall, par Eckerard le jeune. Il apprend à connoître un habitant du Frickthal, qui fut le libérateur et le sauveur de cette contrée vers l'an 990, époque où les féroces Hongrais désoloient tous les pays d'alentour : il y avoit alors (dit le Religieux, dont nous traduisons le mauvais latin) dans le pays de Erisgau, un homme nommé Hirminger, moins recommandable par sa puissance que par sa fermeté et par son courage : comme Mathatias, il étoit père de six fils, aussi vaillans que les Macchabées. Ce brave homme s'arma contre la partie de l'armée Hongraise qui avoit passé le fleuve pour se jeter sur nos

terres : comme les Barbares se disposoient à construire un pont sur le Rhin pour s'emparer de Seckingen, et qu'ils se reposoient sur leurs compagnons restés de l'autre côté du fleuve, sans se tenir sur leurs gardes, Hirminger avec ses fils et quelques troupes rassemblées à la hâte, attaque sur trois points, au milieu de la nuit, les Hongrais plongés dans le sommeil et dans la débauche : à l'exception de ceux qui purent se sauver à la nage, il les tue et les noye presque tous : les paysans ayant, par son ordre, mis des brandons allumés dans des pots sur les collines voisines, les élevèrent au premier signal, et aidèrent par leur lumière à distinguer les ennemis des troupes amies. Les Hongrais de l'autre côté du fleuve, spectateurs de la défaite des leurs, accourent sur le rivage, poussent des cris affreux, et lancent des traits inutiles. Hirminger avec les siens ayant rassemblé les dépouilles des vaincus, les porte en triomphe dans l'église de Seckingen : il distribue ses troupes dans les forts des environs ; et comme il savoit qu'il n'y avoit sur le Rhin d'autres bateaux que ceux employés à la défense de cette ville, il conseille aux habitans de les joindre ensemble, pour y placer leurs soldats,

et pour attaquer de nouveau, sous sa conduite, un ennemi dont il connoissoit la manière de combattre, etc.

1802. P. B.

FRAGMENS

statistiques sur le canton de Vaud. (Tirés d'un manuscrit plus étendu, rédigé en 1801).

I.

Population.

Le nouveau canton du Léman renferme tout ce qui étoit précédemment connu sous le nom de Pays-de-Vaud, faisant partie de l'ancien canton de Berne; plus les deux bailliages communs de Grandson, d'Orbe et Echallens, et le district du Pays-d'Enhaut Romand, qui jusqu'à la révolution a fait partie de l'Oberland Bernois: il fut d'abord divisé en 17 districts, dont voici la population, d'après un recensement dressé en 1801.

Districts.

Districts.	Ames.	Citoy. actifs.
Aigle.	11801	3315
Vevey	9829	2584
La Vaux	7734	2178
Lausanne	12629	2548
Morges	9045	2306
Aubonne	7059	1844
Rolle	4558	1087
Nyon	8719	2339
Yverdon	9769	2467
Grandson	9753	2316
Orbe	9756	2312
Echallens	7028	1932
Cossonay	7840	2256
Moudon	8866	2415
Oron	4438	1208
Vallée de Joux dans le Jura.	4153	1095
Pays-d'Enhaut dans les Alpes.	4094	1106
	137,071	35,308

Nous ne portons en ligne de compte, ni le district de Payerne, qui renferme 4850 âmes, ni celui d'Avenches, qui en

a 6742 ; parce qu'à l'époque de ce travail, ces deux districts, démembrés du Pays-de-Vaud, étoient incorporés au canton de Fribourg.

Au premier janvier 1799, la population totale du Canton du Léman, d'après les tabelles exactes de chaque paroisse, montoit à 138,331 ames : ces paroisses sont au nombre de 133 de la communion réformée, & de 3 de la communion catholique ; ces dernières contiennent 1520 ames.

Dans le courant de l'année 1798, il est né 2259 garçons & 2219 filles, total 4478 naissances, parmi lesquelles 37 couches doubles, soit 74 jumeaux.

Il est mort 1434 personnes du sexe masculin, & 1426 du sexe féminin, en tout 2860, dont 9 nonagénaires ou au-delà : par conséquent les naissances ont surpassé les morts de 1618, c'est-à-dire d'un peu moins d'un tiers. — Les mariages ont été au nombre de 1377 ; ce qui revient (à une petite fraction près) à la proportion ordinaire d'un mariage sur 100 individus.

D'après un relevé fait sur 108 paroisses, il paroît que les mois dans lesquels il y a le plus de naissances au Pays-de-Vaud, sont Janvier, Février & Octobre ; & les mois où il y en a le moins sont Mai, Juin, Août. Sur 85 paroisses, on a trouvé que les mois où

il y a le plus de morts sont Janvier, Avril, Décembre. Les mois où il y en a le moins sont Mai, Juillet, Novembre.

Dans le courant de 1796, il y a eu deux suicides, & 44 morts par accident.

Savoir :

Noyés	1	13
Brûlés		2
Péris dans les neiges		8
Ecrasés par des arbres		2
Ecrasé par un rocher.		1
Tués par des armes à feu, sautées dans la main.	3	4
Tués par des chûtes		9
Tués par des chûtes étant ivres .		6
Tués involontairement par un autre		3
Assassiné par un homme ivre . .		1
		44

Il eût été certainement très-intéressant pour l'arithmétique politique du Pays-de-Vaud, de consulter les anciens tableaux de sa population, dressés à des époques antérieures. Mais n'ayant pu en avoir communication, je me borne à prendre pour point de comparaison le dernier recensement publié en 1766, par feu M. le doyen

Muret, dans un excellent mémoire couronné par la société économique de Berne; mémoire qui embrasse tout le Pays-de-Vaud, sauf les bailliages communs de Grandson, d'Orbe et Echallens.

En 1765, 117 paroisses contenoient 106,157 ames. En 1798, les mêmes 117 paroisses avoient 126,377 ames. D'où il s'ensuit qu'en 33 ans, ou dans un tiers de siècle, la population a augmenté de 20220 individus, c'est-à-dire, d'environ un cinquième; de manière que si cet accroissement continue, la population aura plus que doublé dans l'espace de 165 ans, à compter de 1765 à 1930.

Cette augmentation d'un cinquième d'habitans dans un tiers de siècle, rappelle un passage remarquable de J. J. Rousseau (Contrat Social, Livre III. Chapitre 9. *Des signes d'un bon gouvernement.*) " Pour
» moi, dit-il, je m'étonne toujours qu'on
» méconnoisse un signe aussi simple, ou
» qu'on ait la mauvaise foi de n'en pas
» convenir.... Quelle est la fin de l'asso-
» ciation politique? C'est la conservation
» et la prospérité de ses membres: et
» quel est le signe le plus sûr qu'ils se con-
» servent et prospèrent? C'est leur nom-
» bre et population. N'allez donc pas cher-
» cher ailleurs ce signe si disputé. Toutes

» choses d'ailleurs égales, le gouverne-
» ment sous lequel, sans moyens étran-
» gers, sans naturalisation, sans colonie,
» les citoyens peuplent et multiplient da-
» vantage, est infailliblement le meilleur:
» celui sous lequel un peuple diminue et
» dépérit est le pire. Calculateurs, c'est
» maintenant votre affaire; comptez, me-
» surez, comparez....".

Et comparant le recensement de 1765 à celui de 1798, on ne trouve que 9 paroisses dont la population ait diminué: en voici le tableau.

Paroisses.	1765.	1798.	perte.
Penthaz.	223.	216.	7.
Prengins.	545.	511.	34.
Ecublens.	550.	524.	26.
Pully.	947.	836.	111.
Palaisieux et Maracon.	749.	712.	37.
Rossinière.	646.	617.	29.
Grion.	346.	339.	7.
Gressier.	853.	807.	46.
St. Cierges.	911.	831.	80.

Toutes les autres paroisses ont accru leur population du plus au moins; ex-

cepté la seule commune de Leysin, qui aux deux époques présente le même nombre d'habitans, 405.

II.

Bains et eaux minérales.

La partie chymique et médicale des eaux minérales du Pays-de-Vaud, ayant été assez négligée jusqu'à présent, plusieurs même étant à peine connues des habitans du voisinage, il peut être avantageux d'en publier un catalogue, en invitant les gens de l'art d'en procurer des Analyses: dans cette liste alphabétique, nous indiquerons les ouvrages où l'on peut puiser des renseignemens sur quelques-unes de ces sources bienfaisantes: à l'égard de celles sur lesquelles il n'y a rien d'imprimé, nous nous bornerons à indiquer le genre et les propriétés qu'on leur assigne vulgairement, sans décider si c'est à tort ou avec raison.

I. AIGLE. Sources salées. Celle de Panex fut découverte en 1554; celle des fondemens, en 1591: des particuliers les ont exploitées pour leur compte jusques à l'an 1683; à cette époque, la république de Berne les acheta pour la somme de L.

103943. Voyez Haller, description des Salines. — Wild, essai sur la montagne Salifère. — Struve, Théorie des sources salées, dans les mémoires de la société des Sciences Physiques de Lausanne, Tome II. — De Saussure, voyage dans les Alpes, Tome IV, chapitre L, édition 8°. — Durand, Statistique de la Suisse, Tome III, page 85 et s.

II. BEX. Source soufrée, martiale, légèrement imprégnée de sel de Glauber, découverte en 1768, qu'on dit efficace contre les obstructions et les vices d'un sang trop épais.

III. Blonai (Paroisse de), district de Vevey, au lieu appelé l'Alliaz, à cinq quarts d'heure au-dessus du village de Tercier. Source soufrée et martiale, estimée dans les maladies cutanées; (on y a construit des bains en 1812).

IV. Chateau-d'Œx. On trouve dans les Alpes de cette vaste Commune, plusieurs sources, soit martiales soit soufrées, dont on ne tire aucun parti.

V. Cuarni, Paroisse de Pomi, district d'Yverdon. Près de ce village, il y a des indices d'une eau très-sulphureuse, dont on ne fait aucun usage.

VI. Etivaz, Commune de Château-d'Oex. Eaux soufrées, très-purgatives et

excellentes pour les maladies de peau, douleurs de rhumatisme, vieilles plaies, etc. Ces bains sont assez fréquentés, et le seroient davantage, si les bâtimens étoient plus commodes.

VII. Henniez ou Eigni, paroisse de Granges, district de Moudon. Source soufrée, bains connus depuis 5 siècles, et fréquentés par les gens du pays, pour les gales, sciatiques, etc. On croit que, si leurs propriétés étoient déterminées par une bonne analyse, ils seroient plus estimés qu'ils ne le sont.

VIII. Lausanne. Tout près de la ville, en sortant par le fauxbourg de la Barre, les eaux de la Poudrière. Il y a deux sources distinctes, situées à peu de distance l'une de l'autre: on les a trouvées martiales, alcalines et gazeuses; elles étoient autrefois fréquentées, employées en bains, et jouissoient de la réputation d'avoir opéré quelques cures heureuses. Le célèbre Tissot en faisoit cas; et il a dit maintes fois, qu'on alloit souvent chercher fort loin dans l'étranger, des eaux minérales qui ne valoient pas celles de la Poudrière. Elles ont été analysées par MM. Struve père et fils. Voyez Histoire naturelle du Jorat, Tome II, page 19. —

Durand, Statistique de la Suisse, Tome II, page 357. — Il y a de plus sur ces eaux une brochure publiée à Lausanne en 1720, intitulée *description fidèle de la fontaine minérale de la Poudrière*, etc.

IX. Lucens, District de Moudon. Source sulphureuse : de simples lotions de cette eau ont guéri des gales, des dartres, des playes invétérées; les habitans du voisinage desirent dès long-temps d'être mieux instruits des propriétés et des usages de cette source assez abondante.

X. Lussi, District de Morges. Près de ce village sort une source martiale, qui va se jeter dans le torrent du Blacon : on a quelques exemples de son utilité dans les dérangemens d'estomac.

XI. Morges. Près du ruisseau du même nom, à un quart de lieue de la ville, est une source martiale, sulphureuse et gazeuse, assez analogue aux eaux d'Amphion. Elle est bonne contre les obstructions, et seroit plus employée, si l'abord en étoit plus aisé : l'analyse faite par un chimiste étranger se trouve dans les manuscrits de la Société Economique de Berne. Voyez Bertrand, recueil de traités d'histoire naturelle, in-4°. page 471.

XII. Orbe. Près de cette ville coule une source nitreuse et marneuse. Il ne

paroît pas qu'on ait encore fait aucune observation sur sa nature et ses effets.

XIII. Ormont-Dessous, District d'Aigle. Cette commune renferme trois sources sulphureuses, précisément du même genre que celle de l'Etivaz. 1°. A cinq minutes du logis de la Comballaz, sur le chemin du Sepey. 2°. Sur le pâturage commun des Mosses. 3°. Dans le bois de Matelon aux environs de la Comballaz. Il y en a, dit-on, quelques autres, sur lesquelles on n'a pas encore de renseignemens assez authentiques pour en faire mention.

XIV. Pampigni, District de Cossonay. Source martiale, dont on ne connoît que l'existence.

XV. Prengins, District de Nyon. Deux sources martiales; l'une dans un bassin muré et couvert, en-dessous du village; l'autre, plus chargée, près du hameau de Benez; jadis employées par les habitans de Nyon: on en cite divers bons effets.

XVI. Puidoux, Paroisse de Chexbres, district de la Vaux. Puits très-soufré.

XVII. Pulli, District de Lausanne. Deux sources thermales, l'une à l'entrée du village, l'autre tout près du pont de la Paudaise.

XVIII. Rolle. Deux sources martiales

et gazeuses, qui pendant quelques années ont été fort à la mode, et pour l'emploi desquelles on a établi des bains. L'une avoit pris le beau nom de *fontaine de Jouvence*, et les femmes y couroient

Pour réparer du temps l'irréparable outrage.

Voyez Saussure, voyage dans les Alpes, Tome I, page 352. Histoire naturelle du Jorat, Tome II, page 46 et suivantes.

XIX. Saint-Georges, District d'Aubonne, près de la frontière de France. Au lieu dit la *Bonne-Fontaine*, source et bains d'une eau soufrée, gypseuse et bitumineuse, jadis très-usités, maintenant abandonnés. Nos anciens naturalistes en parlent avec les plus grands éloges, sous le nom de *Fons-à-Sto-Burgo*. Voici ce que Gaspard Collin, célèbre médecin de Sion, en écrivoit au milieu du XVIe siècle. « Il est une eau très-froide et très-» limpide, dans le pays de Berne, aux» limites de la Bourgogne, à 500 pas de» la droite du chemin qui mène à St.» Claude par le Mont-Jura. Elle est en-» core très-fréquentée; mais elle étoit» bien plus en réputation il y a deux» siècles, qu'on lui attribuoit des forces

qui ne pouvoient manquer d'être fréquentés, vû leur situation sur la route de Milan dans les Gaules et dans l'Allemagne, par le St. Bernard, et qui étoient fort à la portée des Légionnaires stationnés à Villeneuve (*Pennilucus*), ville alors bien plus considérable qu'elle ne l'est maintenant. Tout près de Villeneuve, au bord du lac, il y a des indices de deux sources, l'une martiale, l'autre soufrée.

XXV. Yverdon. Eaux tièdes, contenant du sel commun, du gaz hépatique et de l'alcali minéral: bains très-fréquentés, sur-tout pour les maladies de la peau. A un quart de lieue de la ville, il y a encore une source d'eau *acidule*, jadis en grande estime, maintenant négligée, et que l'on confond mal-à-propos avec la première. Voyez dictionnaire de la Suisse, article Yverdon. Statistique de la Suisse, Tome II, page 352. Histoire naturelle du Jorat, Tome II, page 155 et suivantes, où l'on trouve l'analyse de ces eaux par M. le professeur Struve. Wagner, *Historia naturalis Helvetiæ*, page 103. *Scheuchzer*, *Hydrographia Helvetica*, pages 233 et 341.

III.

Pétrole ou Asphalte.

Chacun sait en gros, qu'il existe une espèce de bitume appelé *asphalte* ou *pétrole*, et peut trouver les détails qui y sont rélatifs dans les écrits de divers naturalistes.... aussi je ne les copierai pas pour les reproduire ici; je ne décriderai point quel nom convient le mieux à cette substance minérale; je n'indiquerai point les procédés nécessaires à ses usages économiques: mais en adoptant la nomenclature de Bomare, je dirai qu'il y a de l'*asphalte* en trois endroits du canton de Vaud.

I. Chavornay, District d'Orbe. A un quart de lieue du village de ce nom, près d'un moulin situé sur le Talent, se voit une colline composée de grès noirâtres, tendres sous terre, et qui se durcissent à l'air; il en découle, sur-tout quand il fait chaud, une telle quantité d'*asphalte*, que la surface du ruisseau qui passe au pied en est couverte. Il en suinte aussi quelquefois des rochers situés plus bas, le long du bord de l'eau. Mais divers éboulemens ont ou obstrué ou recouvert

la plupart des scissures par lesquelles il s'échappoit. Il paroît, par une brochure allemande sur l'*asphalte du Val-de-Travers*, que la mine de Chavornay étoit déja connue l'an 1722, et qu'on mettoit en œuvre son produit, soit comme ciment impénétrable à l'eau, soit comme graisse pour les roues des chariots. Dès-lors elle a été à diverses fois reprise, puis abandonnée; mais on convient qu'elle pourroit être d'un rapport conséquent, entre les mains de gens instruits et en état de faire les fonds d'une exploitation régulière et suivie, soit par des galeries poussées au travers de la colline, soit par des puits creusés dans son intérieur. Le mastic fait avec l'*asphalte* de Chavornay, est de la plus grande tenacité, et forme entre les blocs qui en sont cimentés, un lien plus dur que la pierre.

II. Orbe. Sur les bords de la rivière de même nom, à 20 minutes de cette ville, on trouve dans un petit vallon nommé le *Creux-Genou*, une seconde mine d'*asphalte*: elle fut découverte il y a environ 60 ans, et exploitée avec quelque succès par MM. Venel, qui pendant un certain temps en débitoient, soit en Suisse, soit au-dehors: à présent ce travail est abandonné, ou du moins fort ré-

gligé. Il y a une galerie commencée dans la colline ; mais on n'a pas encore déterminé la longueur et l'épaisseur du banc bitumineux, qu'on présume fort étendu, parce que jusqu'à présent ces travaux ont été faits au hasard, sans plan ni méthode.

III. Vallorbe, District d'Orbe. La troisième mine d'*asphalte* existe près de ce beau village, avantageusement connu par ses forges et ses ouvrages en fer. M. David Glardon, homme plein de talens et d'intelligence, la découvrit en 1787, sur la pente septentrionale de la Dent de Vaulion : mêlé avec un dixième de poix commune, il en fait un ciment d'une force prodigieuse, puisqu'avec un anneau de cet *asphalte*, du poids d'environ deux onces, on peut soulever jusqu'à trois quintaux. Il en a cimenté des digues de moulin ; il en fabrique des tuyaux de fontaine de toute forme et grandeur, dont la durée comme la solidité est incalculable, et qui ne communiquent à l'eau aucun goût désagréable ; il en retire par distillation une huile épaisse, brune, et qui peut être employée dans les arts : il vend son *asphalte* en mastic, à L. 20 le quintal, et en poudre à L. 11.

L'*asphalte* de Vallorbe est des trois

celui qui ressemble le plus à l'*asphalte* de Couvet, dans le Val-de-Travers (Comté de Neuchatel). Ce dernier fut découvert en 1721, et exploité sous la direction d'un minéralogiste nommé d'Eyrinis, grec de nation, homme aussi singulier que savant, dont on a plusieurs brochures sur le *pétrole*. Le sien jouit pendant une vingtaine d'années d'un débit assez étendu, tant en France qu'en Allemagne. On en fit venir à Paris par ordre de la cour, pour mastiquer le bassin du jardin royal : on s'en servit pour réparer les bassins de Versaille, les bains de Latone, et des bas reliefs brisés ou fendus : on en fit un *Pisasphalte*, dont on caréna deux vaisseaux qui partoient pour les mers de l'Inde ; et il fut avéré à leur retour, qu'ils étoient moins dégradés et moins percés des vers, que les navires carenés à la manière ordinaire.

On doit ajouter que l'*asphalte* n'est point sans utilité en médecine ; qu'on l'emploie en parfum dans les gouttes, rhumatismes, sciatiques, enflures œdemateuses aux jambes, etc. ; et que par la sueur abondante qu'il excite dans la partie affectée, plusieurs malades ont été, si non guéris, du moins considérablement soulagés.

Ces détails montrent quel avantage on pourroit retirer de nos mines d'*asphalte* : il est donc du devoir de l'Administration d'encourager leur exploitation, de favoriser l'écoulement de cette utile substance au-dedans et au-dehors de la Suisse, et de mettre à profit cette branche d'industrie nationale.

LETTRE

De Daniel l'Ermite à Ferdinand de Gonzague, fils du Duc de Mantoue, sur la situation, le gouvernement et les mœurs des Suisses, des Grisons et des Vallaisans.

(*Traduite du Latin.*)

Eclaircissemens préliminaires.

DANIEL l'Ermite, né à Anvers en 1577, int à Paris après avoir fait ses études ; il tra dans la maison de Mr. de Vic, et compagna ce Seigneur dans son ambas- de en Suisse vers la fin de 1601 : pen- nt son séjour dans ce pays, il en visita majeure partie, soit par curiosité, soit

pour le service de l'ambassade, et s'arrêta assez long-tems à Lucerne, à Coire et à Sion : s'étant attaché peu après à Ferdinand de Gonzague, fils de François IV duc de Mantoue, sur la demande de ce jeune Prince, il écrivit en 1604 ou 1605 la lettre dont nous donnons la traduction. Cette lettre courut long-tems l'Europe en manuscrit : les *Elzévirs* l'imprimèrent en 1627 à la fin de leur République des Suisses, et elle reparut dans la collection des œuvres de l'Ermite, que Grœvius publia à Utrecht en 1701. Son auteur doit avoir parcouru et étudié la Suisse avec quelque soin, puisqu'il en avoit dressé une carte générale, et qu'il en préparoit une particulière du pays des Grisons. Il est intéressant de connoître l'état de notre patrie il y a deux siècles, pour le comparer à son état actuel ; et c'est ce qu'on peut faire à divers égards à l'aide de cette lettre. L'Ermite, doué d'une imagination très-poétique, a sans doute chargé une partie de ses tableaux, qu'il a d'ailleurs enluminés des couleurs de la satyre : souvent ce qu'il avance sur toute notre nation, convient seulement aux cinq premiers cantons, aux Grisons ou aux Valaisans, qu'il avoit plus fréquentés et mieux observés que les autres états de la confédération. Jeté dans la société de

gentilshommes turbulens, de jeunes étourdis, d'officiers attachés aux services étrangers, dont il partagea les bruiantes orgies, il a inconsidérément attribué leur caractère et leurs mœurs à tous les Suisses sans distinction. Nourri dans le luxe de la Flandre et amolli ensuite par les délices de l'Italie, il est peu étonnant qu'il tourne par fois en dérision l'agreste simplicité de nos ancêtres : accoutumé de bonne heure au métier de courtisan, il pouvoit, sans qu'on en soit surpris, dénigrer une liberté achetée par tant de sacrifices, qui en rehaussent le prix à nos yeux : il en a vu les abus, et il en condamne l'usage; il a saisi plus habilement le ridicule, qu'il ne rend justice à l'utile; et par une conséquence toujours fausse, il conclut du particulier au général, de quelques individus à tout un peuple, prenant ce qui arrive quelquefois pour ce qui arrive tous les jours : mais sa lettre contient des vérités; elle offre un point de comparaison précieux, pour juger combien nous avons gagné du côté de la civilisation, de la véritable liberté et des mœurs publiques.

Elle fit grand bruit en Italie et en Allemagne; non qu'on eût réclamé contre ce qu'elle contenoit de mal vu ou d'exagéré, mais parce qu'elle traitoit d'un pays et

d'un peuple alors très-peu visités et très-peu connus. Cette lettre, écrite en beau latin, tient de l'elégance de Salluste et de la précision de Tacite, dont elle emprunte souvent des pensées et quelquefois des phrases : on y relèvera sans doute quelques erreurs géographiques, quelques décisions précipitées ou hazardées, quelques réflexions trop hardies ou trop ironiques : nous ne prétendons pas les excuser... mais nous dirons : l'Ermite écrivoit-il y a deux cents ans passés ; et quoique heureusement pour nous, nous ne nous reconnoissions plus dans plusieurs de ses tableaux, on ne peut absolument les taxer de fausseté : chaque nation, comme chaque individu, a ses différens âges ; et l'on auroit grand tort de juger un homme parvenu à l'âge de raison et de maturité, par les écarts de sa première jeunesse. Nous ne dirons rien des mœurs et du caractère de l'Ermite, d'abord protestant, puis catholique, successivement secrétaire de M. de Vic, du duc de Mantoue et de Cosme II grand duc de Florence ; mort au service de ce dernier en 1613, accusé de débauches infâmes, peut-être à tort par les uns, et peut-être avec raison d'impiété par les autres ; mais reconnu par ses plus grands ennemis mêmes, pour un des plus beaux génies et des

meilleurs écrivains de son siècle. Finissons par rappeler le jugement que notre célèbre Hottinguer en porte dans sa *méthode d'étudier l'histoire Helvétique* (page 225): « si la lettre de Daniel l'Ermite, dit-il, » écrite du style le plus pur et le plus » élégant, brilloit toujours autant par sa » candeur et par son ingénuité que par son » éloquence, il pourroit tenir un rang dis- » tingué parmi les auteurs qui ont traité » de la Suisse. »

I. Tout le pays des Suisses et des Grisons est une contrée détachée de l'Allemagne : il est borné à l'Orient par le Tirol, au Nord par la Souabe, à l'Occident par la Savoye, et au Midi par l'Italie : de vastes montagnes les ceignent en tout sens comme d'un rempart ; plus basses du côté de la Souabe et de l'Evêché de Bâle, elles s'élèvent à une hauteur immense du côté du Tirol et de la Lombardie : leurs différentes chaînes sont séparées par les bornes invariables que la nature prescrit et conserve à chacune. Là sont ces Alpes fameuses, très-anciennement connues par les passages d'Hercule et d'Annibal ; Alpes Pennines et Cottiennes dans la Val-d'Aoste et le haut Valais ; Alpes Grecques et des sources du Rhin au-dessus des val-

lées de Misox et d'Uri ; Alpes Juliennes sur les frontières de l'Engadine. Le Finstermonts et l'Ombrail dominent la Valteline ; le Rhético couronne le Prettigau ; et le Mont-Jura, illustré par les commentaires de César, voit le Léman à ses pieds. On peut y ajouter l'Abnoba, sur la lisière de la Forêt-Noire, où l'on prétend que le Danube prend sa source. Ces montagnes sont la plupart hérissées de forêts effrayantes par leur solitude et encore rebelles à l'agriculture. Mais celles des Grisons et du Valais, situées en face de l'Italie, et placées sous un Ciel plus rude, sont encore d'un aspect plus terrible : le silence de la mort règne sur leurs sommets déserts ; les précipices de leurs flancs sont revêtus de bois impénétrables ; des rivières et des torrens les arrosent ça et là : un froid perpétuel y habite, et les neiges s'y conservent même en été.

Ces neiges sont peu à craindre dans la belle saison ; mais à la fin de l'hiver elles font d'horribles ravages : alors détachées de la pente des monts par leur propre pesanteur, ou par la violence des vents, elles se précipitent avec une incroyable rapidité vers le fond des vallées, dont elles abyment les villages et les métairies : le seul moyen de résister à cet ennemi, c'est de défendre

défendre les bâtimens, en jetant en avant des massifs de maçonnerie.

Les habitans des Alpes ne redoutent rien autant que ces neiges, qui les assiègent plusieurs mois de suite; et ce n'est qu'en restant enfermés dans leurs poëles, qu'ils peuvent se garantir de l'injure des frimats, jusqu'à-ce que les rayons du soleil d'été viennent les en délivrer. C'est peu encore, si l'on considère qu'il y a tel lieu, sur-tout dans les gorges des montagnes, où les rigueurs de la nature sont si extrêmes, que, manque de terre, on est réduit à ensevelir les cadavres dans la glace : grande preuve de la stupidité humaine ; comme s'il n'y avoit pas assez de terre autre part, et qu'on dût, pour l'épargner, s'en refuser l'usage, et pendant sa vie et après sa mort... Certes ! ce n'est pas la nature qui nous manque; c'est bien plutôt nous qui manquons à la nature. Et cependant ces tristes contrées ont encore de quoi exciter l'avarice de leurs habitans : dans les vallées qui séparent les montagnes et jusques sur leurs sommets, ils nourrissent des troupeaux ; l'abondance du lait et fromage qu'ils en tirent, est l'objet d'un commerce lucratif : mais sur ma parole, c'est une misérable espèce d'hommes que ces bergers; car ils ne sont pas plus heureux que les

vaches dont ils partagent l'écurie.... I
de la société du reste du monde, sans
compagnie que celle de leurs bestiaux
leur ressemblent plus qu'à des êtres
sonnables; puisque plusieurs même
dent l'usage de la parole par la longu
suétude de toute conversation hum
Cette âpreté du climat est un peu ad
par les richesses de la nature, qui vie
leur secours : elle leur montre, plutôt qu
ne leur donne, quelques veines de mé
plomb, fer, cuivre, argent. On tire be
coup de cristaux, partie du sommet
montagnes, partie de leurs flancs es
pés : il y en a de deux espèces; les
clairs et transparens sont d'un très-h
prix; les autres sont ternes et d'une c
leur jaunâtre : la grandeur des pièces va
comme dans toutes les autres productio
de la terre. J'ai moi-même trouvé un cr
tal sans aucun défaut, de plus de 50 livr
On exploite en Valais un charbon bitu
neux, comme on exploiteroit un méta
calciné dans un four ardent, il se chan
en chaux par un procédé nouveau et c
rieux. Ce même pays abonde en mélès
sur lequel croît un agaric placé au nomb
des purgatifs, et en poix qui s'emploie
guise de térébentine. Malgré la rigueur d
climat et la pénurie des choses les pli

nécessaires à la vie, elle subsiste cependant cette nation, et vit dispersée dans des maisons éparses et comme cachées au sein des défilés. Quelques-uns occupent des sites tels, qu'il est affreux, je ne dis pas de les habiter, mais seulement de les voir. Leurs églises sont comme attachées, ou plutôt suspendues aux précipices des montagnes, et cela par une suite de leurs opinions religieuses; comme si le respect pour la Divinité devoit être d'autant plus grand, que la solitude est plus profonde; et que le culte fût d'autant plus agréable au Ciel, qu'il fallût plus de peine pour l'offrir. C'est ainsi qu'il en est des temples de Bremis, de Jabarie, du St. Bernard et de plusieurs autres; la superstition a été si loin, qu'ils ont bâti une chapelle pour une Idole, qui de toute ancienneté étoit adorée par les passans; et que le vulgaire ignorant assure et croit que St. Bernard, après avoir vaincu les Démons, les retient prisonniers en ce lieu. Dans cette partie des Alpes, on remarque avec surprise la diversité de température sous un même ciel. Là, le voyageur se trouve en hiver, au printems et en été, dans un seul et même jour: au sommet des montagnes, il rencontre la neige et la gelée; puis il traverse sur leurs flancs des pâturages de la plus belle verdure; à leur

pied il voit ramasser les foins, et dans le fond des vallées il admire de superbes moissons.

II. L'abondance des neiges y produit l'abondance des eaux; les nuages attirés et arrêtés par la barrière des Alpes, les couvrent de neige : de là ces eaux qui s'échappent doucement des hauteurs par des canaux souterreins; ou qui s'en précipitant avec fracas, se forment en torrens : ceux-ci réunis les uns aux autres produisent des rivières, qui lorque la pente manque à leur cours et les force à s'arrêter, s'épanchent en lacs vastes et nombreux. Çà et là, vous voyez d'énormes masses d'eau tomber par cascades des montagnes, et se réduire, par l'impétuosité et la violence de leur chûte, en poussière légère, semblable à une fumée. Les Suisses ont une habileté toute particulière pour faire servir les eaux à l'utilité et à l'ornement des villes et des maisons, pour les rassembler dans des réservoirs, les conduire par des aqueducs, et pourvoir ainsi et aux grandes secheresses et à la propreté des habitations, dont elles enlèvent en passant les boues et les immondices : c'est ainsi qu'on peut quelquefois corriger la nature, quand elle nous est contraire. Ils remédient également à la stérilité de leur sol, à l'aide des ruisseaux

et des torrens, qu'ils savent détourner de leur lit et amener de très-loin. Autre part l'homme dans ses besoins se borne à profiter du passage des eaux, ou à emploier celles qui s'arrêtent à sa portée. Nous avons vu, dans la Ligue Grise, près des sources du Rhin, un ouvrage étonnant, dans lequel je ne sais ce qu'il faut le plus admirer de l'audace ou du travail : c'est un grand ruisseau que l'on a fait passer tout entier de la montagne d'où il vient, sur une belle montagne située vis-à-vis, où l'eau manquoit : des piles d'une hauteur prodigieuse ont été élevées dans la vallée intermédiaire ; on y a dressé des étançons et des chevalets pour soutenir un aquedue suspendu dans les airs, qui aboutit à un canal taillé dans le roc vif. L'ingratitude humaine ne semble apprécier les bienfaits de la nature, que lorsqu'il faut les acheter par de grands travaux : mais au moins les travaux de ce pays-ci ne sont point inutiles ; l'eau courante fait aller des moulins à bled : chacun, suivant ses besoins, en prend et en employe la quantité nécessaire à son industrie. A l'aide de machines très-ingénieuses, j'ai vu l'eau servir, ici à mouvoir le balancier des monnayes, là, à mettre en action le tour qui creuse des vases de métal. Ce qui aug-

mente la quantité des eaux, ce sont les sources dont toute la Suisse abonde : plus remarquables par les soins que l'on se donne pour en tirer parti, que par les ornemens de l'art, plusieurs sont très-salutaires, principalement les sources chaudes, dont l'expérience démontre l'utilité dans diverses maladies. Les plus connus de ces bains sont ceux de *Baden*, auxquels la ville où ils se trouvent doit sa naissance ; et ceux de Valais, qui ont peut-être plus de réputation que de force. Des eaux plus efficaces sont dans l'Engadine au pays des Grisons ; elles ont tellement le goût de vin, qu'on n'a pas besoin d'y faire venir cette liqueur de l'étranger. Mais les plus remarquables sont les eaux de Pfeffers, qui tirent leur nom d'une abbaye de Bénédictins dans le pays de Sargans. Ces bains, d'un aspect et d'un abord effrayans, bâtis dans les gorges d'un précipice épouvantable, au milieu d'un gouffre infernal, sont perpétuellement ébranlés par la chûte d'un torrent qui tombe avec fracas sur les rocs voisins, et toujours arrosés par la poussière des ondes brisées : il paroît que l'horreur du site ne nuit point à leur fréquentation, puisque les malades s'y transportent en grand nombre. Il est étonnant que l'homme expose sa santé pour la recouvrer : car qui

peut espérer de guérir ses maladies au milieu des mêmes causes qui les ont produites, la puanteur, la fumée, l'insalubrité d'un air contagieux? Cependant les misérables se font des exemples et ils y croient; ils voient toujours les autres guéris, et ne le sont jamais eux-mêmes. Du reste, il n'y a pas un si grand rapport entre nos corps et les eaux, pour s'imaginer qu'elles puissent servir de remède à toute espèce de maladie.

III. Toutes ces eaux réunies forment enfin de grandes rivières, et la Suisse est le berceau des principaux fleuves de l'Europe : de ce pays sortent le Rhin et le Danube si célèbres, le Rhône et l'Inn : leurs sources sont voisines; mais leur cours les porte dans des mers bien éloignées. Comme le Rhin a deux sources, on est incertain sur la véritable; on ne sait si c'est par l'antérieure ou par la postérieure (car c'est ainsi qu'on les distingue) que commence ce fleuve. L'une sort des Alpes de la vallée de Tavetz; l'autre s'échappe de celle de Misox : à mon jugement, il ne faut placer son origine ni dans l'une ni dans l'autre, puisque tout le long de ces vallées jaillissent une infinité de sources toutes décorées du nom de Rhin : rassemblées enfin dans un même lit, près d'Ilants au-

dessus de Coire, c'est là seulement que le fleuve se forme et s'avance d'un cours non interrompu, toujours accru par les rivières qu'il reçoit sur sa route : après avoir traversé le lac de Constance et s'être précipité par la cataracte voisine de Schaffouse, il arrose paisiblement l'Allemagne occidentale, jusqu'à ce qu'aux frontières de la Hollande il perde son nom et son cours ; son ancienne et véritable embouchure ayant été obstruée, et ses eaux se divisant entre la Meuse et d'autres rivières. Non loin de la source du Rhin, celle du Rhône se trouve sur le flanc opposé des hautes Alpes ; grand dès son berceau, ce fleuve sorti de l'écoulement d'un glacier, grossi par la fonte des neiges, alimenté par une source très-abondante qui s'y verse bientôt, il se précipite avec une incroyable rapidité tout à travers le Valais : resserré ensuite par les rochers de la Savoye, il ne tarde pas à s'ouvrir un lit plus libre et plus large ; et après avoir arrosé la France, il se jette près d'Arles dans la Méditerranée. Le Danube, dont l'origine a été long-tems un sujet de dispute, prend naissance non loin des croupes du mont Abnoba, au-dessus de Stulingen, près des frontières de la Suisse ; il sort en bouillonnant d'une source très-claire, que les Seigneurs de la contrée

ont environnée de superbes bâtimens : accru bientôt par une rivière voisine et successivement par une foule d'autres dans son long cours, il coupe par mille détours l'Allemagne, la Hongrie, la Turquie, et se perd dans la mer Noire par six embouchures. L'Inn sort de trois lacs dans l'Engadine au pied des Alpes Juliennes, parcourt le Tyrol et la Bavière, et va mêler ses eaux à celles du Danube. La Thour, l'Aare, la Limmat, la Reuss, descendent à-peu-près des mêmes Alpes, pour arroser la Suisse intérieure : la Reuss, après avoir traversé le lac de Lucerne, et la Limmat celui de Zurich, se déchargent dans le Rhin, où se sont déjà jetées la Lanquart née dans les montagnes du Prettigau, et la Sarre qui sort du mont Scala au pays de Sargans. D'un autre côté coulent le Tésin et plusieurs autres rivières.

IV. Les lacs ne le cèdent point aux fleuves, qui en ont chacun creusé un et quelquefois deux. Le Rhin a fait le lac de Constance, qui semble remplir un double bassin ; le Rhône a fait le lac Léman ; la Limmat, rivière presque inconnue, a fait les lacs bien connus de Wallenstadt et de Zurich, et la Reuss celui de Lucerne : il en est de même de ceux qui sont placés au midi de la Suisse ; le lac Majeur, les lacs

de Lugano, de Come, de Garde et d'Iséo : c'est toujours l'ouvrage d'une rivière qui y entre et qui en sort. Le plus grand de tous est le Léman, distingué par les cités antiques et célèbres qui embellissent ses bords : le lac de Constance, qui ne lui est point inférieur, porte divers noms, comme lac de Bregents, lac des Vénètes, lac Acronien : on prétendoit autrefois que le Rhin le traversoit sans mêler ses eaux aux siennes, et l'on en disoit autant du lac de Garde et de la rivière qui le forme. Environné de toute part d'habitations riantes, bordé de châteaux magnifiques, ce lac présente le plus admirable tableau : ce qui ajoute à sa beauté, c'est Constance, qui tient un rang parmi les villes les plus distinguées, et qui dans l'endroit le moins large ferme le lac par un pont. Ceux de Zurich et de Lucerne partagent la réputation des villes dont ils portent le nom : le premier est sur-tout remarquable par un pont de 2000 pas de long, qu'on passe près de Rapperschwil pour aller à N. D. des Hermites. Resserré entre des montagnes d'une hauteur effrayante, le lac de Vallenstadt inspire la terreur à ceux qui y naviguent, comme s'ils ne pouvoient plus aborder nulle part. Le petit lac du mont Pilate doit sa célébrité à la superstition, qui prétend qu'il excite

des tempêtes, quand on l'irrite en y jetant quelque ordure ; mais il seroit aussi absurde de soutenir cette opinion, que de la refuter. Toutes ces eaux abondent en poissons, parmi lesquels il y a des espèces rares et particulières à certains lacs. Nulle part les truites ne sont plus communes ; elles remontent le fil des rivières pour trouver plus de fraîcheur : on en pêche du poids de 30 livres jusques près des sources du Rhône et du Rhin. Au milieu de tant d'eaux, les grandes barques sont rares : les Suisses n'employent guères que des bâteaux légers, et ils ne déployent des voiles que quand le vent est favorable ; car ils ne savent pas louvoyer et n'avancent qu'à force de rames : d'où il arrive qu'ils ne vont presque jamais par eau là où ils peuvent aller par terre ; ce qui vient aussi chez eux de la facilité d'avoir des chevaux, avec lesquels on voyage plus vîte et plus sûrement : car quand on est pressé, rien n'est plus désagréable que de dépendre du vent ou de sillonner lentement les ondes : d'ailleurs un pays aussi montueux ne produit pas ces vents réguliers, qui sont la meilleure ressource des navigateurs.

V. Tel est le vrai et sincère tableau de la Suisse. Ce n'est pas qu'elle n'ait des parties dont la température soit plus douce et

le sol plus fertile : mais ce sont celles qui confinent à la France ou à l'Allemagne. Les pays de Vaud et de Zurich renferment des vignobles étendus : autre part sont des prairies et des vergers de toutes sortes d'arbres fruitiers ; le reste est plus stérile, à l'exception de quelques vallées riantes et d'un bon rapport. Près des sources du Rhône, le fleuve le plus fécond de la France, commence une vallée médiocrement large, bordée d'Alpes aussi hautes qu'elles sont escarpées, entre lesquelles ce fleuve se déploye en longs replis : arrivé à la gorge étroite au sortir de laquelle il entre dans le Léman, il se trouve comme barré par le rapprochement des montagnes. Les Valaisans habitent cette vallée : pour sa fertilité, pour ses vins et pour ses fruits, on ne peut la comparer à aucune autre qu'à la Valteline, qui par la réunion du ciel et du sol d'Italie, n'a rien de l'âpreté du territoire voisin des Grisons : ses campagnes et ses plaines sont d'autant plus riches, que la chaleur y est augmentée par la réflexion des monts qui l'environnent ; aussi produit-elle deux récoltes par an : ses vins, dès long tems connus et célébrés par les chants du poëte de Mantoue, sont encore très-estimés de nos jours. L'enceinte d'Alpes qui la circonscrit, est plus

resserrée à l'Orient, et n'offre que des issues très-difficiles vers le pays de Trente; la chaîne qui se prolonge sur les deux flancs de la vallée, est beaucoup plus aride du côté des Grisons placés au Nord, que du côté du Midi, qui fait face à la Cisalpine : les montagnes de l'Occident s'abaissent et s'écartent, pour laisser voir le lac de Come, à travers une ouverture sur la droite. Les autres vallées des Grisons sont peu abondantes et même stériles. Quelques-unes cependant, quoique petites et étroites, sont d'un meilleur rapport, grace aux travaux de leurs habitans, dont l'activité et la constance ont réussi à dompter l'ingratitude du sol : ils donnent sur-tout beaucoup de soins à l'irrigation, et arrosent habituellement leurs prairies, leurs vergers et jusqu'à leurs vignes. Chez ces mêmes Grisons, les vallées sont d'autant plus peuplées qu'elles sont plus stériles; il en est du moins ainsi de celles d'Ilants, de Lugnets et de quelques autres : là, est enfin la véritable Rhétie, qui n'est ni altérée par les mœurs des étrangers, ni corrompue par leurs délices; et qui ne trouve rien de beau que ses glaces et ses solitudes : là, est la borne de toute ambition et le terme de toute cupidité : là, ses enfans restent, se succèdent et ne connoissent rien

ni au dehors ni au-delà de leur patrie : là, toujours semblable à elle-même, la nature ne suit que ses propres loix, et nourrit de robustes et nombreuses peuplades, qui ne s'énervent point par des mariages trop précoces ou trop tardifs. Quelques-unes de ces vallées sont nommées *goîtreuses*, parce que leurs habitans ont le col grossi par des goîtres monstrueux : on croit qu'ils sont produits par un vice dans les eaux ; mais c'est à tort, puisque les riches, qui n'en boivent que rarement, en sont également affligés : d'autres prétendent que des sources imprégnées de particules métalliques gonflent le col et le remplissent d'une pituité tenace qu'on ne peut évacuer. Je ne déciderai rien sur des causes aussi incertaines, à moins de dire, que c'est le même vice du climat qui produit dans ces mêmes lieux un grand nombre d'imbécilles (crétins). On assure que ces êtres à peine ébauchés n'usent point des alimens ordinaires ; que les uns vivent de foin ; les autres de matières les plus dégoûtantes ; et que plusieurs restent sans vêtemens même pendant l'hiver : au lieu de langage, ils forment certains sons que personne ne comprend. Dans le canton de Zurich, un peu au-dessus de l'embouchure de la Thour dans le Rhin, on montre une source qui

produit le goître ; et dans la vallée de Zizers, un ruisseau dont l'eau cause la folie. Mais ce que j'ai vu de plus extraordinaire, c'est une fille du canton de Berne (Apollonie Schreyer) qui a vécu dix ans sans boire ni manger : on la montroit comme un prodige, et les médecins se tourmentoient inutilement pour expliquer un phénomène qui passe la portée de notre foible intelligence. Dans la partie de la Suisse qui touche l'Italie, on recueille des fruits plus doux que dans l'intérieur, où ils sont presque sauvages. Les vignobles, qu'ils aiment beaucoup, sont souvent dans des lieux très-peu propres à ce genre de culture. Aussi le raisin y mûrit fort tard, et le vin n'est pas également potable dans les différens districts où l'on en fait. Là où il n'en croît point, les Vallaisans et les Valtellins en transportent sur des bêtes de somme. Le Valais produit de plus beaucoup de saffran, au grand profit de ceux qui le cultivent.

VI. La Suisse a les mêmes animaux que nous ; mais elle en nourrit aussi de très-rares. Les chamois sont assez fréquens dans les hautes Alpes : d'un saut ils franchissent de grands espaces et passent d'un roc à l'autre : on dit qu'ils vivent de neige ou plutôt de feuilles et d'écorces ; ils craignent la chaleur et ne peuvent la suppor-

ter. Les chasseurs m'ont appris d'après leur expérience, que ces animaux périssent bientôt dans les vallées, à moins qu'on ne les y porte tout jeunes : ils y mettent un haut prix, à cause de leur beauté et de la gloire qu'il y a à les prendre en vie. On ne peut saisir les petits, que lorsque s'étant égarés, ils sont séparés de leur mère. Rien de plus difficile que de s'en procurer : quand j'étois à Coire, j'en ai nourri un pendant un mois. Le bouquetin est d'une agilité encore plus surprenante ; quoiqu'il ait la tête fort grosse et chargée du poids de cornes très-lourdes, il s'élance d'une montagne à l'autre avec une inconcevable rapidité. Quelquefois il se suspend par ses cornes ; puis comme s'il étoit poussé par une machine de guerre, il glisse de rocs en rocs et s'éclipse en un clin d'œil : ce qu'il y a de plus admirable, c'est qu'il n'a pas besoin d'un plus grand espace que celui qu'il faut pour poser la plante de ses pieds étroitement joints les uns aux autres ; s'élevant ensuite d'un saut, il disparoît comme s'il étoit emporté par le vent. Le chasseur qui le poursuit doit marcher de telle manière, qu'il ne laisse aucun espace vuide entre son corps et le rocher ; sans quoi le bouquetin se jette dans cet intervalle, et avec ses cornes il fait tomber le

chasseur dans le précipice. On y trouve aussi des quadrupèdes nommés *rats des Alpes*, de la région qu'ils habitent : ils sont de la grandeur d'un chat et dorment six mois d'un profond sommeil ; ils s'y préparent en portant du foin dans leur tanière, non pour le manger, mais pour se procurer une couche plus molle. Vous les voyez tour-à-tour se coucher sur le dos, embrasser de leurs pattes un paquet d'herbes, et se laisser traîner jusques dans leur trou par une autre *marmotte*, qui a pris leur queue entre ses dents ; ce qui fait qu'à cette époque elles ont le dos pelé : elles s'appellent et s'excitent par un sifflement aigu, dont elles se servent pour s'avertir mutuellement de l'approche du chasseur : à ce signal, elles prennent précipitamment la fuite. Elles mangent assises sur les cuisses, se servent des pieds de devant comme de mains, et marchent souvent sur les pieds de derrière. Les autres animaux des Alpes, tels que les ours et les lièvres, changent de couleur suivant les saisons : blancs pendant l'hiver, ils reprennent peu-à-peu leur poil naturel aux approches de l'été ; dans l'intervalle de ces saisons, ils sont tachetés. Le gibier y est si abondant, que j'ai vu apporter d'un seul jour cinquante lièvres dans la même maison. Les vaches y sont de la plus

haute taille, et de nombreux troupeaux passent annuellement en Italie. On y trouve le loup commun, le loup cervier ou lynx, le coq de bruyères, la perdrix rouge, l'outarde des deux espèces, et la gélinotte blanche ; tous ces oiseaux sont sauvages. Toute la Suisse et la Rhétie sont encore hérissées de forêts qui aboutissoient jadis à la grande forêt Hercynienne, maintenant si éclaircie, qu'il n'en reste que quelques portions isolées : on la voit commencer près des ruines d'Augst, qui sont presque sous son ombre : d'espace en espace elle reparoît en Allemagne, jusqu'à-ce qu'elle retrouve enfin son nom et sa grandeur entre le Véser et l'Elbe.

VII. Les villes et les bourgs de la Suisse sont assez beaux pour le pays : bâtie dans une presqu'île que baigne une rivière, Berne, par l'élégance et la beauté de ses maisons, et par la régularité de ses rues toutes semblables, ne ressemble à aucune autre ville qu'à elle-même : Bâle lui dispute le premier rang par sa situation et par son fleuve ; elle a quelques édifices plus magnifiques et un climat plus tempéré : moins large que profond, le Rhin la partage en deux portions, qui jointes par un pont de bois, ne forment qu'une seule ville. Les peintures qui décorent le front de ses mai-

sons les relèvent beaucoup ; n'oublions pas la beauté et les graces des Bâloises : il est sans exemple que sur une population aussi nombreuse, il y ait si peu de femmes laides. Une Université illustre par la réunion de plusieurs savans, contribue à la juste réputation de cette ville. Schaffouse, bâtie sur le même fleuve, est bien moins considérable, et met toute sa gloire dans la cataracte où le Rhin offre un tableau digne d'admiration par la bruiante rapidité de sa chûte. Lucerne tire son principal agrément du voisinage de son lac et des grands ponts qui servent tout-à-la-fois à son utilité et à son embellissement. Zurich, dans un site à-peu-près semblable, l'emporte autant sur Lucerne par sa propreté et par sa police que par son antiquité. Grande, peuplée, bien bâtie, très-commerçante et toujours remplie d'une affluence d'étrangers, c'est sans contredit la première des cités Helvétiques. Le Valais a pour capitale Sion, ville ancienne, et qui n'est point à mépriser, ni pour sa situation ni pour sa gloire passée. Bâtie sur un terrein assez uni à l'ouverture de la vallée que la Sitter arrose, elle est commandée à l'Orient par un mont intermédiaire entre les deux chaînes dont la vallée est bordée ; ce mont se partage en deux croupes. L'une, pres-

que inaccessible, porte sur son sommet un château, destiné dans les tems de trouble ou de peste à servir de retraite aux Evêques, qui y trouvent un air plus frais et plus sain : sur l'autre croupe, s'élèvent la cathédrale et les habitations des Chanoines. La ville, bâtie au pied de ce mont, a des tours et des remparts, en meilleur état qu'on ne l'attendroit en pareil pays : elle date sa fondation d'un tems très-reculé ; mais ayant perdu par des incendies et des guerres civiles les monumens de son antiquité, il faut s'en rapporter à la tradition de ses citoyens. Ils se vantent, et c'est cependant à leur honte, d'avoir été vaincus autrefois par César, et montrent avec ostentation quelques inscriptions à moitié effacées : autour de Sion sont des châteaux, des métairies, des églises taillées dans le roc : dans le même pays, un rocher couvre un village qui paroît suspendu à la montagne. Le cardinal de Sion, né en Valais, a récemment illustré sa patrie. Il reste quelques foibles vestiges de la ville d'Agaunum, vénérable par le martyre du grand St. Maurice. On visite encore les campagnes de deuil, où nous avons honoré la mémoire et les reliques de ce saint personnage et de ses compagnons. Ces tristes lieux s'étendent au loin, également pé-

nibles à la vue et au souvenir : des ossemens blanchis par les années, des fragmens d'armes brisées, des squelettes de chevaux, sont épars non loin de l'église et des autels dédiés aux mânes sacrés de ces Martyrs. Coire, capitale des Grisons, est au pied de trois montagnes, dans le voisinage du Rhin, qui là seulement mérite le nom de fleuve, par le volume de ses eaux : j'ai vu ses deux bords unis en très-peu de tems par un pont volant fort ingénieux, pour que les récoltes pussent arriver plus sûrement. Il me reste à indiquer Glaris, Zug, Undervald, bourgs rivaux des villes, situés dans la vieille Suisse ; et Schweits, qui a donné son nom à toute la nation. Baden, très-fréquenté à cause de la salubrité et de l'agrément de ses eaux minérales, est devenu par sa situation centrale le siège des Diètes annuelles. Fribourg et Soleure sont plutôt des villes par le nom que par la réalité ; mais la dernière se décore d'une antiquité qui la place, avec Trèves, à la tête des plus anciennes cités Germaniques. Chiavennes, Morbegno, Tirano renommé par sa superbe église dediée à la sainte Vierge, appartiennent, il est vrai, à la Rhétie, mais sont cependant des villes Italiennes, puisqu'elles n'ont rien de commun avec les Grisons, que de faire partie de

la même République. Ajoutons encore Constance, située comme au milieu de son lac, dont les deux bras l'environnent, et sortant avec grace et noblesse du sein des eaux qui la ceignent de toute part. On ne sait ce qui la rend plus recommandable, de la beauté et de l'élégance de ses édifices, ou de l'urbanité et de la politesse de ses citoyens.

VIII. Voyons maintenant quelle nation habite ce pays et quelles sont ses loix et ses mœurs. Les Helvétiens, ancien peuple Gaulois, seroient également célèbres par la gloire de leurs exploits et par leur amour pour les sciences, s'ils n'avoient succombé sous les armes Romaines : ils sont tout autant connus par leurs propres défaites, que par celles qu'ils ont fait essuier à leurs voisins. Lors de la décadence de l'Empire Romain, ils trouvèrent la liberté plutôt qu'ils ne la recouvrèrent ; et l'âpreté de leur pays leur aida à la conserver, parce qu'elle les préserva des invasions de leurs voisins : par une sorte d'instinct naturel, ils s'attachèrent ensuite, mais sans s'y soumettre, à l'illustre maison d'Autriche, et cette liaison eût été sans doute heureuse, si les gouverneurs de la Suisse avoient répondu par une conduite juste et modérée aux louables intentions de leurs princes,

Mais plus cette nation née pour la liberté se prêtoit à un service volontaire, plus ses gouverneurs s'appliquèrent à la molester journellement : ils prétendirent la contenir par des châteaux et des places fortes, comme si l'on devoit être d'autant plus craint en faisant plus d'injustices. Leur tyrannie allant toujours en croissant, les injures particulières amenèrent enfin un soulèvement général ; et de peur que les bras ne manquassent à la vengeance, on mit en avant la liberté, puissant moyen de remuer les esprits et de faire courir aux armes : ils honorent Guillaume Tell, comme l'auteur du recouvrement de cette liberté ; celui-ci, pour venger un affront qui le concernoit seul, ouvrit la porte à une sédition publique, d'autant plus prompte à éclater, qu'une même espérance unissoit tous les mécontens. Dabord une poignée d'hommes s'éleva tumultuairement contre des gouverneurs devenus odieux : l'incendie s'étendit bientôt ; et quoique dans son commencement il pût être facilement étouffé, il s'augmenta de jour en jour, soit par la négligence des chefs, soit par l'opiniâtre amour de l'indépendance naturelle à ces peuples. Ces mauvais principes une fois semés par la faute des seigneurs, prirent force et vigueur par l'exemple des sédi-

tieux; et ce désordre, auquel il étoit aisé de remédier avec un peu de patience, fut incurable, et ne permit plus ni accommodement ni retour à l'ancien régime, quand une fois on eut pris les armes; tant le ferme desir de se mettre en liberté a d'influence sur les esprits! C'est ainsi que les Suisses reculèrent leurs frontières, et que l'impunité des premiers auteurs de la révolution engagea tant d'autres à oser la même chose: ces commencemens furent foibles sans doute; mais graces à leur courage et à leurs exploits, les Suisses ne purent être vaincus. Diverses peuplades, attirées par le charme flatteur de la liberté, accédèrent à la Confédération; et la témérité de cette nation secondée de sa bonne fortune fut enfin couronnée du succès le plus complet: ce plan d'abord dicté par les mauvais traitemens des Seigneurs, puis affermi par la crainte du châtiment, réussit ainsi par un heureux hasard au-delà même de toute espérance, et fit recouvrer aux Suisses leur ancienne et brillante gloire militaire. Alors ils se partagèrent de nouveau en Cantons, dont la dignité et le rang furent déterminés par la diversité des exploits ou des circonstances; mais les habitans des parties de la Suisse conquises par les armes, devinrent les sujets de l'un ou de l'autre des

cantons

cantons vainqueurs. Ces cantons sont maintenant, Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schweits, Underwald, Zug, Glaris, Bâle, Soleure, Fribourg, Schaffouse et Appenzell. Les autres vallées, telle que l'Argovie, la Nuithonie, le pays d'Avenches, quelques démembremens de l'Alsace et du Brisgau, sont soumis à ces cantons que je viens de nommer. Ils possèdent aussi en Italie divers bailliages, tels que Bellinzone et Locarno, qu'ils ont reçus pour prix de leur valeur. Poussés par diverses causes, mais animés par le même amour indomptable de la liberté, les Grisons sont entrés dans la Confédération : leurs principales communautés sont celles de Coire, d'Ilants, de Davoz, du Rhinwald, de Misox, du Pretigau, etc. toutes situées dans des vallées distinctes, formant presqu'autant de peuplades que de noms, et réunies dans ce qu'on appelle les trois Ligues. Les Valaisans, partagés en *dixains*, et contens de leur seule vallée, qui est pour eux l'univers, sont aussi membres de la Confédération. Les Saint-Gallois s'y sont également ralliés, plus peut-être pour éviter la servitude que pour jouir de la liberté ; et tout comme les autres, ils ont ce vice dans leur constitution, d'avoir un prince sans lui obéir, et de le supporter sans le reconnoî-

tre. Les plus puissans de tous sont les Bernois, dont le territoire est fort étendu. La ville seule exerce la souveraineté sur le reste du pays : chaque citoyen remplit alternativement une préfecture ; d'où il résulte qu'ayant tous les mêmes droits, ils peuvent tous aspirer à la même puissance et à la même fortune. Les Bernois sont très-belliqueux : ils ont de nombreux sujets ; mais à mesure qu'ils se sont aggrandis, ils sont devenus l'objet de la jalousie des autres cantons ; comme il arrive toujours entre égaux, lorsque l'un d'entr'eux se rend plus puissant que les autres.

Il n'en est pas de même des Zuricois ; quoiqu'ayant la présidence et le premier rang entre les confédérés, ils vivent dans un honorable repos, sans qu'on puisse les taxer ni d'orgueil ni d'ambition : leurs bailliages sont moins nombreux, mais plus fertiles. Ils ne vont point comme les autres Suisses au service des puissances : mais assez libres pour ne vouloir se lier par aucune capitulation, ils n'embrassent le parti d'aucun prince étranger. Les Bâlois, quoique avec un territoire plus petit, les surpassent par leur opulence. Bien qu'on ne puisse les comparer en étendue ni aux Bernois ni aux Zuricois, les cinq cantons,

Lucerne, Uri, Schweitz, Underwald et Zug, l'emportent par l'esprit martial. L'expérience prouve que le courage s'amollit et s'énerve dans l'abondance; chez ceux-ci, il se conserve par le besoin : la pauvreté rend hardis et intrépides des hommes, qui comme eux n'ont rien à perdre et ont tout à gagner par les armes. Il est certain qu'ils ont la supériorité sur les autres Suisses, soit par la nature de leur pays, soit par l'antiquité de leur origine, soit par la beauté de leurs soldats, soit par la gloire de leurs exploits. Les Schaffousois bornent leur puissance à l'enceinte de leurs remparts, puisqu'ils n'ont pas même la jurisdiction du pont du Rhin qui touche leur ville. Tous se gouvernent d'une manière démocratique; mais sur tout les Grisons, qui se partagent en vingt-quatre jurisdictions, et chaque jurisdiction en plusieurs communes, lesquelles jouissent toutes de la souveraineté. Sans maître ni chef, chacun vit comme il lui plaît. Ils gouvernent et sont gouvernés à-la-fois. Ils remplissent les ambassades; ils en entendent le rapport, et ils commandent même en étant commandés. S'ils élisent un président, ils lui imposent des loix, qu'il doit suivre, mais qu'ils sont libres de changer

ou de révoquer. S'agit il de pourvoir à la chose publique ? chaque commune s'assemble et nomme un député, d'entre lesquels on choisit deux ou trois hommes des plus accrédités, pour les charger du soin des affaires importantes : mais leurs décrets n'ont de force qu'autant qu'ils sont ratifiés par l'assemblée de chaque commune. Les Valaisans reconnoissent un chef dans leur évêque, mais il n'en a que le titre pour tout ce qui ne tient pas à la religion, et il ne jouit d'aucune prérogative, que d'être le premier au conseil : le gouvernement de la République est entre les mains du peuple. Tous ces divers membres du corps Helvétique sont liés les uns aux autres par des traités et des alliances : une ou deux fois par an, à moins que les besoins de la paix ou de la guerre n'en ordonnent autrement, deux ou trois députés de chaque canton se réunissent et délibèrent ensemble des intérêts communs. S'ils ont fait des traités avec les rois voisins, c'est moins peut-être pour la sûreté de leur patrie, que pour les avantages qu'ils retirent du service des étrangers, qui achètent leurs bras et leurs vies pour une modique solde : ils appellent le rempart de la République, ce qui n'est réellement qu'une espèce de

servitude ; car est-il honorable de vendre pour de l'argent ce qu'on a acquis par les armes ? De là naissent parmi eux tant de troubles, de discordes et de haines. Les uns tiennent pour le roi d'Espagne, les autres pour le roi de France ; ceux-ci sont attachés aux intérêts de la maison de Savoye ; ceux-là aux intérêts des Vénitiens ou du vice-roi de Milan : ce qui ne doit point étonner, puisque ce sont les pensions qui les jettent dans l'un ou l'autre parti. Les Grisons sont de tous les plus avides des minces profits que procurent les services étrangers : stimulés tout-à-la-fois par la pauvreté et par l'ambition, toujours disposés à se laisser acheter, ils se disent cependant libres, tandis que la paye qu'ils reçoivent comme des gladiateurs, n'est au fond que le prix de leur servitude. Car il n'est de véritable liberté que celle qui, sous le gouvernement et la protection d'un souverain, nous préserve des attentats des autres peuples et laisse chacun jouir de ses biens en toute sûreté : il n'est donc pas libre, l'homme qui employe son épée et sa vie, non à la défense de sa patrie, mais à l'agrandissement des autres Etats. Les Suisses reçoivent chez eux les ambassadeurs des princes avec lesquels ils sont liés par des trai-

tés ; mais sous l'apparence de l'amitié, ces agens s'arrogent quelquefois le droit de parler en maîtres ; et à force de brigues, d'or et de corruption, ils troublent ou dirigent tellement les affaires publiques, que tout va à leur gré.

IX. La réputation des armes est commune aux Suisses et aux Grisons. Si-tôt qu'ils sont sous les drapeaux, ils courent à l'envi à la gloire et au butin : n'ayant dans leurs foyers que l'indigence et les besoins, ils trouvent hors de chez eux l'honneur et l'abondance : comme ils ne font que peu ou point d'usage de la cavalerie, ils combattent presque toujours à pied, et c'est par cela même qu'ils sont plus souvent vainqueurs que vaincus ; car l'expérience apprend que l'infanterie est préférable, parce qu'elle a plus de force. Cette nation a un ordre de bataille qui lui est propre ; et si elle est invincible, elle le doit à la masse inébranlable de ses rangs disposés en phalange ou en coin, et à sa fermeté, la même à la fin de l'action qu'au commencement. Leurs bataillons se forment par cantons, pour qu'on puisse juger plus aisément qui est digne de louange ou d'infamie ; car la gloire de chaque particulier fait la gloire de son canton : ils commandent et obéis-

sent avec la même émulation de discipline, et je ne crois pas qu'il y ait nulle part de soldats qui sachent mieux le commandement et l'obéissance. La noblesse ou la valeur décide du choix de leurs officiers, dont le pouvoir n'est pas fort étendu, car il se borne au rang et au titre; et l'on peut dire qu'ils sont chefs de leurs égaux, plus par l'exemple que par l'autorité: ils obéissent sans peine et marchent gaîment là où d'autres troupes ne vont que par contrainte. De retour chez eux, ils se remettent avec répugnance aux travaux de l'agriculture, et ne quittent les armes que lorsque les princes leurs alliés vivent en paix. Plutôt que de défricher leurs monts et de labourer leurs champs, ils aiment mieux faire dépendre leur fortune et celle des autres d'une suite de hazards mêlés de crainte et d'espérance... porter les armes, marcher au combat, tomber sur l'ennemi, courir au butin et vivre au milieu du bruit des tambours et des clairons, voilà leur passion favorite. Rentrés dans leur patrie, ces anciens soldats vieillissent dans la paresse et dans les tavernes, montrant avec complaisance les présens, les chaînes d'or, les ordres de chevalerie qu'ils ont gagnés au prix d'une servitude peu honorable. Ils

ne traitent aucune affaire ni publique ni particulière, sans avoir l'épée au côté : ils la gardent à table ; ils la portent dans les assemblées du peuple, et marchent constamment armés soit en ville soit dans les champs.... foible marque de liberté, puisque c'est plutôt un signe de crainte. Le commun peuple en fait autant, et sait peut-être mieux ceindre que de tirer une épée, qui passe en héritage de père en fils : quelques-uns se chargent d'énormes coutelas, moins pour s'en servir que pour en faire parade. Ils témoignent leurs inclinations martiales, par un air féroce et un visage menacant : sauvages dans leurs mœurs, les Grisons sur-tout et les habitans des Alpes sont des hommes d'une phisionomie farouche et d'un abord repoussant, parfaitement en rapport avec la rudesse et l'âpreté de leur terre natale. Les habitans des villes dont j'ai déjà parlé sont plus civilisés ; les autres demeurent dans des villages ou dans des fermes isolées : leurs maisons, construites sans goût ni symmétrie, ne sont faites que de poutres péniblement entassées, qui résistent à l'intempérie des saisons, mais qui noircissent tellement en vieillissant, qu'on diroit de l'ébène d'Ethiopie : les toîts sont couverts de plaques d'ardoise, pour prévenir les incendies.

X. La langue du pays est l'allemande, qu'ils parlent avec grossiéreté et sans élégance. Les Grisons et les Vallaisans employent le Romansch, sorte d'idiome informe, qui conserve quelques rapports avec l'ancienne langue latine, mais fort corrompu par le mélange de toute sorte de mots étrangers : on peut le regarder comme un monument de l'ancienne liaison de ces peuples avec l'Empire Romain. Sur les frontières d'Italie, on fait usage de l'Italien. Plusieurs ont appris le français par la fréquentation de ceux qui parlent cette langue : nulle part le latin n'est plus commun ; ce qui n'est pas étonnant, vu que les Suisses ont tout le temps de l'apprendre. Ils aiment au reste mieux être savans que de le paroître ; plusieurs savent beaucoup, mais plusieurs aussi ignorent plus de choses qu'ils n'en connoissent. Ils ne supportent pas facilement l'injure ; comme ils ne la font pas volontiers, ils l'endurent avec peine ; mais loin de nourrir leur ressentiment en silence, ils se fâchent et se réconcilient au même instant. Leurs causes et leurs procès se terminent le neuvième jour au plus tard, et le jugement ne peut se renvoyer au-delà de ce terme : les mœurs publiques n'y sont pas encore assez corrompues, pour ven-

dre les offices de judicature et être forcé d'acheter la justice.

XI. Le culte n'est pas uniforme chez tous les Suisses : les uns professent l'ancienne religion ; les autres, qui l'ont altérée, méprisent les saints, abolissent la mémoire des Martyrs, et portent jusques dans le service divin le goût des nouveautés, sous prétexte qu'ils sont libres. Ils ont banni de leurs temples les images, pour lesquelles ils n'ont aucun respect : ne pouvant imiter les exemples des saints, ils regardent comme superflu d'y croire et de les honorer, et ils les mettent de côté par le même esprit d'indépendance qui les a détachés de leurs princes : cependant une bonne partie de la nation persévère dans la foi et le culte des ancêtres : l'exemple du schisme de l'autre moitié les tient en garde contre des erreurs, adoptées inconsidérément et nourries par l'ignorance et le manque d'instruction.

XII. La nourriture des Suisses est simple dans leur vie domestique, et recherchée dans les repas publics : aucune nation n'aime autant les festins ; sans égard aux lieux, aux personnes et aux temps, ils offrent à chaque convive les mêmes plats et les mêmes vins. Ils restent à table plus longtemps et plus familièrement avec leurs

amis et leurs connoissances, et montrent toujours un visage gai, comme faisant politesse de bon cœur et non par force. Leurs banquets sont plus abondans que délicats; et quoique mal apprêtés, les mets sont servis avec appareil et profusion. Les Grisons mangent la venaison et le gibier comme nous mangeons le bœuf ou le mouton; ils m'ont servi des marmottes dans un repas de cérémonie. Mais chez ces mêmes Grisons, s'il y a même simplicité dans le vin, il n'y a pas même modération.... Boire est leur volupté, leurs délices, leur plus grande dépense : c'est pour boire qu'ils se réunissent et qu'ils sont ensemble. C'est en buvant, qu'ils négocient, qu'ils commencent, qu'ils suivent, qu'ils achèvent les affaires les plus importantes. Passant ainsi les jours et les nuits en débauche, s'énivrer n'est honteux pour personne : quand ils ont assez bu, ils sortent pour décharger leur estomac, et se remettent à table dès qu'il est soulagé. Les soins du ménage sont abandonnés aux femmes et aux enfans, qui vivent avec une parcimonie et une frugalité sans pareilles, pour qu'au moyen de leurs épargnes les maris puissent fréquenter les tavernes. Là ils délibèrent de la chose publique entre les pots et les ver-

res, et se plaisent à raconter leurs propres exploits et les hauts faits de leurs pères, pour servir d'exemple à ceux qui les écoutent; usant, pour se vanter eux et les leurs, de la même liberté qui les caractérise en tout point. Comme ils ignorent l'art de garder le silence, le vin les porte souvent à trahir leurs secrets; on peut même dire de plusieurs, qu'ils ne passent pas seulement la journée à boire et à discourir dans les cabarets, mais qu'ils y passent la vie. En hiver, c'est auprès du foyer ou dans des poëles ardens; ainsi renfermés, ils exercent moins facilement l'hospitalité envers les étrangers, et tiennent pour folie de soigner des gens, qui eux-mêmes ne se soignent pas, puisqu'ils s'exposent dans une saison aussi dangereuse. Les disputes et les rixes sont plus rares qu'elles ne semblent devoir l'être entre des hommes aussi adonnés au vin: quand il s'en élève, elles naissent ordinairement de leurs prétentions réciproques à la gloire militaire et à l'honneur des mêmes exploits. Ils en viennent souvent aux injures; mais chose étonnante! dans une ivresse presqu'habituelle, il y a rarement du sang répandu. Si quelquefois la colère les emporte, ils jètent leurs armes au milieu de la salle et se

battent à coups de poing ; mais bientôt ils font la paix, rapprochés par l'attrait de la même table qu'ils ont quittée pour en venir aux mains, et ce pugilat n'a d'autres suites que d'amener de nouveaux flacons et de prolonger la fête bachique jusqu'au matin. Aux plaisirs de la table, ils joignent ceux de la musique ; leur chant à moitié sauvage manque de grace et de mesure : ils dansent quelquefois au bruit du tambour d'un pas lourd et affecté, de manière cependant à faire croire qu'ils y prennent plaisir. Sont-ils fatigués ? ils se remettent à boire. Il n'est permis à aucune femme d'assister à un repas public, excepté au banquet des nôces, qu'ils célèbrent d'une manière qui ne paroîtra pas moins extraordinaire. Sortie de la maison paternelle au milieu de gens armés, la promise se met en marche au son des tambours et des fifres, comme devant prendre part à la vie militaire de son mari : le nombre des chevaux de sa suite est proportionné à la fortune de sa famille : bientôt son paranymphe, monté sur un beau coursier, la prend en croupe et la conduit à la maison de l'époux. De là, après avoir revêtu un costume antique et formé son cortège de jeunes filles choisies, qui ont toutes la tête parée de

couronnes et de rubans, elle va à l'église pour recevoir la bénédiction nuptiale : l'époux la ramène chez lui à pied, en la tenant par la ceinture ; usage qui, ainsi que d'autres dont je ne parle pas, rappelle les mœurs des peuples barbares. A l'entrée et au sortir de l'église, les fifres, les tambours et les trompettes se font entendre : la nôce excessivement parée est reçue au bruit de la mousquetterie : ainsi commence, ainsi finit la cérémonie. Au son de la même musique militaire, ils chantent et dansent à la manière des sauvages : un danseur et une danseuse tournent rapidement en rond, sans observer ni cadence ni mesure, et savent à peine exécuter trois ou quatre figures différentes. Pendant le banquet qui suit le bal, la modestie des femmes est aussi remarquable que le profond silence qu'elles gardent : les filles à marier, immobiles et gênées par un habillement d'étiquette, auquel elles ne sont point accoutumées, tiennent table environ trois heures, sans changer d'attitude ni de visage ; tandis que les hommes se provoquent à boire, en se portant des santés réciproques. A l'exception des nôces, les femmes vivent dans la plus stricte retraite, sous la garde de leur pudeur, et restent avec leur famille dans

l'intérieur de la maison, vêtues plutôt avec négligence qu'avec simplicité : leurs enfans à demi-nuds, sales et crasseux, s'élèvent sans soins ni propreté ; ce qui ne les empêche pas, tant s'en faut, d'acquérir cette haute taille et de développer ces membres robustes qui font notre admiration.

XIII. Les vêtemens des Suisses diffèrent de ceux des Allemands : la plupart portent des casaques larges et de différentes couleurs, semblables à la braye des anciens Gaulois : les autres en ont de serrées qui dessinent toutes les formes du corps : un petit nombre a adopté nos manteaux et nos habits ordinaires : pour la maison, où ils se mettent très-simplement, ils n'employent que des draps épais, tissus d'une laine grossière : hors de chez eux, ils se soignent davantage : quand ils sont dans leurs beaux habits, ils se promènent dans les rues ou dans les champs, accompagnés d'un ou de deux domestiques. Le costume des dames est plus élégant ; les riches mettent des robes de soye, les autres des robes de lin, teintes en pourpre, ou en quelqu'autre couleur. Leur coëffure, qui ne ressemble point au chaperon de nos femmes, est faite en forme de chapeau presque toujours noir :

quelques-unes ont les bras et le col nuds, et montrent leur gorge découverte ou à moitié voilée d'une gaze si claire, qu'elle attire et trompe le regard tout-à-la-fois. Elles ne se parent jamais avec plus de recherche que pour aller à l'église, et s'y rendent rarement sans être accompagnées: elles relèvent avec art leur beauté, en voilant une partie du visage, soit pour ne pas l'exposer tout entier à des regards indiscrets, soit pour s'attirer plus de respect par un air de mistère. Les plus magnifiques sont les Bâloises, qui n'ignorent pas combien la toilette ajoute à leurs grâces naturelles: à ce double égard elles ont le pas sur toutes les autres femmes de la Suisse, sans en excepter celles de Zurich, qui dès long-temps a cédé à Bâle la palme de la beauté; car la nature n'est pas moins inconstante en ce point qu'en plusieurs autres: variable dans ses dons, elle les accorde et les retire successivement. Dans le vêtement et dans la marche, rien ne distingue le maître du domestique: ils se promènent ensemble; ils mangent ensemble; seulement le domestique se met à table le dernier et en sort le premier: ce qui frappe d'autant plus, qu'on voit s'élever entre égaux tant de disputes pour le pas et tant de rivalités de rang.

DESCRIPTION

de la ville de Bâle en 1436, par Æneas Sylvius Piccolomini, Secrétaire du Concile.

Il y a 80 ans, dit-on, que Bâle fut tellement ruiné par des tremblemens de terre réitérés, qu'à peine une centaine de bâtimens restèrent sur pied : ce fait est prouvé par l'état actuel de cette ville, presque neuve et comme construite toute à-la-fois ; on n'y voit aucune maison qui porte des marques d'antiquité ; celles qui restèrent debout après cette catastrophe, sont par la suite tombées, de manière qu'on n'apperçoit dans ses rues plus rien qui annonce la dégradation, ou qui menace ruine. Placée sur la frontière de deux peuples, elle est située en Alsace et coupée en deux parties par le Rhin : ce fleuve célèbre prend sa source dans les Alpes qui séparent l'Italie de l'Allemagne, bien au-dessus de Rhinec, et vient de là à Constance, où le Pape Martin V d'heureuse mémoire a été élu de notre tems : c'est là qu'il traverse un lac, auquel l'opinion commune assigne

200,000 pas de circonférence : à son issue, il porte bateau jusqu'au château de Schaffouse, où l'on est forcé, par la chûte du fleuve à travers des montagnes et des roches escarpées, de faire à pied une route de dix mille pas pour atteindre Keisersthul. Ce dernier endroit est un bourg, où l'on croit que les Romains ont eu autrefois un camp fortifié, à cause de la commodité de son assiette, qui domine le fleuve, et d'un pont fort étroit par lequel on communique des Gaules dans la Germanie. Là encore le Rhin se précipite du haut d'un mont contre des écueils qui brisent son cours, avec un tel fracas, qu'il semble se plaindre de sa chûte. C'est la même chose des cataractes du Nil, dont le bruissement est si fort, que les habitans du voisinage en deviennent comme sourds ; et il n'y auroit rien là d'étonnant, puisque le bruit du Rhin, qui n'est qu'un torrent en comparaison du Nil, s'entend à trois milles de distance : arrivé à Bâle, il sépare la ville en deux portions inégales ; puis il baigne de ses eaux plusieurs Cités d'Allemagne, et se jette dans l'Océan après un cours très-long : sa rapidité est si grande, que depuis Strasbourg, aucune embarcation ne peut le remonter, et qu'on est forcé de les vendre, soit à Cologne, soit à Mayence.

La largeur du Rhin est de deux cents cinquante pas, à l'endroit où le petit Bâle est joint au Grand par un pont de bois. Il arrive quelquefois, quand les grandes chaleurs de l'été fondent les neiges des Alpes, et en versent les torrens dans le fleuve, qu'il inonde les rues, renverse le pont, et rompt toute communication entre les deux Villes : nous ne dirons plus rien du Rhin, si ce n'est qu'il abonde en toute espèce de poissons, sur-tout en Saumons, que les Bâlois préfèrent à tout autre, à cause de leur délicatesse exquise.

La portion de la ville située au-delà du Rhin, confine le Brisgau, pays abondant en vin et en bled : arrosée par plusieurs ruisseaux et bâtie en plaine, elle offre quelques beaux édifices, et dépend pour le spirituel de l'Evêché de Constance : plus riche et plus magnifique, le grand Bâle s'étend sur deux collines ; le vallon qui les sépare a ses rues bâties avec un tel art, que celui qui les traverse est tenté de croire que la ville est plate. Les Eglises, très-fréquentées, sont assez belles ; et quoiqu'elles ne soient pas bâties en marbre, elles ne le sont cependant pas en pierres communes. Dans leur intérieur sont des tribunes de bois grillées, où les dames s'enferment pour prier avec leurs servantes : chacune s'en procure

une selon son rang et sa dignité, de manière que les bancs de la noblesse sont plus élevés que ceux des roturiers. Dans quelques-unes les femmes sont entièrement cachées, dans d'autres elles ne montrent que la tête; mais le plus grand nombre se laisse voir de la ceinture en haut, quand elles se tiennent debout pour écouter l'Evangile, selon le rituel Romain. Ces tribunes ont de plus plusieurs petites fenêtres, par lesquelles on peut regarder la célébration des saints mystères : je présume que cet usage a été inventé pour se garantir en hiver des rigueurs du froid. Ces Eglises sont riches en saintes reliques dignes d'honneur et de vénération. Les paremens des autels, les surplis des prêtres et les tableaux, ne sont pas si beaux que dans les Eglises des villes d'Italie; et s'il y a quelques statues ou portraits de Saints, ces ouvrages sont fort éloignés de la perfection de ceux de notre nation : mais il y a abondance d'or et d'argent, et les pierres précieuses n'y manquent pas. Les tombeaux de la noblesse, et même ceux des gens du commun, sont très-ornés. Les écus des seigneurs sont attachés aux murs des cloîtres, et on ne peut y en mettre que pour des gens de distinction : à chaque convoi funèbre, on en ajoute un aux précédens. Les toîts des

Eglises sont pour la plupart lustrés d'un vernis qui ressemble au verre, ou diaprés de diverses couleurs; et quand le soleil les éclaire de ses rayons, ils brillent d'un éclat admirable; les maisons de plusieurs particuliers en ont de pareils; ce qui offre à l'œil de ceux qui regardent la ville de quelque lieu élevé, un genre d'ornement très-singulier. Ces toits sont fort en pente, de peur sans doute que les neiges entassées ne les écrasent de leur poids : les cicognes en habitent le faîte, y nichent, y élèvent leurs petits et paroissent se plaire dans cette ville comme dans leur patrie; elles vont et viennent librement dans les rues, sans que personne les inquiète : les Bâlois prétendent que ces oiseaux mettent le feu aux maisons si on leur enlève leurs petits, et c'est par ce motif qu'ils les laissent multiplier sans obstacle.

Les maisons des citoyens sont distribuées en appartemens réguliers, et meublées avec tant de propreté et de goût, qu'elles ne le cèdent en rien aux maisons de Florence : elles sont la plupart d'une blancheur éclatante; d'autres sont peintes; et chacune a son jardin, sa cour et sa fontaine. L'on y trouve entr'autres des sallons très-bien tournés, où l'on mange, où l'on passe la journée, où l'on couche même,

dont toutes les fenêtres sont vitrées, et dont les lambris, les plafonds et les parquets, sont en menuiserie de sapin. Dans ces sallons chauffés en hiver, ils gardent des oiseaux, qui à l'abri des rigueurs des saisons, chantent en tout tems fort agréablement, et embellissent et égaient tout-à-la-fois ces appartemens. Les Bâlois ont un grand luxe de tentures et de tapis : leurs tables sont chargées de vaisselle d'argent; mais les Italiens les surpassent pour l'élégance du service et la somptuosité des festins. Les vestibules des maisons répondent parfaitement à la magnificence de l'intérieur, et rien n'empêche qu'on ne les regarde comme des palais. Si tous ces bâtimens sont beaux, l'ensemble de la ville ne peut être laid : les rues ne sont ni trop étroites, ni trop larges ; deux voitures peuvent s'y croiser fort à l'aise, et les chariots qui se succèdent continuellement n'usent point le pavé sous leurs roues, dont les jantes sont ferrées : toutes ces rues sont commodes et agréables à traverser; et quoiqu'il y pleuve souvent, cela ne nuit point à leur propreté. On y trouve aussi des places publiques très-spacieuses, où les habitans se rassemblent pour vendre, pour acheter diverses sortes de marchandises, et pour trafiquer les uns avec les au-

tres ; elles sont ornées de belles fontaines, qui fournissent en abondance des eaux fraiches et pures : il y en a également un grand nombre dans toutes les rues, et Viterbe en Toscane n'est pas si bien arrosé : qui voudroit compter les fontaines de Bâle, feroit aussi bien de compter les maisons.

A mon avis, les remparts et les bastions de cette ville ne pourroient pas résister aux sièges et aux assauts opiniâtres de nos guerres d'Italie, parce qu'ils n'ont ni assez de hauteur ni assez d'épaisseur ; mais la force de Bâle est dans l'accord de ses habitans : par-tout où les citoyens sont bien unis, ils ne peuvent être subjugués par leurs ennemis, tant nombreux soient-ils ; mais s'ils sont désunis, ils succombent à la plus légère attaque. Certes ! il y a de grandes ressources dans l'affection mutuelle de tous les membres d'une République, et on les trouve ici au plus haut degré : leur gouvernement est étranger à toute dissention ; personne ne s'en plaint, et tous aimeroient mieux mourir pour leur liberté, que de survivre à sa perte. L'intérieur de la ville est séparé des fauxbourgs par un rempart plus solide que les murs extérieurs, et par un fossé revêtu de briques et de pierres de taille : des inscriptions en lettres Hébraïques, qui sont autant d'épitaphes,

prouvent qu'une partie des matériaux de ces ouvrages est tirée des tombeaux des Juifs ; d'où l'on peut conclure qu'il y avoit jadis à Bâle beaucoup d'Israélites, comme nous en avons encore en Italie ; et qu'après qu'on les eut chassés, les pierres sépulcrales de leur cimetière furent employées aux fortifications.

Tout récemment on a embelli la ville de plusieurs promenades, semées d'arbres verdoyans et couvertes d'un joli gazon : les branches des chênes et des ormes, artistement étendues et projetées en dehors, produisent des ombrages épais ; rien n'est plus agréable pendant les grandes chaleurs, quoique l'été n'y soit pas long, que de se retirer sous ces frais bocages, pour se mettre à couvert des rayons du soleil. C'est dans ces promenades que la foule des jeunes gens se rassemble, soit pour célébrer quelque fête, soit pour se divertir ; là ils s'exercent à courir, à sauter, à lutter, à tirer de l'arc, à dresser des chevaux. Les uns lancent des traits, les autres montrent leur force en jetant de lourdes pierres, plusieurs jouent à la paume, non point à la manière des Italiens ; mais ils placent à une certaine distance un cercle de fer, et chacun cherche à y faire passer sa paume, poussée non avec la main, mais avec

avec une raquette de bois ; le reste de la jeunesse chante ou fait galerie autour des joueurs : ces sortes d'assemblées se forment fréquemment et en diverses places de la ville. Les jeunes filles se réunissent aussi dans des prairies, où elles s'amusent soit à chanter, soit à danser. Elles ont encore d'autres passe-tems, que nous détaillerons ailleurs.

Si un Italien me demandoit quelle est la grandeur de cette ville, je lui répondrois qu'à mon opinion c'est à-peu près celle de Ferrare sur le Pô ; mais Bâle est plus propre et mieux bâti. Cette cité étoit autrefois soumise pour le temporel à son Evêque, qui y possédoit le droit de glaive et la justice criminelle : dans la suite, j'ignore à quelle occasion, il a perdu sa souveraineté, quoiqu'il retienne encore quelque marque de son ancienne puissance et de son autorité primitive, dans le droit qu'il a de percevoir annuellement quatre deniers de chaque feu. Du reste les Bâlois se sont mis en liberté, tout en avouant qu'ils reconnoissent l'empereur pour leur chef.

Le régime de la ville est populaire : il consiste en deux *conseils* ; l'un, qu'on appelle le *Grand*, compte environ 200 membres ; l'autre, qui se nomme *Conseil des*

anciens, n'a que douze Sénateurs : dans l'un et dans l'autre siègent des nobles et des roturiers ; cependant le tiers des magistratures de la république appartient à la noblesse. Il y a diverses sortes d'emplois qui ont chacun leurs attributions particulières le plus relevé de tous est celui de Bourguemaître : pour parvenir à cette éminente charge, il faut nécessairement être Chevalier ; et ceux-là seulement obtiennent ce titre qui sont nobles de naissance, ou tout au plus quelque Plébeyen qui s'est illustré par de grandes vertus ou par des exploits brillans : le titre de Chevalier n'est même point facile à acquérir, qu'on soit gentilhomme ou qu'on ne le soit pas, si l'on ne s'est distingué d'une manière éclatante dans la carrière des armes : la gloire militaire est le meilleur moyen de monter au plus haut degré de la magistrature. Ils ont beaucoup de considération pour leur grand juge (Schulteiss), qui connoit des causes criminelles. Son office est de purger la ville des méchans, et de pourvoir à ce que les grands crimes ne restent pas impunis. Les artisans de chaque métier forment une compagnie (Zumpht), et choisissent entr'eux un conseiller dont la jurisdiction n'est pas petite. La durée de ces charges n'est point déterminée, et chacun reste

employé dans la chose publique en proportion de ses services. Ces divers magistrats ont un hôtel-de-ville, dans lequel ils s'assemblent soit pour tenir conseil, soit pour rendre la justice : quand la séance est levée, chacun retourne dans sa propre maison; car aucun d'eux n'est entretenu aux dépends du public. Les Bâlois vivent sans code fixe, sans avocats, sans connoissance des lois Romaines, gouvernés plutôt par les coutumes que par le droit écrit. Arrive-t-il quelque cas nouveau, ou quelque forfait inconnu parmi eux? chaque magistrat juge d'après sa propre opinion. Cela nous paroît ainsi, disent-ils : il nous semble que tel délit mérite telle peine. Ils sont d'une sévérité rigoureuse, et tellement amateurs de la justice, que si un homme est digne de châtiment, ni l'argent, ni les sollicitations, ni le nombre de ses amis et de ses parens, ni le crédit dont il jouit dans l'Etat, ne peuvent l'en garantir : quiconque a mal fait en porte la peine. Ceux qui sont punis par l'exil n'ont aucune espérance de pouvoir rentrer dans la ville, à moins que par hazard ils n'y viennent avec un Cardinal qui y fait son entrée : en ce seul cas, si la faute n'est pas trop grave, on leur pardonne. Les supplices dont ils punissent les malfaiteurs sont

très-rigoureux : les uns rompus vifs expirent sur la roue ; les autres sont noyés dans le Rhin ; ceux-ci sont brûlés ; ceux-là sont mutilés dans quelqu'un de leurs membres. Il en est qu'ils renferment dans une étroite prison, où on ne leur donne qu'un peu de pain et d'eau, jusqu'à-ce qu'ils périssent de misère. Pour découvrir les crimes, ils usent de tortures si cruelles, qu'il vaudroit mieux mourir que de les endurer ; et cependant il est des gens, qui aiment mieux les supporter, que d'avouer le crime qu'ils ont fait ou qu'on leur impute.

Les Bâlois aiment la religion, portent beaucoup de respect à ses ministres, vont tous à la messe, fréquentent les églises non-seulement les jours de fête, mais tous les jours, & vénèrent les images de plusieurs saints. Ils ne cultivent point les sciences & la littérature des anciens, & n'ont peut-être jamais entendu parler ni de Ciceron ni d'aucun autre grand orateur : ils n'estiment pas non plus les ouvrages des Poëtes, se bornant à étudier la Grammaire & la Dialectique. Il se rend dans cette ville un grand nombre d'écoliers des pays voisins, qui y vivent la plupart d'aumônes, & auxquels le public donne des maîtres pour leur enseigner la Grammaire, la Musique & la Logique. Ce sont là ces Grammairiens,

que nous voyons ensuite avec étonnement demander en Italie le pain de la mendicité, & dont la plupart entrent au service des Prélats de Rome, dans la longue attente d'un bénéfice, qui les fasse enfin vivre dans leur patrie.

Les nobles ont deux salles d'assemblée, l'une pour l'été, l'autre pour l'hiver, dans lesquelles chacun paye son écot : dans une autre rue ils ont bâti un grand hôtel, où se donnent souvent des bals, auxquels ils invitent les plus belles femmes de la ville : celles-ci s'y rendent dans la plus brillante parure, couvertes de pierreries et de bijoux, comme s'il s'agissoit des nôces les plus magnifiques.

Leur manière de s'habiller est sans doute riche et élégante même ; mais elle est trop étrangère à nos mœurs pour qu'elle puisse nous plaire. Il n'est permis à aucun Plébeyen de se trouver à ces bals, à moins qu'il ne soit revêtu de quelque magistrature ou charge éminente, ou qu'il ne passe pour très-riche ; sous ces rapports la porte ne lui seroit point fermée.

Les hommes sont généralement de haute taille ; leurs manières sont polies, et leurs vêtemens plutôt recherchés que magnifiques : quelques chevaliers seulement se servent de pourpre ; mais les principaux de la

ville, quoique très-opulens et très-bien meublés, s'habillent de drap noir : la populace mal en ordre, sale et déchirée, se couvre d'une mauvaise étoffe de lin. Il en est des mœurs des Bâlois comme de celles des autres peuples ; c'est qu'elles ne sont pas les mêmes chez tous les individus : fort amis de la bonne chère, la plupart vivent somptueusement dans leurs maisons, et perdent à table une grande partie de leur temps. Les petits garçons vont à pieds nus ; les jeunes filles n'ont pour chaussure qu'un soulier mi-parti de noir et de blanc. L'habillement de toutes les femmes a la même forme, décente et honnête ; si bien qu'on y prend souvent une courtisanne pour une vestale : je me réserve d'en parler autre part. On ne peut pas reprocher beaucoup de vices aux habitans de cette ville, si ce n'est peut-être trop d'inclination au *culte de Bacchus et de Vénus* ; mais à cet égard ils se croient dignes d'indulgence. Du reste ils sont fidèles à leur parole ; ils ne savent pas refuser ce qu'ils ont promis, et ils aiment mieux avoir de la probité que d'en faire parade : ils conservent leurs biens ; et contens de ce que la fortune leur accorde, ils ne desirent point ce qui appartient à autrui, à moins qu'ils ne soient dans la dernière pauvreté.

Bâle est situé dans une contrée fertile, et si abondante en grain et en vin, que ces deux denrées y sont constamment à très-bas prix : les environs produisent en quantité des fruits à pepins et à noyaux ; mais on n'y voit ni figuiers ni chataigniers. La ville est ceinte de collines en pente douce et de forêts épaisses : tout le pays est riche en eaux de source et de pluie ; mais le vent du Nord y est froid et glacé, et pendant l'hiver tout le terrein est blanc de neige.

Voilà ce que j'ai cru devoir dire de Bâle, avant que de donner l'histoire de son Concile.

Note. Cette pièce, dont l'original manuscrit doit se trouver dans la bibliothèque publique de Bâle, fut imprimée par le Professeur Wurstisen en 1577, à la fin de son *Abrégé de l'histoire de Bâle*, sur une copie que lui communiqua Louis Lavater de Zurich. Le même Professeur la donna traduite en allemand, dans sa *grande chronique de Bâle*, in-folio, 1580. Il n'y en a jamais eu de traduction française ; car on ne sauroit donner ce nom à un galimatias, pleins de solécismes, de contre-sens et de fautes grossières contre la langue et la raison, fait par un homme qui ne savoit pas

mieux le latin que le français, et inséré dans la *Danse des morts de Merian*, 4°. Bâle 1744. Ce morceau, précieux à plus d'un titre, nous a paru digne de passer dans notre langue, d'une manière plus conforme au génie de son illustre auteur, et plus agréable aux amateurs de notre histoire nationale, qui se plairont à y trouver le tableau de Bâle, de son gouvernement et des mœurs de ses habitans, tel qu'il étoit il y a bientôt quatre siècles. Aeneas Sylvius, né à Sienne en 1405, de l'ancienne famille des comtes Piccolomini, se rendit à l'âge de 26 ans au Concile de Bâle, comme secrétaire du cardinal de Fermo : ses grands talens lui valurent la confiance de cette respectable assemblée, qui le décora des titres de Référendaire, de Chancelier, de Promoteur du Concile. Après avoir passé par les diverses dignités de l'église, il fut enfin élevé sur le trône pontifical en 1458, sous le nom de Pie II. Ce fut pendant la longue durée du Concile, qui se continua à Bâle de 1431 à 1444, qu'on le transféra à Lausanne, qu'Aeneas Sylvius composa sa description, et qu'il la dédia à Jules, cardinal de Saint-Ange, en l'accompagnant d'une lettre, que nous n'avons pas traduite, parce qu'elle n'a rien d'intéressant. Il conserva toute sa vie un tendre souvenir de

Bâle; et pour le prouver, il y fonda, en 1459, cette Université qui a compté et qui compte encore tant de savans parmi ses membres. Pendant qu'il étoit à Bâle, il observa du haut d'une tour le sanglant combat de St. Jaques, où 1200 Suisses, dont la moitié étoient du canton de Berne, périrent en repoussant 40,000 Français; et il en traça un narré assez curieux, quoique inexact à certains égards, dans la 87e de ses lettres, dont le recueil parut pour la première fois à Nuremberg, en 1496. On peut lire la traduction de cette lettre dans le Conservateur, Tome II, pages 57 et 69.

PROGRÈS

de la population de la Commune du Chenit, Vallée du Lac-de-Joux.

Jusqu'à l'an 1580, le territoire où se trouve maintenant la populeuse Commune du Chenit, n'étoit qu'un vallon désert du Jura, moitié boisé, moitié marécageux, traversé par l'Orbe, qui descend du lac des Rousses pour se jeter dans le lac de Joux. A cette époque, quelques familles de bucherons, sorties des communes voisines du Lieu et de l'Abbaye (qui en 1525 ne comptoient elles-mêmes que 150 habitans), s'établirent dans l'endroit appelé *Campoux*, parce que ces premiers colons y campèrent sous des barraques de broussailles entrelassées. Dès-lors la population du Chenit s'accrut successivement et avec rapidité, comme on peut en juger par le tableau suivant:

Années.	Familles.	Individus.
1590	32	
1610	35	309.

1725		1360.
1737	245	
1766	282	1632.
1785	334	1903.
1798		2004.
1805		2027.

Dans le dénombrement fait au mois d'août 1785, on trouve les détails ci-après rapportés sur les cinq quartiers dont se compose cette grande commune, érigée en paroisse en 1612, et qui eut pour premier pasteur Pierre Tarin de Montagny.

Quartiers.	Ménages.	Individus.
Soliat	35	198.
Sentier	80	447.
Piguet	67	405.
Brassus et bas du Chenit	87	501.
Dela l'Orbe	65	352.
Total	334	1903.

La même année, la bourgeoisie du Chenit consistoit en 18 familles différentes, formant ensemble 329 ménages et 1864 individus, comme suit :

Noms des familles.	Ménages.	Individus.
Aubert	24	146
Audemars	8	40
Benoit	2	7
Capt	27	162
Dunand	1	1
Golay	49	234
Goy	4	19
Guignard	7	44
Lecoultre	25	158
Lugrin	1	7
Marechaux	5	22
Meylan	51	289
Nicole	6	24
Piguet	50	285
Raymond	48	265
Rochat	7	46
Simon	13	63
Viande	1	5
	329	1864
Plus habitans non bourgeois.	5	39
Total. Ménages,	334.	Individus. 1903.

Il faut observer que dans ce recensement, on n'a compris ni les absens de la commune pour service domestique ou pour apprentissage, ni les étrangers rési-

dans dans son sein, comme domestiques ou apprentifs.

On apprend par les tables statistiques de feu monsieur le doyen Muret, que la dite paroisse, d'après le dépouillement de ses régistres, comptoit en 10 ans, 541 baptêmes, 120 mariages et 321 morts; ce qui fait année commune 54 baptêmes, 12 mariages et 32 morts: mais depuis l'an 1765, que le *mémoire sur la population du Pays-de-Vaud* fut composé, celle du Chenit a augmenté au moins d'un cinquième, puisque déjà l'an 1798 offre 15 mariages, 74 baptêmes et 44 morts.

On jugeroit même assez mal la population effective de cette paroisse par le nombre des habitans qu'elle contient actuellement, parce qu'une grande quantité de personnes des deux sexes, nées dans son sein, en ont émigré, pour s'établir, soit dans les villes et les campagnes du Pays-de-Vaud, soit à Genève, soit dans l'étranger, où l'agriculture et l'industrie leur offrent plus de ressources que leur commune natale; mais comme ce nombre nous est inconnu, et que nous n'avons pu nous procurer des renseignemens suffisans à cet égard, il ne nous a pas été possible de le faire entrer dans l'exposé ci-dessus, tiré de sources qui nous ont paru authentiques.

LA CHARBONNIÈRE.

(Fragment d'un voyage dans les Vallées du Jura en 1791.)

Le grand nombre de forges et d'atteliers en fer répandus sur toute cette lisière du Jura, nécessite une forte consommation de charbon. Mais la contrée est tellement remplie de forêts, que la matière première ne manquera pas de longtemps à cette fabrication. Après avoir passé le château Soleurien de Gilgenberg, je m'arrêtai dans un local, que ce genre de travail rend aussi intéressant pour l'observateur, que romantique pour le peintre. Les Charbonnières fument dans une enceinte de rochers tumultueusement jetés les uns sur les autres, sous l'ombrage d'arbres qui en abritent la base et les flancs, à côté de la Litzel encaissée par de petites digues. Vous y voyez les ouvriers empiler les bois amenés de plus loin, les couper en buches égales, en former le cône régulier qu'un feu lent et progressif doit enfin réduire en charbon, et

le couvrir de terre, ou quelquefois de mousses humectées. Dès que le feu y est, ils doivent le surveiller jour et nuit; et ces élèves de Vulcain, enfumés comme leur maître, sont alternativement sur pied, jusqu'à-ce que la cuite soit achevée. Leur hutte, formée de tronçons de sapin, recouverte de planches brutes, est jetée dans le coin du tableau, et s'adosse au roc, tout près d'un petit pont contigu. Le Charbonnier s'y met à l'abri de la pluye; il y prend sur le jonc ou sur le foin un repos fréquemment interrompu: sa chèvre nourricière s'y réfugie aussi dans les mauvais temps. Tous les recoins des rochers voisins sont mis à profit pour déposer des tisons, et toutes leurs ouvertures servent à loger les petits ustensiles du ménage rustique. J'aime ces huttes ouvertes par l'hospitalité à tous les passans, où sur une tablette dans l'angle paroît la crûche d'eau, entre un pain noir et un quartier de fromage maigre. J'aime le maître Charbonnier et son aide; enfans de la nature, satisfaits de leur vie forestière, et n'en connoissant pas d'autre, ils sont gais, sereins et honnêtes. Le chant du merle les salue avant l'aube; les oiseaux des taillis voisins les approchent sans crainte; le charmant rouge-gorge est

souvent leur commensal, et recueille les miettes de leur table plus que frugale ; le lièvre broute avec sécurité devant leur porte, et l'écureuil vient sauter jusques sur le toît de leur cabane : si la fumée obscurcit les environs de la charbonnière et noircit les arbres d'alentour, il y a à quelque distance un foyer, où l'on entretient une flamme perpétuelle, sur-tout dans les nuits humides et fraîches : c'est là que le bucheron siffle, chante ou sommeille ; c'est là que le voyageur fatigué se délasse et se réchauffe ; c'est là qu'on peut entendre et de bons mots et de graves sentences. Eloigné des habitations bruyantes, jouissant rarement du commerce des hommes, confiné dans une nature sauvage, imposante et quelquefois mélancolique, le charbonnier doit contracter un caractère original : plus que tout autre métier, le sien influe sensiblement sur sa façon de penser, de voir, de parler : il a une manière à lui, des expressions à lui, des images à lui et à lui seul. Le silence de son séjour n'est guères interrompu que par le bruit des coups de hache qui retentissent dans la profondeur des bois ; mais il peuple sa solitude d'idées fortes et souvent agréables ; et à moins que sa cuite ne manque par quel-

que accident, il est toujours content: il borne son avenir, quand une charbonnière est brûlée, à en préparer une autre; et c'est toujours avec joie qu'il tend la main à ceux qui viennent acheter sa marchandise, la transporter dans le magasin des forges qu'il approvisionne, ou seulement causer un moment vers son feu: mais il ne faut ni le gêner dans son travail, ni le contredire dans ses opinions; car de tout temps et en tout pays, dit le proverbe, *charbonnier est maître chez lui*.... Son Royaume est trop petit, pour qu'il veuille en partager la souveraineté: quiconque met le pied sur son domaine, doit se garder d'y attenter, s'il desire être bien avec lui. Combien de fois il a partagé avec le pauvre sa cabane solitaire, son chétif repas et sa couche dure? Combien de fois il a ramené dans la bonne route l'étranger égaré? Combien de fois il a rendu aux voyageurs des servises importans, dans les temps d'orage ou dans les nuits obscures? Il n'a de repoussant que son extérieur enfumé, ses haillons couverts de suie et son ton un peu brusque. Oui! c'est chez les charbonniers du Jura et chez les pâtres des hautes Alpes, que j'ai rencontré les meilleurs comme les plus

simples des hommes. Auprès d'eux, j'ai compris combien peu de chose il faut aux besoins de quiconque se rapproche de la nature par ses goûts et ses occupations : ils m'ont appris que les soucis et les chagrins entrent rarement par les portes de ces chaumières, sous lesquelles on ne passe qu'en se baissant, et j'ai cru ne pouvoir mieux placer que sur le front d'une de ces obscures cabanes, ces deux vers d'Horace, écrits en charbon.

Ducere sollicitæ jucunda oblivia vitæ,
Oblitus cunctorum, obliviscendus et illis.

Encore un trait qui mérite d'être conservé ; il n'aura pas besoin de commentaire. Dans une course botanique, une longue tempête m'avoit forcé à me refugier sous le toît d'un de ces habitans des forêts : j'y passai un jour et deux nuits à attendre que les eaux débordées se fussent retirées ; j'y mangeai de son pain ; j'y bus du lait de sa chèvre ; j'y dormis paisiblement à ses côtés ; il fit deux lieues pour me remettre sur un chemin meilleur et plus court : au moment de nous séparer, je tirai ma bourse, pour lui témoigner ma juste reconnoissance de ses services et de

son hospitalité : « Et quoi ! » me dit cet homme de l'ancien temps, d'un ton qui retentit encore à mon cœur, « vous vou-
» driez me gâter le plaisir de votre com-
» pagnie et me faire honte avec votre ar-
» gent... vous m'avez regardé comme votre
» frère tant que vous avez été sous ma
» hutte ; si je le prenois, vous ne me
» regarderiez plus que comme un cabare-
» tier ! ! !

P. B.

LA MANIÈRE

comment le Pape Félix V fust receu en la ville de Basle, en l'an 1440.

(Tiré d'un ancien manuscript).

PREMIÈREMENT entrèrent CCCC trompettes et CCCC menestriers de la dite Cité de Basle, portans les bannières et les armes d'icelle Cité.

Item après vindrent les Chevaliers accompagnants les protecteurs du Sainct Concile, jusqu'au nombre de CCC Bourgeois à cheval, de dite Cité.

Item vindrent après les CCCC Trompettes et les Menestriers de Monsieur le Comte de Geneve, Connestable de notre dit Sainct Père.

Item en suyvant, entrèrent en la dite Cité C C Chevaliers et Escuyers féaulx de mon dit Sieur le Comte.

Item après les CC Chevaliers, vindrent XXIV Archiers de mon dit Sieur le Comte, armés tous blans de salades (casques) sur leurs têtes, richement portans leurs

épées enceintes sur leurs flancs, et par dessus n'eut onques qu'orfévreries.

Item après les dits Archiers, vindrent XII Pages gentilshommes, sur douze corsiers beaux et richement harnachiés de toutes riches doreures; les dits Pages habillés tous d'une façon et très-bien chevauchants.

Item après vint Monsieur le Comte de Geneve, accompagné de Monsieur le Mareschal Sieur de Barjat, le Sieur de Choutagne et plusieurs autres Chevaliers et Escuyers de Savoye, de Geneveys, de Vaulx, de Berne, de Fribourg, de Soleurre, jusques au nombre, selon l'estimation des dits chevaux et Trompettes, CCC chevaux.

Item après vindrent les deux Banniè-res, que portoient deux Chevaliers.

Item après le Pavillon rouge et le chariot signifiants Saincte Eglise, lequel portoient plusieurs Gensdarmes.

Item après, par belle ordonnance vindrent XII hommes portans chacun deux coffres, richement armés et couverts d'escarlatte sur beaux chevaux, lesquels étoient menés par la bride par divers compagnons.

Item après vindrent XII haquenées blanches, couvertes de fins draps de

velours rouge, lesquelles estoient menées par la bride par XII compagnons.

Item après suivoient tous les enfans de la dite Cité, deux à deux en procession, et chacun portans les armes du dit notre Sainct Père le Pape, en lances et bastons d'une toise en leurs mains; les dits enfans vestus de surpelis à la façon de Sainct Benoit, criant hautement et joieusement vive *Papa Felix*, et estoient au nombre de MCC.

Item après vindrent les processions des Eglises de la dite Cité, vestus de très-riches chasseubles, portans chaqu'un en sa main grande quantité de précieuses reliques, jusqu'au nombre de DC Prebstres et Religieux.

Item estoient et accompagnoient les dits Religieux MCC hommes à pied, portans chacun en sa main une torche de l'hauteur d'une lance.

Item après vindrent les Escuyers d'honneur portans quatre chapeaux de Cardinaux.

Item après vindrent trois Hermites de Ripaille.

Item après vint un Religieux à cheval, portant en sa main la croix de Saincte Eglise, approchant nostre Sainct Père.

Item après la dite croix vint un autre Religieux, portant une torche retorse.

Item après vint Corpus Christi (le Saint Sacrement) dessus un mulet blanc couvert d'escarlatte, portant en son col une campane d'or, et un Religieux qui le menoit par la bride.

Item après vint un Prestre, qui a la charge de Corpus Christi.

Item après vindrent les deux Cardinaux et le Marquis de Saluces avec eux.

Item après vint nostre Sainct Père sur une haquenée blanche, couverte de velours rouge, vestu d'une chappe d'or battu ciselé, une miltre sur sa teste blanche toute chargée de fines pierres inestimables; le poile dessus sa teste d'or battu, qui estoit porté par VI les plus Notables de la dite Cité, et estoit mené par deux Seigneurs du Pays de la dite Cité, et venoient après eux VI autres Seigneurs, qui tenoient sa chappe tout au tour de lui.

Item après estoient les Herauts d'armes armés tout de blanc, portans leurs masses en leurs mains, au service de nostre Sainct Père, pour garder que nul ne luy fit dommage.

Item après tous les Prebstres, comme Archevesques, Evesques, Abbés, Prieurs

et tous autres Religieux à cheval, jusques au nombre de CC.

Item après vindrent à chéval les valets des dits Nobles, Prélats et Religieux, jusques au nombre de CC.

Item après vint l'Aumosnier, gettant l'argent à pleins poings parmi le peuple qui suivoit nostre dit Sainct Père, qui estoient tant de la Ville comme du dehors au nombre de cinquante mille.

Et ainsi entra dans la dite ville et Cité de Basle, qui estoit tapissée et parée, et l'ont suivy deux à deux en bonne ordonnance jusques à nostre Dame, où le dict nostre Sainct Père leur donna la bénédiction, et puis entra en son palais, vers la dite Esglise.

Ici finit ce manuscrit intéressant à plusieurs égards : nous y ajouterons quelques détails tirés principalement des historiens Bâlois.... Ce fut le 24 juin 1440, que Bâle vit entrer dans ses murs et défiler dans ses principales rues cette nombreuse et magnifique procession : elle étoit destinée à honorer l'arrivée d'Amedée VIII, qui de duc de Savoye devint Pape sous le nom de Félix V, et qui déférant au

au vœu du Concile, venoit se réunir à lui. Le 24 juillet suivant, Félix fut couronné par le Cardinal d'Arles, dans la cathédrale de Bâle, aux acclamations d'une foule immense, qui remplissoit l'église et la grande place voisine. Quand il dit sa première messe, son fils aîné Louis de Savoye, auquel il avoit remis le gouvernement de ses Etats, lui offrit un pain d'or; et Philippe, comte de Genève, son second fils, lui offrit un pain d'argent: le comte Jean de Thierstein lui présenta le vin dans un vase d'or, de la forme d'un petit tonneau; et le Margrave de Röthelen, dans un vase d'argent. De la cathédrale il fut reconduit en pompe dans son palais. Il portoit une thiare estimée trente mille ducats: il étoit sous le dais pontifical, monté sur un cheval, dont Guillaume Marquis d'Hochberg et le Marquis de Saluces tenoient les rènes dorées. Dans un festin qu'il donna à plus de mille personnes, ses deux fils servirent d'Echansons, et le Marquis de Saluces fit l'office d'Ecuyer tranchant. Tous les Pères du Concile, Cardinaux, Archevêques, Evêques, Abbés, les Députés de Berne, de Fribourg, de Soleure, le Bourguemaître de Bâle Arnold de Bœrenfels, le chevalier de Rothberg et les principaux Magis-

trats et Nobles de cette ville assistoient à ce banquet somptueux : au sortir de table, chacun des convives reçut une médaille d'or et deux médailles d'argent, en mémoire de cette solemnité. Félix résida trois ans à Bâle, se faisant aimer et respecter de tout le monde : il en partit le 17 novembre 1443, pour se rendre à Lausanne. Ce fut dans cette dernière ville que fut transporté le Concile, pour donner la paix à l'Eglise, et mettre fin au schisme qui la déchiroit depuis neuf ans. Le 8 avril 1449, Félix se rendit au Concile assemblé dans l'Eglise du couvent des Franciscains : là il renonça volontairement à sa dignité ; il quitta ses ornemens pontificaux et se retira dans son Hermitage de Ripaille, en conservant l'Evêché d'Ostie, et le titre de Cardinal Légat et Vicaire perpétuel du Saint Siège dans tous les Etats de la maison de Savoye, et dans les Diocèses de Lausanne, de Bâle, de Coire, de Constance, de Sion et de Strasbourg. Il ne survécut que d'un an et demi à son abdication, et mourut à Genève le 7 janvier 1451, âgé de 67 ans. On ne pense point à la singulière destinée de cet homme, tour-à-tour Prince Souverain, Hermite et Pape, sans se rappeler ces vers un peu profânes de Voltaire, dans

sa charmante *Epitre à sa maison des Délices.*

Sur les bords de ce lac, où s'égarent mes yeux,
Ripaille, je te vois... ô bizarre Amédée!
Est-il vrai que dans ces beaux lieux,
Des soins et des grandeurs écartant toute idée,
Tu vécus en vrai sage, en vrai voluptueux;
Et que lassé bientôt de ton doux Hermitage,
Tu voulus être Pape et cessas d'être sage?
Lieux sacrés du repos, je n'en ferois pas tant;
Et malgré les deux clefs, dont la vertu nous frappe,
Si j'étois aussi pénitent,
Je ne voudrois point être Pape.

TROIS LETTRES

Archéologiques sur Avenches.

PREMIÈRE LETTRE SUR CETTE INSCRIPTION :

IN HONOREM DOMUS DIVINÆ
NAUTÆ - ARURANCI - ARAMICI
SCHOLAM DE SUO INSTRUXERUNT
L D D D

Je vous remercie, Monsieur! de m'avoir communiqué l'inscription qu'on vient de trouver dans le voisinage d'Avenches : c'est un monument de plus à ajouter à ceux qui illustrent déjà cette antique capitale de l'Helvétie. Vous me demandez mon opinion sur ce marbre,... vous auriez mieux fait de chercher dans les Académies de Berne ou de Lausanne, quelque Savant plus versé que je ne le suis dans les antiquités et dans le style lapidaire. Cependant j'aurois mauvaise grace à vous refuser le peu d'éclaircissemens que je puis vous donner : je commence par traduire l'inscription....

A l'honneur de la maison Divine.
Les Bateliers Aruranciens et Aramiques
Ont établi à leurs frais une école.
La place a été donnée par un décret des Décurions.

Pour avoir plus d'ordre et de clarté, je reprends ligne après ligne. La première, *à l'honneur de la maison Divine*, n'offre aucune difficulté : on sait qu'on doit entendre par cette formule la *maison Impériale*, depuis que la flatterie eut divinisé chacun de ses membres, c'est-à-dire, depuis Auguste : l'inscription de Moudon porte *pour la prospérité de la maison Divine* (pro salute domus Divinæ). Une formule synonyme de celle-ci, *la Divinité des Augustes* (numen Augustorum), se lit dans une inscription de l'église d'Avenches et dans celle de Pierre-Pertuis. Mais le vague de cette première ligne ne nous permet point de déterminer à l'honneur duquel des Augustes elle a été tracée, puisque cette formule peut se rapporter à tous les empereurs, depuis Vespasien, qui rebâtit Avenches, jusqu'à Constantin : cependant si les caractères sont d'un aussi beau Romain que vous le dites, Monsieur! il ne faudroit pas placer la date de ce monument plus bas que les Antonins.

Ligne seconde. Les *Bateliers Aruranciens*, *Aramiques*.

Qu'il y ait eu à Avenches des matelots ou Bateliers (*nautæ*), cela est non-seulement probable, mais prouvé. Une ville aussi considérable que l'étoit Avenches

sous les Césars, située dans la proximité de trois lacs, dont celui de Morat baignoit ses murs, où l'on voyoit encore il n'y a pas long-temps des anneaux de cuivre destinés à amarrer les bâteaux; une telle ville, dis-je, devoit naturellement avoir parmi ses habitans des gens voués à la navigation... ce sont les *nautæ* de l'inscription, possesseurs ou conducteurs de barques, employées soit à verser les marchandises dans les lieux à portée des lacs de Neuchatel et de Bienne qui communiquent à celui de Morat, soit à transporter à Avenches les marbres et les pierres de taille des carrières alors exploitées le long du lac de Neuchatel, soit à faire descendre par la Thielle dans l'Are, et de l'Are dans le Rhin, les bois de construction que les Romains tiroient des belles forêts de l'Helvétie; et ceci n'est pas une simple conjecture: un fragment d'inscription déterré à Avenches le 30 septembre 1746, d'où il avoit passé dans le cabinet d'un de nos meilleurs Antiquaires, feu M. Schmidt de Rossans, porte O.... NAUT. l'*ordre* ou la *compagnie des Matelots*. Voilà déja deux inscriptions qui parlent de nos bateliers: il en existe une troisième, découverte en 1778 par feu M. le baron de Zurlauben, près du pont d'Olten, dans le

canton de Soleure : elle est dédiée à Caius Néron, par *les Bateliers en station à Olten* (Nautæ Stantes) : c'étoit probablement un détachement ou une portion de la *Société Nautique d'Avenches*, dont le département étoit de conduire au Rhin ce qui arrivoit par l'Are. De plus, une inscription trouvée en 1678 au pied de la tour de l'Isle à Genève, consacre un vœu fait au Dieu Sylvain, par M. Arrius citoyen de l'Helvétie, pour la prospérité de ses amis, *ratiariorum superiorum*, c'est-à-dire, des Bateliers ou faiseurs de radeaux dans la partie supérieure du lac Léman. Enfin dans *la notice de l'Empire*, se trouve spécifié l'Inspecteur ou le chef des Bateliers résidant à Yverdon. (*Prefectus Barcariorum Ebroduni*). De tous ces allégués, on peut, je pense, raisonnablement conclure, qu'il y avoit un grand nombre de Bateliers sur les fleuves et les lacs de l'ancienne Helvétie; qu'ils y formoient une ou plusieurs compagnies, semblables dans leurs privilèges et dans leur régime à celles des Bateliers du Rhône, de la Saône, de la Durance, de la Loire, connues par diverses inscriptions de la Gaule Romaine; et qu'Avenches étoit le lieu central de leur résidence ou de celle de leurs familles.

La difficulté n'est donc point ici, Mon-

[illegible] dans les deux titres que prenoient les Bateliers de votre inscription : le premier, *Aruranci*, est un mot absolument étranger à la langue latine, et qui jusqu'à présent ne s'étoit trouvé dans aucun auteur ni dans aucun monument. Hérodote parle, il est vrai, des *Arizanti*, peuple de *Médie*, dont le nom étoit resté dans *Aruzis*, ville du même pays, notée dans *Ptolémée*; mais ce n'est pas *Aruranci*. Le second titre, *Aramici*, pourroit mieux s'expliquer, si l'on en fait le synonime d'*Aramæi*, employé par Joseph et par Strabon, qui nous apprennent que les *Syriens* se donnoient le nom d'*Araméens*. Mais, direz-vous, Monsieur ! des *Syriens* établis à Avenches... quelle apparence ! Cette hypothèse n'est peut-être pas aussi improbable qu'elle le semble au premier apperçu : il est incontestable, par une inscription, que Vespasien ou son fils Titus envoyèrent une colonie de Vétérans à Avenches, qui prit dès lors le surnom de *Flavia*, en mémoire de Flavius Sabinus père de Vespasien, fort connu en Helvétie pour y être mort, après y avoir fait le métier de banquier, ainsi que nous l'apprend Suetone. Parmi ces Vétérans qui avoient servi en Asie, il pouvoit se trouver des Syriens : ceux-ci exercèrent ou enseignèrent le mé-

tier de Batelier, et eux ou leurs successeurs voulurent conserver le souvenir de cette origine par un monument public. D'ailleurs, une très-ancienne tradition porte, que Titus avoit au siège de Jérusalem quelques cohortes levées en Helvétie, et qu'à leur retour elles étoient recrutées d'Asiatiques. Fréculphe, Evêque de Lisieux, qui écrivoit environ l'an 830, recueillit et autorisa cette tradition, par le passage suivant de sa Chronique (Livre II. Chap. III.) " Titus acheva de relever et décora magnifiquement la ville d'Avenches, que son père Vespasien avoit commencé de rebâtir; et il voulut que cette contrée, adjacente à un lac, prît le nom de *Galilée*, à cause, dit-on, de sa ressemblance avec la Galilée de Palestine, dont la conquête lui avoit coûté tant de peine et tant de sang ". Peut-être enfin, puisqu'il s'agit de conjectures, les Bateliers d'Avenches étoient-ils partagés en diverses classes, qui avoient chacune leur nom particulier, tiré soit de leur premier chef, soit du lieu dont il étoit originaire.

Ligne troisième. *Ont établi une Ecole à leurs frais.*

Etoit-ce une Ecole de navigation, ou un simple Collège, pour donner à leurs enfans les premiers rudimens des sciences ?

C'est ce qu'on ne peut déterminer : les recueils de monumens antiques nous font connoître plusieurs de ces Ecoles érigées par des corps de métiers ou à leur usage : à *Tolentino*, une Ecole de *Charpentiers* (Fabrorum lignariorum), à *Bergame* une Ecole *Vexillariorum*, etc. Comme sans doute la compagnie des Bateliers d'Avenches étoit riche, elle voulut avoir une Ecole à elle, et cela dans une ville où il y en avoit d'autres, comme on peut s'en assurer par une inscription du Temple d'Avenches, qui parle des Médecins et des Professeurs de cette Colonie. Cependant comme l'inscription qui fait le sujet de ma lettre se trouve dans un champ peu éloigné de la place où l'on a découvert en 1756 les restes d'un de ces bains appelés *Hypocaustes* chez les Anciens, on pourroit entendre le mot *schola* dans le sens que lui donnent Pline et Vitruve, savoir, une galerie voisine des bains, où l'on attendoit à couvert, quand ils étoient pleins, que les baignenrs fissent place à d'autres : dans ce sens, les Bateliers auroient élevé à leurs frais cette galerie, pour la commodité de leurs concitoyens d'Avenches.

La quatrième ligne est commune à une foule de monumens ; et sa formule abrégée est intelligible aux personnes les moins

versées dans le style lapidaire. Les *Décurions* etoient des officiers municipaux, ordinairement au nombre de dix, comme leur nom l'indique, qui, entr'autres fonctions, disposoient du terrein appartenant au public. Il y en avoit dans toutes les colonies Romaines, et plusieurs monumens constatent l'existence de ceux d'Avenches, entr'autres l'inscription consacrée à la déesse *Aventia*.

Comme vous, monsieur! je regrette que ce marbre intéressant ait été brisé par les ouvriers qui l'ont sorti de terre : j'espère qu'on en conservera soigneusement les fragmens, et je les mets sous la protection *du génie des habitans*, dont il est parlé dans l'inscription de l'ancien prieuré de Villars, qui commence par *Deæ Aventiæ* et *Genio Incolarum*..... Il est vrai que ce Génie n'a pas toujours veillé sur ces précieux restes de l'antiquité : combien de monumens, que nos anciens auteurs ont vus et copiés à Avenches, ont disparu ou sont outrageusement mutilés !

Les tronçons de colonnes déterrés en même temps et au même lieu, semblent indiquer que l'inscription étoit placée au-dessus d'une porte ou d'un portail ; et si l'on continuoit la fouille, il est à présumer qu'on arriveroit au bâtiment même,

ou plutôt à ses ruines. Mais ces fouilles sont trop dispendieuses pour la plupart des propriétaires, qui aiment mieux une gerbe de bled qu'une inscription. Il faudroit qu'elles se fissent aux frais du gouvernement, ou par une souscription d'amateurs. Une telle souscription, d'environ 900 liv. de suisse, a été employée dernièrement, pour faire des fouilles à Augst près de Bâle; et quoique ces fouilles n'ayent pas été aussi heureuses qu'on l'espéroit, elles n'ont cependant point été sans fruit: une inscription sur une pierre sépulchrale, un petit buste de femme en bronze, une douzaine de médailles de bronze et deux d'argent, un grand nombre de carreaux de brique portant tous le nom de l'ouvrier et de la fabrique, quelques styles ou poinçons de tablettes, quelques perles factices, quelques fragmens de poterie et de vases ornés de figures en relief, plusieurs petits ustensiles de cuisine et bijoux de toilette, des débris d'armes Romaines, une dixaine de livres de bronze en cinq morceaux, n'auroient point dédommagé des frais de l'entreprise: mais la découverte d'un bain, le plus grand peut être de ceux que les Romains ont construit en deçà des Alpes, a payé libéralement les souscripteurs de leurs avances, et donne de grandes espé-

rances aux amateurs de l'antiquité, quand on aura réussi à le déblayer entièrement. Si vous desirez des détails plus étendus sur ces découvertes récentes, vous les trouverez, monsieur! dans une brochure très-bien faite, qui vient de sortir des belles presses de Guillaume Haas, et qui a pour titre : *Mémoire historique des fouilles faites au village d'Augst, canton de Bâle, sur le territoire de l'ancienne Augusta Rauracorum, sous la direction de Mr. Aubert Parent, architecte, sculpteur et membre de l'académie royale de Berlin*, 1804.

Il me reste, monsieur, à vous indiquer, d'après votre demande, les auteurs à consulter sur les antiquités d'Avenches; je n'en connois que cinq, du moins en français, dont je puisse vous conseiller la lecture.

I. *Trois lettres en forme de dissertation, par Daniel Aubert d'Avenches, professeur en poésie à Lausanne*: Amsterdam 1709, in-12.

II. *Apologie pour la vieille cité d'Avenches, par Marquard Wild, Berne*, 1710, 8°. de 266 pages. On y trouve la plupart des inscriptions assez bien expliquées, et les passages des anciens auteurs qui ont parlé d'Avenches.

III. *Recueil d'antiquités trouvées à Avenches, à Culm et autres lieux de la*

Suisse, par Mr. Schmidt, membre de la société des antiquaires de Londres: Berne 1760, in-4°. de 118 pages, avec un grand nombre de planches très-bien exécutées: dans cet ouvrage le goût est joint à l'érudition.

IV. *Mémoire abrégé et recueil de quelques antiquités de la Suisse, avec des dessins levés sur les lieux depuis* 1803, *par Mr. Ritter, intendant de LL. EE. et directeur de la douane à Berne, membre de plusieurs académies*, etc. *Berne* 1788, grand in-4°. de 39 pages, avec huit planches, dont la plus intéressante offre le plan de l'*ancien Aventicum*, dressé par M. David Fornerod, commissaire géographe de LL. EE.; et l'indication de toutes les fouilles et découvertes qui y ont été faites en diverses années.

V. *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissemens sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse, et sur les monumens d'antiquité qui la concernent, par M. Loys de Bochat, lieutenant-bailli-val de Lausanne*, 1747, 3 gros vol. in-4°. Cet ouvrage, qui est une des sources classiques de la connoissance de l'ancienne Helvétie, contient plusieurs pièces relatives à Avenches, à ses monumens, à ses

temples, à ses collèges de prêtres, à ses privilèges de colonie Romaine, etc.

Il est tems de finir cette longue lettre, qui doit vous paroître plus ennuyeuse qu'instructive : mais le langage des pierres n'est ni celui des graces, ni celui de l'éloquence ; et si les inscriptions sont laconiques, ceux qui les expliquent ne le sont malheureusement jamais.

En vous réitérant la prière de me communiquer toutes les nouvelles découvertes qui se feront à Avenches et aux environs, recevez, monsieur, l'assurance de mon sincère dévouement.

Ce 22 novembre 1803.

SECONDE LETTRE

sur les antiquités d'Avenches.

Monsieur !

AVENCHES recèle encore dans ses vastes ruines des monumens précieux, que des fouilles partielles ou d'heureux hazards mettent au jour de temps en temps : nous vous avons déjà rendu compte précédemment de *l'inscription des Bateliers à l'honneur de la maison Impériale*, trouvée en 1804 : en voici maintenant une autre bien plus intéressante. M. Hector Fornallaz, membre du grand-conseil du canton de Vaud, a découvert récemment dans un champ, situé à droite de la chaussée d'Avenches à Morat, au lieu dit les Conches, des restes d'aqueduc recouverts de belles pierres plates de la plus grande dimension ; un portail sans linteau, dont les jambages sont des pilastres d'une seule pièce de marbre blanc ; et parmi tous ces débris l'inscription suivante, en neuf lignes inégales.

C. VALER. C. F. FAB. CA.
MILLO. QVOI. PVBLICE.
FVNVS. HAEDVORVM
CIVITAS. ET. HELVET. DECRE
VERVNT. ET. CIVITAS. HELVET.
QVA. PAGATIM QUA. PUBLICE.
STATUAS. DECREVIT.
IVLIA. IVLI. CAMILLI. F. FESTILLA.
EX. TESTAMENTO.

Cette inscription, très-bien conservée, est gravée en belles lettres sur une plaque de marbre de deux pieds huit pouces de haut et de deux pieds de large : elle nous apprend que Julia Festilla, fille de Julius Camillus, a fait, comme exécutrice-testamentaire, élever ce monument à Caius Valerius Camillus, fils de Caius, de la tribu Fabia, auquel la Cité des Hæduens et la Cité des Helvétiens ont décerné des funérailles publiques ; et que la Cité des Helvétiens lui a décrété des statues, soit aux frais de chaque canton, soit aux dépends de la nation.

Nous ne connoissons ce C. Valerius Camillus que par ce marbre ; mais son contenu suffit pour persuader, par les honneurs rendus à sa mémoire, que c'étoit un homme éminemment distingué parmi

les Helvétiens, et qui probablement avoit été élevé aux premières dignités. Sa famille est déjà illustrée par un monument qu'on voit à Munschwiller (Villars-le-moine, village à demi-lieue au-dessus de Morat), et dont Boehat a donné le dessin dans le 1er. vol. de ses *Mémoires sur l'histoire ancienne de la Suisse*, page 481. Il porte en substance, qu'Avenches, colonie des Helvétiens, a voué ce monument à Julius Camillus, fils de Caius, de la tribu Fabia, chef du collège des Prêtres d'Auguste, tribun militaire de la IVe. légion surnommée Macédonnienne, qui avoit reçu de l'Empereur Claude une lance pure (sans fer) et une couronne d'or, lorsqu'après avoir rempli ses années de service et obtenu son congé, il fut appelé (*evocatus*) par le même Empereur pour l'expédition de la Grande-Bretagne.

Le rapport des noms de ces deux inscriptions semble indiquer clairement que Julius Camillus et Caius Valerius Camillus étoient frères, puisque l'un et l'autre y paroissent avec le nom de fils de Caius, et sont de la même tribu Fabia : d'où l'on peut encore inférer, par une conjecture assez naturelle, que Julia Festilla, fille de Julius Camillus, étoit nièce de C. Va-

lerius Camillus, dont elle fait exécuter le testament, probablement comme son héritière.

De quel temps est l'inscription qu'on vient de découvrir? c'est, monsieur! ce qu'on ne sauroit déterminer au juste: cependant, si Julius Camillus et Valerius Camillus sont frères, comme il est très-vraisemblable, le marbre de Munschwiller présente quelques données assez lumineuses. L'expédition de la Grande-Bretagne commença sur la fin de l'an 43 de l'ère Chrétienne, et dura près de 4 ans. Julius Camillus, qui y fut employé, avoit à cette époque obtenu son congé: car on ne donnoit le nom d'*Evocatus* qu'à un militaire, qui sorti du service comme vétéran, étoit rappelé sous ses drapeaux par un danger pressant, ou par un ordre de l'Empereur. Tibere avoit fixé à 20 le nombre d'années de service pour les Légionnaires; ainsi, Julius Camillus devoit avoir de 40 à 45 ans lorsque Claude le rappela pour la guerre d'Angleterre.... mais le même marbre donnant à Avenches les titres de Colonia Pia, Flavia, Constans, Emerita Helvetiorum, et cette ville n'étant devenue Colonie Romaine que dans les dernières années de Vespasien, mort en 79, il s'ensuit que ce monument n'a

pu être élevé à Julius Camillus, qu'après que la Colonie Romaine dont il fait mention fut venue repeupler Avenches, c'est-à-dire, quand le guerrier Helvétien étoit entre 75 et 80 ans: d'après ce calcul, il faudroit placer la date de l'inscription de Valerius Camillus, qu'il soit mort avant son frère Julius, ou qu'il lui ait survécu, entre le milieu du règne de Vespasien et la fin de celui de Domitien, de l'an 75 à l'an 95 de Jésus-Christ.

Il est naturel de demander pourquoi les Hæduens, peuple de la Sequanie, qui avoient pour capitale Autun (*Augustodunum*, plus anciennement *Bibracté*), ont contribué de moitié à ses funérailles.... c'est que les Hœduens étoient d'anciens amis et alliés des Helvétiens; que ces deux peuples voisins soutenoient d'étroites liaisons, puisque, comme César nous l'apprend dans ses commentaires, Dumnorix, chef des Hæduens, avoit épousé une des filles d'Orgetorix, chef des Helvétiens; que les premiers favorisèrent de tout leur pouvoir l'émigration des seconds; et qu'Autun étoit une académie, dit Tacite, où la jeune noblesse des Gaules alloit faire ses études. Valerius Camillus avoit probablement rendu quelque service important aux Hæduens, qui voulurent lui

en témoigner leur reconnoissance. Peut-être encore de nouveaux liens s'étoient formés entre Avenches et Autun, qui se regardoient comme sœurs, depuis que l'une et l'autre avoient pris le surnom de *Flavia*, pour marque de leur attachement à la famille de Vespasien, leur bienfaiteur commun : quoique quelques savans, entr'autres d'Anville, d'après un passage du Panegyrique d'Eumenes, conjecturent qu'Autun ne prit le titre de Flavia que sous Constance Chlore.

On peut objecter, qu'il y a une faute d'orthographe dans notre inscription, parce que le mot *Aedui* doit s'écrire sans *h* : on répond que Tite-Live et Pline l'ancien l'écrivent avec un *h*; et que d'ailleurs les mêmes ouvriers, qui sur un de nos marbres ont gravé *Elvitii* pour *Helvétii*, pouvoient également se tromper dans l'orthographe du nom d'un autre peuple : car alors on n'y regardoit pas de si près, dans les provinces Romaines éloignées de la capitale.

Quà pagatim, *quà publice*, peut s'entendre en deux sens. 1°. Qu'on décerne à Valerius Camillus des statues, pour les services qu'il a rendus, soit à chaque canton des Helvétiens en particulier, soit au corps entier de la nation. 2°. Que ces

TROISIEME LETTRE.

CHAQUE année, monsieur, on découvre à Avenches quelque monument Romain : le dernier trouvé en 1809, près de cette ville, dans un champ appartenant à M. Blanc, est un marbre dont trois côtés sont polis ; le quatrième est brut, parce qu'il étoit encastré dans un mur : sa hauteur est de deux pieds sur une largeur de 30 pouces : quand on l'a déterrée, la pierre étoit en deux morceaux ; en les rapprochant, ils offrent ces trois lignes, en lettres Romaines du plus grand caractère.

DOMNAE AUG.
MATRI CASTROR.
HELv. PUBLICE.

Cette inscription très-laconique, apprend que les Helvétiens ont élevé ce monument aux dépends du trésor public, à *Domna Augusta*, c'est-à-dire, à une impératrice, sous le nom de *mère des camps*. Quelle est cette impératrice, la seule dont on trouve le nom sur nos marbres Helvétiques ? Il est presque incontestable, que c'est

c'est la femme de l'empereur Septime Severe, qui s'appeloit *Junia Julia Domna*, et à laquelle son mari conféra le titre d'*Augusta*, porté par les impératrices qui l'avoient précédée : celui de *mère des camps*, que notre inscription lui donne, suffit pour désigner *Julia Domna*, même quand on liroit *Domina*, par les raisons suivantes. 1°. Les inscriptions ne nous font connoître que trois impératrices qui ayent pris le nom de *mère des camps*; *Julia Sabina*, femme d'*Adrien*; *Julia Mammæa*, mère d'*Alexandre Severe*, et *Julia Domna*. — 2°. Dans l'immense recueil de Gruter, ces deux premières princesses n'ont chacune qu'une seule inscription avec ce titre; tandis qu'il y en a huit pour *Julia Domna*, qui paroît tenir singulièrement au nom de *mère*, puisque dans plusieurs marbres elle est appelée, tantôt *mère des Augustes* (Caracalla et Geta), tantôt *mère de la patrie*, tantôt *mère du Sénat*; et que dans une des inscriptions de l'arc de *Septime Severe* son mari, à ces trois titres elle joignit encore celui de *mère des camps*. 3°. Nous connoissons en Suisse quatre inscriptions à l'honneur de *Septime Severe*, une dans l'église de Baden en Argovie, une à Chavornai près d'Orbe, une à Yverdon, où elle a été transportée du village voisin de Treycovagnes, et une

dernière trouvée en 1782 près de l'ancien pont de la Dulive, entre Rolle et Nion : il est donc naturel de présumer que les mêmes honneurs furent rendus à l'impératrice sa femme par les Helvétiens, qui étoient fort attachés à Severe, soit parce que pendant les 17 ans de son règne, ils jouirent d'une profonde paix, et que la justice leur fut exactement rendue ; soit parce que cet empereur, qui avoit été préfet de la Lionnaise, dont l'Helvétie occidentale faisoit partie, facilita leurs communications, en faisant réparer les voyes Romaines et rebâtir les ponts qui tomboient de vieillesse. La preuve en est que le *milliaire* de la Dulive porte très-lisiblement, après le nom de Septime Severe, *pontes et vias vetust. collabs. restit.* Une inscription pareille trouvée en Souabe, dans le voisinage de la Suisse, et rapportée par notre historien Tschudi dans sa *Gallia Comata* (page 271), lui rend le même témoignage sur le soin qu'il prend des grandes routes de l'Empire. Enfin, comme les *médailles* sont *sœurs* des *inscriptions*, et qu'elles s'éclaircissent et s'appuient mutuellement en *archéologie*, il existe quantité de médailles qui donnent à la femme de *Septime Severe*, soit le nom de *Domna Augusta*, soit celui de *mère des camps*,

La riche collection numismatique de la bibliothèque de Berne possède 24 médailles de cette Impératrice, 15 en argent et 9 en bronze, dont 4 font en faveur de l'opinion avancée précédemment. La première et la seconde l'appellent *Julia Domna Augusta*; la troisième l'appelle *mère des camps*, et la dernière *mère des Augustes, du Sénat et de la Patrie*: on en voit de pareilles dans le cabinet de Mr. le docteur Levade à Vevey. Cet exposé paroîtra suffisant aux antiquaires impartiaux, pour conclure que le marbre d'Avenches est à l'honneur de *Julia Domna*, femme de l'Empereur *Severe*, et qu'il fut élevé entre l'an 197 de l'ère chétienne qu'il défit son compétiteur Albin près de Lion, et l'an 211 qu'il mourut à Yorck. Peut-être même, quoiqu'on n'ait rien trouvé de plus dans la fouille qui l'a découvert, ce marbre étoit-il un piédestal, qui portoit une statue érigée par les Helvétiens à cette princesse également distinguée par son courage, par sa beauté et par son amour pour les sciences, dont l'histoire nous a conservé les malheurs, puisque l'un de ses fils fit massacrer l'autre dans ses bras; et la fin tragique, puisque Macrin, assassin et successeur de Caracalla, la força à se laisser mourir de faim.

En démolissant dernièrement un des

murs d'enpeinte du château d'Yverdon, on a découvert un marbre blanc, qui portoit l'inscription suivante, en lettres moitié Romaines moitié Gothiques, très-grossièrement gravées, qu'on ne pourroit rendre, qu'en faisant fondre des caractères exprès.

IN NO DN AMEN. FRAMBERTUS PONE
RE CURA
VIT HVNC LABIDM SUB
QUO REQUIESCIT FAMO
LA D EVFRAXIA
MONACHa.

Ce mauvais latin signifie mot à mot : *Au nom de Dieu, amen! Frambert a pris soin de placer cette pierre, sous laquelle repose la servante du Seigneur Eufraxie religieuse.* Cette épitaphe n'a d'autre mérite que de servir à la connoissance de l'écriture lapidaire du temps où elle fut gravée : en la comparant avec des manuscrits du Xe siècle, on voit qu'elle doit être de la même époque, à ses caractères hérissés d'angles, de pointes, de crochets, à ces lettres accolées, dont deux n'en font qu'une, comme les trois traits transversaux de l'E qui sortent du dernier jambage de l'N et de l'M; aux abréviations de *Dei* et *Domini*, qui sont un D renfermant

un trait perpendiculaire dans l'intérieur; à de petites lettres entrelacées ou placées dans la plus grande, comme l'U dans le C, l'I dans le V, l'O dans l'M, et dans le mot *requiescit* l'U et l'I dans le cercle du Q. On peut donc conjecturer avec fondement, que cette épitaphe est du Xe siècle. Quant à Frambert et à Eufraxie dont elle fait mention, le plus profond oubli couvre leur mémoire, et l'on n'en connoît que les noms, assez communs dans ces temps de barbarie. Du reste, on ignore la date de la fondation du château d'Yverdon. On sait seulement que Conrad de Zœringue, recteur de la Petite Bourgogne, le mit en état de défense environ l'an 1135; et que Pierre de Savoye, surnommé le Petit Charlemagne, l'ayant pris après un siège assez long, le fit aggrandir vers l'an 1260, y ajouta de nouvelles fortifications et l'environna d'un rempart : c'est dans ce rempart qu'étoit l'épitaphe dont il s'agit; et d'après l'esprit de ce tems, il est clair qu'on n'eût pas osé prendre pour le bâtir des pierres tombales dans un cimetière de paroisse ou de couvent, dont toute violation entraînoit l'excommunication, et que par conséquent celle-ci se trouvoit déjà parmi d'anciens tas de débris et de matériaux de maçonnerie.

V. T. H. S. P. B.

NUMISMATIQUE.

En septembre 1809, on a découvert à Fribourg, au bord de la Sarine, un vase rempli de pièces d'argent pour la valeur métallique d'environ 40 louis : elles sont de différentes grandeurs, mais toutes du même type, et parties-aliquotes les unes des autres. D'un côté, le champ offre une église assez mal faite, avec cette légende en lettres moitié gothiques, SEDES LAVSANE (siège Episcopal de Lausanne) : au revers est *une croix*, avec ces mots, CIVITAS EQISTRI (cité Equestre). On a formé sur ces pièces l'hypothèse suivante : qu'elles avoient été enfouies au commencement du VIIe siècle, à l'époque où l'armée des Transjurains fut complettement battue à Wanguen par les Allemands, malheur qui entraîna le pillage et la désolation de tout le pays entre l'Are et le Jura, et notamment d'Avenches et de son territoire. On ne nie point cette défaite arrivée en 611, dont Frédegaire et Aimoin nous ont conservé le souvenir et quelques détails ; mais on pourroit refuser d'accorder à cette époque l'existence de Lausanne comme

ville. Marius, qui y transfera le siège épiscopal jusqu'alors établi à Avenches, ne l'a fait que l'année avant sa mort arrivée en 602, et s'est signé au Concile de Mâcon, non Evêque de Lausanne, mais Evêque d'Avenches : Aricus a été le premier Evêque de ce diocèse, qui ait signé en 650 les canons du concile de Châlons sur Saône, sous le nom d'Evêque de Lausanne. En 611 on ne battoit sûrement point monnoie à Lausanne; c'est bien plus tard que les Evêques ont obtenu ce droit; et si l'on battoit alors monnoie quelque part dans la Transjurane, ce ne pouvoit être qu'à Orbe, capitale de cette province, où Theudelane, sœur cadette de Thierri, tenoit alors sa cour et gouvernoit en son nom les pays situés entre les Alpes et le Jura. Il ne faut point aller chercher si loin de nous ce qui est beaucoup plus près. Toutes les pièces trouvées à Fribourg ne sont que des monnoies d'argent frappées au coin des Evêques de Lausanne, dans le XIe. ou XIIe. siècle. On peut voir la gravure d'une de ces pièces, à la page 61 du IVe. vol. de l'*Histoire de Genève*, *par Spon*; et ce savant antiquaire n'hésite point à y reconnoître la monnoie de l'Evêché de Lausanne. Marquard Wild, bibliothécaire de Berne, dit à la dernière page de son *Apo-*

logie pour la vieille cité d'Avenches, qu'il y a six de ces pièces en argent, à-peu-près de la grosseur d'un sol, dans le médailler de la bibliothèque de Berne. Il doit aussi en exister quelques-unes dans la petite collection numismatique de la bibliothèque de Lausanne. En démolissant un mur *à la Cité-dessous*, il y a environ 50 ans, on en trouva une quinzaine, dont feu Mr. le banneret Secretan, homme instruit et amateur d'antiquités, distribua quelques-unes aux curieux, et garda les autres pour lui, qu'il m'a montrées à sa campagne de Renens. Il est donc hors de doute que les pièces de Fribourg sont des monnoies de l'Evêché de Lausanne. Le droit monnétaire de cet Evêché est des plus anciens, puisque dès l'an 1100 les chartres spécifient des sommes en monnoie Lausannoise; et que vers l'an 1150, l'empereur Conrad III confirma ce privilège à l'Evêque Amédée: en 1209, l'Evêque Roger, pressé d'argent, inféoda ce droit, contre la volonté du Chapitre, à Ulrich, comte de Neuchatel; mais 16 ans après, Guillaume d'Ecublens le retira des mains de Berthold, fils d'Ulrich, en lui remboursant 105 marcs d'argent et 103 livres Lausannoises. En 1216, l'Evêque Berthold de Neuchatel, sur les plaintes réitérées des voisins contre les monnoies

de son Evêché, mit hors de cours toutes celles de son prédécesseur Roger, et en fit battre de meilleur aloi. Dans les statuts de l'Evêché, confirmés en 1368, on trouve cet arrêté : " Le Seigneur Evêque ne peut „ battre ou faire battre monnoie sans le „ consentement des trois ordres (le Cha- „ pitre, la Noblesse et la Bourgeoisie); „ c'est toujours dans la rue de Bourg „ que se battra la monnoie de Lausanne, „ et les monnoyeurs ainsi que leur mai- „ son, aussi long-temps qu'ils y battront „ monnoie, sont exempts de chevauchées „ et de gîtes." : (*sunt liberi a cavalcatis et deys Gitayes*). Les plus anciennes bractéates frappées à Lausanne, devenues très-rares, portoient *deux coupes*, qui sont les armes de l'Evêché. On trouvera de plus amples détails dans un manuscrit de Ruchat sur *les monnayes de l'ancien Evêché de Lausanne*, qui dépose dans la bibliothèque de Berne. La seule objection plausible contre ce qui a été avancé sur les monnoies trouvées à Fribourg, se tire de ce que Lausanne n'est point la véritable *Cité Equestre* (Colonia Equestris), et que ce titre établi par plusieurs inscriptions n'a jamais été contesté à la ville de Nion : cela est très-vrai dans l'origine ; mais à mesure que Nion déclina et que Lausanne s'ag-

grandit, cette dernière affecta le nom de *Civitas Equestris*, comme renfermant dans son diocèse une partie du petit pays appelé par les chartres *pagus Equestricus*; elle mit ce titre sur ses portes, et ses Evêques s'en firent honneur dans leurs monnoies.

P. B.

LE CHÊNE DES DRUIDES.

Sur les monts de Lutri, près de la ferme de la *Gantenaz*, on voyoit, il y a une trentaine d'années, un vieux chêne d'une telle épaisseur, que dans son intérieur rongé et détruit par le temps, on pouvoit placer une table et quelques chaises, et que madame de D : : : maîtresse de ce domaine, a pris souvent le thé avec sa famille dans ce singulier salon. Cet arbre, qui ne se soutenoit plus que par son écorce, fut ensuite frappé de la foudre; et il n'en resta qu'une partie du tronc dépouillé de toutes ses branches. Enfin dans ces derniers temps on travailla à l'extirper, pour mettre en valeur une assez grande place qu'il rendoit stérile; et l'on trouva sous ses vastes et profondes racines des patères, des cou-

pes, des plats de terre portant le nom de *Vindonnissa* (Vindisch, lieu de leur fabrique): on y déterra de plus quelques fragmens de hâches, de couteaux et d'autres instrumens en cuivre, dont les curieux peuvent voir une partie au château de Daillens, à trois lieues de Lausanne. Comme déjà auparavant, en creusant une cave dans la maison de la *Gantenaz*, on avoit trouvé divers objets du même genre, les Antiquaires présument que ce site, jadis couvert d'une forêt, étoit un lieu consacré au culte solitaire des Druides; qu'à l'époque où le Christianisme s'établit dans cette contrée, c'est-à-dire au IVe. siècle, les derniers sectateurs de ce culte enfouirent les vases et les instrumens sacrés, et que par la suite un chêne y prit racine, ou plutôt que plusieurs chênes s'y sont succédés. Il est singulier qu'après 1600 ans, la foudre ait révélé ce trésor confié à la garde de l'arbre le plus révéré des nations *Celtiques*. Ainsi, loin de périr sans gloire, ce *chêne Druidique* laisse après lui un long souvenir, qui reporte la pensée vers ces tems où les Helvétiens nos ancêtres cueilloient le gui doré, formoient au fond des forêts désertes des cercles de rochers bruts, et dans ces enceintes inconnues des profânes, adoroient en secret la puissance créatrice et

conservatrice de l'univers, sous les noms mistérieux de *Taut*, de *Belin* et de *Taranis*.

RECHERCHES

sur les chûtes et éboulemens de montagnes en Suisse.

La déplorable catastrophe qui a désolé dernièrement la belle vallée de Goldau dans le canton de Schweitz, fait naître le desir de connoître les divers évènemens de ce genre dont notre Suisse a été le théâtre : j'ai donc cru intéresser en présentant une notice chronologique et historique des principales chûtes de montagnes, dont nos annales font mention : je ne la donne pas pour complette, quoique pour la rédiger j'aie feuilleté et dépouillé au moins cent volumes latins, français, allemands, italiens : elle ne renferme pas non plus tous les détails qu'on pourroit demander, parce que nos vieux chroniqueurs, peu versés dans l'histoire naturelle, se contentent de raconter séchement les faits, sans en chercher ni en rapporter les causes physiques ; et qu'à travers

les ténèbres du temps passé, il est difficile de suppléer à leur silence, autrement que par des hypothèses très-hazardées.

Les nombreuses chaînes de nos Alpes Helvétiques et Rhétiennes, les tortueuses vallées renfermées dans leurs flancs, les défilés profonds qui y aboutissent, offrent au premier coup-d'œil un magnifique spectacle.... et cependant ce n'est qu'un spectacle de destruction, légèrement voilé par le rideau de la végétation et les produits de l'agriculture : tout y montre une nature bouleversée par une ou plusieurs catastrophes, plus ou moins générales et plus ou moins anciennes ; tout y porte l'empreinte de révolutions antérieures aux siècles qui nous sont connus et aux générations répandues sur la surface de la terre.... révolutions opérées par diverses causes secondes, dont j'abandonne la discussion aux Géologues, mais dont l'eau a été le principal agent. Si, comme tout l'indique, la Suisse a été sous les eaux à une époque indéterminée ; si elles ont forcé la barrière des montagnes environnantes, et que pour chercher le niveau des mers, elles se soient frayé un passage à travers ces masses minées ou écroulées, quelles terribles convulsions n'a pas dû éprouver

la partie de l'Europe que nous habitons ? Mais la tradition même en est perdue, et l'observation seule les fait soupçonner, ou plutôt les démontre victorieusement. Ce qui prouve la longue submersion de nos montagnes, c'est la multitude des corps marins qui y sont répandus, soit isolés soit réunis : on en trouve des lits immenses, incrustés dans nos rochers, ou cachés sous la terre, ou recouverts par les sables. Les pétrifications éparses sur nos montagnes, et sur-tout dans les flancs du Jura, sont à cet égard, comme le dit Fontenelle, des espèces de médailles dont les dates sont sans comparaison plus anciennes, plus importantes et plus sûres, que celles de toutes les médailles Grecques ou Romaines. Elles datent en effet d'un temps où nos montagnes secondaires gisoient sous les ondes, où les brillantes familles des testacées y étoient établies, où les rochers qui les recèlent actuellement n'étoient ni durcis, ni formés : elles rappellent une époque perdue, il est vrai, dans les profondeurs du passé, mais une époque incontestable, où des bancs de corail couvroient les plages que les sapins ombragent maintenant ; où les madrépores, les astroïtes et les autres polipiers s'étendoient là où croissent de nos

jours les fougères et les gramens ; où des flottes de nautiles navigeoient au-dessus des mêmes pâturages que le bétail broute à présent. La création actuelle est évidemment composée des innombrables débris d'une création précédente, dont malgré le nombre incalculable des siècles intermédiaires, la trace n'est point absolument effacée ; et à juger de l'avenir par le passé, si toute montagne doit être tôt ou tard renversée et toute vallée comblée, quels grands événemens physiques n'enfanteront pas les siècles futurs dans leur passage ? L'analogie, plus encore que l'imagination, y découvre des scènes successives de destruction et de renaissance mutuellement enchaînées et tour-à-tour causes et effets les unes des autres : peut-être un jour les eaux rentreront en possession de leur antique domaine ; les sommets de nos Alpes ne seront plus que des îles éparses, et les profondeurs de nos vallées renfermeront, à la place des troupeaux qui les peuplent, les nombreuses tributs des poissons et des cétacées : jusqu'à ce qu'une nouvelle révolution ramène un nouvel ordre de choses, ou produise l'entière dissolution de notre planète. Mais sans pousser plus loin ces conjectures, qui ne sont point sans quelque inté-

rêt pour l'homme qui réfléchit, il est temps d'en venir à la notice que j'ai annoncée.

I. La plus ancienne chûte de montagne à nous connue arriva en 563 : Marius Evêque de Lausanne, et Grégoire de Tours, nous en ont seuls conservé le souvenir. Voici la traduction littérale du récit latin de ces deux auteurs contemporains de l'évènement. « Sous le consulat de Basile » (dit Marius dans sa chronique) l'année » 22, indiction IX) la grande montagne » de Tauretunum, dans le territoire du » Vallais, tomba si subitement, qu'elle » couvrit un château dont elle étoit voi- » sine, et des villages avec tous leurs ha- » bitans ; elle agita tellement le lac dans » une longueur de LX milles et une lar- » geur de XX milles, que sorti de ses » deux rives, il détruisit de très-anciens » villages avec hommes et troupeaux ; il » engloutit plusieurs lieux saints, avec » ceux qui les desservoient. Il entraîna » avec furie le pont de Genève, les mou- » lins et les hommes ; et étant entré dans » la cité de Genève, il y fit périr plusieurs » personnes.

Grégoire de Tours, dans son quatrième livre de l'histoire des Francs, s'exprime ainsi : « Or un grand prodige arriva dans » les Gaules au château de Tauredun,

„ qui étoit situé au-dessus du fleuve du
„ Rhône sur une montagne, laquelle
„ après avoir pendant plus de soixante
„ jours produit je ne sais quel mugisse-
„ ment, s'étant enfin fendue et séparée
„ d'un autre mont voisin, tomba avec
„ hommes, églises, biens et maisons dans
„ le fleuve.

„ Le lit de ce fleuve étant ainsi obstrué,
„ l'eau revint en arrière, car ce lieu étoit
„ enfermé des deux côtés dans des mon-
„ tagnes, par les gorges desquelles coule
„ le torrent; et inondant la plage supé-
„ rieure qui bordoit le rivage, elle la
„ couvrit et la détruisit; puis ces eaux
„ s'étant accumulées et s'étant ouvert un
„ passage en-dessous, elles noyèrent les
„ hommes qui ne s'y attendoient pas,
„ comme elles avoient fait au-dessus,
„ renversant les maisons, enlevant les
„ troupeaux et bouleversant ou entraînant
„ par une violente et soudaine inondation
„ tout ce qui se trouvoit sur ces rivages
„ jusqu'à la cité de Genève. Plusieurs
„ rapportent que les eaux s'accrurent à
„ à un tel point, qu'elles entrèrent dans la-
„ dite ville par-dessus ses murailles. Ce
„ qui n'est point douteux, parce que,
„ comme nous l'avons dit, le Rhône coule

„ dans cette contrée entre les détroits
„ des montagnes, et qu'étant exclu de
„ son lit ordinaire, il n'eut pas de place
„ pour s'étendre sur les côtés, et qu'il
„ entraîna le mont qui étoit tombé, et dé-
„ vasta tout de cette manière. Après que
„ cela fut fait, trente moines vinrent sur
„ la place où le château s'étoit écroulé,
„ et ayant creusé la terre qui étoit restée
„ au milieu des ruines de la montagne,
„ ils y trouvèrent du cuivre et du fer:
„ pendant qu'ils y travailloient, ils enten-
„ dirent un mugissement de montagne,
„ comme précédemment; mais étant re-
„ tenus par leur honteuse cupidité, la
„ partie qui n'étoit pas encore tombée s'é-
„ croula sur eux, les fit périr, et les cou-
„ vrit tellement qu'on ne les trouva plus."

Ces deux narrés sont semblables pour le fonds, mais ils diffèrent dans quelques circonstances, qu'il est aisé de concilier. Les localités et la tradition viennent à leur appui; les localités montrent, il est vrai, un aspect général de dégradation dans les montagnes qui s'étendent de St. Maurice à l'embouchure du Rhône; mais il y a une interruption et un vuide remarquable dans cette première chaîne, entre la porte du Scex et la ville de Monthey; vuide que remplissoit probablement la monta-

gne écroulée. De plus, la plaine du Rhône prouve, par les couches et les dépôts lacustres qui la constituent, que le Léman étoit jadis plus long de plusieurs mille pas qu'il n'est actuellement, et qu'il répondoit à la mesure que Marius lui assigne. La tradition répandue dans toute cette partie du Bas-Vallais est unanime sur ces points... qu'une grande montagne s'écroula autrefois; qu'elle couvrit l'extrêmité du lac et les bords du Rhône; qu'elle écrasa quelques villages avec leurs habitans; qu'alors fut détruit le bourg d'Epaona, situé dans le voisinage de St. Maurice, décoré d'une maison royale, et connu dans l'histoire ecclésiastique par un concile provincial que le roi Sigismond y assembla en septembre 517; et que tous les villages qu'on trouve actuellement sur ce côté du Rhône ont été bâtis postérieurement à cet écroulement.

Sans doute que ce désastre fut terrible, et qu'il coûta la vie à un grand nombre de familles établies sur les bords du Rhône et sur ceux du lac de St. Maurice à Genève. Mais cependant il ne faut rien exagérer: les alentours du Léman n'étoient point alors aussi peuplés qu'ils le sont maintenant; l'agriculture n'avoit encore ni conquis toutes ces collines qu'elle

a changé bien plus tard en vignobles, ni fondé tous les bourgs et tous les hameaux qui décorent ces rians rivages : le Pays-de-Vaud désolé par une suite d'invasions de peuples barbares, vexé par la rapacité de ses maîtres, courbé sous le joug de l'anarchie ou de la tyrannie, étoit en grande partie couvert de forêts et de terres en friche : ses colonies Romaines avoient été détruites ou changées en villages ; quelques familles de Bourguignons, quelques déserteurs de ces Hordes dévastatrices que le nord poussoit alors sur le midi de l'Europe, y avoient remplacé la race presque éteinte des anciens Helvétiens : aussi Grégoire de Tours appelle-t-il un désert toute la contrée située au pied du Jura, entre la Bourgogne et l'Allemagne. Si quelque lieu considérable du Diocèse d'Avenches, et ensuite de Lausanne, eût été détruit, Marius, qui en devint Evêque dix-huit ans après cette ruine, n'eût pas manqué d'en faire mention dans sa chronique : mais il ne nomme que deux endroits, l'un et l'autre situés hors de son Diocèse, le château ou le bourg de Tauretunum et la cité de Genève : d'ailleurs il ne donne aux lieux désolés, tant dans le Vallais que dans le Pays-de-Vaud et le Chablais, d'autre titre que celui de

Vicus, village, hameau. Si un pareil évènement se répétoit de nos jours, les suites en seroient infiniment plus désastreuses, vu la grande population des bords du Léman.

II. La ville de Zug éprouva le 3 mars 1435 un écroulement remarquable. Elle étoit alors séparée du lac par un rempart flanqué de tours massives, auquel étoient adossées les maisons d'une rue voisine. Sur le soir, on s'apperçut que ce rempart et les bâtimens contigus commençoient à s'affaisser, et que plusieurs murs se fendoient. Une partie des habitans quittèrent leurs demeures, en emportant leurs effets les plus précieux; les autres, plus courageux ou moins prudens, croyant que ce n'étoit qu'un tremblement de terre passager, ne délogèrent pas. A l'entrée de la nuit, qui fut très-orageuse, le rempart, les tours et la rue, composée d'une trentaine de maisons s'abymèrent avec fracas et disparurent dans le lac, très-profond à cet endroit. Soixante-une personnes, parmi lesquelles étoient le président du canton et le chancelier de la ville, furent englouties, sans qu'on pût retrouver leurs cadavres. Deux seules échappèrent; un jeune homme, qui après avoir lutté plusieurs heures contre les vagues, gagna le rivage

montagnes écroulées, et causa un tel débordement, que tous les villages et hameaux épars dans les vallées inférieures jusqu'au Tesin furent entraînés avec les bestiaux, les vergers, les vignobles, les forêts et les chaussées : le bourg d'Abiasca fut presque détruit en entier; le Tesin, grossi par cette épouvantable débacle, emporta le pont et une partie des remparts de Belinzonne, désola et ensabla tout ce qu'il trouva sur sa route jusqu'au lac Majeur; et ce lac fut si furieusement agité par cette crue soudaine, que plusieurs barques risquèrent d'y faire naufrage. Nos historiens s'accordent à dire que ce désastre coûta la vie à plus de 600 personnes, parmi lesquelles étoit une compagnie de soldats Suisses qui alloient en Italie, et qui furent tous noyés dans le Tesin. Si un tel accident fût survenu dans ces derniers temps, ont eût promptement rouvert une issue à la rivière arrêtée, et prévenu ainsi d'ultérieurs ravages. Mais ces montagnards à demi sauvages se contentèrent de se mettre en lieu de sûreté, et virent avec le flegme de l'apathie ou du découragement leur belle vallée se changer en lac, sans en prévoir les conséquences pour les lieux placés en-dessus. Ils avoient cependant réparé leurs pertes, lorsqu'en

lorsqu'en 1747 une seconde inondation de l'indomptable Breuna et de tous les torrens qui y aboutissent par les nombreuses gorges des Alpes de cette chaîne, a renouvelé leurs malheurs et les a étendus sur le territoire de Riviera : plusieurs familles ont pris le parti d'abandonner des lieux toujours menacés, et cette contrée n'offre maintenant au voyageur qu'un hideux tableau de ruines, de dévastation et de marécages. (Guler, Stettler, Stumpf, Paul Jove, Scheuchzer, Schintz sur la Suisse Italienne.)

V. Une montagne qui dominoit le village d'Ardenne, dans le district de Trahona en Valtelline, fondit sur une partie de ce village le 9 mai 1538 : comme les habitans étoient alors hors de chez eux pour les travaux de l'agriculture, il ne périt que sept personnes. (*Guler.*)

VI. La vallée de Bagne dans le Bas-Vallais, jadis renommée par ses bains et ses mines d'argent, et encore à présent pour sa fertilité, éprouva en 1545 un sort à-peu-près pareil à celui du Val-di-Bregno. Le poids des neiges, le choc des torrens joints à une secousse de tremblement de terre, firent tomber une montagne dans la Drance : toutes ces causes réunies détruisirent presqu'entièrement le

grand village de Bagne et divers hameaux de cette vaste commune, anéantirent plus de 500 bâtimens, et firent périr 140 personnes ou dans les eaux ou sous les écroulemens. La Drance exerça d'affreux ravages sur plusieurs lieues de terrein jusqu'au Rhône, et dévasta les environs de Martigny : le Rhône ayant doublé le volume de ses eaux, entraîna tous les ponts jusqu'à St. Maurice, et inonda tous les terreins contigus à son lit. On prétend que la coupe des bois nécessaires aux bains et aux mines de Bagne contribua beaucoup à ce malheur, en facilitant aux eaux et aux lavanges la dégradation de la montagne abattue. Quelques chroniques se sont trompées sur la date de cet évènement, qu'elles placent en 1595 ; à moins que peut-être il n'y ait eu dans la même vallée deux désastres pareils, à 50 ans de distance l'un de l'autre. (Stumpf, Sleidan, Fæsi.)

VII. Après un tremblement de terre dont les secousses se succédèrent pendant trois jours, une montagne située au-dessous des tours d'Aï, dans le gouvernement d'Aigle, s'éboula avec un bruit affreux le 4 mars 1584. Elle couvrit tout le village de Corberie, à l'exception d'une seule maison, sur laquelle la terre passa

comme une vague, sans lui faire aucun mal; puis ayant glissé plus bas sur Yvorne, elle écrasa la plus grande partie de cet antique village; 122 personnes furent ensevelies sous cette ruine, avec 69 maisons, 126 granges, 5 moulins, 50 chevaux, 300 et quelques vaches. Il y a une distance de deux lieues depuis l'endroit où la montagne se détacha, jusqu'à celui où finit la ruine, dont les décombres s'étendirent sur environ 250 arpens de terres en culture, jardins, vignes, champs, prés. Les deux villages ont été rebâtis à-peu-près sur le local des anciens, dont ils sont séparés par une épaisse couche de terre, de gravier et de rocailles. Comme cette *ovaille* (c'est le terme du pays) arriva au milieu du jour, il ne périt qu'une partie des villageois; les autres, dispersés dans les environs et occupés à différens travaux, ne se trouvèrent pas sur le chemin de l'éboulement, et ainsi il échappa quelque membre de chaque famille. On fit d'abord quelques fouilles; mais l'on ne sauva qu'un enfant au berceau, trouvé très-bien portant à côté de sa mère écrasée sous la charpente de la maison. On rapporte que les habitans de ces villages furent avertis la veille par des Vallaisans, qu'il s'étoit fait une grande scissure dans

la montagne qui les dominoit, et qu'en conséquence ils feroient bien de se retirer dans la plaine, mais qu'ils ne tinrent aucun compte de cet avis. Il est à remarquer qu'Yvorne et Corberie sont à-peu-près vis à-vis des lieux engloutis en 563 sous les ruines du Tauretune, dont ils sont séparés par le Rhône et par la plaine qu'il arrose. (Hottinger, Scheuchzer, Plantin, Goulart.)

VIII. Au pied du Simplon existe le village du même nom, situé dans le district de Brigue en Vallais, et élevé de 759 toises au-dessus du niveau de la mer. Ce village a été rebâti sur les ruines d'un plus ancien, qui disparut le 31 août 1597, par la chûte d'une des masses de la chaîne du Simplon: environ 80 personnes trouvèrent leur tombeau sous les vastes débris de cette montagne. (Vagner, Scheuchzer.)

IX. Le 5 juillet 1617, un énorme rocher se détacha d'une montagne du canton de Fribourg, roula contre une forge voisine et l'écrasa avec huit hommes qui y travailloient. Vagner et Scheuchzer, qui nous ont conservé la date de ce malheur, ont négligé de dire dans quelle partie du canton de Fribourg il arriva.

X. Pleurs, dans le Comté de Chiavenne, étoit un bourg considérable, très-peuplé

et magnifiquement bâti. Il servoit d'entrepôt aux marchandises qui passoient d'Italie en Allemagne ; le commerce des soieries y fleurissoit, et la plupart des habitans, devenus riches par leur industrie, vivoient dans l'abondance et dans les plaisirs. Délicieusement situé, ce bourg étoit abrité par deux collines ; l'une couverte de vignes, de jardins, de pavillons, étoit percée de grottes, qui servoient de celliers ; l'autre plus élevée offroit à l'œil des forêts et des pâturages : au-dessus de ces collines dominoit la montagne de Conto, déserte, ruineuse et sillonnée par les traces d'éboulemens antérieurs. Le jeudi 30 août 1618, fut le jour fatal de la totale destruction de Pleurs. Après des pluyes abondantes qui avoient duré depuis le 25 dudit mois, le Conto commença à s'écrouler sur le village de Schillano, et le couvrit avec 78 maisons et tous ceux qui s'y trouvèrent. Les habitans de Pleurs, justement effrayés, se portèrent en foule dans l'église de St. Cassian à l'heure de Vêpres: ils y étoient en prière, lorsque toute la masse du Conto arrachée de sa base, se détache avec un fracas qui ébranle toute la contrée, entraîne les forêts, les rochers, les collines, et fond sur le bourg de Pleurs, qu'elle ensevelit pour jamais avec environ

1500 personnes. Plusieurs négocians, dont sept de la famille Vertimati, qui s'étoient enrichis dans l'étranger, y étoient de retour depuis quelques semaines seulement, pour y jouir de leur fortune. Des marchands qui revenoient en caravane de la foire de Bergame, rentroient dans leurs foyers au moment même de l'éboulement, et partagèrent le sort de leurs concitoyens. Le nombre de ceux qui se trouvèrent hors du bourg et qui échappèrent à sa catastrophe fut très-petit. Parmi les bâtimens écrasés ou couverts par une centaine de pieds de débris rocailleux, on comptoit 5 églises soit de paroisse soit de couvens, deux hôpitaux, cinq ponts, un château, six hôtels (*Palazzi*), et plus de 90 maisons de négocians. Le cours de la Maira fut obstrué et interrompu. Les habitans de Chiavenne, dont les toits furent couverts de poussière peu de minutes après l'écroulement, craignant, quand la Maira reprendroit son cours, que leur ville ne fût inondée, s'enfuirent dans les montagnes, et ne revinrent chez eux qu'après que la rivière ayant tourné une colline, eut repris son ancien lit. Fortuné Sprecher, Gouverneur de Chiavenne pour les Grisons, fit incessamment ouvrir des fouilles; mais elles ne sauvèrent personne, et ne firent dé-

couvrir que quelques cadavres écrasés ou défigurés. Une partie du local de Pleurs est maintenant un petit lac, ou plutôt un marais d'eau croupissante; l'autre partie, après avoir été long-temps un lieu de désolation, a été peu-à-peu reconquise par l'agriculture, et offre actuellement des vignes, des champs et des vergers. Il est à remarquer, que très-anciennement les habitans d'un bourg situé dans la même contrée, redoutant la chûte d'une montagne voisine, quittèrent en pleurant leurs foyers, et vinrent fonder Pleurs, qui selon la tradition en tire son nom. Leurs descendans ne purent échapper à leur destinée : ils avoient été inutilement avertis du danger qu'ils couroient par les habitans du village voisin d'Uscion, qui fréquentant le Conto, s'étoient apperçus qu'il menaçoit ruine et qne les troupeaux refusoient de paître dans les pâturages de cette montagne, pleine de seissures et de cavernes. J.J. Scheuchzer, dans son Oréographie, a publié deux plans topographiques de Pleurs; l'un le représente dans sa prospérité, l'autre après sa destruction. (Sprecher, Quadrio, Porta, Amhorn, Paravicini, Mémoire sur la Valteline, Conservateur Suisse, Tome I, pages 181 et suivantes.)

XI. Toutes les chûtes de montagnes et de rochers arrivées dans notre patrie n'ont pas eu des suites aussi déplorables... En 1661, quelques jours avant Pâques, une colline boisée située entre Gundsberg et Hubersdorf, dans le bailliage Soleurien de Flumenthal, se détacha du Jura, glissa avec tous les arbres qu'elle portoit, et s'arrêta à demi-lieue de son ancien sîte à côté du village d'Hubersdorf, sans faire de mal à personne. (Haffner, Scheuchzer.) De même, le 10 juillet 1668, une partie de la montagne voisine du village de Sax près du Rhin (maintenant dans le canton de St. Gall), roula avec ses rochers et ses arbres jusqu'auprès de ce village, dont les habitans en furent quittes pour la peur, (Wagner, Bluntschli.) Un éboulement pareil eut lieu le premier août 1725, dans la commune Glaronoise de Bilten : une croupe rocailleuse, minée par de longues pluyes et par l'érosion des torrens, s'affaissa en partie sur elle-même avec une explosion souterraine : le reste se précipita dans un profond vallon inhabité, qu'elle encombra de ses ruines. La place que cette montagne occupoit est actuellement un marais fangeux, rempli de fondrières, dont on ne trouve pas le fond. (Trumpi. Bertrand.)

XII. Dans la nuit du 27 septembre 1704, le village d'Altendorf, situé dans le canton de Schweitz, non loin du lac de Zurich, faillit d'être entièrement anéanti. Un immense pan de la montagne qui le domine, composée de bancs alternatifs de rocs et de gravier, descendit sur une partie du village avec la vitesse d'un torrent, après avoir rasé une forêt. Neuf bâtimens furent écrasés : cinq hommes et une femme périrent ; et l'écroulement, en se prolongeant, couvrit de ses arides décombres de beaux vergers, des champs fertiles et de riches pâturages avec les bestiaux qui y paissoient. Il a fallu plus de 50 ans, avant que les travaux des habitans ayent pu rendre à la culture ces lieux désolés. (Scheuchzer.)

XIII. Les Diablerets sont une chaîne de montagnes chargées de glaciers, qui s'élèvent entre le Vallais et le canton de Vaud, au-delà du mont Enzeindaz dans le district d'Aigle. Cette chaîne se hérissoit autrefois de cinq pointes énormes ; il n'en existe plus que trois. Le 23 septembre 1714, après un bruit souterrein qui dura plusieurs jours, et qui fit éloigner une partie des bergers et des troupeaux établis dans le voisinage, une de ces dents fondit sur la vallée inférieure et porta des

blocs de rochers à deux lieues de leur emplacement précédent. Les ruines couvrirent une lieue quarrée de terrein, ensevelirent cinquante-cinq chalets, quinze personnes et plusieurs troupeaux. Un Vallaisan du village d'Aven, que sa femme et ses enfans pleuroient comme mort, reparut au bout de trois mois et fut d'abord pris pour un spectre; son chalet avoit été protégé par deux rochers, mais il fut couvert de terre et de gravier: il se nourrit des fromages qui y étoient, et parvint après un long travail à s'ouvrir une route à travers les débris. Une autre dent de cette même chaîne tomba en 1749: les Vallaisans ayant remarqué que sa chûte étoit prochaine, s'étoient prudemment retirés hors de sa portée; mais cinq hommes des montagnes de Bex périrent dans un moulin à scie où ils étoient venus la veille. Une cinquantaine de chalets furent emportés: la Lizerne, qui traversoit cette scène de désolation, fut arrêtée pendant huit jours et forma deux lacs, dont le plus grand, appelé le lac de Derborentsche, a environ demi lieue de circuit: c'est sans contredit le plus jeune des lacs de la Suisse. (Voyez les détails dans le Conservateur Suisse, Tome II, pages 145-163.

XIV. Le mont Rigi (*Rigiberg*) est situé au centre de la Suisse, entre les trois lacs de Lucerne, de Zug et de Lowertz, qui baignent ses pieds : ce vaste massif, dès long temps ruineux, est sujet à de fréquens eboulemens, très-funestes aux contrées placées en-dessous : entr'autres preuves de leurs ravages, on peut citer les bains de Lutzelau, autrefois renommés, et qui depuis plus d'un siècle sont devenus impraticables par d'énormes rochers descendus du Rigi. La plupart des villages voisins de sa baze sont bâtis sur des couches de terre, qui s'en sont détachées à diverses époques. Du 15 au 16 juillet 1795, un nouvel éboulement, produit par de longues pluyes et par l'éruption de sources souterraines détournées de leur écoulement ordinaire, se porta du flanc de cette montagne sur le village de Veggis, qui faisoit l'ornement d'une des plus riches et des plus fertiles contrées du canton de Lucerne. Comme l'éboulement, composé d'une terre argilleuse détrempée par les eaux, descendoit aussi lentement que la lave du Vesuve, les habitans du Veggis eurent le temps d'évacuer leurs maisons et de sauver leurs meilleurs effets. A mesure que ce torrent descendoit sur une largeur de plus de 1000 pieds, il soule-

voit les bâtimens placés sur son passage, les renversoit sur le flanc, et les couvroit d'un enduit limoneux : 49 familles perdirent en quelques heures leurs habitations et leurs domaines ; mais personne n'y perdit la vie. (Voyez le Conservateur Suisse, Tome II, pages 298-309.)

XV. Le dernier désastre qu'il reste à ajouter à cette Notice, est celui de la vallée d'Art dans le canton de Schweitz : il est si récent et si terrible, que le cœur saigne encore à son souvenir, et qu'on frémit d'en retracer le lugubre récit. Le 2 septembre 1806, après une pluie de 24 heures, la cîme du Spitzenbühl (partie de la chaîne du Rossberg, séparée par une vallée de celle du Rigi) se détacha du reste de ce massif et tomba dans la plaine inférieure avec la rapidité de l'éclair : rochers, forêts, maisons, habitans, troupeaux, tout fut entraîné comme par un tourbillon ; et en moins de cinq minutes, une lieue de pays entre Ober-Art et Lowertz n'offrit plus que le théâtre d'une désolation irrésistible, où le vent de la mort souffle seul, sur le vaste tombeau d'une génération entière.

Comme le canton de Schweitz a publié officiellement, au profit des malheureux ruinés par cette catastrophe, une

description détaillée de l'évènement, avec le dessin de ces localités avant et après leur bouleversement, nous renvoyons à cette brochure, et nous nous bornons au court résumé suivant. — Les villages de Goldau, de Buesingen, de Rœtheln, ont été entièrement détruits. Lowertz a perdu une partie de ses maisons. Un grand nombre de fermes et de métairies éparses ont disparu. La place même de ces lieux, naguères peuplés et cultivés, ne se reconnoît plus, et n'est que le cimetière de leurs habitans engloutis.

Goldau a perdu 211 personnes. Buesingen 87. Rœtheld 131. Lowertz 23. Steinerberg 6. Steinen 6. Seven 3 : outre cela, 17 voyageurs de Berne, de l'Argovie, de Kusnacht, y ont trouvé leur dernière heure : en tout 484 personnes. Le charmant lac de Lowertz est en partie comblé de rochers et de terres ; l'île de Schwanau, si souvent dessinée par les paysagistes, est à-peu-près détruite : au moment où l'éboulement entra dans le lac, ses eaux s'élevèrent à plus de 150 pieds et désolèrent tous leurs rivages. On évalue la perte générale à près d'un million de florins de 15 batz. Les cantons voisins se sont empressés de venir au secours de celui de Schweitz, et de tendre la main de la con-

fraternité Helvétique aux infortunés échappés à ce désastre, pleurans sur leurs familles écrasées, privés d'habitations, de vêtemens, de subsistances, et n'ayant pour tout domaine qu'un effroyable amas de ruines et de décombres, au lieu des vergers, des prairies et des champs fertiles qu'ils possédoient précédemment. Il s'agit pour ce canton, le plus pauvre de tous et déja ruiné par les calamités de la guerre, de rétablir des chaussées, d'ouvrir des canaux, de faire écouler des eaux stagnantes ou renfermées sous les débris du Rossberg; et sur-tout de prévenir, si possible, de nouveaux écroulemens, qui semblent menacer le beau village d'Art et la tête du lac de Zug. Sans doute tous les vrais Suisses viendront à l'aide de leurs compatriotes de Schweitz: cet évènement est un appel irrésistible qui doit retentir dans tous les cœurs au nom de la patrie et de l'humanité. Des étrangers l'ont entendu, et déja des dons considérables sont venus d'Allemagne et de Hollande; et il est à espérer que, si la calamité a été terrible, les secours seront proportionnés aux besoins. Hélas! quand j'ai visité et décrit il y a 16 ans cette terre hospitalière, riche de paix, de travail, de bonnes mœurs et de simplicité, je ne

me doutois pas qu'elle dût être doublement désolée et par les armes étrangères et par les convulsions de la nature.... qu'elle dût devenir successivement le théâtre des guerres des hommes et de celle des élémens, et que le voyageur dût un jour lui appliquer ce mot énergique... *Preterii, et ecce non erat: quæsivi illum, et non repertus est locus ejus!* (Ps. 37.)

P. B.

FRAGMENT

d'une lettre sur la chûte du Rossberg.

AU bourg d'Art, situé à l'extrêmité méridionale du lac de Zug, s'ouvre entre le Rigiberg à droite et le Rossberg à gauche, une vallée qui se prolonge du côté de Schweitz : dans cette vallée est le lac de Lowerts, d'une lieue de long sur demi lieue de large; ce lac est décoré par deux isles très-voisines, qui de loin paroissent n'en faire qu'une seule : sur la plus grande s'élevoit autrefois le château fort de Schwanau, détruit en 1308 par les premiers confédérés, et dont il ne reste plus que la tour quarrée du centre: dès lors on y bâtit une jolie Chapelle et un Hermitage : la petite isle a aussi son Hermitage, mais sans Chapelle. Avant la catastrophe du 2 septembre 1806, les alentours de ce lac étoient très-romantiques, fort peuplés et bien cultivés A demi lieue d'Art, étoit le village de Goldau ; plus près du lac, Buësingen ; et à son extrêmité, Lowerts. Sur son flanc gauche, s'étendoient les hameaux dispersés qui forment la paroisse de Stei-

merberg ; et plus bas, près de l'embouchure de l'Aa dans le lac, paroissoit Steinen, village bien connu dans notre histoire, pour avoir été le lieu de naissance et de domicile de Werner Stauffacher, l'un des trois libérateurs de la vieille Suisse. Dans son voisinage sont les masures d'une abbaye de Bénédictines, fondée en 1262, et consumée par les flammes en 1640. A l'autre extrêmité du lac, non loin de la place où la Sewen en sort pour aller joindre la Muotta, on rencontre le petit village de Sewen : dans le fond sont les vastes rochers de Mythen et de Hacquen, qui dominent majestueusement le bourg de Schweitz. Toute cette contrée, du genre le plus pastoral et le plus pittoresque, faisoit, il y a peu de temps, l'admiration des voyageurs : maintenant ils la visitent avec un sentiment bien différent.... Ils vont y contempler le plus affreux des bouleversemens, causé par la chûte d'une partie du Rossberg, dont la cîme est à 3516 pieds au-dessus du lac de Zug : ils vont y gémir sur ces divers villages abîmés en tout ou en partie, sur cette charmante contrée devenue en quelques minutes le cimetière de plus de 450 de ses habitans, sur ces fertiles prairies encombrées de débris stériles et menaçans, sur ces beaux rivages, main-

tenant dégradés et déserts : La douleur et l'épouvante plânent encore sur les restes de la vallée de Goldau, naguères si florissante ; et la compassion y amène la bienfaisance, pour y porter des secours au petit nombre de malheureux qui ont survécu à la destruction de leurs familles, de leurs maisons et de leurs domaines. Il faudra plus d'un siècle à la main de l'homme, pour effacer et réparer les ravages de la nature ; et l'on n'est pas sans crainte, que l'écroulement total du reste de la montagne ébranlée ne vienne tôt ou tard ajouter de nouvelles scènes à ce lugubre théâtre de deuil et de désolation, où l'observateur découvre l'empreinte de bouleversemens bien antérieurs à celui qui nous a fait verser tant de larmes sur nos compatriotes engloutis.

BARBE DE ROLL.

Au nombre des femmes qui ont fait honneur à notre patrie, et dont le souvenir doit être sauvé de l'oubli, plaçons Barbe de Roll, d'une ancienne et noble famille de Soleure : distinguée par sa beauté, par son esprit, par des connoissances rares, elle épousa un gentilhomme de la maison de Luternaw : veuve peu de tems après son mariage, elle ne renonça point au siècle pour se mettre dans un couvent ; mais elle resta dans le monde pour lui être utile : comme elle avoit aimé la botanique dès son enfance, elle consacra tout son tems à étudier la vertu des plantes et à donner des remèdes aux pauvres malades de Soleure et des environs. Les belles cures qu'elle fit la mirent bientôt en crédit : sa réputation s'étendit au loin ; on vint la consulter de toutes parts : des Seigneurs du premier rang se confièrent à ses soins, et furent guéris : elle n'avoit d'autre but que de soulager les maux de l'humanité, puisqu'elle refusa constamment tout honoraire et même tout présent ; se bornant à dire à ceux qui vouloient lui témoigner

leur reconnoissance : *ce que j'ai reçu gratuitement, je le donne gratuitement : distribuez aux pauvres ce que vous m'avez destiné.* La pureté de ses mœurs et sa profonde piété, jointes à ses succès en médecine, la firent regarder comme ayant reçu du ciel le don de guérison; et plus d'un malade désespéré qui lui dut le retour de sa tanté, crut voir en elle une sainte. Elle parcouroit elle-même les plaines et les montagnes, pour cueillir les simples; elle les préparoit dans sa petite pharmacie, et chaque matin elle commençoit sa journée par visiter tous les pauvres malades de la ville. Comme elle avoit fait le bien sans faste ni ostentation, quand elle fut recevoir la récompense de ses bonnes œuvres, on ne consacra à sa mémoire ni monument ni épitaphe.... aussi n'a t-on pas pu découvrir les dates de la naissance et de la mort de cette bienfaitrice de son pays. On sait seulement qu'elle vivoit au milieu du XVIe. siècle, par une lettre que le professeur Glareanus écrivoit en 1553 à Jérome de Roll, en lui envoyant son poëme latin sur la Suisse. (*Descriptio et panegyricon Helvetiæ*). Dans cette lettre il dit, qu'il lui dédie la dernière édition de son ouvrage, soit à cause de l'excellent caractère qu'il a reconnu en lui tandis qu'il soignoit son

éducation, soit à cause du singulier mérite de sa tante Barbe de Roll; et il ajoute: « on croit trouver dans cette dame, également belle et aimable, un autre Hippocrate ou un autre Mithridate, tant elle connoît bien les vertus des plantes. A combien de malades abandonnés des médecins n'a-t-elle pas rendu la santé? A qui a-t-elle jamais refusé ses soins et ses remèdes? De toute l'Allemagne on vient à elle comme à un second Esculape. Elle est vraiment la ressource du pauvre et la consolation du riche : et tout ce travail, pourquoi s'y livre-t-elle? est-ce pour s'enrichir? non : elle fait le bien uniquement pour le plaisir de le faire; aussi je ne souhaite à personne une plus longue vie, qu'à celle qui a conservé la vie à tant de gens. Sa louange est, il est vrai, au-dessus de mes foibles talens.... mais je veux que la postérité sache, que la Suisse en général et Soleure en particulier ont plus raison de se glorifier de cette femme admirable, que j'appelle une *héroïne*, que les Scythes de leur Tomyris, ou les Romains de leur Lucrèce... Et toi, mon cher Jérome! suis les conseils de ta tante, et que son exemple t'excite à tout ce qui est honnête et bon ».

LETTRE

D'UN SOLDAT DE GLARIS A SES PARENS.

(*Traduite de l'allemand.*)

Alexandrie d'Egypte, le 18 Mars 1802.

Mon très-cher père ! Ma très-chère mère ! Mes très-chers frères ! Mes très-chères sœurs !

LE moyen qui se présente de vous faire passer une lettre, par une personne de ma connoissance, dilate et soulage mon cœur serré : l'amour et l'affection pour les siens s'augmentent, ou du moins se sentent plus vivement, quand on s'en trouve à un grand éloignement, et que craignant de ne les plus revoir, on n'apperçoit que dangers autour de soi, sans voir personne qui s'intéresse à notre sort. Il me semble qu'il y a une éternité, depuis que j'ai eu le plaisir de vous écrire seulement quelques mots ; et je me croirois le plus heureux des hommes, mes très-chers parens ! si je pouvois encore vous embrasser une fois, avant que de mourir. Penser à vous, remplit mon

cœur des plus doux sentimens, et me fait oublier mes fatigues et mes misères. Quelquefois aussi, quand je sens mon cœur abattu, je me dis à moi-même, que toute la terre et tout ce qu'elle contient est à Dieu, et que par-tout je suis dans sa main; et alors, je me résous de nouveau à supporter mon sort avec constance et courage, sur-tout quand je vois autour de moi tant de gens de distinction, qui partagent les mêmes peines, les mêmes dangers et les mêmes tribulations; et je tâche de remplir avec exactitude et fidélité les devoirs de la place où la Providence m'a mis.

Maintenant, il faut que je vous dise quelque chose du pays où je me trouve. Je suis dans la terre Sainte d'Egypte, à *Alexandrie la grande*, située au bord du Nil, et habitée présentement par les Barbares. L'empereur des Turcs en est souverain: les habitans portent le nom d'Arabes, et parlent une langue particulière: il y a parmi eux beaucoup de Turcs, qui font un grand conmerce: leur habillement est tel qu'on le représente dans les estampes. Ceux qui ont quelque bien portent des souliers; mais la plupart vont à pieds nuds, et n'ont rien sur le corps qu'une toile rousse et grossière: presque tous couvrent leur tête d'un turban. Je ne suis pas sur-

pris que notre Seigneur ait été vendu pour trente sicles ; car pour un gros, qui vaut une de nos rappes, il y a ici des hommes qui se laissent battre à outrance. Vous ne manquerez pas de dire, quel plaisir barbare que de payer quelqu'un pour se laisser rouer de coups ! Il n'y a point de peuple au monde plus avide d'argent que celui-ci : ces gens-là sont d'une couleur brune foncée : ils ont tous la barbe longue et la tête tondue : ils vénèrent *Mahomet* et rendent des honneurs à la lune.

L'incommodité du lieu m'empêche de m'étendre autant que je le voudrois, car nous campons hors de la ville, parce que la peste y règne... et il est très-malaisé d'écrire, quand on n'a d'autre table que la terre.

On rencontre rarement des femmes honnêtes en public ou dans les rues ; et si elles sortent, elles sont voilées de façon qu'on ne leur voit qu'un œil. Depuis que les armées françaises sont venues ici, des milliers d'*Egyptiennes* se livrent au libertinage le plus honteux : pour celles-là se font assez voir ; mais l'on doit les fuir comme la peste. Ce qui m'a frappé, c'est de trouver des femmes aussi blanches que les plus blanches Européennes : je pourrois, mes chers parens ! vous dire mille choses intéressantes

intéressantes et curieuses des pays que j'ai parcourus; mais cela me méneroit trop loin : je ne puis cependant m'empêcher de vous donner encore quelques détails.

Il y a ici plusieurs merveilles du monde. On reconnoît bien que dans les anciens temps des nations habiles ont habité ce pays : on voit à Alexandrie la colonne de Pompée, de 80 pieds de haut sur 12 de diamètre ; elle est d'un marbre blanc, rouge et noir : il y a dans la même ville la célèbre église de Ste. Madelaine, toute bâtie de marbre blanc, où l'on prétend que notre Sauveur a parlé la première fois, lors de sa fuite en Egypte. J'ai aussi vu diverses isles belles et fertiles comme le paradis terrestre, telles que Malte, Candie, Chypre. L'ami Rouch, porteur de ma lettre, pourra vous en parler fort au long de vive voix : accueillez-le, s'il vous plaît, comme ayant toujours été mon bon camarade et mon ami intime.

Je puis vous mander, mes très-chers parens ! et graces en soient rendues à Dieu ! que je me suis toujours bien porté et que ma santé n'a pas souffert la moindre altération. Je prie le Seigneur que vous puissiez en dire autant de la vôtre, et qu'il veuille vous la conserver jusqu'à l'âge le plus reculé, en exauçant tous vos vœux.

Il faut aussi vous apprendre que j'étois entré au service de Mr. M.... fils de l'ancien baillif de Cerlier, parce que j'espérois un sort plus doux; mais mon capitaine tomba malade, et après l'avoir servi 51 jours, il mourut à bord du vaisseau le 24 Septembre 1801 : il m'a promis souvent que s'il se rétablissoit il feroit ma fortune, et à son dernier moment il a dit, *qu'on paye bien Marti.* Ce jeune officier, tant qu'il fut en santé, fleurissoit comme une rose : il n'avoit que dix-neuf ans. Je peux me vanter qu'il m'aimoit et qu'il me confioit toutes ses affaires. Sur son lit de mort, il m'embrassa plus de cent fois.... tant il est vrai, que quand on partage les mêmes dangers, les rangs se rapprochent bien. S'il fût mort trois semaines plus tard, j'aurois reçu 400 goulden (écus), puisque trois jours après notre départ de Malte, arriva l'argent que son père lui envoyoit : nous avions mis à la voile pour l'Egypte; mon bon capitaine expira dans la traversée et trouva son tombeau dans les tristes ondes de la mer. Alors, mes chers parens! j'entrai au service d'un autre capitaine, aussi bon et aussi brave que le précédent; je puis vous assurer qu'il m'aime beaucoup, et que la confiance qu'il m'accorde est sans bornes : j'oubliois de vous dire qu'à la mort de mon premier capitaine,

j'ai reçu seulement quelques ducats, parce qu'il ne laissoit pas davantage.

Que je vous parle encore d'un voyage curieux que je viens de faire. Quelques-uns de nos officiers de l'état-major résolurent d'aller par mer à Jérusalem : mon capitaine étant du nombre ; j'eus le plaisir de l'accompagner : en quatre jours nous arrivâmes. Je n'aurois jamais cru visiter tous ces lieux dont il est parlé dans la Bible : je fus donc à Jérusalem, où l'on nous a montré toutes les choses remarquables, entr'autres la vallée de Josaphat. J'ai passé deux fois le torrent de Cédron : j'ai été sur le mont Golgotha (calvaire) où notre Seigneur fut crucifié, comme aussi au jardin de Gethsemané. Je n'oublierai de ma vie les sentimens de dévotion que ce jour m'inspira, et dont mon cœur fut pénétré. J'ai bu de l'eau à la fontaine de Moïse au désert, où Bonaparte a fait ériger une colonne à sa mémoire. J'ai aussi été à Bethléem, qui n'est aujourd'hui qu'un méchant petit village : nous revînmes en Egypte par terre, et après avoir passé le grand fleuve du Nil, nous allâmes jusqu'à Alkaïr (le Caire), qui est une des plus grandes villes du monde, mais à demi ruinée. Ah ! mon cher père ! si vous voyiez ces vastes cités en ruines, vous diriez : grand Dieu ! qu'est-

ce donc que les grandeurs humaines ! On prétend s'immortaliser par des monumens extraordinaires, et ici on les voit ou couverts de mousse ou enterrés dans les sables. Si vous avez lu la destruction de Jérusalem, vous aurez une idée d'Alkaïr et du pays qui l'entoure : on peut marcher dix ou douze lieues tout autour, sans rencontrer autre chose que des masures, de vieilles voûtes, des souterrains affreux, des fragmens de colonnes de marbre d'une hauteur prodigieuse, et souvent à moitié enterrées sous des tas de décombres, et bien d'autres choses remarquables, etc. On trouve aussi dans ce pays des diamans, des agathes, des perles et d'autres objets précieux, entr'autres des médailles d'or très-rares. Les Anglois avoient fait abattre quelques-unes de ces colonnes de marbre, dans le dessein de les transporter dans leur isle ; mais les gens de l'art ont jugé la chose impraticable, à cause de leur énorme pesanteur : on en a découvert une de marbre blanc de 80 pieds de long, en partie couverte de terre ; elle porte une inscription dans une langue maintenant inconnue, puisqu'on dit qu'il y a deux mille ans qu'on ne la parle plus. On a fait venir des savans versés dans les antiquités Grecques et Romaines, mais ils n'ont pu la déchifrer. On

soupçonne qu'il y a des choses précieuses enfouïes sous les fondemens de cette colonne ; et peut-être en auroit-on des indices, si l'on savoit lire l'inscription.

J'ai encore oublié de vous dire que nous fumes, il y a un mois, dans ce désert où les enfans d'Israël ont si long-temps séjourné. Bref, on trouve dans cette contrée une quantité de curiosités remarquables et des preuves de la vérité des faits dont parle l'Ecriture Sainte. Il n'y a aucun pays qui produise autant de grain, sur-tout autour d'Alkaïr, où la terre est la mieux cultivée. La plus grande partie s'exporte dans l'étranger; car les indigènes vivent très-mal, ne mangent que des oignons, des pois, des fèves crues, etc. Il ne croît point de vin ici ; mais les plus beaux jardins que j'aie jamais vus sont en Egypte : ils sont couverts de palmiers, de figuiers, de citronniers, d'amandiers : le pays fournit aussi des épices, soit aromates précieux de plusieurs espèces : on n'y trouve pas les mêmes arbres que dans notre Suisse, mais il y a abondance de palmiers et de dattiers : ces derniers portent un fruit doux comme le miel, qui ressemble beaucoup au gland par sa forme.

Il y a deux mois pendant lesquels il pleut quelquefois; mais le reste de l'année,

il ne tombe pas une goutte de pluie. Il seroit trop long de vous parler de ce merveilleux débordement du Nil, dont les eaux engraissent et fertilisent l'Egypte. La chaleur de ce pays est si grande, qu'on a peine à la supporter ; elle est sur-tout bien accablante pour nous autres Suisses. La plûpart des transports se font avec des chameaux, qui peuvent porter plusieurs quintaux. On a aussi des buffles, des chevaux, des mulets, qui font le service de bêtes de somme, et les moutons n'y manquent pas : mais on y est incommodé par une infinité d'insectes et d'animaux vénimeux : j'ai vu prendre dans le Nil six crocodiles en vie, de la plus grosse taille : on y trouve aussi des aspics, des serpens d'une grosseur effrayante, et des scorpions, dont les piquûres sont mortelles si l'on n'y porte un prompt remède. Le poisson est à très-bon marché ; j'en ai observé de plus de cent espèces, dont quelques-uns étoient aussi gros que le corps d'un cheval. Quant aux oiseaux, il y en a de je ne sais combien de sortes, qu'on ne connoît pas en Suisse. L'Autruche est un très-grand oiseau, indigène de ce pays : on dit qu'il digère le fer. Mais c'est assez parler d'animaux ; disons un mot des hommes. Nous avons dans notre armée quatre régimens de Noirs, que les Anglois

ont fait venir par la mer Rouge : ce sont des hommes de haute taille. Le 9 septembre 1801, les Français ont capitulé, et nous ont remis Alexandrie, la plus forte place de l'Egypte et la dernière qu'ils y ont gardée. On transporte en France les débris de leur armée avec ses équipages : mais la majeure partie a péri, tant par le climat que par diverses maladies : la misère, la fatigue et les combats en ont beaucoup détruit. Ils s'étoient avancés jusques aux frontières de la Judée ; mais ils ont été contraints d'abandonner toutes ces conquêtes.

J'abrège, mes chers parens ! souvenez-vous quelquefois que vous avez un fils en Egypte, où chacun ne peut pas aller. Ce nom d'Egypte doit vous faire plaisir, parce que l'Ecriture Sainte parle souvent de cette antique région. Peut-être aurai-je le bonheur de revoir ma patrie.... mais nous n'y retournerons pas tous ; il y aura bien du déchet : nous étions arrivés ici cinq de notre Canton, dont deux viennent de mourir ; l'un est Gaspard Luchsiger de la Linth ; l'autre est un Schindler de Ruthi. Un de Niderurnen est malade à l'hôpital ; un camarade d'Elm et moi nous nous portons bien : la grande chaleur et d'autres causes rendent beaucoup de gens aveugles dans ce pays-ci. Je finis ma lettre les larmes

aux yeux ; car je suis singulièrement attendri en pensant que peut-être.... O mon cher père ! ma chère mère ! mes chers frères, sœurs, beaux-frères et amis ! je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde, qu'il vous préserve de tout malheur, et qu'il vous comble de ses bénédictions ! pensez, s'il vous plaît, à votre Balthasard, qui est à plus de mille lieues de vous : un énorme espace de terres et de mers nous sépare, et je suis dans le voisinage des contrées où notre Seigneur J. C. est mort pour nos péchés. J'adresse souvent mes prières à Dieu et pour vous et pour moi, dans l'église où notre Rédempteur a parlé lui-même, et dans la chambre que sa sainte mère a habitée. Ces lieux sont extrêmement révérés par les Chrétiens de ce pays.

En terminant ma lettre, je vous supplie aussi, mes chers parens ! de prier Dieu pour moi : lui seul sait, si ce n'est pas la dernière fois que je puis m'entretenir avec vous seulement par écrit : mais le souhait le plus ardent que je forme en ce monde, c'est de vous revoir encore.... Je vous salue et vous embrasse ; je vous serre en imagination contre mon sein avec la plus vive tendresse, et je continue à être avec la dévotion la plus filiale,

Votre très-dévoué fils,
BALTHASARD MARTI.

Note nécessaire à l'intelligence de cette lettre.

Balthasard Marti, fils de David Marti pauvre vitrier de Glaris, travailla dans sa première jeunesse aux fabriques d'indiennes : comme il savoit jouer de la clarinette, il entra en 1799 dans la musique militaire de son Canton, et bientôt après dans un régiment étranger au service des Anglois, composé en partie de Suisses des Cantons démocratiques mécontens de la révolution. Quand la paix eut été conclue, ceux d'entr'eux qui ne voulurent pas aller à Malte, furent licenciés : Marti préféra s'attacher aux débris de son régiment. Il fut donc à Malte, d'où il suivit son corps dans l'expédition d'Egypte : c'est de là qu'après avoir perdu son premier capitaine et s'être attaché à un second, il écrivit la lettre précédente, dont l'original allemand dépose à Glaris chez ses parens, qui dès lors n'ont eu aucune nouvelle de lui. On croit qu'il a passé par la Mer Rouge dans l'Inde avec les corps Anglois qui y sont retournés, quand leur présence n'a plus été nécessaire en Egypte.

On a cru faire plaisir à tous les cœurs honnêtes en publiant la lettre de ce brave

Suisse, pleine de détails vraiment curieux, mais sur-tout marquée au coin de la piété filiale, et d'un profond sentiment religieux puisé dans la lecture de la Bible. C'est sans doute un phénomène que de voir un simple soldat, qui n'a eu d'autre éducation que celle qu'on reçoit en Suisse dans les écoles de village, écrire d'une manière aussi intéressante : cette lettre prouve qu'un militaire peut au milieu des camps conserver ses principes religieux, et y trouver courage et patience, pour fournir en chrétien sa pénible et périlleuse carrière. Elle montre encore, qu'au défaut d'éducation, le bon sens peut donner l'esprit d'observation, et que la seule lecture de l'Ecriture Sainte a été pour Marti un excellent moyen de tirer parti de son voyage en Egypte et en Palestine. Ce qu'il dit de Jérusalem et de ses environs, est d'un charme si naïf et si attendrissant, que plusieurs personnes à qui on a lu cette lettre ont fondu en larmes à cet endroit. Sans doute qu'ayant peu de moyens de consulter des savans, notre soldat Suisse est tombé dans quelques erreurs ; mais elles sont bien pardonnables. Pour comprendre ce qu'il dit de l'église de Ste. Madelaine d'Alexandrie, il est bon de savoir, qu'une tradition très-ancienne prétend, que lors

de la fuite en Egypte, la Ste. Vierge se retira à Alexandrie, qu'elle y habita une petite maison, et que ce fut là que l'enfant Jésus parla pour la première fois. Les Chrétiens d'Egypte ont bâti, il y a déjà plusieurs siècles, une très-belle église sur la place de cette maison ; ils y montrent la chambre que Marie doit avoir occupée, et ils ont une grande dévotion à cette église, où il paroît que notre bon compatriote alloit souvent faire ses prières et penser à ses parens.

LE TESTAMENT

DE CONRAD GESNER,

traduit de l'original latin.

Moi Conrad Gesner, bourgeois et médecin de la ville de Zurich ma patrie, professeur de philosophie au collège de dite ville, fils légitime d'Urs Gesner, pelletier et bourgeois de Zurich (lequel à ma grande douleur, a péri en 1531 sur la montagne entre Zug et Barr), né en 1516, le dimanche des Rameaux.... Ayant dédié et adressé à l'Empereur Ferdinand I, entr'autres livres que j'ai composés et publiés, un grand ouvrage latin sur les poissons et autres animaux marins et aquatiques, S. M. l'agréa très-gracieusement : bientôt après, comme il se trouvoit à la diète Impériale d'Augsbourg, ses médecins m'invitèrent à me rendre auprès d'eux, en me disant que l'Empereur me verroit avec plaisir, et qu'eux-mêmes desiroient faire ma connoissance ; m'étant rendu de suite à cette invitation, ils me conduisirent auprès de l'Empereur dans son cabinet : S. M. parla avec satisfaction et avec éloge

de mon ouvrage sur les poissons, et pendant plus d'une heure il s'entretint avec moi sur différens points d'histoire naturelle, et m'assura de sa bienveillance pour l'avenir. Peu de temps après, l'Empereur me fit écrire derechef par l'un de ses médecins, qu'ayant remarqué dans la lettre que je lui avois adressée, que mon cachet étoit sans armoiries, il avoit daigné m'accorder des armoiries comme une distinction qui me seroit agréable, lesquelles je pourrois transmettre à mes parens de sang, pour qu'ils jouissent du même honneur : sur quoi ayant observé que cela feroit plaisir à mes parens et cousins, et n'ayant moi-même point d'enfans, j'ai nommé mon bien-aimé cousin André Gesner l'aîné, et tous les enfans qui naîtront de lui en légitime mariage, pour ceux auxquels je fais donation formelle de cette lettre de noblesse; je lui livre donc d'avance, et ensuite à tous les Gesner nos parens et à tous leurs descendans, cette marque de la haute faveur Impériale; et je les prie et les exhorte très-instamment de s'en servir et d'en user en toute honnêteté et modestie, comme doivent le faire gens de bien, à qui Dieu a accordé cette faveur spéciale, et non pour en faire parade et en tirer

bitués à Zurich : et au cas qu'il ne se trouvât pas d'enfant pauvre, cet argent doit être distribué à deux ou trois des plus pauvres membres de la famille Gesner : les quatre plus anciens de la dite famille domiciliés à Zurich détermineront qui sont ceux à qui ce secours est le plus nécessaire ; et comme dans ce moment les enfans de ma sœur Elizabeth, mariée à Hanz Uberli, sont les plus indigens, quoiqu'ils ne soient pas du nom de Gesner, c'est à ces enfans qu'on livrera cet argent, jusqu'à ce qu'ils soient élevés et en état de s'entretenir eux-mêmes. Si les quatre plus anciens de la famille trouvent que parmi les enfans des plus proches parens par alliance, il en est de plus pauvres que parmi les parens de sang, ils sont autorisés à préférer les premiers.

Je desire encore, que celui qui gardera la lettre de noblesse, invite chaque année une fois, et particulièrement à l'entrée de l'hiver, tous les membres de la famille Gesner à un repas amical, si du moins il est en état de le faire ; si non, que ceux qui le peuvent y contribuent, ou que tous les membres de la famille en supportent la dépense à frais communs. Ce repas s'appellera *banquet d'amour*, et le plus ancien rappellera aux assistans

qu'ils s'engagent ainsi à une concorde et à une affection réciproques.... Il y a plus; s'il est informé qu'il existe entre quelques-uns des parens envie, haine, ou discorde, il doit travailler à ce qu'auparavant ils se réconcilient en oubliant toute animosité; si non, ils ne devront point prendre place à ce repas de famille, et seront regardés par tous les autres membres comme gens réfractaires, désobéissans et indignes de cet amour qui doit être la base de cette société, puisqu'ils n'agissent et ne vivent point d'une manière conforme aux principes du christianisme. Je destine et je légue de plus pour ce repas un gobelet doré, avec son couvercle du poids de 15 loths, que j'ai hérité de feue ma mère Agathe Fricken, et qu'elle même avoit reçu de son cousin Hanz Fricken, ci-devant chapelain à Zurich, lequel m'avoit pris dans sa maison dès mon enfance, élevé, et placé dans une école. Ce gobelet, ainsi que la lettre de noblesse et la cédule, restera en dépôt chez l'aîné de la famille, qui ne manquera pas d'en faire mention dans le reçu qu'il doit donner au plus ancien après lui, comme il est dit ci-devant. Il ne s'en servira que dans le repas fraternel que j'ai établi, où tous les parens doivent se trouver pour man-

ger et boire ensemble, avec amour, joie et concorde, comme il convient à gens qui ne sont pas seulement parens de chair et de sang, mais qui sont liés par des nœuds spirituels, savoir la communion en Jésus-Christ et le véritable amour de Dieu en sa connoissance: ceux-là sur-tout doivent boire dans ce gobelet, qui ont quelque sujet de querelle entr'eux, comme pour déclarer ainsi, qu'ils déposent toute haine, et qu'ils se reconcilient chrétiennement, en toute simplicité de cœur et sans aucune feintise, de peur qu'ils ne s'attirent les châtimens de Dieu.

Que si dans le cours de l'année quelque mésintelligence avoit failli à s'élever entre parens, et qu'elle eût été prévenue par les soins et les remontrances des plus anciens, ils auront la liberté de faire un petit repas de réjouissance et de se servir dudit gobelet, mais dans ce cas seulement.

Enfin je prie et j'exhorte tous ceux qui assisteront annuellement à ce *banquet d'amour*, de remettre au plus ancien de la famille, qui percevra les intérêts de la cédule, une contribution plus ou moins forte suivant leurs facultés et bonne volonté, afin que si les cinq gouldes ne suffisent pas pour subvenir aux nécessités

des pauvres de la famille, cette somme soit augmentée suivant leurs besoins. Après le repas, le plus ancien rendra hommage et graces à Dieu, et lira dans le Nouveau Testament deux ou trois passages courts (comme on en trouve dans le cinquième chapitre de St. Matthieu), propres à maintenir et à fortifier l'amour, la paix et l'union; à quoi j'ai destiné un petit Testament, qui suivra la lettre et la cédule : il les exhortera à une vie et à une charité chrétiennes, afin que le Tout-Puissant leur accorde sa grace en toute occasion. Enfin il mettra devant les convives *mon livre sur les animaux*, en trois volumes avec figures, que j'ai fait relier en un seul, qui accompagnera toujours la lettre de noblesse, pour qu'ils s'amusent à les regarder, et qu'en pensant à moi, ils apprennent à élever leurs enfans dans la vertu et dans la connoissance des lettres, ou dans la pratique d'arts et de métiers bons et honnêtes.

Gloire, honneur et louange au Dieu Tout-Puissant, au siècle des siècles par Jésus-Christ notre Seigneur! Amen!

Fait à Zurich, le 18 septembre 1564.

Eclaircissemens sur la pièce précédente.

Tout ce qui tient à la Biographie de nos grands hommes prend un nouveau degré d'intérêt, quand il contribue à faire mieux connoître leur caractère moral: le lecteur philantrope verra donc avec plaisir la traduction littérale du testament de C. Gesner, écrit par lui en latin trois mois avant sa mort; il y peint avec simplicité et énergie sa douce piété, son amour pour la paix, son goût pour les sciences, et le desir de perpétuer dans sa famille ses vertus avec son souvenir.

Cet homme, dont la vaste érudition embrassoit toutes les sciences alors cultivées, et dont les nombreux écrits font encore l'étonnement de notre siècle, mérita par ses connoissances en histoire naturelle le nom de Pline de l'Allemagne; et en lisant les ouvrages de Buffon sur les animaux, on voit évidemment que le Pline Français n'a fait souvent que le copier, l'étendre et l'embellir par la magie de son stile.

L'Empereur Ferdinand I, à qui Gesner avoit dédié son ouvrage sur les poissons, ne crut pouvoir mieux récompenser ses vertus et ses travaux qu'en lui envoyant

des lettres de noblesse : il le manda auprès de sa personne ; il eut avec lui un long entretien, et lui donna des armoiries qui font une allusion ingénieuse à son grand ouvrage *sur les animaux* : ces armoiries étoient un écu écartelé, portant un basilic, un lion, une aigle et un dauphin ; ce dernier chargé d'une couronne d'or, parce que c'étoit le volume *des poissons* que l'auteur avoit dédié à S. M. I. Ferdinand, qui se piquoit de se connoître en physionomie, trouvoit celle de Gesner très-belle et très-expressive. Ayant un jour demandé à son premier médecin Jean Craton, s'il connoissoit personnellement le savant Zuricois ? sur sa réponse qu'il ne le connoissoit que par ses livres et par sa réputation, il lui dit : *eh bien ! représentez-vous Gesner comme la probité personnifiée.....*

La mort prématurée de Gesner, enlevé par la peste le 15 décembre 1564, à l'âge de quarante-huit ans, fut un sujet de deuil, non-seulement pour la Suisse qui s'honoroit d'être sa patrie, mais pour toute l'Europe savante. Sans entrer, sur le génie et les travaux de cet homme fameux, dans des détails qu'on peut lire dans ses biographies, nous observerons que ses dernières volontés, consignées

dans son testament, ne furent pas longtemps suivies, malgré toutes les précautions qu'il avoit prises pour les faire respecter et pour en assurer l'exécution durable.

Voici ce qu'on trouve à cet égard dans un manuscrit latin intitulé *Bibliothèque Helvétique*, ouvrage très-curieux de J. J. Scheuchzer de Zurich, celui de tous les Suisses, après Gesner, qui a le plus contribué à l'avancement de l'histoire naturelle dans son pays.

Le gobelet doré, le Nouveau Testament, l'exemplaire de l'histoire des animaux, mentionnés dans les dernières dispositions de C. Gesner, ont disparu sans qu'on sache quand, ni comment; le repas fraternel ne se donne plus : la bourse de famille de cent florins (d'Empire), d'abord confiée à André Gesner, désigné par le testateur, passa ensuite à Jacob Gesner : à sa mort, il la laissa à son cousin Antoine, réduite à cinquante florins, parce qu'il en avoit dépensé la moitié pour subvenir à ses besoins. Antoine acheta deux vaches du produit des intérêts accumulés pendant quelques années. Peu après le décès de ce dernier, la famille Gesner s'assembla, se fit reproduire la cédule de cinquante florins et les deux

vaches, et à la suite de debats forts vifs, la majorité décida que les vaches seroient vendues, les cinquante florins redemandés au débiteur Hanz Vogt de Wanguen, et que le tout seroit partagé, non-seulement entre les descendans des Gesner nommés dans le testament, mais encore entre les parens issus des femmes de ce nom : disposition absolument contraire à la volonté du testateur, et exécutée malgré les protestations formelles de plusieurs membres de la famille, etc.

NB. On sera surpris que Gesner place en Savoye la ville de Lausanne, où il avoit été professeur en Grec pendant près de trois ans ; mais comme il y avoit peu de temps que les Bernois avoient fait la conquête du Pays-de-Vaud, les vieux Suisses, conformément à la géographie alors enseignée, regardoient encore ce pays, quoiqu'il eût changé de Souverain, comme une province de la Savoye ; et en conséquence, ils donnoient indistinctement le nom de Savoyards aux habitans des deux bords du lac Léman.

TESTAMENT

de Jean de Muller, l'historien de la Suisse, mort à Cassel en Juin 1809.

(Traduit de l'allemand.)

Au nom de Dieu!

Moi soussigné, sentant approcher l'heure de ma dissolution, non sans éprouver de vifs regrets de laisser inexécutés les beaux et vastes plans auxquels je n'ai cessé de travailler tout le temps de ma vie; affecté sur-tout de l'état de ma fortune, qui après avoir souffert à Vienne par une catastrophe bien connue, et plus considérablement encore depuis le mois de novembre 1807, est maintenant absolument épuisée, je trouve nécessaire pour le repos de mon ame, dans les derniers momens de mon existenee, de consigner ma dernière volonté, relativement à ces tristes circonstances. — Mes jours n'ont été que travaux, et mes plaisirs n'ont été que peines: mes diverses charges, je les ai toutes remplies avee désintéressement,

et

et plusieurs avec satisfaction. Puissent les hommes ne pas rejeter ma dernière prière !

On trouvera, j'espère, après mon décès, assez d'argent comptant pour suffire aux frais de mon enterrement, à l'entretien de mon fidèle Michel Fuchs dans ma maison, jusqu'à-ce que mon mobilier ait été vendu ou transporté, et au payement d'un mois de gages à chacun de mes autres domestiques.

Comme mes dettes surpassent mon avoir, je n'ai proprement point d'héritier à instituer; cependant, en tant qu'il appartient à cette qualité de faire ma liquidation, je nomme pour héritier mon frère Jean-Georges Muller, professeur et membre du sénat de Schaffouse en Suisse; et pour exécuteur testamentaire, le prédit Michel Fuchs, qui connoît parfaitement l'état de mes affaires et de mes relations: si j'avois pu vivre seulement quatre années avec mon traitement actuel, ou me livrer encore sept ans à mes travaux littéraires, j'aurois emporté la consolation de laisser de quoi payer mes dettes. Tout mon avoir consiste maintenant, dans une bibliothèque d'environ 5000 volumes, dans mes écrits manuscrits et dans mes lettres: la première renferme plusieurs

ouvrages importans, dont quelques uns sont fort rares; ils sont en général d'un bon choix : ils ne seroient donc pas trop payés au prix d'un florin le volume l'un dans l'autre. Parmi mes écrits, se trouve en manuscrit le cours que j'ai lu en 1784 sur l'histoire universelle, dont la majeure partie pourroit être conservée par fragmens; mon frère en fera le choix : quant aux autres, ce sont pour la plupart des extraits rapides, destinés comme matériaux à l'ouvrage sur l'histoire universelle, que j'avois projeté. On pourra de plus former une collection de *mélanges* de dix à douze tomes environ, qui contiendra quelques mémoires destinés pour des académies, divers petits Opuscules déjà imprimés, un recueil de mes Récensions, un choix des lettres qui composent ma nombreuse correspondance, des papiers d'affaires personnelles, des journaux d'un intérêt psycologique, littéraire et politique, et des documens précieux rassemblés par mes soins.

Tous mes manuscrits devront être envoyés à mon frère pour les mettre en ordre et les publier, à la réserve de ceux qui pourroient renfermer quelque personnalité désagréable, ou qui seroient denués de tout intérêt, afin d'en appliquer le produit au

payement de mes dettes : quant aux livres, on pourra les vendre en bloc ou en détail, comme on le jugera à propos : c'est malgré moi et par nécessité que je fais de telles dispositions.

Combien, dans cette dernière perplexité, mon cœur a brûlé du desir de m'adresser à ceux pour lesquels j'ai principalement vécu, et qui m'ont toujours été les plus chers.... à vous mes compatriotes les Confédérés des villes et des campagnes de la Suisse, de vous instituer mes héritiers, et de placer dans le sentiment de l'antique générosité de vos nobles gouvernemens, et dans le caractère loyal de votre florissante jeunesse, la douce espérance que vous réaliseriez le dernier vœu de votre historien et de votre ami, relatif à sa succession. Mais ce qu'on eût pu tout au plus attendre de la riche Angleterre, comment l'espérer de mon pays épuisé ? Et toi Berne, honneur de la patrie ! toi bonne et sage Zurich ! vous bien-aimés Waldstetten des cantons voisins des Alpes, et vous tous habitans de nos monts et de nos plaines, en qui j'ai reconnu et estimé les vertus Helvétiques, vos images erreront avec moi dans le séjour de la félicité.... et s'il s'y trouve une place assignée aux Suisses qui ont été les ornemens

des anciens temps, je dirai aux pères, que leurs souvenirs et leurs exemples vivent encore aujourd'hui dans leurs enfans.

Mon mobilier est de peu de valeur.... que mon frère et ma sœur s'entendent avec Fuchs, pour qu'il conserve ma montre et mes autres effets, qu'il a soignés depuis vingt ans. Je recommande à mon héritier, à mes amis et à tous ceux auxquels ma mémoire est chère, soit dans ma patrie, soit hors de ma patrie, ce brave serviteur, doué d'une bonté de cœur distinguée, de mœurs pures, d'une fidélité et d'un attachement à toute épreuve, que j'ai la douleur de laisser sans récompense, après qu'il a consumé sa vie à mon service.

Si les circonstances exigoient quelque changement à ce projet de Testament, on le trouveroit dans un codicile. Adieu frère et sœur! O ma patrie, la joie et l'orgueil de mon cœur, que le Dieu de nos pères te donne la liberté et la paix! Je voulois écrire toutes les scènes de l'histoire du genre humain, depuis sa naissance à nos jours.... ma vie entière n'y a pas suffi. Priez, mes amis! pour le repos de mon ame, et que votre dernier vœu en ma faveur soit accompli!

Cassel 7 juillet 1808.

Jean de Muller, conseiller d'état du roi de Westphalie.

Note du Traducteur.

La ville de Schaffouse vient déjà d'entrer dans les vues de son immortel compatriote, en achetant sa bibliothèque ; et le libraire Cotta de Tubingue offre une somme considérable du manuscrit de *l'Histoire Universelle.* On assure de plus, qu'il s'ouvre dans les cantons de Thurgovie et de St. Gall une souscription pour concourir à l'extinction des dettes du Tacite de la Suisse, et que le zèle de nos véritables citoyens ne tardera pas à remplir le dernier vœu de l'homme auquel seul nous devons d'avoir une histoire classique à nous, et de tenir une place comme nation dans les fastes de l'Europe.... Et si, comme on n'en doute pas, les dettes de notre Muller sont couvertes, on verra qu'il a bien jugé ses Compatriotes, et que son appel à leur reconnoissance n'a point été inutile.

DIPLOME IMPÉRIAL

Accordé en 1793 à Jean-Georges de Genaine, bourgeois de Château-d'Œx.

(Traduit de l'original allemand.)

S. M. Apostolique, Impériale et Royale, roi de Hongrie et de Bohême, Archiduc d'Autriche, etc. etc. notre gracieux Souverain, veut bien faire connoître par les présentes, à Monsieur Jean-George de Genaine, Feld-maréchal-lieutenant, commandant-général dans le Royaume d'Esclavonie et le duché de Syrmie, Chevalier de l'ordre militaire de Sainte Elisabeth-Thérèse, que sa susdite Majesté conserve le souvenir de ses campagnes militaires et des services distingués qu'il a rendus à son auguste et sérénissime maison Impériale et Archiducale, pendant l'espace non interrompu de 49 ans, avec une fidélité, une valeur et une intrépidité remarquables.

En 1744, monsieur le Feld-maréchal-lieutenant entra comme simple volontaire au service de S. M. I. et Royale; et sans

avoir jamais acheté à prix d'argent aucune charge, il parvint par son seul mérite au grade éminent et distingué qu'il occupe actuellement. Il a fait 14 campagnes, assisté à trois sièges, et combattu dans sept batailles rangées, tant dans la guerre de Valachie, que dans les deux guerres avec la Prusse, et dans la dernière contre les Turcs. Monsieur le Feld-maréchal-lieutenant ayant reçu une blessure près de Hochkirchen, et donné en toute occasion des preuves non équivoques de courage et de rares connoissances dans l'art militaire, son savoir et son expérience lui méritèrent la conduite et la direction de la commission économique de Brunn, de la fixation des limites militaires du Bannat Autrichien, et de la levée du régiment des frontières qui y fut formé, et dont il eut le commandement comme Colonel, place où il a tellement répondu à la confiance de cette Auguste cour, que feu S. M. Joseph II de glorieuse mémoire l'éleva à la dignité de Conseiller aulique de guerre, et de général-major, et le chargea ensuite de la visite et de l'inspection de tous les régimens des frontières. Pendant la dernière guerre contre les Turcs, il fut encore chargé de l'approvisionnement de

toutes les armées Impériales et Royales, dont il s'acquitta deux ans de suite sous les yeux de sa susdite Majesté l'Empereur Joseph, à son entière satisfaction, et avec une intelligence particulière et un zèle infatigable : ce qui, ensuite d'un ordre suprême et formel, lui valut un rescrit du Conseil aulique de guerre, en témoignage de contentement, et la promotion au grade de Feld-maréchal-lieutenant. Ensuite S. M. I. et Royale, en considération des services multipliés et signalés rendus dans la susmentionnée guerre contre les Turcs, et d'après la recommandation particulière par écrit de feu le Feld-maréchal et commandant-général Baron de Laudon d'immortelle mémoire, lui accorda, en preuve de son contentement et de sa confiance suprême, le commandement général militaire de l'Esclavonie, qu'il dessert encore avec distinction.

S. M., qui a su dans tous les temps récompenser le mérite par les témoignages d'une bienveillance proportionnée à son suprême contentement, a voulu en donner une nouvelle preuve à Monsieur Jean-Georges de Genaine, chevalier de l'ordre militaire de Sainte Elisabeth-Thérèse, et commandant-général dans le Royaume d'Esclavonie et le duché de Sirmie, en le

nommant son Conseiller intime actuel ; devant, dès ce moment et en tout lieu, jouir de tous les honneurs, avantages, prérogatives et privilèges attachés à cette éminente dignité : ce dont Monsieur le Feld-maréchal-lieutenant recevra l'assurance par le présent rescrit, comme un témoignage très-honorable de la bienveillance et de la protection toute particulière de S. M. I. Royale et Apostolique.

Donné à Vienne, sous le sceau de S. M. I., ce 9 septembre 1793.

Note relative à ce Diplome.

Pierre, fils de Pierre Genaine, nâquit à Château-d'Oex en 1690 ; il étoit l'aîné d'une famille pauvre et nombreuse de cette commune : sans autre éducation que celle qu'il avoit reçue dans l'école de son village, il quitta vers les 15 ans la maison paternelle et s'en alla chercher fortune dans l'étranger. Ce jeune paysan avoit un goût naturel pour les chevaux et tout ce qui y a rapport ; dans ses voyages, il acquit des connoissances fort étendues sur l'art de l'équitation, et ne tarda pas à être employé dans le manège du Margrave de Baden-Dourlach, dont il devint le premier Ecuyer, place qu'il occupa jusqu'à sa mort arrivée en 1775. Il étoit marié

et il eut deux fils. Jean Georges, l'aîné, nâquit à Carlsruhe en 1728; il y reçut sa première éducation, et montra des inclinations militaires. En 1744, il entra comme volontaire au service d'Autriche: son mérite n'y resta point inconnu, et l'on sut apprécier ses talens, puisque de simple soldat, il parvint au poste de feld-maréchal-lieutenant, en passant par tous les grades intermédiaires. Il n'est pas nécessaire de répéter les détails honorables renfermés dans le diplome précédent, qui rend compte de ses campagnes, de ses services et de ses décorations; nous dirons seulement que, par les dernières nouvelles qu'on en a eues en 1803, on voit que le baron de Genaine, âgé de 75 ans, jouissoit d'une considération et d'un repos bien mérités, et qu'il habitoit la forteresse de d'Hermanstadt, dont il étoit gouverneur. Cet article peut être ajouté à l'histoire militaire de nos compatriotes dans les services étrangers, et place le vieux guerrier dont il s'agit parmi ces hommes, qui devant tout au mérite et rien à l'intrigue ou à la faveur, peuvent dire à juste titre :

Je suis tout par moi-même, et rien par mes ayeux.

Le second fils de Pierre Genaine, nommé Charles - Guillaume, nâquit en 1738 à Carlsruhe, où il a remplacé son père dans sa charge de premier écuyer du Margrave. Charles, son fils unique, né en 1768, entra en 1787 au service d'Autriche, sous les auspices de son oncle le feld-maréchal-lieutenant. Il annonçoit des talens militaires; mais sa carrière a été courte: il périt au siège de Thionville, dans les commencemens de la révolution française, n'étant encore que lieutenant dans le régiment Joseph Toscane cavalerie.

Comme cette branche de la famille Genaine avoit encore quelques fonds de terre dans la commune de Château-d'Oex, elle y a fait reconnoître sa bourgeoisie, il y a quelques années; et c'est de sa correspondance que sont tirés les détails précédens.

CHARTRE

des fiançailles de Hartman, comte de Kibourg, avec Marguerite fille de Thomas comte de Savoye, célébrées à Moudon.

(Traduit du latin).

Au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ : l'an de l'incarnation MCCXVIII, le 1er. juin, étant à Moudon, le Seigneur Thomas comte de Savoye, en présence de plusieurs Nobles, a donné sa fille Marguerite au comte Hartman fils du comte Ulrich de Kibourg : laquelle ledit Hartman reçoit en toute bonne foi ; et comme elle n'est pas encore nubile, ledit comte Hartman jure que lorsqu'elle aura atteint l'âge de nubilité, il l'épousera, la prendra pour femme, et ne la quittera ni pour meilleure ni pour moindre ; qu'il n'a fait et ne fera rien qui puisse empêcher ce mariage, et qu'il la fera si bien garder, que ni lui ni aucun autre ne pourra en approcher jusqu'à la conclusion dudit mariage : que si par hazard (ce dont Dieu

préserve !) ledit Hartman devenoit malade et prévoyoit sa mort prochaine avant cette consommation, il donneroit ses ordres de tout son pouvoir, pour que sans séduction ou autre empêchement, elle fût remise au château de Chillon, entre les mains dudit comte de Savoye ou de son héritier. Or le comte de Savoye promet de donner au comte Hartman pour la dot de sa fille mille marcs d'argent, qu'il livrera à la prochaine fête de tous les Saints, et mille autres marcs dans une année, à compter de la présente fête de Pentecôte ; lesquels deux mille marcs d'argent, il remettra entre les mains du Seigneur Berchtold comte de Neuchatel, et du Seigneur Guillaume d'Estavayer : de son côté, le comte Hartman donne en douaire à sa femme Marguerite deux mille marcs d'argent, qui lui sont assignés sur Fribourg dans le diocèse de Lausanne, ou qu'elle peut retirer sur les cautions : que si elle avoit un héritier du comte Hartman, et qu'il vînt à décéder avant elle, elle resteroit dame et maîtresse avec l'héritier, selon les bons usages du pays.

Le comte Ulrich donne dès-à-présent à son fils Hartman, pour dot et en avancement d'hoirie (réservant la portion de

ses autres fils), le château de Medinge avec ses vassaux et appartenances, les tours de Munzigen et de Thierebach avec leurs appartenances, et le château de Vipolsens avec ses appartenances ; et tous ceux qui dépendent de ces terres données en dot, doivent prêter serment de fidélité à ladite Marguerite, quand le temps de ses nôces arrivera. Le comte Ulrich s'est de plus engagé au comte de Savoye de remettre Fribourg au pouvoir d'Hartman. Si au coutraire, ce dont Dieu garde ! le comte Hartman, avant ou après ses nôces, renvoyoit ladite Marguerite, il encourroit l'amende de deux mille marcs d'argent, que le duc répéteroit sur le château d'Oleyci et sur Curtedenge ; et si l'on se refusoit à ces conventions, le prédit comte de Savoye pourra les faire valoir par le pouvoir ecclésiastique et séculier. Lequel accord a juré de remplir ledit comte Hartman, et avec lui et pour lui, son père Ulrich comte de Kibourg et le comte Verner son frère. Ce que la comtesse femme du comte a approuvé et confirmé sur les mains de Berthold comte de Neuchatel, promettant s'y conformer en tout point. Ont également juré pour le comte Hartman, le comte Berthold de Neuchatel, Arnold de Rothenbourg,

Ulrich de Konenbourg, Henri de Balm, Anguilar de Jolen, Hartman de Bothmond, Bourcard de Bamp, Godefroi Sénéschal de Kibourg, le comte Albert de Hapsbourg et le comte Rodolph de Thierstein; lesquels doivent tous rester en ôtage à Lausanne ou à Moudon, jusqu'à ce que les conventions soient remplies. De la part du duc de Savoye et pour ses conventions, ont juré ses fils les comtes Amedée et Humbert, Berthold de Neuchatel, Humbert de Boczesels, Nantelme de Majolans, Amedée de Villette, Pierre de Seyssel, Berlion de Chandieu, Gui de Gerbais, Aimon de Pontverre, Amedée de Seyssion, Pierre de Meissimi, Rodolph de Conteys; lesquels resteront en ôtage à Villeneuve jusqu'à conclusion. Richard de la Chambre est aussi caution sur sa bonne foi.

Eclaircissemens sur la Chartre précédente.

Berthold V, dernier duc de la maison de Zæringue, étoit mort en février 1218; sa sœur Anne, femme d'Ulrich comte de Kibourg, maintenant dans le canton de Zurich, hérita de la plupart des possessions de son frère dans l'Helvétie occi-

dentale. Une partie du Pays-de-Vaud passa ainsi momentanément à la maison de Kibourg, et Ulrich choisit Moudon pour y fiancer son fils Hartman à Marguerite de Savoye, alors âgée de 10 à douze ans. Une assemblée nombreuse de comtes, de barons et de gentilshommes, se réunit dans cette ville, et la tradition y a conservé le souvenir des grands festins, des courses de bagues et des fêtes chevaleresques qui se donnèrent sur les bords de la Broye. On voit par cette chartre, que Fribourg passa alors sous la tutèle du comte de Kibourg, qui la remit à son fils; ce dernier assura sur cette ville naissante une partie de la dot de son épouse. Quand la chartre dit, qu'un certain nombre de Seigneur, garans du contrat de mariage, devoient rester en ôtage à Moudon alors terre de Kibourg, à Villeneuve terre de Savoye, ou à Lausanne ville neutre, il ne faut pas croire qu'ils fussent tenus d'habiter ces villes, jusqu'à-ce que le contrat fût exécuté en tout point : — ils s'engageoient seulement à s'y présenter à la première sommation, si l'une des parties contractantes venoit à manquer à ses promesses. Il paroît que les sommes promises par Thomas ne furent point entièrement acquittées de son vivant, puisque

son fils Amedée IV donna en 1239 la ville de St. Maurice et le château de Monthey, dans le Bas-Vallais, à sa sœur Marguerite pour sa dot arriérée. Hartman de Kibourg étant mort sans enfans en 1264, sa veuve eut de grandes difficultés avec sa nièce Elizabeth de Kibourg, qui lui contestoit son douaire et divers fiefs que son mari lui avoit légués. Pierre comte de Savoye, surnommé le petit Charlemagne, mort à Chillon en 1268, assigna par son testament à sa très-chère sœur Marguerite comtesse de Kibourg une rente viagère de 1500 livres Viennoises, à retirer sur le péage de Villeneuve, à la place de 2000 marcs d'argent qu'il lui devoit probablement sur sa dot: elle en jouit jusqu'à sa mort arrivée en 1283. Cette chartre sert encore à corriger une erreur de chronologie, peu importante il est vrai, mais dans laquelle sont tombés tous nos historiens Suisses, sur la date de la fondation du château de Chillon, qu'ils placent à l'année 1238, tandis que ce document en parle positivement comme d'un château existant déja en 1218. De plus, dans une chartre de 1208 publiée par Guichenon, on trouve parmi les témoins le chevalier Guillaume d'Orsières chatelain de Chillon.

CHARTRE

De la fondation de l'Hôtel-Dieu de Villeneuve.

Traduite du Latin.

Au nom de la sainte et indivisible Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit ! Amen.

Ce qui se fait dans le tems, doit être confié à la langue des témoins et au souvenir des écrits, si l'on veut que le tems ne le détruise pas : c'est pourquoi faisons savoir à tous présens et avenir, que nous Aymon de Savoye, seigneur du Chablais, fils de l'illustre comte de Savoye Thomas de bonne mémoire, aurions fondé, construit et édifié une maison de Dieu dans les murs de Villeneuve, au diocèse de Lausanne, à l'honneur de la bienheureuse Vierge-Marie et de tous les Saints, pour la *sustentation des pauvres et des pélerins, aussi bien que des malades* ; dotant ladite maison de terres, dixmes, possessions, droits, privilèges et autres choses, pour le remède de l'ame de notre susdit père,

l'illustre comte Thomas de bonne mémoire, et de notre illustre mère, et pour le salut de notre ame, et de celles d'Amédée illustre comte de Savoye, et de nos autres frères, Guillaume élu évêque de Valence, Boniface évêque de Belley, Pierre prévôt d'Aoste, Thomas et Philippe; lesquels, comme il apparoîtra ci-après, louent, accordent et approuvent expressément ladite concession. Or donc nous donnons et livrons à Dieu, à la bienheureuse Vierge-Marie et au Recteur de cette maison, ainsi qu'aux Frères qui dès maintenant y feront le service de Dieu, et à leurs successeurs à perpétuité, le lieu et terrein sur lequel sont construites lesdites maison et église, avec les appartenances et tous les édifices faits à l'usage, soit de l'église, soit de la maison ci-dessus désignée. Donnons aussi de la même manière et aux mêmes, le moulin de St. Maurice d'Agaune; la dixme que nous avons, tenons et possédons à Bagne; la dixme de Fouilly qu'avons achetée, savoir 6 boisseaux bled et vin, mesure de Sion; la dixme qu'avons acquise à Aigle de Rodolph Sigrist de Sion, avec l'approbation de ses frères et neveux; la dixme que nous avons acquise à Orvant du seigneur Falcon de Brent; trois mesures de froment qui nous sont dues au voi-

sinage du chemin et de la vigne acquise par nous à Aigle de dame de Rod, jadis femme de Guillaume d'Aigle, et de Jacob fils de ladite dame; la vigne et les terres qu'avons acquises de la maison d'Abondance; la terre d'Humbert Vulti de Noville située près d'Aigle, ainsi que tous les droits que ledit Humbert possède ou doit posséder là ou autre part, qu'avons achetés en totalité dudit Humbert; tout ce que nous possédons ou devons posséder à Yvorne, tant en champs, qu'en prés et en isles qui sont sous Yvorne; l'Alpe d'Acis (Aïerna) que nous avons achetée du seigneur Guïdon d'Aigle, avec le consentement de sa femme et de ses fils, et de Portenus de Chillon, pour sa portion dans la même Alpe possédée par ledit Guïdon, et tout ce que Jaques d'Aigle a ou peut avoir dans ladite Alpe, que les susnommés Guïdon et Jaques d'Aigle tenoient en fief de nous. Item donnons à la même maison notre forêt et terre de Chambons, et tout droit que nous y avons ou devons y avoir, comme seigneur dudit lieu. Item donnons au même et de la même manière le pré situé près des bouches du Rhône, que nous avons mis en valeur, et la vigne et le pré qu'avons achetés de Marie de Lestier. Item donnons aux mêmes et de la même

manière et dans toute son étendue le droit d'échute, qu'avons et devons avoir sur les biens des Pélerins qui décèdent à Villeneuve, à raison de notre seigneurie du château de Chillon, et toute la portion qu'avons dans les champs et vignes de St. Branchier, à raison de la seigneurie dudit château. Item sur les trois cents sols de cense que doivent annuellement Ollon et Vauvri, nous leur donnons de la même manière dix livres Mauricoises; et le reste montant à cent sols Mauricois, avons remis à l'Abbé et au couvent de St. Maurice, en compensation de cent autres sols que notre père Thomas de bonne mémoire avoit donnés audit Abbé et couvent pour un luminaire, et qu'il leur avoit assignés sur le moulin de St. Maurice. Item donnons et accordons au Recteur et aux Frères de cette maison le privilège de posséder de plein droit tout ce qui leur parviendra légitimement dans notre seigneurie, par voye de donation, d'achat, ou d'autre manière. Item voulons et ordonnons que le Recteur de dite maison et les Frères jouissent librement, tranquillement et sans aucune redevance, de toutes les choses susnommées, données à dite maison, et qu'ils soyent francs de toute taille, corvée et autres impositions, lesquelles toutes choses susmentionnées

avons juré, en touchant les Saints Evangiles pour nous et nos successeurs, au Recteur de la maison et aux Frères présens et à venir, de tenir, maintenir et défendre dévotement, loyalement et bénignement. Nous aussi Amédée comte de Savoye et marquis d'Italie, concédons et approuvons, pour le remède de notre ame, toutes les choses prédites, promettant les défendre et les maintenir pour nous et nos successeurs par serment sur les Saints Evangiles, de la même manière que l'a juré notre frère Aimon, comme il est exprimé ci-dessus : en conséquence, nous Amédée comte et nous Aimon son frère, avons fait corroborer la présente chartre de nos scels en témoignage et confirmation de son contenu. Nous Marguerite comtesse de Savoye et marquise d'Italie, approuvant le pieux établissement de notre bien-aimé fils Aimon, concédons et louons les choses ci-devant telles qu'elles sont exprimées, et avons jugé à propos de munir la présente chartre de notre scel en mémoire du tout. Nous Guillaume évêque de Valence, Boniface évêque de Belley, Pierre prévôt d'Aoste, Thomas et Philippe, applaudissant aux pieux desseins de notre cher frère Aimon, approuvons, concédons et promettons de bonne foi, de maintenir

et de conserver de tout notre pouvoir les choses ci-devant dites; et pour leur donner plus grande fermeté, avons trouvé convenable d'apposer nos scels à la présente Chartre. Fait à Chillon, en présence du seigneur Herminius, archevêque de Tarentaise, et des abbés de St. Maurice et de Hautcrêt ordre de Citeaux. Témoins présens. — Pierre, chapelain de dame comtesse de Savoye. — Jean, chapelain dudit seigneur Aimon. — Humbert de Villette, le seigneur Guigon d'Amaisin, et le seigneur Pierre des Clées, chevaliers. — Hugues, châtelain de Chillon. — Turing de Cambovare. — Berard de Bouch. — Pierre Hirpan. — Bertrand de Montmélian. — L'an du Seigneur mille-deux-cent-trente-six, le septième des Kalendes de Juillet.

NOTE.

L'original de cette charte a été vu par Ruchat dans les archives de Berne, d'où probablement il a passé à celles de Lausanne. Aimon qui l'a donnée étoit le quatrième des neuf fils de Thomas, comte de Savoye, et de Marguerite de Faucigny, sa seconde femme : son frère aîné Amédée IV, successeur de Thomas, lui accorda en appanage une partie du Bas-Valais et le

Chablais, qui s'étendoit alors jusqu'à Vevey. L'histoire nous apprend qu'Aimon eut une guerre à soutenir contre Landri, évêque de Sion, et qu'ayant fait la paix, ils signèrent à Morges, le 15 Juin 1233, un traité d'accommodement, par lequel Aimon obtint la pleine jouissance des fiefs et châteaux de Montorge et de Chillon, qui l'un et l'autre avoient beaucoup de vassaux. Toutes ces belles possessions retournèrent à Amédée IV, en 1242, par le décès d'Aimon, qui après une longue maladie mourut sans enfans, à l'âge de 40 ans, dans une maison qu'il avoit bâtie à Chouex, petit village du Bas-Valais.

Mieux que l'histoire, les annales de l'humanité conservent son nom parmi ceux de ses bienfaiteurs, et la fondation de l'Hôtel-de-Dieu de Villeneuve suffit pour sauver honorablement sa mémoire de l'oubli. — Au 13e. siècle, la route d'Italie par Vevey, Villeneuve, St. Mauriee, Martigni et le St. Bernard, étoit plus fréquentée que de nos jours : des gens de tout sexe et de toute condition la prenoient pour passer les monts : chaque semaine, des caravanes nombreuses de Bourguignons, de Lorrains, de Flamands, d'Allemands des bords du Rhin, d'Anglois même, arrivoient à Villeneuve, beaucoup plus grande et plus peu-

plée

plée alors, comme on peut le juger par l'enceinte de ses anciens murs : la plupart de ces voyageurs que la dévotion, la curiosité, le commerce ou toute autre raison conduisoient à Rome, prenoient le costume de Pélerin, qui exposoit à moins de dangers dans des routes souvent infestées de brigands : c'est ce qui engagea Aimon à fonder et à doter richement un hôpital à Villeneuve, pour y nourrir les pauvres passagers, pour y soigner ceux qui tomboient malades, et venir au secours de cette foule d'étrangers qui y passoient journellement, en allant en Italie ou en revenant. La tradition dit, qu'à certains jours on y distribuoit au-delà de six-cents livres de pain; qu'on y voyoit quelquefois jusqu'à cent malades; que le Prêtre Recteur de l'Hospice avoit sous lui huit, même dix Frères, dont quelques-uns étoient médecins, uniquement occupés du soin des voyageurs, de leur nourriture, de leur santé, de leur sûreté. Ce fut dans la chapelle même de cet hospice qu'Aimon, selon ses desirs, fut enseveli en 1242, au milieu des bénédictions de ceux auxquels il faisoit habituellement du bien. Il emporta au tombeau la douce certitude d'en faire, par cette charitable fondation, encore plus après sa mort que pendant sa vie : cet hôpital fut tou-

jours cher à la maison de Savoye ; par les testamens que Guichenon nous en a conservés, on voit que plusieurs de ses membres lui firent des legs plus ou moins considérables, entr'autres Boniface de Savoye archevêque de Cantorberi, Pierre de Savoye, sur-nommé le Petit-Charlemagne, Béatrix de Savoye comtesse de Provence, Sibille de Beaujeu, etc. Ses revenus augmentèrent encore par diverses donations de la noblesse des environs, et par le droit d'hériter de tout ce qui se trouvoit sur les voyageurs morts à l'infirmerie de l'hôpital, dont quelques-uns étoient des gens riches cachés sous la bure du froc de pélerin. Quand les Bernois conquirent le Pays-de-Vaud et que la réformation s'établit dans leur canton, l'hôpital de Villeneuve n'éprouva sous ses nouveaux maîtres d'autre changement que d'être administré par un séculier, et resta toujours à l'usage des passagers, des malades et des pauvres, tant de Villeneuve que des communes voisines, qui en retirèrent d'abondans secours.

Maintenant qu'il ne passe plus de Pélerins pour aller à Rome, et que plusieurs autres routes ouvertes sur l'Italie ont considérablement diminué le nombre des voyageurs à pied qui traversent Villeneuve, le grand conseil du canton de Vaud a ordonné

que les biens de cet hôpital feroient désormais partie de la dotation du bel hospice cantonal, qu'il vient de fonder à Lausanne ; le but d'Aimon de Savoye n'en sera pas moins rempli : les revenus de son établissement n'en seront pas moins consacrés au soulagement des malheureux les plus dignes de pitié, qui sont les malades ; et le nom de ce bienfaiteur, maintenant mieux connu dans le canton de Vaud, ne sera pas prononcé avec moins de vénération et de reconnoissance à Lausanne qu'à Villeneuve. Il a paru intéressant de terminer cette longue note par un curieux fragment, qui concerne le *fondateur de l'Hôtel-Dieu de Villeneuve.* Il est tiré de la grande *Chronique de Savoye*, par *Symphorien Champier.* — A la naïveté de son style, et à son orthographe, on reconnoîtra sans peine, que l'auteur écrivoit au commencement du XVIe siècle.

« Quand le comte Amé fut arrivé en son pays de Savoye, il trouva son frère Aimon estant travaillé de griefve maladie ; par quoi il envoya chercher et querir médecins et çirurgiens en plusieurs parties, affin qu'ils le peussent guarir et restaurer en plaine santé ; et tant fist, que plusieurs bons médecins, phisiciens ou mathématiques furent trouvés, qui bien en feirent leur

debvoir : ains toutesfois ne seurent tant par leur art, ou quelque medicament qu'on luy peust ordonner, qu'il ne demourast ung an, estant toujours malade au lict, et si demoura encore depuis moult foible et débilité de son corps. Pourquoi, soy voyant icellui Seigneur Aimon, bien faible et bien petitement venir à convalescence de santé, il dist au comte Amé son frere, et à Messyre Pierre de Savoye aussi son frère ; je vous prye, (fist-il) " qu'il vous plaise „ m'octroyer quelque lieu solitaire, où je „ puisse bonnement user le reste de mes „ jours ; car noise et tumulte de gens me „ griefve par trop " : Je vous diray, beaufrere ! dit messyre Pierre, „ J'ai faict faire „ et ædifier ung moult bel chastel appellé „ Chilliong en Chablois sur le lac, qui est „ en bon air, solitaire, ainsi comme vous „ le demandés, et si est fort et seur pour „ tenir contre nos adversaires : par quoy „ vous y povez franchement aller et go- „ verner tout icelui pays. Car je ny puis „ semblablement entendre de présent, pour „ aulcuns nos affaires „ : et par ainsy on mena honorablement messyre Aimon en ce dict lieu, où il demoura par plusieurs jours, au dict chastel de Chilliong en Chablais, et de ce lieu pouvoit bonnement veoir passer les pélerins, lesquels alloient

de France à Romme, et leur donnoit très-voulentiers à boire et à menger, et leur donnoit argent pour avoir leurs nécessités en chemin, et pour ce qu'il n'avoit lieu convenable pour iceulx loger et héberger, il fist fayre devant la porte de Villeneufve une belle chapelle, laquelle il ædifia en l'honneur de Dieu et de la glorieuse Vierge-Marie, et jouxte ce lieu fist aussy faire ung hospital, pour charitablement recueillir et restaurer les pauvres pélerins qui passoient par là, et pareillement mist et ordonna Chappelains séculiers, pour servir Dieu, et serviteurs convenables pour servir et penser les poures; et quand cest hospital fut parfaict, Aymon de Savoye cogneut clérement que ses maladies luy tournoient à l'empire, pourquoy il se partist de Chilliong, et s'en fust en la vallée d'Illié sur ung roch, entre St. Maurice et Monthey, auquel avoit une belle petite église, et là fina ses derniers jours: et quand le comte Amé de Savoye et messyre Pierre son frere, sceurent la mort de leur frere, ils en menèrent telle douleur, que longtems feurent qu'ils ne vouloient ne boyre ne menger ».

ORDRE

militaire de St. Gall.

L'Empereur Fréderich II avoit de grandes obligations à l'Abbaye de St. Gall et à la noblesse des environs, qui avoient vigoureusement appuié ses prétentions au trône Impérial, après la déposition d'Othon IV. En 1213, l'Empereur Fréderich étant venu faire ses dévotions à St. Gall, avec une nombreuse suite de princes et de seigneurs, il voulut témoigner sa reconnoissance à cette antique et puissante Abbaye, et ensuite d'un vœu qu'il avoit fait, il lui accorda quelques terres et divers privilèges. Il y fonda à la même époque un ordre militaire, qui porta primitivement le nom d'ordre de l'ours, parce qu'il étoit institué en l'honneur de St. Urs, l'un des soldats de la légion Thébaine, qui souffrit le martyre à Soleure; et qu'il avoit pour décoration un collier d'or, d'où pendoit un ours émaillé de noir, en tout semblable à celui que l'Abbaye de St. Gall porte dans l'écu de ses armes. L'Empereur fit

une promotion de cet ordre au lieu même de son établissement, et en décora l'Abbé de St. Gall, et plusieurs seigneurs, tant séculiers qu'ecclésiastiques, des contrées voisines.

En vertu de la Bulle d'institution, l'Abbé de St. Gall étoit le grand maître de l'ordre de l'ours, et avoit droit de le conférer. Tous les chevaliers devoient se trouver annuellement à son Abbaye, le 16 octobre jour de St. Gall son patron, et y tenir un chapitre général. Les nouveaux chevaliers y recevoient le collier de l'ordre, et ne faisoient d'autre vœu, que celui de *défendre l'Eglise contre les Infidèles*. Cet ordre subsista environ deux siècles; mais quand la noblesse attachée à la maison d'Autriche se fut éteinte en Suisse, ou qu'elle en eut été chassée par les cantons devenus républicains, cet ordre fut entièrement oublié, et l'on n'en parle que pour conserver le souvenir de son institution, peu connue même dans notre histoire Helvétique du moyen âge.

P. B.

L'ENFANT

sauvé par son père.

A deux lieues du bourg que j'habite, dans les montagnes de notre canton, vivoit l'année dernière une paysanne pauvre et malade, tendrement aimée de son mari. La langueur qui la consumoit, ne laissoit pas espérer qu'elle pût atteindre le terme de sa grossesse, encore éloigné de quelques semaines. (1) Appelé enfin dans leur habitation fort écartée de toute autre, je trouvai son état désespéré : je ne le dissimulai point à son mari ; après l'avoir préparé à cette cruelle séparation... „ Tâchons au moins, lui dis-je, de ne pas „ faire deux pertes à-la-fois : sitôt que la „ mère aura expiré, avertissez-m'en ; „ peut-être, avec l'aide du Ciel, pourrai-„ je sauver l'enfant ; mais beaucoup de „ promptitude.... sans cela, je vous en „ préviens, toute ma bonne volonté se-„ roit inutile". Trois jours de suite je retournai dans cette maison ; et je trouvai toujours la malade aux portes de la mort :

enfin le quatrième, j'apprens en route qu'elle a expiré ; je me hâte de faire une montée longue et pénible ; j'arrive fort échauffé, et craignant d'être à tard.... Grand silence dans cette maison de deuil.... j'appelai.... enfin le mari paroît en pleurant.... Il est là, me dit-il. — Qui ? — Mon enfant ; là, dans ce coin. — Comment ! par quel miracle ? m'écriai-je. — " Le » prêtre qui a assisté ma femme dans » ses derniers momens, l'ayant vue mou- » rir, m'a dit, qu'occupé comme vous » l'étiez, après trois voyages inutiles, » vous ne pourriez peut-être revenir, ou » du moins arriver à temps : il m'a en- » couragé à tenter moi-même ce que » vous m'aviez promis de venir faire, et » puis il s'en est retourné ; et moi resté » seul à côté du cadavre de ma pauvre » femme, qui alloit devenir le tombeau » de notre enfant, je me suis jeté à ge- » noux en fondant en larmes : tout trem- » blant, j'ai saisi un rasoir, Dieu a con- » duit ma main, et je l'ai tiré de sa pri- » son où il vivoit encore".... Il n'a pu m'en dire davantage : les sanglots le suffoquoient : la douleur, la joie, l'étonnement de ce qu'il avoit osé faire, agitoient à-la-fois le cœur du père et de l'époux.... Il vit, cet enfant si chèrement acheté : dès-lors je

l'ai revu chez sa nourrice ; c'est un garçon fort joli, qui se porte très-bien. Avez-vous jamais entendu parler d'une force d'ame semblable à celle de ce paysan ? Avez-vous jamais lû un trait pareil ? Pour moi j'y trouve le comble de l'héroïsme et de la tendresse bien entendue.... Je me représente cet infortuné, dans sa demeure isolée, sans ami, sans consolateur, pleurant une épouse chérie ; redemandant à ce corps inanimé un enfant qu'une minute de retard peut replonger dans le néant ; imposant silence au cri du sentiment, et faisant violence à la nature, qui sembloit repousser son bras téméraire du sein palpitant où est renfermé ce dépôt sacré.... Je le vois s'approcher, reculer, revenir en tremblant que le rasoir mal dirigé n'ôte la vie qu'il doit conserver ; et au moment d'être cause coupable ou innocente de la mort de son enfant, complice ou bourreau, dans la triste alternative du crime du cœur ou de la main, frémir également d'horreur, soit qu'il respectât les flancs maternels, soit qu'il en brisât les barrières.... Je l'entends gémir ; sanglotter, prier.... Je partage en frissonnant ses irrésolutions, ses combats, ses terreurs, et... son succès. Comme moi, vous en pleurerez, mon cher ami ; vous direz,

il est encore des hommes en Helvétie, et vous mettrez ce fait sublime à côté des plus belles actions qui ont illustré notre patrie et nos ancêtres : il ne lui manque que la célébrité. A Rome, un tel père auroit au moins obtenu la couronne Civique.

P. B.

NOTE.

(1) C'est M. Zay, médecin à Arth dans le canton de Schwitz, qui raconte dans une lettre cette anecdote, comme témoin des faits.

SOUVENIRS

de mon séjour à Lausanne de 1779 à 1787.

Mes souvenirs je les écris :
Mes espérances je les pense....

Voilà ma devise.... Arrivé tout doucement au déclin de l'âge, parvenu à cette heure certaine du soir de la vie, *où sans être plus jour, il n'est pas nuit encore*, je me trouve placé entre les scènes fugitives d'un passé qui les obscurcit peu-à-peu de son ombre, et les scènes plus durables d'un avenir, dont le voile est assez clair pour en laisser entrevoir une partie. Quand mon imagination est fatiguée d'aller en avant à la découverte, pour signaler les premiers plans d'une immense perspective, ma mémoire me reporte en arrière vers les temps qui ne sont plus ; j'y recueille et les monumens et les traces de personnes et de choses précieuses à mon cœur, et je m'isole du présent, pour m'entourer des plus agréables réminiscences. S'il est doux de les

conserver pour soi-même, il est intéressant de les communiquer à ses lecteurs; sur-tout quand ces souvenirs n'ont pas d'autre caractère que celui de la gaîté, de l'apropos ou de la bonhommie.

J'ai vécu à Lausanne plusieurs années, et cette époque ne s'effacera jamais du tableau de ma vie, quoiqu'il se ternisse journellement. J'y ai vu une société de gens aimables, instruits, du meilleur ton, du goût le plus épuré, du commerce le plus sûr : elle m'a appris à connoître le monde, et peut-être à l'apprécier.... Elle est bien réduite à présent cette société.... la mort y a fait d'irréparables ravages; et le petit nombre des survivans ne se voit que pour mener deuil sur les amis auxquels ils ont survécu, et quelquefois même pour envier leur sort.

Qu'elle étoit charmante cette réunion qui se formoit en hiver tous les samedis chez madame de Ch....! Là se rendoient la plûpart des gens lettrés qui habitoient Lausanne, et des étrangers distingués par leurs connoissances qui y faisoient quelque séjour. Là venoient des femmes instruites sans pédanterie, et des jeunes filles belles sans prétention : la conversation, la lecture, la musique, un joli souper, partageoient ces heures trop courtes : tantôt

on lisoit un ouvrage nouveau de littérature, de poésie, de théâtre; tantôt quelque membre de la société soumettoit à son jugement ses propres essais; quelquefois des amateurs jouoient un proverbe, une pièce à tiroir, une petite comédie, qu'eux-mêmes le plus souvent avoient composée.

La société s'appeloit tout uniment *le samedi*: madame de Ch. avoit reçu le titre *d'abbesse*, et nous composions son chapitre. S'entretenant un jour avec un ecclésiastique, on lui observa qu'elle avoit l'air soucieux, tandis que l'ecclésiastique portoit la gaîté peinte sur son visage: " n'en „ soyez pas surpris, dit-elle, monsieur „ n'a qu'un *verset* à traiter demain, et „ moi j'ai ce soir tout un chapitre."

Une femme avantageusement connue par des ouvrages pleins d'esprit et de grace, ayant témoigné son desir d'appartenir à notre samedi, la société crut devoir à ses talens littéraires une réception solemnelle. Il fut donc décidé que pour entrer dans le chapitre, l'aspirante seroit tenue de faire ses preuves non de noblesse, mais de présence d'esprit: en conséquence, elle devoit répondre sur-le-champ à une question, deviner une énigme et trouver le mot d'une charade. Le samedi sui-

vant, M. Deyverdun le traducteur de Werther, l'intime ami du célèbre Gibbon, introduit avec cérémonie devant le chapitre assemblé l'aspirante, que je nommerai désormais Isabelle, et lui adresse cette question : " quelle des femmes françaises qui ont écrit, est celle qui réunit le plus de suffrages ? " Sans hésiter, Isabelle nomme madame de Sevigné ; et si vous m'en demandez la raison, ajoute-t-elle, c'est qu'en écrivant ses lettres, elle n'a jamais pensé qu'on dût un jour les publier. Applaudissemens. Ensuite, on lui propose l'énigme suivante :

Au sein des feux ardens, je prends toujours naissance :
A Rome on me baptise et je n'ai pas la foi...
Quand on ne me bat plus, je garde le silence ;
Mais hélas ! sans me pendre on ne fait rien de moi.

Isabelle se recueille un instant, puis elle dit : c'est une cloche. Nouveaux applaudissemens. Restoit la charade, et la voici :

Bien mieux que mon premier vous savez nous séduire ;
Ainsi que mon second vous nous enchantez tous ;
Que n'ai-je de mon tout et la voix et la lyre,

Pour chanter vos talens en vers dignes de vous !

L'aspirante rougit, s'écrie : c'est une trahison ; et se tournant vers une personne assise à ses côtés : madame ! lui dit-elle, si cette charade étoit faite pour vous, le mot seroit *Orphée* Les applaudissemens redoublent. Enfin le grand maître des cérémonies conduit Isabelle devant une toile qui cachoit le fond du salon ; là un homme en costume de Hiérophante, une baguette blanche à la main, une étoile sur la poitrine, lui adresse les vers suivans, qui (soit dit pour l'intelligence du lecteur) faisoient allusion à ce qu'on débitoit de Cagliostro, devenu à cette époque l'objet des conversations et de la curiosité générales.

Pour puiser au dépôt de la sagesse humaine,
Je ne vous dirai point d'un ton d'énergumène,
„ Hâtez-vous de descendre aux caves de Memphis ;
Prenez-y pour Mentor un vieux prêtre d'Isis ;
Glissez vous à tâtons sous quelque pyramide,
Et trois - cents ans après renaissez en Colchide.
Approchez, Isabelle ! en tirant ce rideau,
Vous verrez fuir l'erreur et tomber son bandeau."

Soudain la toile se lève; et sur un espèce d'autel paroît un tableau, où étoient peints et fort joliment grouppés la plupart des attributs de la poésie et des arts, une lyre, un poignard, un masque, une musette, etc. Le Hiérophante, montrant successivement du bout de sa baguette chacun de ces attributs, continue en ces mots :

Saluez par trois fois cette table mystique;
Saisissez de ces traits l'ensemble emblématique;
Respirez gravement l'air du sacré vallon,
Et n'allez pas ici rire au nez d'Apollon...
Vous voyez cette lyre, ornement du Parnasse;
C'est celle de Sapho, de Pindare et d'Horace,
Que Pétrarque à Vaucluse accordoit sans effort...
Eh bien! elle n'est plus : pleurez son triste sort;
De nos rimeurs Gaulois les frénétiques hordes
En pleine Académie en ont coupé les cordes.
Par Corneille et Racine avec peine aiguisé,
Dans les mains de Voltaire à la longue émoussé;
Ce poignard teint de sang et forgé par la haine,
Que Sophocle reçut des mains de Melpomène,
Sur la scène Française est par un art nouveau
Le stilet d'un brigand ou le fer d'un bourreau...
Ramenons à la vie, à sa grandeur première,
La tragédie en pleurs qu'assassina Lemierre.
Le masque de Thalie autrefois si vanté

Depuis le grand Molière, hélas ! s'est bien gâté :
Au badinage seul cette Muse bornée
Veut aujourd'hui monter au trône d'une aînée,
Devient triste, rêveuse, et pleine de vapeurs,
Sollicite un mouchoir pour essuyer ses pleurs....
Ah ! conservons-la gaye et maligne et bouffonne,
Frondant le ridicule et non pas la personne,
A leurs propres dépends faisant rire les sots,
Et du vieux sel attique inondant ses bons mots.
N'allez pas négliger cette aimable musette,
Quand posant l'éventail pour prendre la houlette,
Aux champs de Bussigni vous irez un beau jour
De Zéphire et de Flore épier le retour.
Là, de l'art des cités oubliant l'imposture,
Aussi belle qu'elle est vous peindrez la nature,
Et vos douces chansons dans leur simplicité
Auront l'air du village et sa naïveté.
Fille du cœur, sur-tout que l'antique romance
Traînant en longs refreins sa plaintive cadence,
Reprenne sans tarder par vos heureux talens
Ses droits que l'ariette usurpa trop long-temps.
Montrez-nous l'ombre triste, inconsolable, errante,
De quelque preux guerrier occis par son amante ;
Ou les maux de deux cœurs brûlans des mêmes feux,
Que navrent les refus d'un tuteur rigoureux.
Si jadis ce pinceau fut le pinceau d'Apelles,
Je ne sais.... mais je crois l'avoir vu chez Corcelles :
Vrai comme son langage, et doux comme son cœur,
Il verse sur la toile un prestige enchanteur,

Fixe du sentiment l'expression rapide ;
Et semble se jouer sous la main qui le guide :
Oui ! Corcelles nâquit pour conserver les traits
Des sages qu'elle a vus, des heureux qu'elle a faits.
Mais à ce grand flambeau dont la flamme si vive
Nous a tous pénétrés de sa chaleur active,
D'où vient donc cet éclat? c'est qu'il est tour-à-tour
Le flambeau du génie et celui de l'amour....
De ce génie heureux qui créa Caroline,
De cet amour vainqueur qui suit Alexandrine :
Sous ce double rapport le magique flambeau
A nos yeux éblouis brille d'un feu nouveau ;
Jamais il ne paroît sans l'aimable ceinture
Que pour les Graces même a formé la nature :
Toutes trois je les vois, et voudrois les nommer....
Mais leur grave Maman pourroit bien m'en blâmer :
Vainement, lui dirois-je, en me tournant vers elles,
La faute en est à vous, qui les fites si belles.
Dans ce petit recoin qu'ai-je donc apperçu ?
Une tête à grelots.... ah ! si je l'ai bien vu,
C'est la chère Marotte à nos jeux si propice,
Qu'inventa la sagesse et non pas le caprice :
Dès sa plus tendre enfance et par un libre choix
Sans géne et sans efforts l'homme reçoit ses loix :
Elle change en plaisirs les peines de la vie,
Nous berce en badinant au sein de la folie,
Et soulevant un peu maint bonnet de docteur
Nous montre un bout d'oreille echappé par malheur.
Ces symboles divers choisis par le génie,

Pour peindre en raccourci notre philosophie,
Vous dévoilent l'esprit qui règne en ce salon,
Et de notre Chapitre et les goûts et le ton.
Ici, de l'étiquette écartant la barrière,
D'un tourbillon fâcheux secouant la poussière,
Venez dans les plaisirs de l'esprit et du cœur
De notre samedi partager la douceur;
Et ce jour fortuné va vous faire sans peine
Supporter les ennuis de toute la semaine,
De l'envie à l'œil louche oublier les propos,
Pardonner aux méchans et tolérer les sots.
Ces biens nous les devons à notre aimable Abbesse,
De Flore et des beaux arts tout-à-la-fois Prêtresse:
L'Empire qu'elle exerce en été sur les fleurs,
Elle l'a dès long-temps obtenu sur nos cœurs;
Pour elle à chaque mois maintes fleurs sont écloses,
Et je la vois toujours dans la saison des roses,
Transportant sans apprêt dans la société
Les goûts de la nature et sa variété;
A tout ce qui l'entoure elle donne la vie,
Anime les talens et sourit au génie...
On diroit qu'Apollon la plaça parmi nous
Pour adoucir nos mœurs, pour épurer nos goûts,
Et faire naitre au sein de la rude Helvétie
Les plaisirs délicats de Grèce et d'Italie.
Mais de mes sens émus quel sublime transport
Sur l'aîle de Pindare égare mon essort?
Hiérophante nouveau.... quelle clarté divine
Déja de toutes parts me frappe et m'illumine!
De nos Dieux protecteurs je chante les bienfaits:
Je vois autour de moi l'abondance et la paix,
Les lauriers d'Apollon, de Mars et d'Uranie,

Les fruits de la sagesse et les fleurs du génie....
Lausanne! ô doux séjour! trop heureuse cité!
Chez toi le frein des mœurs est encor respecté :
A tes aimables jeux préside avec decence
La liberté facile et non pas la licence :
La politesse ici tient la main de l'honneur;
L'esprit n'y fait jamais outrage à la candeur;
Et nos jeunes beautés, filles de la nature,
Ont le cœur aussi pur que l'onde la plus pure.

Ces vers assez coulans, quoique négligés, et dont l'apropos fait le principal mérite, furent écoutés et reçus avec indulgence. Isabelle entra dans notre chapitre, et plus d'une fois contribua à nos plaisirs par ses intéressantes productions.

Je n'ai pu tracer qu'une foible et légère esquisse des séances du samedi, qui se varioient chaque semaine. Divers portefeuilles contiennent de charmantes pièces, soit en prose soit en vers, composées pour les réunions de ce jour, et qui plus que celles-ci mériteroient d'être sauvées de l'oubli: on peut juger, par ce mince échantillon, des amusemens de la bonne société de Lausanne en 1786 : c'étoit vraiment une école d'esprit, de goût, de politesse. Il n'est donc pas surprenant que tant d'étrangers de tout âge et de tout pays aient préféré le séjour de Lausanne

à celui d'autres villes plus peuplees, plus riches et plus dissipées.

Je donnerai peut-être une continuation de ces souvenirs : je présume que n'ayant offensé personne dans ce premier fragment, l'annonce des suivans n'inquiétera personne. Et pourquoi, moi qui ne soupire qu'après le repos, troublerois-je celui des autres ? qu'ils respectent seulement le mien : c'est la seule grace que je demande à ceux auquels je suis indifférent... et à mes amis je dirai, certain qu'ils m'entendront à demi mot : " j'ai assez regardé „ l'étoile du soir qui brille sur ma tête : „ il est temps de tourner les yeux vers „ la place d'où je verrai se lever pour „ moi l'étoile du matin."

P. B.

CONQUÊTE DU PAYS DE VAUD

Par le comte Pierre de Savoye, vers l'an 1260.

(Premier fragment, tiré de la grande chronique de Savoye par Symphorien Champier).

Après que le conte Boniface de Savoye fust ainsi mort ès prisons de Thurin, la succession d'iceluy conte par la droicte ligne vint à Messire de Savoye son oncle : or on luy apporta nouvelles, que Richard nouveau Empereur esiu estoit courroucé contre luy, parce qu'il avoit occis et mis à mort le gouverneur de Chabloys et d'Oste, et qu'il avoit prins et approprié le pays à luy sans auctorité : et des jéa avoit faict l'Empereur ung des Princes d'Alemaigne son capitaine, c'est assavoir le duc de Cheplungréen (Coppingen), lequel estoit Seygneur en partie du Pays de Vaulx, et ceste chose fist le dict Empereur pour reconquerir les marcbes du pays de Chabloys et d'Oste. Doncques, pour ceste cause, se partit adonques de Thurin le

Conte Pierre de Savoye, et avecques sa compaignie s'en allast passer à Mont-jou (le grand St. Bernard) pour incontinent entrer au pays de Chabloys : mais il ne sceut si tost venir, qu'il sceut et entendits, que le prédict Duc avoit desjea mys le siege devant le chastel de Chilliong, de la partie de Vaulx : pourquoi le C. Pierre adressa son chemin à Chiliong sy couvertement, que ses ennemys ne le povoient veoir ni ouyr ; et quand il fust là parveneu, il monta incontinent sur la haulte tour dicelluy Chastel ; du quel lieu il peust bonnement choysir et adviser tous ses adversayres, lesquels estoient assez loing logés l'un de l'autre, et allast joyeusement devers ses gens, lesquels il avoit laissé en la Villeneufve, et quand ses gens le virent rire, luidemandèrent, mon Seygneur! quelles nouvelles ? Bonnes, fist-il, ne vous souciez : nos ennemys seront tous nostres, et ne savent riens de nostre venue, et pour ce qu'il est présent tard, logeons-nous pour ceste nuict jusques à demain qu'irons les trouver où ils sont : et par ainsy se logèrent pour icelle nuict ; et le lendemain à l'aulbe du jour, sans sonner trompette, ne fayre bruyct, fureut touts montés à cheval, et passerent outre le pas de la forteresse de Chillyong, et tous en armes, entrerent

entrerent dedans les logis, là où ils trouverent les gens du prédict Duc, lesquels etoient touts désarmés : par quoy ils eurent beau marché de chair, comme bon leur sembla ; et fust prins le dict Duc, et semblablement le conte de Nidone (Nidau), le conte de Gruerie, le conte d'Aleb (Arberg), et ensemble les barons de Granzon, de Montfaulcon, de Cossonay, et de Montagnièz, avecques aussi plusieurs Gentilshommes, Guydons, Estendars, banières et autres plusieurs grands butins et richesses.

Or quand le conte Pierre de Savoye vist que par bonne fortune avoit desconfist ses ennemys, et que au Pays de Vaulx n'estoient demourés aucuns Barons ne Chevaliers qui bonnement peussent porter armes contre lui, il renforcea son ost de Gendarmes et engins de guerre, et à grant force et bonne compaignie se mist en voye pour venir gaigner toust le Pays de Vaulx ; et premièrement chevaucha à Mouldon, là où il print le plain de la ville à force, dont tantost se rendirent à lui, ceux de la grosse tour, pour doubte qu'ils eurent du traict des Bricolles (sorte de Ballistes) : aussi firent les gens du bourg de dessubs. Après, icelui C. Pierre se partist de Mouldon, et adressa droict

son chemin devant la ville de Roumont, auquel lieu les habitans de premyère venue ne se vouleurent rendre à lui : mais il fist tantost dresser aulcuns engins contre les murs et gecter grosses pierres de faix, si dru et espessement qu'ils étoient touts moult merveillés et travaillés de si durs assaulx : et quand ceux de la dicte ville de Roumont qui ne s'estoient voulu rendre, se veirent ainsi mal menés et traictés, ils se rendirent au C. de Savoye, leurs vies saulves, et adoncques il entra dans icelle ville, là où il fist faire ung petit chastel et ung mur tout le long des cantons du bourg : Et après qu'il eut mis bon ordre dans la ville, il chevaucha droit à Murach (Morat), là où ceulx de la ville se rendirent à lui, et puis il fist faire ung dongeon à l'une des portes de la ville : pres du meillieu de la rivière de Broye il fist édiffier une bonne grosse tour, c'est assavoir entre ceste ville de Murach et le lac de Neuchastel. Puis suivamment, passa le Conte devant Yverdon ; là où ceulx du lieu faisoient bonne garde, et se défendoient fort et ferme, et faisoient moult de maulx et d'ennuys à ceulx de l'ost du C. P. de Savoye ; car ils avoient plusieurs divers engins, parquoy ils affrontoient plusieurs personnes, dequoy le

C. de Savoye est avoit moult grant douleur. Mais nonobstant toutes ces choses, il ne voulust oncques despartir de ce lieu, se la ville n'estoit rendue à sa merci et voulenté; pour ce, faisoit-il assaillir les murs et applanir les fossés, ruer pierres et ordures dedans, pour les remplir, dont toutesfois riens ne valoit; car quand le mur estoit rompu, incontinent ceulx de la ville l'avoient par force reparé. Et quand Pierre vist que par effort ne les pouvoit prendre, il tinst le siége si continuellement et par si bon guest, qu'il les affamast, et par ainsi, ils feurent contraints de eulx se rendre à lui et à sa mercy, et par cette magnière entra le C. de Savoye dedans la ville de Yverdon, là où il fist faire et ordonner dessubs la rivière de Toylle une moult forte tour. Adoncques iceluy Pierre fist mander les contes de Grueries et d'Alberet (Arberg) et les seygneurs de Granzon, de Cossonay et de Montagniez et plusieurs Chevaliers et Ecuyers du Pays de Vaulx, et leur dit comment le Duc de Chépelungréen lui avoit baillé le pays pour sa rançon, et monstra les lettres, comment il les quictoit de leur fidélité, et les commanda de luy faire foy et hommage, et que ce faisant il les deslivreroit de pri-

son, et s'en iroient touts francs et quiotes: et lors les Barons, Chevaliers et Escuyers du Pays de Vaulx feurent moult joyeux de ouyr ces bonnes nouvelles; car ils avoient moult grant desir d'estre mis hors de captivité: si l'accordèrent et firent l'hommayge qu'ils debvoient au C. Pierre de Savoye, lequel ils doubtèrent, aimèrent et honorèrent pour la grant valleur et pröesse de luy; et aussi il demoura moult voulentiers depuis en iceluy Pays de Vaulx.

Remarque sur le fragment précédent.

La manière dont le Pays-de-Vaud a passé de l'Empire à la maison de Savoye, a fort partagé les historiens: les uns, comme Guichenon, prétendent que ce pays fut moins acquis par la force des armes, que par des mariages, des héritages et des achats; les autres veulent qu'il soit une conquête, et se fondent sur les plus anciennes chroniques de Savoye et sur une tradition constante. Ruchat dit avoir vu une copie de la chronique du Pays-de-Vaud datée de l'an 1280 (c'est-à-dire 20 ans après cette conquête), qui la rapporte à-peu-près comme Champier; et Muller croit que bien qu'il y ait quel-

que obscurité dans ces narrations indigestes, décousues et sans dates, elles sont cependant très-vraisemblables. On pourroit concilier les deux partis par l'exposé suivant, fondé sur des chartres et autres documens authentiques.

Pierre, septième fils de Thomas comte de Savoye, nâquit en 1203 : il ne pouvoit naturellement espérer d'hériter des Etats de son père ; mais son ambition le porta à chercher à se faire un apanage indépendant. Il commença par quitter l'état ecclésiastique dans lequel il étoit entré, et par obtenir de son frère Aimé quelques fiefs dans le Pays-de-Vaud ; puis il prit le titre de comte de Romont, ne négligeant aucune occasion de s'aggrandir, dans une contrée alors morcelée entre plusieurs Seigneurs plus ou moins puissans. En 1240 des arbitres lui adjugèrent le château des Clées, et il se fit donner la garde noble (*Avouerie*) de la riche abbaye de Payerne, qui ainsi que la ville se mit sous sa protection : l'année suivante il passa en Angleterre à la cour d'Henri III, qui avoit épousé sa nièce Léonor de Provence. Ce Monarque connoissant les grands talens de son oncle, le fit entrer dans son conseil, le nomma duc de Richemont et gouverneur de Douvres, et l'employa dans

plusieurs négociations et expéditions importantes. Après une absence d'environ neuf ans, Pierre revenu en Savoye suivit avec activité à ses anciens plans : en 1250, les comtes de Gruyères et d'Arberg lui prêtèrent hommage pour quelques terres voisines de Romont : en 1257, Morat et Vevey se mirent sous sa protection. Bientôt après, la seigneurie Impériale de Guminen accrut ses domaines ; et par un traité conclu à Lausanne en 1260, l'évêque Jean de Cossonay, voulant s'assurer un puissant défenseur, lui céda la moitié de ses *revenus, justices et droits de la ville et fauxbourg de Lausanne*; et Pierre ne tarda pas à acquerir encore le château d'Aubonne, et divers fiefs, soit autour de Chillon, soit aux environs de Morges.

A cette époque ses succès éveillèrent la jalousie des uns et la crainte des autres. Pour arrêter les progrès rapides de ce prince entreprenant, l'Empire revendiqua ses droits sur une partie du Pays-de-Vaud : plusieurs des villes et des seigneuries que Pierre avoit acquises cherchèrent à se soustraire à sa domination, et il se forma une ligue, dans laquelle entrèrent la plupart des Comtes et Barons de la Suisse occidentale, dépouillés, ou me-

nacés par lui : un Baron de Copingen se mit à leur tête, avec le titre vrai ou faux de Gouverneur du Pays-de-Vaud pour l'Empire : c'est alors qu'eut lieu la guerre dont le fragment ci-devant rapporté contient les détails ; guerre heureuse pour Pierre, qui le remit en possession de ses acquisitions ou usurpations précédentes, par la défaite de ses ennemis devant Chillon, et par la prise des principaux Seigneurs de la ligue, qu'il ne mit en liberté qu'après un traité dans lequel ils le reconnurent pour leur Suzerain. La tradition a conservé le souvenir de la bataille de Chillon, dont un ossuaire garda longtemps les tristes preuves, des sièges de Moudon, de Romont, d'Yverdon, de la construction de plusieurs tours et châteaux, destinés à tenir en bride le pays et à prévenir de nouvelles insurrections : la tour isolée qui s'élève à l'entrée de Romont porte encore de nos jours le nom du Comte Pierre.

Le Comte Boniface étant mort sans enfans en 1263, son oncle Pierre recueillit son riche héritage, réunit à l'Etat souverain de Savoye ses apanages et conquêtes du Pays-de-Vaud, et passa la même année en Angleterre : c'est alors que l'Empereur Richard (bien que son

élection fût contestée par une partie des Princes du Corps Germanique) lui donna par une chartre que Guichenon a publiée, toutes les terres relevant de l'Empire, possédées par Hartman le jeune, Comte de Kibourg, qui venoit de mourir sans postérité: quoique ce Diplome plus pompeux que réel n'indiquât point le pays où ces terres étoient situées, il contribua cependant à affermir Pierre dans la possession de ses Etats: mais il n'en jouit pas long-temps, étant mort à l'âge de 65 ans, le 6 mai 1268, dans sa forteresse de Chillon, qu'il avoit ou bâtie ou réparée. Ce Prince à la fois brave et prudent allioit une profonde politique à une brillante valeur; aussi actif qu'adroit, il sut profiter de toutes les circonstances favorables à ses desseins d'agrandissement: il laissa un Etat déjà considérable à son frère Philippe qui lui succéda; il mit la maison de Savoye sur la route de la grandeur où elle s'éleva dans la suite, et obtint de son siècle le surnom de petit Charlemagne.

SECOND FRAGMENT.

GRANT deuil eust le Conte de Genève, quand il ouyst que le Conte de Savoye avoit conquis le Pays de Vaulx; car il vist que il se augmentoit fort de Seygnories tout à l'entour de sa Conté: par quoi il eust une grande jalousie contre luy; et pour ce qu'il n'aimoit pas le Conte de Savoye, il cercha moult de foys, que ceulx du Pays de Vaulx luy feyssent rebellion, afin qu'ils le prinssent et eussent pour Seygneur: mais à ce ne pust parvenir. Et pour ceste cause, icelluy Conte de Genesve ordonna à ses Officiers des Chastels de Clées et de Rouve (Rue, Canton de Fribourg) et d'autres forteresses qu'il tenoit au Pays de Vaulx et ès Marches des environs, que toute la rigueur et desplaisirs que ils pourroient faire aux gens du Conte Pierre de Savoye qu'ils le feyssent: Sy se efforcèrent iceulx Officiers de faire le commandement de leur Seigneur le Conte de Genesve, tellement qu'ils lui robboient aujorduy ung homme et puis demain deux. Voyant le Baillif de Vaulx ceste façon, que les subjeetz de

son Bailliage estoient ainsi desrobez, mors et très mal menez des officiers du conte de Genesve, il escript lettres expresses sur ceste matière à son Seigneur le Conte de Savoye, lequel estoit allé en Angleterre, ponr veoir sa niepce la Royne Eliénor fille de sa sœur Beatrix Contesse de Provence: Et tant marchast le chevaucheur du Baillif de Vaulx qu'il treuvast le Conte Pierre de Savoye en la chambre de la dicte Royne, qui adoncques jouoit avecque les Dames à ung jeu, *que vous portés sur le doz?* Et incontinent que le Conte Pierre peut veoir le chevaucheur ou messagier du dict Baillif de Vaulx, il se retira vers luy, et print les lettres qu'il avoit, et en les lisant, il commença à rougir de griéf et de mal talent qu'il sentoit; mais sans faire guères aultre semblant, il se retourna vers les Dames, lesquelles luy mirent sur le doz ung oreiller de plume, et puys luy demanderent, que portez-vous sur le doz? Je porte Rouve et les Clées en Vaulx. — Vous ne répondez pas bien, dist la Royne, bel oncle! Si luy demanderent encore les Dames, que portez-vous sur le doz? — Rouve et Clées en Vaulx. — Ce n'est pas à propos que vous parlez, fisrent les Dames: et derechief luy demanderent les Dames le mesme pro

poz et il ne leur voulust autrement respondre. Adoncques la Royne qui estoit saige Dame, congneust que son oncle avoit eu aulcunes nouvelles dont il estoit courroucé : Sy le tirast un peu à part et luy demanda quelles nouvelles avez, bel oncle ? dictes-le moy, je vous en prye : Madame, dit le Conte, il est vray que estant, le Conte de Genesve et moy deux jeunes enfans, nous jouyons ensemble aux échets, et tellement advint, que je luy donnay du poingt par le visage, et aussi me frappa du tablyer parmi la teste ; parquoy depuys nous n'avons gueres aimé l'ung l'autre : et aussi vray est-il, que ceulx de Vaulx ne l'ont oncques vouleu prendre ne recepvoir à Seygneur d'aulcunes forteresses qu'il a en ces Marches ; pourquoy il faict grans oppressions et dommages à mes bonnes gens de Vaulx, lesquelles je porte moult mal patiemment sur le doz, comme j'ai respondeu en jouant à entre vous, Mesdames ! — Je vous prye qu'il vous playse dire au Roy, qu'il me vueille ayder secrettement d'aulcuns de ses gens d'armes, afin que puisse arriver pardelà, sans le sceu du Conte de Genesve ; car se je fesoie mon effort de gens d'armes en Savoye, il garniroit les forteresses qui sont assises sur les haultes ro-

ches. Sy vous prye derechiéf amyablement que faictes par telles magnieres, que puisse faire mon cas, pour venir du tout paysible. Laissez faire à moy, bel oncle! se dist la Royne, car je y pourvoiray envers le Roy mon mari pour toust cest affaire.

Quant vint au soir, que le Roy d'Angleterre fust couché avecques sa femme Eliénor, la Royne advisa l'heure opportune pour parler à luy de son oncle, auquel elle dict: " Mon mari et Seigneur! vray
» est-il que le Conte mon oncle et le Conte
» de Genesve, estant encore jeunes en-
» fans s'entrebattirent l'ung avecques l'au-
» tre: pourquoi oncques puys ne s'entray-
» mèrent et ont maintenant une haine
» couverte ensemble; et pour ce que mon
» oncle Pierre de Savoye a conquis main-
» tenant le pays de Vaulx, où le Conte a
» aulcunes places sur les Marches du dict
» pays, il est envieux contre luy, et luy
» oppresse ses subjets trez mallement:
» pour laquelle chose je vous prye, Syre!
» que vueilliez ayder de aucuns de vos
» gens d'armes secrettement à mon on-
» cle, pour luy subvenir à avoyr payx
» contre le dict Conte de Genesve". Adoncques le Roy respondit et dict, je vueil parler demain à votre oncle, Madame; et le lendemain matin le Roy d'An-

gleterre feist querir le Conte Pierre et luy dict : Pourquoi, bel oncle ! me faites-vous parler de vos affaires par des femmes ? car pour elles je ne feroye rien, mais pour vous je feray toust ce qui sera possible : de laquelle offre et trez bonne response le Conte Pierre se agenouillast et remercia moult humblement le Roy : et lui accordast le Roy de luy bailler gens d'armes, archiers et gens de guerre, tant qu'il en vouldroit, avecques les quels quand ils furent assemblez et presparez, iceluy Conte print humblement congié du Roy, de la Royne sa niepce et de la court ; puys s'en partist des pays d'Angleterre, et par leurs journées chevauchèrent le plus hastivement qu'il leur fust possible, en telle magnière qu'ils arrivèrent au point de l'aulbe du jour devant le chastel des Clées, au pays de Vaulx : dont luy parveneu en ce lieu, il ordonna ses gens en deux fortes parties ; c'est assaveoir que l'une demeurast au siege devant icelluy chastel des Clées, et l'autre partie fist diligemment chevaucher devant le chastel de Rouve. De là le Conte de Savoye voulust aller trouver le Conte de Genesve, qui estoit son ennemy, lequel il trouva entre Gex et Nyon pour le combattre ; mais aulcunes gens se mirent en-

tre deux, pour traicter d'accord et firent la paix entre eulx deux : C'est assaveoir de telle et telle magniere que les forteresses que le Conte Pierre avoit prinses et conquestées, les chastels des Clées et de Rouve, en bataillant contre le Conte de Genesve lui demoureroient, et si encore auroit-il aulcune finance ou grande somme de deniers pour rescompense de son dommage : pourquoi la bataille ne se tinst pas, mais se départirent sans coupz férir, et fust faict pacifique accord entre eulx deux. Et aprez que la paix fut cryée entre iceulx, le Conte Pierre de Savoye fist venir ses Chevaliers, Escuyers et Archiers, qu'il avoit amenés du pays d'Angleterre, et les guerdonna grandement de tout leurs salaires ; puys leur donnast licence et les renvoyast en leur pays, leur disant qu'il mercyoit le Roy d'Angleterre et aussy la Royne sa niepce pour l'envoy et bon secours de si vaillans gens telz comme ils estoient; lesquels s'en retoursnèrent en Angleterre par devers leur Roy, trez joyeusement et bien contens du Conte Pierre. Or advint ung jour que ledict Conte chevauchoit, en passant chemin sur la rive du lac, et quand il passa à Lausanne il choisyst ung lieu qui moult luy pleust et fust agréable, et là en ce lieu

fist édifier une belle forteresse; et depuys il fist encore faire une ville bien close de murs, laquelle il appellast Morges, et avoit précédemment ledict Pierre quand il estoit Chevalier de Savoye et qu'il eust conquesté le pays de Chablois, esdiffié quatre belles et bonnes forteresses : l'une appellée Esmeus (Evian), la seconde Chilliong, la tierce la Tour près Vevey, et desrochea une autre forteresse appellée Martigny, séant au pas de Sainct Branchier et de Charmoins, et puys la fist refaire sur un roch, devers le fleuve du Rhosne, à l'entrée du Valois.

Or le Conte Pierre estant retourné gaillardement au lieu de Chilliong, là où il fust surprins d'une trez grande maladie, qui luy dura bien longuement; et tellement fust malade qu'il ne povoit, ne neust sceu partir de son chastel, sinon qu'il se faisoit auleunes foys porter dessuz l'eau en une navire pour se y resjouir et prendre de l'air : et par aprez s'affoiblit fort d'icelle maladie, en telle magniere qu'il cogneust que sa mort estoit bien prochaine. Et quand il eust faict son testament et derniere ordonnance, il trespassa et fina desvostement ses jours en N. S. J. C., l'an MCCLXVIII. Ce Conte Pierre fust moult plaint et regretté de son peuple; car il

estoit trez noble Prince : son corps fût trez honorablement porté en l'Abbaye de Haute-Combe ; là où il fust ensépulturé en grand honneur et révérence.

NB. Ce second fragment de la naïve chronique de *Champier*, est pour le fond, très-conforme à l'histoire : quant aux détails anecdotiques, on ne peut en répondre ; mais il est constaté que Henri III, Roi d'Angleterre, épousa en 1236 Eléonore de Provence, nièce du Comte Pierre ; que celui-ci séjourna à diverses reprises à la Cour de son neveu, soit avant, soit après la conquête d'une partie du Pays-de-Vaud ; qu'il y étoit quand il apprit que Rodolphe, Comte de Genève, avoit fait soulever ses nouveaux sujets ; qu'il en revint avec un corps de troupes Anglaises, et qu'il prit les châteaux des Clées et de Rue, places d'armes de son ennemi : la tradition dit que plusieurs braves Vaudois, gentils hommes et soldats, périrent sur la brêche en défendant ce dernier château, et elle attribue au Comte Pierre la construction ou le rétablissement des forteresses mentionnées dans la Chronique de *Champier*.

PÉTITION

des chevaux Suisses.

Les chevaux de votre montueux pays, vos très-soumis serviteurs, vous supplient humblement par l'organe de leur comité, de réparer vos routes, de diguer vos torrens, de bâtir des ponts sur vos ravines toujours plus profondes, et d'adoucir la rapidité de vos nombreux chemins : sans quoi, malgré leur bonne volonté, ils se verront obligés de vous refuser tout service. Oui! nous pouvons et nous osons le dire en toute vérité, dans les différens lieux dont la pièce annexe contient la liste, nous succombons à la peine et nous mourons sous les coups : ayez donc pitié de nous ; nous vous en conjurons par les droits que nous croyons avoir à vos bontés paternelles, tout autant que nos très-honorés et onéreux maîtres et possesseurs : car enfin nous vous sommes fort utiles, sans nous vanter ; et s'il est permis de l'avancer avec tout le respect qui vous est dû, nous nous passerions plus facilement de vous, que vous ne vous passeriez de nous : vous ne sau-

riez en disconvenir; c'est nous qui vous portons et qui vous traînons; c'est nous qui labourons vos champs et qui remplissons vos granges, de moitié avec nos bien-aimés cousins les bœufs, moins maltraités que nous ne le sommes, quoique faisant moins de besogne : c'est nous qui procurons les deux tiers au moins des péages qui entrent dans vos coffres : c'est nous enfin, qui faisons l'essence de votre excellente cavalerie; car sans nous point de cavalier.

A ces considérans qui nous sont personnels, nous en ajouterons un de la dernière importance, c'est l'intéret des cochers et voituriers de rude mémoire auxquels nous appartenons et qui nous employent : or dans la moitié de vos routes presque toutes dégradées ou encombrées, ils s'enrhument à force de crier contre nous; ils se morfondent à nous rouer de coups; ils se damnent par le déluge de juremens et d'imprécations qu'ils vomissent en allemand, en français et sur-tout en patois, sur nos pauvres et maigres squelettes; ils se donnent mille fois le jour eux et nous au diable qui n'en veut rien, et qui tapi dans un coin, tandis qu'ils l'invoquent avec autant de ferveur que d'énergie, laisse embourber la charrette et se moque du char-

retier. Mais ce qui sans doute vous paroîtra plus conséquent que le salut de leur ame, (si toutefois ils en ont une, ce qui est encore un problême pour nous autres chevaux, qui ne perdons jamais notre raison à force de boire, comme nos maîtres,) c'est la certitude que vos abominables montées et descentes les mènent droit à l'hôpital. Combien de nos confrères foulés, estropiés, éreintés, notamment dans les mois d'hiver! l'un a l'œil crevé d'un coup de fouet; l'autre en devient boiteux pour le reste de ses jours: plusieurs expirent sur la place, et le maître alors maugrée et jure de plus belle, maudissant, non le pauvre animal dont la perte le met à la besace, et dont il ne sent le prix que quand il ne l'a plus, mais le chemin, et par une conséquenee naturelle ceux qui devroient et pourroient le rendre praticable. Ne nous forcez plus à regretter l'Angleterre, ce paradis des chevaux, et par ses superbes routes, et par les soins qu'on prend d'eux en les traitant en camarades et en amis, et non comme chez vous en esclaves et en bêtes de somme, ou pour mieux dire qu'on assomme. Ne nous poussez pas à bout, au point que dans notre désespoir nous n'ayons plus d'autre ressource qu'une insurrection: et celle-là ne tourneroit cer-

tes pas à votre profit ; car ce ne seroit plus au pas, mais au galop que nous fournirions la carrière révolutionnaire : nous ne répondrions que par des ruades à vos éloquentes proclamations, et nous mettrions l'empreinte de nos semelles de fer sur tout imprudent qui voudroit en compter les clous. Mais nous rentrons dans les bornes de la subordination, persuadés qu'auprès de vous la raison réussit mieux que la menace, et que d'après le véridique exposé de nos droits, que nous ne séparons jamais de nos devoirs, nous pouvons espérer de votre justice et de votre humanité connues, le redressement de nos griefs par l'amélioration des grandes routes : alors nous et nos maîtres nous vous bénirons de concert ; et si comme on l'enseigne dans vos doctes académies, nous n'avons point d'ame, nous aurons du moins toujours un cœur pour vous aimer, un dos pour vous porter et des jambes pour galopper à la première caresse de vos éperons ; et nous vous promettons solemnellement et foi de braves chevaux qui n'ont jamais menti et ne se sont jamais parjurés, de ne plus vous verser dans le bourbier, de ne plus vous estropier en prenant le mors au dents, de ne plus vous désarçonner en nous cabrant, et de ne plus

retarder, ni vos importantes personnes dans les fréquens voyages qu'elles font par Monts et par Vaux pour le bien de l'Etat, ni vos nombreuses correspondances tant au dedans qu'au dehors.

Récevez nos vœux, afin que de longtems vous n'ayez besoin de nos bons offices pour traîner le corbeillard funèbre, qui doit vous transporter à cette dernière station, où finit la gloire du monde.

Au nom du comité provisoire des chevaux Suisses,

Signé Bayard président.

Hott secrétaire substitué, faisant les fonctions du secrétaire en chef malade d'une courbature.

De la baye de Clarens ce 23 Avril, jour de St. George notre patron.

FRAGMENT

d'un nouveau voyage en Grèce en 1809.

Après avoir décrit une charmante fontaine turque, entourée d'ombrages et placée près du chemin pour l'usage des voyageurs, l'auteur ajoute :

Je n'ai jamais rencontré une de ces fontaines, qu'elle ne m'ait rappelé l'une des plus touchantes Idilles de Gessner. Soulevant les festons de lierre ou de chévrefeuille qui retombent sur le fronton, j'étois étonné de n'y pas voir inscrit le nom d'Amintas ; et si une jeune Grecque, au maintien modeste, drapée de son schal, la cruche de terre sur la tête, s'approchoit pour puiser de l'eau, j'étois prêt à lui demander le récit des derniers jours d'Amintas, " de l'homme vertueux dont la „ vie ne fut qu'une chaîne de bienfaits, „ et qui voulant faire du bien long-temps „ après sa mort, conduisit cette source „ en ce lieu et y planta ces arbres ". Gessner, peintre de la nature et du sentiment, que n'as-tu pris tes modèles et puisé tes sujets dans cette contrée! tes pinceaux lui

eussent restitué le charme qu'elle a perdu. Mais non! ton ame sensible n'auroit vu qu'un triste contraste entre cette terre et les descriptions de ses poëtes : une sombre réalité auroit rembruni tes couleurs ; ou pour tracer de rians tableaux, il t'eût fallu fuir les villes habitées par le Turc indolent et barbare et par le Grec dissimulé et rampant : contraint de t'enfoncer dans les solitudes que dominent le Pholoë et le Taygete, tu aurois retrouvé, il est vrai, l'Arcadie toujours sauvage, toujours belle.... mais que de peines et de fatigues t'auroient coûté quelques momens de plaisir! plus sage et plus heureux, c'est dans la Suisse ta patrie, que tu as retrouvé la candeur, la franchise, la fierté, la valeur des anciens Grecs ; les vertus en un mot que tu aimas tant à chanter. Une autre Arcadie plus fraîche et plus riante s'offrit à tes pinceaux : époux chéri, père adoré, tu fus fixé dans ta retraite par la bonté de ton cœur et la simplicité de tes goûts ; tu ne songeois qu'au bonheur, et tu trouvas la gloire. Ton pays et tes amis t'inspirèrent mieux cent fois que ne l'eût fait la Grèce déshonorée.

COLONIES SUISSES

sur le Volga.

Les papiers publics nous ont parlé d'une colonie Suisse qui alloit s'établir en Crimée, et des offres avantageuses faites à ceux qui émigreroient pour cette province de l'Empire Russe : les mêmes papiers ont ensuite publié des apperçus peu favorables sur ce pays-là, et des détails peu encourageans sur le sort des colonies précédentes. Des gens d'une exactitude sévère ont prétendu que ce n'étoit pas tout que d'avancer, mais qu'il falloit prouver ses allégués : cela seroit peut-être difficile à une aussi grande distance des lieux dont il s'agit. Tout ce qu'on peut raisonnablement exiger, c'est que l'auteur cite ses autorités et qu'il signe ses articles, afin que les intéressés puissent au besoin s'adresser à lui, pour d'ultérieurs éclaircissemens.

Nous avons cru utile de publier quelques détails peu connus sur les colonies Suisses situées le long du Volga. Ils sont en partie extraits du cinquième volume des voyages du Professeur Pallas, dont le nom

nom est pour les gens instruits une autorité respectable.

Vers le milieu du dernier siècle, un Français nommé le baron de Beauregard rassembla une foule de colons pour les conduire en Russie, où le gouvernement leur offroit des terres à cultiver : parmi ces colons se trouvoient plusieurs Suisses de divers cantons. Arrivés dans le gouvernement de Saratoff, ils furent d'abord s'établir sur des terres incultes, assez éloignées du Volga. Mais bientôt la mauvaise qualité d'un sol salin, également mal sain et stérile, engagea la cour ou ses agens à leur assigner un meilleur pays. En conséquence on rapprocha les colonies du Volga. On les plaça sur la rive de ce grand fleuve, au-dessus de Saratoff, ville assez considérable. Elles s'étendirent sur une longue lisière depuis le Telausa jusqu'à l'Irgis, et donnèrent naissance à 26 villages, dont 8 ont des noms Suisses, sans doute parce qu'une partie de leurs habitans voulurent conserver ainsi le souvenir de leur ancienne patrie. Pallas (Tom. V. p. 257.) donne un tableau statistique fait en 1773, de ce qu'il appelle les *colonies Allemandes* : nous nous bornons à en extraire ce qui regarde celles composées en partie de Suisses, et fortes d'environ 400 familles.

Noms.	*Familles.*	*Hommes.*	*Femmes.*
1 *Undervald.*	37	72	78
2 *Lucerne.*	44	90	98
3 *Zug.*	43	84	73
4 *Soleure.*	54	93	93
5 *Zurich.*	56	104	89
6 *Bâle.*	45	80	86
7 *Glaris.*	76	102	74
8 *Schffouse.*	49	74	79

Ces villages sont situés dans l'ordre de ce tableau le long du Volga, de 15 à 20 lieues de Saratoff : leur territoire s'avance sur les derrières jusqu'à la source du petit Karaman, et pénètre même dans les grandes Steppes des Kalmoucs. Le cercle formé par les colonies Allemandes et Suisses s'appelle *le fief de Catherine* (Kathrinenlehn), et renferme environ 1300 familles. Il a pour capitale Ekathrinstadt, bourg d'environ 150 familles, la plupart d'artisans, bâti régulièrement en bois, où l'on trouve deux églises, l'une réformée, l'autre luthérienne, et une chapelle catholique. Ces colonies, sans jouir d'une prospérité brillante, étoient cependant en bon état l'an 1773 : on y avoit assez de troupeaux pour faire et pour exporter des fromages qui portoient le nom de *Suisse*; on y cultivoit le tabac avec beaucoup de succès ; on commençoit à y introduire de la

vigne & à y planter des mûriers pour les vers à soie. Plusieurs Colons s'appliquoient aux métiers de première nécessité, et exerçoient une industrie lucrative. Mais en 1774 Pugattcheff désola ces colonies, et il est possible qu'elles ne soient pas remises des désastres que leur causa ce redoutable chef de brigands.

On ne doit point s'étonner si les Suisses disposés depuis des siècles à l'émigration, soit à cause du peu de ressources que leur offre un pays pauvre et ingrat, soit par le desir de faire fortune, paroissent encore plus disposés à s'expatrier aujourd'hui. Ils y sont en quelque sorte forcés par la révolution qui par contre coup s'est opérée depuis quelques années dans leur industrie et leur commerce, et qui en menace un grand nombre d'être bientôt privés chez eux de tout moyen de subsistance. Les Etats où ils iront en chercher n'ont rien à craindre de leurs opinions politiques, parce que ceux qui sont dans le cas d'émigrer, n'étant pour la plupart que des artisans, des agriculteurs, des pâtres malheureux et peu instruits, ne sauroient être de dangereux politiques.

Au reste on a remarqué que le Suisse, anciennement si jaloux chez lui de ce qu'il appelle sa liberté et son indépendance,

se plioit sans peine à tout genre de gouvernement, et qu'il demeuroit invariablement fidèle à celui sous la protection duquel il s'étoit retiré. Ce n'est que dans son propre pays qu'il ne peut souffrir de dépendre des étrangers.

Enfin, il seroit plus politique d'éclairer les émigrans sur la multitude d'inconvéniens et de dangers auxquels ils s'exposent dans des établissemens lointains, que de vouloir les retenir malgré eux sur leur sol natal, par une loi prohibitive, qui ne feroit qu'augmenter en eux le desir de la violer.

COLONIES

Suisses sur l'Ohio.

Jean-Jaques Dufour, né dans la paroisse de Montreux au canton de Vaud, ayant formé le dessein d'introduire la vigne dans les Etats-Unis, quitta la Suisse en 1796, et passa en Amérique. Il employa près de deux ans à parcourir le pays pour chercher un local propre à son entreprise. En 1798, il acquit et défrîcha un terrein boisé sur les bords du Kentucki, à 22 milles anglais de Lexingstown. Cet endroit prit et conserve le nom de *First-vinegard*, premières vignes. L'année suivante, un jeune Lausannois acheta une ferme à un mille en-dessous. En 1801, dix-sept personnes tant de Montreux que de Blonay vinrent fonder la colonie et travailler au nouveau vignoble. De ce nombre étoient six frères et sœurs de Jean-Jaques Dufour. En 1803, la colonie Vaudoise se partagea : une partie resta à Firstvinegard; l'autre se transporta dans le comté de Dearburn sur les bords de l'Ohio, à 30 lieues des premières vignes,

et appela son établissement *Suisserland*, le pays Suisse. Ce nom, inscrit officiellement dans les contrats de vente, restera à la contrée, et deviendra sous peu celui d'une des subdivisions du vaste comté de Dearburn, quand sa population sera plus nombreuse. En 1804, deux familles des environs de Cossonay, une de Vevey et une de la Vallée du Lac-de-Joux, arrivèrent dans le Suisserland; et l'année suivante, quatre autres individus Vaudois. Outre une vingtaine de familles Américaines, il y a maintenant dans le Suisserland trente-cinq colons Suisses; douze à Firstvinegard, et une dixaine disséminés dans le Kentucki; en tout cinquante-sept.

L'Ohio, large d'environ 1000 pas, divise la contrée en deux: sur sa gauche est le Kentucki, qui forme un Etat de la Confédération. Sur la droite est l'Indiana, qui restera un gouvernement, jusqu'à-ce que sa population toujours croissante lui permette de former un Etat distinct. Dans l'Indiana est le Suisserland, situé à 35 d. 45 m. de latitude, et 10 d. 45 m. de longitude Ouest de Philadelphie. Il se trouve à 20 lieues au-dessous de Cincinnati; à 20 lieues au-dessus de Louisville; à égale distance de Francfort, chef lieu du comté de Kentucki; à 15 lieues de Georges-

town, capitale du comté de Scott; et à 3 lieues seulement de Porstwilliams, chef-lieu du comté Galatin, près du confluent du Kentucki et de l'Ohio. Une grande route arrive de l'intérieur du Kentucki au bord opposé de l'Ohio, et une autre communique de Cincinnati à Porstwilliams, à travers le Suisserland. Les premiers Suisses qui y arrivèrent achetèrent 1800 acres de terrein, à deux piastres l'acre de 1135 toises, mesure de Paris: ceux qui les suivirent en 1801, en acquirent 2500 au même prix, mais à la condition favorable de n'acquitter le prix d'achat qu'en 1814, et de n'en payer aucun intérêt jusqu'à ce terme. C'est le seul encouragement qui ait été donné à cette colonie, et qui lui vaudra environ 6000 francs. Le terrein acheté a été divisé en portions d'environ 200 acres, qui toutes aboutissent à l'Ohio par un front de 300 pas: les colons sont convenus de bâtir chacun son habitation sur sa propriété, le long d'une route large de 100 pas, parallèle à la rivière et plantée de 4 lignes d'arbres. On a réservé au centre un espace d'environ 12 arpens, pour y bâtir un temple qui servira aussi d'école, pour y faire un cimetière et y préparer un jardin destiné au Ministre, qui sera en même temps

maître d'école. En attendant que ce plan de culte et d'éducation se réalise, la colonie fréquente les assemblées religieuses des Américains du voisinage, où le service se fait en Anglais ; et les enfans encore en petit nombre profitent des écoles qui sont à leur proximité. Les colons commencent à savoir l'Anglais, mais cependant ils conservent l'usage de la langue française. Il arriva il y a quelques années une époque orageuse, où ils convinrent, par mesure de sûreté, de n'employer entr'eux que le patois du Pays-de-Vaud.

En arrivant, ils trouvèrent que quelques pauvres Américains s'étoient établis sans permission sur leur terrein. Ils auroient pu à toute rigueur les renvoyer, sans les indemniser ; mais ils crurent équitable de les dédommager des travaux du défrichement commencé par eux : ils les traitèrent donc comme s'ils eussent été leurs fermiers pour le terme de 6 ans, et en gardèrent même comme domestiques quelques-uns, qui savoient manier la hache.

La colonie naissante se hâta de planter des boutures tirées des premières vignes, et de semer du maïs pour sa nourriture : puis elle s'occupa à construire des

habitations plus commodes que les grossiers hangards faits par les Américains qui l'avoient précédée, et elle activa les défrichemens et les éclaircis préparatoires aux diverses espèces de culture. Leurs fermes sont et seront, autant que possible, distribuées sur le même plan d'économie rurale, vignes, vergers, prairies, champs de bled et de maïs : quand la population sera plus forte, le flanc des côteaux qui s'élèvent au Sud-Est sera converti en vignoble, et leur sommet en pâturages. Chaque colon vit du produit de son domaine : quelques-uns aiment mieux acheter les farines nécessaires des bateaux qui descendent l'Ohio, que de cultiver eux-mêmes le froment. Leur principale nourriture est le pain de maïs, qu'on cuit tous les jours pour l'avoir plus frais ; les salaisons de porcs, qu'ils élèvent en grand nombre ; les patates douces et les divers laitages. La chasse les occupe rarement ; cependant quelquefois ils montent sur leurs bateaux, pour aller tuer les cerfs qui tentent de passer l'Ohio à la nage, et pour ramasser les coqs-d'inde sauvages, qui s'étant engraissés pendant l'hiver, tombent dans la rivière, en volant par-dessus. Les chasseurs du voisinage leur fournissent le gibier à bon marché : un coq-

d'inde, de 20 à 25 livres, se vend une dixaine de batz; et un cerf de 80 livres ne coûte guères qu'une piastre: quand les colons les achètent, ils les payent le plus souvent en patates de leur cru, dont les chasseurs ont besoin sur-tout au printems. Jusqu'à présent le Suisserland n'a eu à vendre que du beurre, des salaisons de porcs, des patates et quelques volailles, que les passagers qui descendent l'Ohio payent argent comptant: comme chaque famille fait annuellement un quintal et plus de sucre d'érable pour son usage, elle en a quelquefois à vendre ou à échanger. Les femmes de Montreux ont commencé à fabriquer de jolis chapeaux de paille à la vaudoise, qu'elles débitent avantageusement dans l'intérieur du Kentucki. La colonie relève de la cour de justice du comté, composée d'un juge-de-paix et de quelques assesseurs, nommés par le gouvernement.

Ce n'est pas sans peine que la vigne s'est introduite et acclimatée dans le Suisserland. On avoit d'abord essayé des plans tirés de Bordeaux et du Pays-de-Vaud, qui n'ont pas réussi, parce qu'on ne connoissoit pas encore le climat: sur 20,000 pieds de 30 espèces différentes de raisins, à peine 200 ont repris; mais les

recoupes de ces 200 pieds ont été ensuite plantées et cultivées avec le plus grand soin ; et quoiqu'on n'ait commencé ce petit vignoble qu'en 1799, il y a maintenant plus de 40,000 ceps vigoureux tant sur l'Ohio qu'à Firtsvinegard. C'est seulement en 1803 qu'on s'est assuré qu'il n'y avoit que deux sortes de plans propres à ce climat, savoir le Madère et le Cap. Les colons ayant depuis observé, que l'été est plus nuisible à leurs nouveaux plans que l'hiver, se bornent maintenant à ces deux espèces, tirées des vignobles les plus chauds qu'on connoisse. Jean-Jaques Dufour a déja fait sur l'Ohio quatre petites récoltes d'un vin qui ressemble aux vins d'Europe crus dans les mêmes parallèles ; s'il n'a pas encore été satisfait de la quantité, il l'a été de la qualité : au commencement les oiseaux faisoient beaucoup de mal au raisins ; mais à mesure que les défrichemens s'étendent, les oiseaux s'éloignent et leurs déprédations diminuent. Quand ce vignoble sera bien établi et plus étendu, il y aura beaucoup à gagner pour le vigneron, parce que dans l'intérieur des Etats-Unis, le vin sera long-temps à un très-haut prix, tant à cause des droits d'entrée, que des frais de transport. Les bords de l'Ohio offrent une contrée

très-favorable à ce genre de culture, et les nouvelles vignes ne tarderont pas à y avoir une valeur considérable, vu la certitude de l'écoulement dans un pays où le vin est rare et par conséquent très-cher. „ Il est donc hors de doute, que la vigne „ s'établira dans les Etats-Unis, et que „ les Européens perdront cette impor- „ tante branche de commerce: personne „ n'est plus en état de réussir dans cette „ entreprise que les citoyens Dufour: ils „ sont partis de Montreux convaincus que „ la Providence les avoit destinés à in- „ troduire la vigne dans le Nouveau „ monde; ils aiment à s'appeler les Noé „ modernes: avec une telle conviction on „ est presque assuré du succès; car à „ moins d'impossibilité physique, l'homme „ peut tout ce qu'il veut fortement." Ainsi s'exprime l'auteur de *l'avis à ceux qui se proposent de passer dans les Etats-Unis* (pag. 87). Dans ce nouveau vignoble, les ceps sont plantés à six pieds de distance; l'intervalle vuide est labouré avec la charrue; on essaye aussi la méthode des utins, c'est-à-dire d'appuyer et de faire monter les ceps sur des pieux de huit pieds de haut: mais ce mode de culture a besoin d'être perfectionné; pour cela il faut de l'expérience et des observations suivies pendant quelques années.

La colonie se propose aussi de fabriquer des fromages ; elle en a déja fait quelques petites pièces, qu'on a prises pour du Chester : mais elle est encore trop peu fournie de bestiaux, pour essayer ces grands fromages, qui exigent le lait d'une cinquantaine de vaches au moins. Comme les pâturages du Suisserland sont excellens et d'une vaste étendue, on y introduit des moutons à laine fine, qui augmenteront les produits de cette contrée. Il en sera de même de la soie, dont un préjugé funeste a longtemps retardé la culture : on s'imaginoit que le murier noir d'Amérique ne valoit rien, et qu'il falloit y subsistuer le murier blanc d'Europe ; maintenant il est avéré que le murier indigène n'est ni le noir ni le blanc, mais une espèce intermédiaire, qui convient parfaitement aux vers à soye des Etats-Unis. En 1802, Jean-Jaques Dufour en fit éclore dans le Suisserland ; il les nourrit uniquement avec les feuilles du murier Américain : ils réussirent à souhait, firent de très-beaux cocons, dont un seul donnoit jusqu'à mille pieds anglais, d'un fil reconnu plus fort que le fil de la soye commune d'Europe. Il a de plus prouvé, qu'on peut très-aisément y faire deux récoltes de soye par an, puisque le

murier dépouillé de ses feuilles fait une seconde pousse pour une seconde couvée: ce murier d'Amérique vaut donc mieux que celui d'Europe, parce qu'il a les feuilles beaucoup plus grandes, qu'il les reproduit jusqu'à trois fois d'une année, qu'il se multiplie aisément et croît assez vite. Ainsi la récolte de soye peut devenir conséquente dans quelques années, lorsqu'il y aura plus de bras pour s'en occuper qu'il n'y en a à présent.

L'air du Suisserland est généralement sec et sain: les saisons correspondent assez bien à celles du Pays-de-Vaud. Les pêchers fleurissent au commencement d'avril; les fraises y sont mûres dès les premiers jours de mai; on épampre la vigne au milieu du même mois: la moisson commence avec juillet; les pommes, les poires, les pêches et les raisins ont atteint leur maturité à la fin de septembre. L'hiver y est à-peu-près comme à Berne et l'été comme à Vevey: il est rare que le thermomètre de Reaumur descende en hiver à 20 degrés sous zéro, et qu'il monte en été au-dessus de 28 degrés. Une brise assez forte remonte l'Ohio tous les jours de la belle saison pendant quelques heures; et souvent au milieu de la nuit, un brouillard humide, mais sans mauvaise

odeur, s'élève du lit de la rivière et ne se dissipe qu'une heure après le lever du soleil : il préserve la vallée des gels tardifs du printems, ce qui est très-avantageux aux cultivateurs.

Les nouveaux venus ont racheté le climat par quelques accès de fièvres intermittentes : en 1805, ils furent tous attaqués d'une épidémie bilieuse : les Suisses se rétablirent, mais quelques Américains y succombèrent. Depuis sa traversée, la colonie n'a perdu que cinq individus ; un homme mort de la fièvre jaune en passant à Philadelphie ; un colon de Blonay tué d'un coup de pied de cheval ; une femme âgée et un enfant, morts de maladies ordinaires ; et un jeune homme emporté par le *Heimvé*, ou le mal du pays. Ce dernier, né aux environs de Cossonay, avoit été d'abord maître d'école ; dégoûté de ce genre de vie, il passa dans les Etats-Unis, et entra dans la verrerie de la Nouvelle Genève, colonie située sur le Monongala, à l'Ouest de la Pensilvanie. De là il se rendit dans le Suisserland, et y tomba malade du regret de sa patrie : avant de mourir, il exprima ses regrets dans une chanson originale et mélancolique, qui peignoit l'état de son ame sur ces rivages lointains. Sorti de Cossonay avec 15 louis

pour faire sa route, il a laissé au bout de 3 ans 600 livres de Suisse, qu'on a soigneusement remis à ses frères, qui, s'il eût vécu, avoient dessein de le joindre dans le Suisserland.

On cultive beaucoup d'arbres à fruits dans les vergers; entr'autres la pêche, dont les Américains font une excellente eau-de-vie, qu'ils appellent *Peachbrandy*. Les principaux arbres indigènes sont sur le plateau, le hêtre, le frêne noir et blanc, le noyer noir dont le brou tient à la noix, le mâronnier d'Inde, le cerisier à grappes, l'acacia épineux et le noir; le *hacberi* des Américains, qui a la feuille de l'ormeau, le fruit du cerisier et le bois blanc; l'érable à sucre, qu'on multiplie avec soin autour de la colonie Suisse: les mêmes arbres croissent aussi sur les collines, et l'on y voit de plus le chêne, le sumac et le noyer *Hicory*, dont la noix quitte le brou. Les botanistes y remarquent une grande variété de plantes graminées et légumineuses très-propres à la nourriture du bétail. L'herbe dominante est une espèce de pois bisannuelle, qui ne fleurit qu'en septembre, et dont les Sauvages recueillent les grains, pour les manger en hiver.

Pour aller du Suisserland à la mer par

eau, on descend par l'Ohio et par le Mississipi; c'est un voyage d'environ 500 lieues: la navigation est sans danger et praticable en toute saison: l'endroit de la mer le plus voisin, en y allant par terre, est à 160 lieues dans la Caroline Nord, par un chemin assez praticable, mais peu fréquenté.

S'il falloit arroser les prés, il n'y auroit aucun moyen d'irrigation que de pomper les eaux de l'Ohio: les petites rivières qui traversent la contrée sont toutes trop profondément encaissées, pour qu'on puisse en tirer parti. On ne peut avoir de fontaines jaillissantes qu'à grands frais; mais chaque colon tire une eau excellente de puits creusés à 50 pieds, dans un beau gravier calcaire, qui repose sur un roc de même nature. Les petites rivières ne peuvent porter bateau, que quand l'Ohio qui les reçoit, y fait refluer ses eaux grossies à certaines époques: les pricipales sont le Plombkréeck, le Loglickreeck et la Venoge; le fondateur de la colonie a donné ce nom à cette dernière, en souvenir de la jolie rivière qui traverse le Canton de Vaud: pour qu'il lui reste, il l'a fait consigner sur les plans du Bureau de terres concédées.

A 160 lieues du Suisserland, dans le

district de Beaufort, Caroline-Sud, est la petite ville de Purisbourg, située sur la rive gauche de la Savannah, à 37 milles de son embouchure dans l'Océan : elle ne compte encore qu'une soixantaine de maisons avec une église ; elle a pris son nom de son fondateur Jean - Pierre Pury de Neuchatel, qui y conduisit en 1735 une colonie tirée de divers Cantons Suisses, dans le but principal d'y établir la culture de la soye ; mais comme d'après le préjugé dont il a été parlé précédemment, on détruisit les muriers indigènes pour leur substituer les muriers d'Europe, les colons, en attendant qu'ils eussent pris l'accroissement nécessaire, se mirent à cultiver le tabac, l'indigo et le ris, et trouvant ensuite ce travail assez lucratif, ils abandonnèrent l'entreprise de la soye, quoiqu'ils eussent fait quelques essais assez heureux : on dit qu'ils y reviennent depuis quelque temps.

A 50 lieues de Suisserland, se trouve une autre colonie Suisse, composée en grande partie de huitante familles du Canton de Bâle, qui après avoir vendu tous leurs biens, partirent de Bâle sur deux grandes barques le 5 mai 1803, et quittèrent leur patrie en chantant en chœur des cantiques sacrés ; elle s'est établie

dans l'état d'Ohio sur une des branches Occidentales du Muskingum : comme elle étoit bien fournie d'argent, elle a acquis à son arrivée une partie des terres données par le congrès au général Kosciusko, en récompense des services qu'il avoit rendus comme adjudant de Washingthon, pendant la guerre de l'indépendance : elle est dans le voisinage de la ville de Salem, habitée par les frères unis (*Moraves*). Cette colonie cultive une contrée assez fertile, mais moins sèche à cause de ses marais, et plus froide que le Suisserland : elle laboure des champs ; elle opère de grands défrîchemens pour se procurer des pâturages ; elle essaye tout récemment de cultiver la vigne : elle fait des fromages à la manière Snisse ; mais ils n'ont pas encore un débit assuré, parce que les Américains donnent la préférence au fromage de Chester. Les seuls fromages Suisses qui se soient vendus 7 batz la livre en gros, ont été fabriqués par un vacher de Château-d'Oex dans l'état de New-Yorck, sur des fonds appartenans à M. le docteur Cart de Morges : ils valoient, dit-on, ceux de Gruyères.

Une autre émigration de paysans de l'évêché et du Canton de Bâle et de la partie réformée d'Appenzel, forte de deux

cents personnes de tout âge et de tout sexe, qui s'embarqua aussi à Bâle en 1789, devoit habiter un pays montagneux près des sources du Kentucky. Quelques-uns y sont effectivement établis et y mènent la vie pastorale, uniquement occupés du soin des troupeaux : mais des mésintelligences entre les chefs, des promesses hasardées, des divisions intestines ont rompu le premier lien qui les associoit en quittant leurs montagnes, et la plus grande partie de ces colons se sont dispersés sur la vaste surface du Kentucky : on en trouve plusieurs dans le comté de Lancastre. Une personne qui les vit partir de Bâle sur une barque portant le mot *Améaica* dans son pavillon, décrit ainsi leur départ : " C'étoit une scène bien
„ touchante, de voir ces émigrans, em-
„ brasser pour la dernière fois leurs pa-
„ rens accourus sur les bords du fleuve,
„ et regarder avec une émotion inexpri-
„ mable ces montagnes natales qu'ils ne
„ reverront plus ; d'entendre les vœux et
„ les bénédictions qui les accompagnoient ;
„ d'être témoin des signes de souvenir,
„ par lesquels prêts à disparoître, ils cor-
„ respondoient encore de loin aux regrets
„ de la foule qui les suivoit des yeux.
„ Puissent-ils dans cette terre de liberté

» ne pas regretter celle qu'ils ont quit-
» tée, et retrouver au pied des Apala-
» ches ou des montagnes bleues une image
» des lieux où ils ont pris naissance! puis-
» sent-ils, près de leur nouvelle habitation,
» avoir une colline, un torrent, un bois, un
» rocher, auxquels ils transportent le sou-
» venir et les noms chéris des collines,
» des torrens, des bois et des rochers
» de la Suisse! Peut-être un jour un de
» nos neveux voyageant en Amérique,
» entendra chanter dans quelque vallée
» solitaire des chansons Suisses, recon-
» noîtra la simple architecture des cha-
» lets des Alpes et du Jura, et pourra
» tendre une main helvétique à des con-
» citoyens, qui sans avoir vu leur ancienne
» patrie, en conserveront encore l'amour,
» le langage et les vertus. Peut-être même
» nos descendans se retireront vers eux
» à travers les mers, éléveront leurs en-
» fans dans le travail, l'égalité et les
» mœurs simples de leurs ancêtres, et les
» rendront dignes de conserver et de
» porter le nom de Suisse dans le nou-
» veau monde, etc." (*Course de Bâle à Bienne*, édition de 1789, pag. 152 et suiv.)

La population des Etats-Unis s'accroît par une progression toujours plus rapide: on compte que depuis leur indépendance,

l'Europe y verse annuellement 40,000 émigrans. Voici une nouvelle preuve des progrès étonnans de leur population. " En „ 1798, dit J. J. Dufour, je traversois le „ pays d'Ohio, de Wheeline à Limes- „ town. Sur cet espace d'environ 100 „ lieues, on comptoit alors tout au plus „ quinze maisons: en 1801 que je fis le „ même chemin, je trouvai une ville nais- „ sante à Chillicotha et toute la route qui „ se peuploit. Aussi ce pays fut érigé en „ Etat en 1802: y repassant pour la troi- „ sième fois en 1806, il y avoit autant „ de villes et de villages, qu'il y avoit de „ maisons 8 ans auparavant."

On croit généralement en Europe que les colons du Suisserland ont beaucoup à craindre des Sauvages qui habitent au Nord-Ouest de l'Ohio. Mais c'est vraiment une terreur panique: leur nombre est si petit, qu'on n'a absolument rien à en redouter, et qu'ils sont plutôt des objets de pitié que de frayeur: le gouvernement travaille à civiliser ces foibles restes de tribus autrefois nombreuses; mais que l'abus des liqueurs fortes, la petite vérole et leurs propres divisions ont presque anéanties: dans ce but louable, il achète leurs pelléteries à haut prix; il leur donne en échange des marchandises dont ils ont

besoin en-dessous de leur valeur; il leur fournit gratuitement des instrumens d'agriculture; il empêche par tous les moyens possibles qu'on ne leur porte de l'eau-de-vie, qui est un véritable poison pour eux. Ces Sauvages (dit. M. James Smith, qui a été plusieurs années prisonnier parmi eux, et qu'ils ont fini par adopter) sont généralement paisibles, patiens, doux et hospitaliers envers les étrangers, avec lesquels ils partagent volontiers leurs petites provisions. Ils ont beaucoup de respect pour les vieillards, qu'ils appellent par honneur père ou oncle, et sont soumis à des chefs qui n'ont de titres pour commander que l'âge et l'expérience. Ils ne manquent dans leurs petites guerres ni de ruse ni de courage: mais ils sont mal-propres dans leur nourriture et dans leurs vêtemens; ils ont la passion de l'eau-de-vie, dont l'ivresse les rend furieux: ils montrent beaucoup de répugnance pour les travaux de l'agriculture, auxquels ils préfèrent la chasse et la pêche, qui les rendent plus indépendans. Ils fument habituellement du tabac mêlé de feuilles de Sumach et d'écorce de saule rouge. Le Calumet est aussi chez eux le signe de l'amitié et l'emblême de l'amour. Ils continuent à se peindre une partie du corps,

et ils n'ont rien changé à leur ancienne manière de se vêtir. Quand ils se rencontrent, ils se saluent en disant : vous êtes mon ami! la réponse d'usage, votre ami, je le suis.... ou bien, cousin ! êtes-vous encore en vie ? et on répond, certainement que je vis encore ! L'éducation qu'ils donnent à leurs enfans n'est pas sévère : ils ne les battent jamais ; le châtiment le plus rude qu'ils leur infligent, consiste à les plonger dans l'eau froide. Aussi remarque-t-on que leurs enfans sont plus soumis en hiver qu'en été. Ils fréquentent peu les colonies, et il est très-rare d'en voir dans le Suisserland, où l'on est en parfaite sécurité du côté de ces tribus indigènes.

(*Extrait des notes manuscrites de J. J. Dufour de Montreux.*)

On lira avec plaisir l'extrait suivant d'une relation publiée en 1810 *sur les établissemens suisses dans les Etats-Unis, tiré d'un papier Américain.*

NEIW-Swisserland, la nouvelle Suisse, est un établissement situé sur la rive droite de l'Ohio, dans le comté de Jefferson,

ferson, à 7 milles environ au-dessus de l'embouchure de la rivière Kentucki dans l'Ohio. Il a été commencé en 1803 par des Suisses du Canton de Vaud, qui en émigrant en Amérique, ont eu pour but principal d'y établir la vigne. Cet établissement s'étend l'espace d'environ 4 milles et demi le long de l'Ohio. Il comprend 3700 arpens, dont 2500 ont été cédés par les Etats-Unis à J. J. Dufour et à ses associés, moyennant un prix modique payable dans dix ans, à compter de 1802. Les autres 1200 arpens ont été vendus par des particuliers, qui en étoient propriétaires, et qui en ont retiré le payement.

La côte la plus basse, dans l'espace d'environ deux milles, le long de la rivière, est occupée par treize familles Suisses, comptant 66 individus de tout âge : dix de ces familles sont venues successivement joindre les trois premières, qui ont fondé la colonie; elles auroient été probablement suivies de plusieurs autres, sans les difficultés et les longueurs du voyage à travers l'Océan : c'est ce qui a empêché que les quatre milles et demi de ce territoire n'ayent été mis en valeur dans leur totalité. On ne peut qu'admirer l'activité laborieuse de ces familles, et les progrès

qu'elles ont fait dans le défrîchement et la culture des terres, vu la date récente de cette entreprise, le peu de bras qui y sont employés, et le peu d'expérience que ces colons avoient du sol américain à leur arrivée.

En 1810, on y comptoit 140 arpens en pleine culture, dont 8 en vignes déjà en rapport, outre plusieurs plants nouvellement établis, mais qui ne produisent pas encore : chaque année on en fait de nouveaux. Plus de 2400 gallons de vin (le gallon fait environ quatre pots) ont été pressés en 1810 ; ce vin a été trouvé de bonne qualité par les connoisseurs, et en promet une supérieure, quand l'âge l'aura bonifié. Les plants de Madère et du Cap-de-Bonne-Espérance sont les seuls qui ayent réussi jusqu'à présent ; mais on ne se décourage point de tenter de nouveaux essais, quoique longs et dispendieux. Il est à présumer qu'en multipliant ces essais, tant ici que dans d'autres contrées Américaines, et en choisissant les plus propres à la vigne et les plus favorisées par le climat, les Etats-Unis auront un jour assez de vin de leur crû pour leur consommation.

Outre les vignes, la colonie Suisse cultive nombre de productions à son usage,

comme le maïs, la pomme de terre, le chanvre, le lin, les arbres fruitiers : elle élève des troupeaux de toute espèce, vaches, moutons, porcs, etc. : les femmes sont fort adroites ; elles fabriquent des chapeaux de paille, d'une manière nouvelle pour le pays, en ce qu'au lieu de tresser la paille, comme on faisoit, et de coudre ces tresses l'une à l'autre, elles cousent les pailles sans les tresser. Il s'en fait un grand débit, non-seulement dans le voisinage, mais aussi dans des lieux éloignés, où le transport est facile par les rivières. Ils ont pour les communications une route de terre et un bureau de poste ; on projette d'y bâtir une ville pour la commodité des artisans.

(Traduit de l'anglais.)

NB. En souvenir de la terre natale, cette ville s'appellera la Nouvelle Vevey, et l'on a donné le nom de Venoge à la petite rivière qui arrose le New Swisserland.

SUCRE ECONOMIQUE.

Vous aimez le sucre ; vous vous plaignez qu'il est cher ... eh bien, faites-en vous-même.... Sans doute que j'irai dans les îles !... Vous n'avez pas besoin de sortir de votre vallée.... Et où donc y voyez-vous des cannes à sucre ?... Mais vous pouvez le faire sans cannes : regardez ces beaux érables ; ils contiennent ce sucre, que je vous conseille d'en extraire.... Vous plaisantez sans doute?.... Certainement pas ; la chose est non-seulement faisable, mais elle est faite. J. J. Dufour de Montreux, à son retour d'Amérique, où pendant plusieurs années il a préparé des quintaux de ce sucre, a transporté ce procédé dans son pays : au mois de mars 1808 il est allé s'établir pour quelques jours au hameau d'Ailleres, situé derrière Jaman, dans la Gruyère Fribourgeoise : là il a trouvé plusieurs érables ; il les a percés ; il en a recueilli la liqueur ; il l'a faite cuire, évaporer, coaguler ; et pour résultat de cet essai, il a obtenu quatre livres d'un sucre aussi doux que celui de cannes, d'un grain beau, fin et luisant, qui

se dissout dans les liquides, sans y laisser ni dépôt ni sédiment, et auquel il ne manque que d'être raffiné pour valoir le sucre des îles: il a fait toutes ces opérations en public, devant plusieurs témoins, qui se proposent de l'imiter, surtout du côté de Schwartzbourg et de Planfayon, et dans les vallées des Ormonts, où les érables sont très-gros et très-communs. Cette espèce d'arbres réussit au mieux dans les Alpes, croît assez vîte, et se multiplie soit de graine, soit de bouture. Les pieds qui sont percés pour en tirer la liqueur, ne périssent point, quand on ne les épuise pas; ils n'en deviennent même que plus beaux.

Je ne détaille point ici les procédés à suivre pour faire ce sucre d'érable, parce que M. Dufour a envoyé un mémoire très-étendu sur ce sujet à *la Société d'Emulation de Lausanne*: il ne faut donc pas douter, vû le zèle dont elle est animée pour toutes les découvertes utiles, que ce mémoire intéressant ne s'imprime sous ses auspices: d'ailleurs toute personne qui viendra consulter son auteur, est sûre de recevoir de sa complaisance les renseignemens nécessaires. Au printems prochain, plusieurs économistes de Berne et de Zurich vont travailler plus en grand, et il

faut espérer que dans notre Suisse, l'extraction du sucre d'érable ne sera pas bornée à ce premier essai. (1) Hâtons-nous donc de planter cet érable, appelé par les botanistes *Acer Pseudoplatanus*, par les paysans du Pays-de-Vaud *Plane*, et par les allemands *Grosser Ahorn;* multiplions-le sur les flancs des vallées des Alpes et du Jura : que nos Montagnards, qui ont tout le loisir nécessaire au printems, s'empressent d'apprendre la manière de se procurer ce sucre, et avant 25 ans il ne tient qu'à nous de faire rester dans notre Suisse la somme prodigieuse qui en sort pour les sucres étrangers.... somme assez conséquente pour mériter l'attention des gouvernemens et des individus. Voilà pour le sucre : et pour le café, direz-vous ? Patience, ma chère concitoyenne ! on ne peut vous faire tout trouver à-la-fois sous votre main : faites toujours votre sucre, et quand il sera fait, on avisera à vous procurer votre café à moins de frais.

N O T E.

(1) Dès-lors, on a fait du sucre d'érable en plusieurs endroits de la Suisse, notamment dans le vallon de l'Etivaz, cercle de Château-d'Oex, où il a très-bien réussi.

FRAGMENT

d'une lettre sur la Fête Agricole d'Hofwyl.

Berne 4 juillet 1810.

HOFWYL jouit maintenant d'une si grande célébrité, qu'à peine semble-t-il permis d'examiner les titres sur lesquels elle repose. Il est assez généralement admis en Allemagne, où cet établissement paroît le mieux apprécié, que toutes les branches de l'économie rurale y sont portées à un haut degré de perfection; que M. Fellemberg a adopté des principes clairs et féconds en résultats utiles, joints à une combinaison de moyens mécaniques appliqués à l'agriculture, dont on prétend que personne avant lui n'avoit fait usage : en un mot, on reconnoît des vues étendues et libérales dans ces vastes plans, qui ont essentiellement pour but, de développer le caractère moral du peuple et de contribuer à la prospérité publique. Quelque prépondérante que soit l'autorité des écrivains qui ont accrédité ces jugemens, je n'ai pu m'y

soumettre sans un examen réfléchi, qui rassemblât préalablement mes propres observations : j'ai donc accueilli avec empressement l'invitation que Mr. Fellemberg a adressée aux amis de la patrie et du labourage ; et le 28 juin dernier, fixé pour la Fête Agricole, je me trouvai de grand matin à Hofwyl.

La Société comptoit ce premier jour à peine une vingtaine de personnes, quoiqu'on eût fait des préparatifs pour une plus grande réunion ; car on devoit dresser des tentes sur différens points du domaine, pour y trouver un abri en cas de pluie : un Restaurateur avoit établi la sienne dans le bosquet : les bâtimens économiques et les atteliers tous ouverts au public paroissoient convenablement disposés pour satisfaire sa curiosité : un nombreux domestique de campagne, les journaliers, les bestiaux mêmes annonçoient la meilleure tenue : l'ordre et la propreté, qui en est la compagne inséparable, régnoient partout ; mais ce qui surpassoit cet agréable aspect, c'est l'admirable tableau qu'offroient les cultures de ce vaste domaine, situé dans une riante contrée, dont elles embellissoient encore la perspective. Après un coup-d'œil jeté sur l'ensemble, mes regards se fixèrent avec plaisir sur cette

immense collection de machines destinées à suppléer les bras employés à l'agriculture, dont elles perfectionnent le travail. Elles étoient toutes rangées dans un grand magazin, depuis cette *charrue à défoncer*, *dont le soc monstrueux épouvante Cérès*, jusqu'au *semoir à bras*, qui mérite d'être adopté dans toutes les fermes.

Les membres de l'Institut agricole d'Hofwyl se prêtoient avec une grace et une obligeance particulières à donner tous les renseignemens qu'on desiroit. Cette première journée, employée à voir dans tous ses détails l'administration agricole de M. Fellemberg, fut assez pénible, et n'a point offert ce genre de plaisir que sembloit promettre l'annonce d'une Fête : les deux suivantes ont mieux répondu à leur but et à mon attente : elles ont sur-tout présenté trois principaux objets d'intérêt. — 1°. Des expériences sur les instrumens aratoires. — 2°. La formation d'une Société d'agriculture. — 3°. La distribution des prix.

M. Fellemberg ayant annoncé un concours de charrues, plusieurs agriculteurs des divers Cantons Suisses avoient envoyé celles qu'ils employent avec succès : elles furent mises en activité, en présence d'une foule de spectateurs. Il étoit très-intéres-

sant de voir ainsi des gens de tous les rangs et de toutes les conditions prendre part à l'examen d'un objet, qui bien que le partage de la dernière classe de la société, n'en obtenoit pas moins un hommage public. Cette scène vraiment patriarchale, à laquelle présidèrent son Excellence de Vattenville Landamman de la Suisse, Aloïs Reding et plusieurs députés à la diète, retraçoit l'image de ces temps antiques, où les Fabius et les Cincinnatus ne dédaignoient point de tenir les cornes de la charrue, de ces mêmes mains qui avoient porté les armes pour la défense de la patrie. Cette expérience des charrues ayant été faite, sans tenir compte de leurs effets comparatifs, sous le double rapport du temps et des forces employées, n'a présenté aucun résultat satisfaisant : cependant il fut aisé de voir que la charrue anglaise de Small, aussi supérieure à toutes les autres par la simplicité de sa construction, que par l'excellente disposition de ses parties, l'emportoit sur celles de Normandie, de Paris (dite *Guillaume*), d'Argovie et même de Flandres. D'autres essais avec les grands et les petits extirpateurs pour labourer, niveler ou sillonner la terre, avec les semoirs à céréales et à légumes, avec le cultivateur connu

sous le nom de *Passauf*, à la monture duquel s'adaptent plusieurs pièces, selon qu'on se propose, ou d'ouvrir la terre, ou d'arracher les mauvaises herbes qui croissent entre les plantes, ou de les butter; tous ces essais, dis-je, reçurent une approbation d'autant plus générale, que les productions, qu'on avoit sous les yeux dans le plus bel état de végétation, avoient été obtenues par le secours de ces mêmes instrumens.

On ne peut douter que l'attention de toutes les classes, et sur-tout des cultivateurs, portée sur des objets aussi essentiellement liés à la prospérité publique, n'ait donné lieu à des rapprochemens et à des observations, d'où sortiront un jour des vérités et des méthodes utiles. J'ai été sur-tout frappé de l'esprit de recherche calme et réfléchi du Paysan de la Suisse Allemande, et du bon sens de ses remarques: s'il n'est pas à la hauteur des vues de M. Fellenberg; s'il n'a pas encore saisi toutes les parties de son système d'agriculture; s'il ne paroît pas entièrement convaincu de la préférence qu'on doit accorder à ses méthodes de culture, et à ses moyens d'amélioration; c'est qu'il est effraié de l'appareil de bâtimens, de machines, de forces d'hommes et d'animaux emploiés dans l'exploitation d'Hofwyl; c'est qu'il

trouve les avances que ces grands moyens exigent hors de proportion avec ses ressources : cependant la leçon ou plutôt l'exemple est sous ses yeux, et de l'impression qu'il doit produire résultera tôt ou tard un heureux effet. On peut donc présumer que cinq ans de succès auront, sinon détruit, du moins fort affoibli les préventions qui s'étoient formées contre l'Administration d'Hofwyl, laquelle est maintenant soutenue par trois excellens auxiliaires ; *l'Institut agricole*, *l'Institut élémentaire d'éducation*, *et la manufacture d'instrumens aratoires.*

Pour reposer et distraire les spectateurs, M. Fellenberg les réunit le 29 dans le *Sallon de la Rotonde*, où après s'être félicité du motif qui lui procuroit une Assemblée aussi nombreuse que distinguée, il leur exposa l'état actuel de la culture de son domaine, et les progrès qu'elle avoit faits depuis quelques années : il expliqua ensuite d'après des modèles, les principes de construction et l'usage des instrumens aratoires qu'il a inventés ou perfectionnés, et il termina la séance par proposer la formation d'une *Société d'agriculture d'Hofwyl* : charmée de cette proposition, l'Assemblée a aussi-tôt nommé par acclamation, M. de Steiguer, Préfet de Fraubrunnen, Président,

et M. Fellenberg Secrétaire. Les loix organiques adoptées portent en substance : — 1°. Toute association agricole ayant pour but principal d'obtenir des conseils et des secours absolument nécessaires aux progrès et au perfectionnement d'un art qui repose sur la seule expérience, chacun des membres de la société d'Hofwyl prend l'engagement de s'intéresser de tout son pouvoir aux entreprises agricoles de ses collègues. — 2°. L'admission dans la société est accordée à celui qui peut prouver qu'il est voué ou doit se vouer à l'agriculture, ou qui est placé de manière à contribuer à ses progrès. 3°. Cette société s'assemblera une fois chaque année à Hofwyl, et son comité deux fois. La société compte une soixantaine de membres fondateurs, parmi lesquels il y en a dix du Canton de Vaud.

Quoique la fête proprement dite ne fût annoncée que pour l'après-midi du troisième jour (30 juin), Hofwyl se trouvoit dès le matin occupé par une foule de peuple en habits de fête, dont les costumes singulièrement variés formoient des groupes du plus agréable effet. Cependant il y avoit moins de monde qu'à la fête précédente : est-ce refroidissement d'intérêt, prévention, ou préjugé ? Ne seroit-ce point aussi que le peuple étant à portée de voir

les détails de cet établissement, dans les différentes saisons de l'année, sa curiosité étoit déjà satisfaite. C'est ce qu'il n'est pas aisé de décider. Quoiqu'il en soit, le nombre des spectateurs étoit le troisième jour de 4000 personnes environ, et l'on y comptoit plus de 200 voitures. Il y eut dans la matinée une réunion au sallon de la Rotonde, où deux Professeurs de l'Institut agricole lurent de savans Mémoires sur les principes chimiques de l'agriculture, et l'histoire de cet art dans le Canton de Berne, lecture que l'appel du dîner vint agréablement suspendre; il fut servi sous les ormes de l'allée du pavillon, sur deux tables de 80 couverts, à la tête desquelles on avoit le plaisir de voir M. Fellenberg et son aimable famille, et autour de lui les Professeurs et les Elèves de l'Institut. Tous les convives étoient animés des mêmes sentimens, estime et reconnoissance pour cet excellent ami de l'humanité : ils alloient éclater, quand une pluie abondante survenue tout-à-coup força tout le monde à se disperser.

Je profitai de ce moment pour visiter l'*Institut élémentaire d'éducation*, composé de 16 jeunes gens de 10 à 14 ans, au nombre desquels sont les fils de M. Fellenberg. La partie de l'édifice qui leur est

destinée offre comme tout le reste une excellente disposition, une propreté et un ordre parfait, mais qui ne frappe plus, parce qu'on le trouve par-tout à Hofwyl. La méthode d'enseignement est celle de Pestalozzi, dont M. Fellenberg a été jadis le protecteur et le panégyriste; mais sagement modifiée, et applicable seulement aux objets qui en sont susceptibles, et dans la mesure convenable aux premiers développemens des facultés intellectuelles.

Le bruit de la foule a empêché d'entendre les divers discours que M. Fellenberg a adressés à son Excellence le Landamman, lorsqu'il lui a présenté ses instituteurs, ses domestiques et ses ouvriers, et qu'il leur a distribué des prix provenant des 100 louis que la Diète lui a gracieusement offerts. Le cercle composé de membres du gouvernement de Berne, de plusieurs députés à la Diète, du Corps diplomatique, et d'un grand nombre de personnes des deux sexes, passa ensuite dans le pavillon, où l'attendoit un souper, suivi d'un bal et d'un feu d'artifice.

On voyoit d'un autre côté plusieurs tables, où se trouvoient une centaine de convives : c'étoient tous les domestiques et ouvriers d'Hofwyl, auxquels on avoit adjoint, par une distinction honorable, un

choix des jeunes garçons et des jeunes filles de la contrée, les plus recommandables par leur bonne conduite et leur assiduité aux écoles et aux travaux de la campagne. Ce banquet rustique, qu'animoit la joie la plus vive, offroit l'image du bonheur : la fête prolongée jusqu'à minuit, fut terminée par des danses, des chants et des jeux.

Tels sont les principaux détails que j'ai recueillis dans cette fête célèbre, où il y avoit plus de jouissance pour l'esprit que pour l'imagination. Au milieu de tant d'objets intéressans, on regrettoit que M. Fellenberg ne les eût pas mieux ordonnés entr'eux, ou plutôt on auroit aimé à les voir en scène dans une sorte de composition pastorale, dont les divers tableaux auroient été liés les uns aux autres par des danses et des jeux nationaux, choisis et nuancés avec goût.

M....

ANECDOTES.

Henri de Mannsdorf, abbé de St. Gall, ne pouvant ramener le pays d'Appenzel à son obéissance par les armes temporelles, eut enfin recours aux armes spirituelles, qui ne le servirent pas mieux : il obtint en 1425, du Pape Martin V, un bref d'excommunication contre ceux qu'il appeloit des sujets rebelles : l'Evêque de Constance fut chargé de mettre cet interdit en vigueur, et un Commissaire épiscopal alla de sa part le porter à Valther Koppenhan, Landamman d'Appenzel : ce dernier convoqua le Landsgmeind pour le lui communiquer, et le peuple déclara qu'il ne vouloit rien de cette chose. Au sortir de la séance, le Landamman se rendit auprès du Commissaire qui en attendoit le résultat, et il lui dit : " Comme ici le peuple est souverain, „ je l'ai assemblé et lui ai proposé s'il „ vouloit être excommunié, oui ou non : „ la grande majorité a décidé que non. „ Par conséquent votre bref d'interdit est „ inutile, puisque le peuple ne l'accepte „ pas. „ Les Appenzellois firent ensuite venir tous les Ecclésiastiques de leur ter-

ritoire, et les sommèrent de continuer leurs fonctions comme auparavant. La plupart obéirent; ceux qui refusèrent furent chassés du pays.

Des députés Grisons, au nombre de 19, étant allés à Milan, pour recevoir la Valtelline rendue par les Espagnols à leur République, et pour renouveler leur traité d'alliance avec Philippe IV, représenté par le marquis de Leganès, la cérémonie eut lieu le 4 septembre 1639 : à la fin du grand repas qui la suivit, on donna aux chefs des trois Ligues un collier d'or de 600 ducats, un de 200 à chaque député, et un de 100 à leurs secrétaires : chacun d'eux reçut encore une médaille, portant d'un côté l'effigie et le nom de *Philippe IV*, *Roi Catholique*, et de l'autre une branche de chêne et un rameau d'olivier en sautoir, avec ce seul mot, *tandem* : cet *enfin* faisoit allusion à la restitution de la Valtelline, si souvent demandée et promise, et toujours différée. Cette singulière médaille, de la plus grande rareté, n'étoit point connue de feu M. de Haller, et avoit échappé aux recherches de cet infatigable auteur de la *numismatique* Suisse.

Le Professeur Jean-Pierre de Crousaz, mort en 1748, âgé de 85 ans, aiant beaucoup entendu parler des Francs-maçons, fut curieux sur la fin de sa vie de se faire recevoir dans une Loge régulière établie à Lausanne. On y reçut donc cet homme célèbre avec tous les égards dûs à son grand âge, à son mérite personnel et à sa qualité de membre de *l'Académie des sciences*. Comme il avoit la coutume de parler tout seul à voix assez haute, un curieux le suivit, quand il sortit de la Loge pour retourner chez lui, et il l'entendit répéter plusieurs fois, en levant les épaules, *pauvre Jean-Pierre, qu'as-tu fait?* Il paroît que cette première séance lui suffit; car depuis sa réception il ne retourna jamais aux assemblées de cette Secte, plus gaie que dangereuse, et dans laquelle *Bacchus* a par fois plus de crédit que Salomon chez les *fils de la veuve* (81).

Vers le milieu du siècle dernier, un chasseur de la sauvage vallée de Weisstannen, dans le pays de Sargans (Canton de St. Gall), poursuivoit des chamois

sur le Murtschen : il découvre sur un escarpement de cette Alpe une aire de *Lämmergayer*, ou vautour barbu (Gypaëtos barbatus) ; il se déchausse pour cheminer plus sûrement ; et sans quitter son fusil qui lui sert d'appui, il parvient, le long d'une étroite saillie du rocher, jusqu'au nid, dans lequel il apperçoit les petits vautours : au moment où suspendu au-dessus d'un précipice affreux, il lève le bras pour saisir sa proie, la mère, qui planoit aux environs, fond sur lui avec fureur, et lui enfonce ses serres dans la poitrine. Le chasseur conserve assez de présence d'esprit dans ce pressant danger, pour voir que s'il bouge, il se perd sans retour dans le profond abîme ouvert sous ses pas : il reste donc immobile ; il dirige sur l'oiseau cramponné à sa poitrine le bout de son fusil, qu'il appuie sur l'un de ses pieds ; avec le gros doigt de l'autre il l'arme, et détournant la tête, il fait partir le coup sur son terrible ennemi ; le *Lämmergayer* est tué, sans que le chasseur soit blessé ; mais de retour chez lui, il fut plusieurs semaines à guérir des blessures que ce tyran des airs lui avoit faites, et dont il conserva toute sa vie les cicatrices.

Un ambassadeur de la république de Venise, passant à Berne, s'entretenoit avec un des premiers magistrats de ce canton, et lui demanda malignement... mais qu'est-ce que c'est que votre *Aboyer de Berne*? Votre Excellence, répondit-il, sans se déconcerter, c'est à-peu-près la même chose que votre *Dogue de Venise.*

Un baron Bavarois, très-amateur de bonne chère, s'arrêta quelques jours à Sursée, petite ville du canton de Lucerne, uniquement pour manger des *Albeles* du lac de Sempach (salmo albula). Dans la conversation, il s'informa de l'aubergiste, pourquoi ces poissons étoient beaucoup plus délicats dans leur lac que dans tout autre. C'est, lui dit-il, qu'ils descendent en droite ligne de ces *Albeles*, qui après la bataille de Sempach s'engraissèrent des cadavres des *Gentilshommes Allemands* noyés ou jetés dans notre lac.

Un homme de lettres qui a visité récemment le Canada, rapporte qu'il y a près de Quebec une ancienne maison de Jésuites: lors de la suppression de l'Ordre, le

gouvernement anglais défendit de recevoir des novices; mais il laissa les pères dans le couvent, et leur en conserva les revenus jusqu'à la mort du dernier, époque à laquelle ils seront employés à des établissemens publics. Il n'y restoit plus, quand le voyageur y passa, qu'un seul religieux presque nonagénaire, qui jouit de 10,000 livres sterling de rente, et ne s'en sert que pour secourir les pauvres et les malheureux : ce respectable vieillard, béni dans tous le pays pour ses bonnes œuvres, est Suisse, à ce qu'il dit au même voyageur, qui ne poussa pas la curiosité jusqu'à lui demander son nom et son canton natal: mais il est assez probable qu'il est Fribourgeois.

Deux jeunes gens prennent querelle à Lausanne... défi donné et accepté; seconds choisis; heure fixée... ce fut l'affaire d'un moment. Arrivés sur le pré, ils se mettent en garde, et ils alloient bravement se couper la gorge, lorsqu'un des seconds, homme spirituel & gai, commence à chanter d'une voix sonore :

On ne sauroit trop embellir
Le court espace de la vie...

A l'instant les deux combattans frappés de l'apropos, partent d'un éclat de rire,

jettent leurs épées, s'embrassent cordialement, et vont cimenter leur réconciliation par un repas, où la chanson conciliatrice ne fut pas oubliée.

Dans les longues querelles des Suisses et des Autrichiens, ces derniers donnoient aux premiers le sobriquet de *Kühmelcker*, plus grossier et plus injurieux que celui de bouvier: un homme de Souabe passant par un village du Canton de Zurich, appela de ce nom un enfant auquel il demandoit le chemin; l'enfant indigné va se plaindre de cette insulte à son père: celui-ci saisit sa grande épée de bataille, court après l'imprudent voyageur, le ramène de force dans son écurie, et là, il le contraint de traire une de ses vaches; puis il lui dit: « va-t-en » maintenant; et si tu te vantes d'avoir » été dans le pays des Kühmelcker, ne » manque pas d'ajouter que tu es devenu » Kühmelcker comme eux". Ce trait rappelle que dans la guerre de Souabe si glorieuse pour les Suisses, un Landsknecht Autrichien se jeta, à la fin de la bataille de Frastens, aux pieds de quelques soldats Grisons pour demander quartier; et croyant bonnement leur donner

le nom de leur nation, leur dit à mains jointes: *Très-chers, très-honorables et très-dignes Kühmelckers! au nom de Dieu, ne me tuez pas....* les Grisons se mirent à rire de sa simplicité et lui accordèrent la vie, quoique dans ces guerres sanglantes ce ne fût pas l'usage des Suisses de faire des prisonniers.

Le 15 juin 1605, deux enfans gardant les vaches aux environs du village de Kennenried, bailliage de Fraubrunnen, découvrent un serpent, le poursuivent et le voyent disparoître dans un trou profond sous un arbre: en aggrandissant l'ouverture pour pouvoir le tuer, ces jeunes bergers déterrent un vase antique, qui contenoit près de 1500 médailles Romaines: ils portent leur trésor à Berne, où l'Etat en acheta un grand nombre, parmi lesquelles, une superbe Matidie en or, un Pescennius Niger, un Clodius Albinus, un Pupienus, qui sont de la plus grande rareté. Ce fut là, avec quelques autres pièces découvertes à Avenches et à Moudon, le commencement du médailler de la bibliothèque de Berne, qui s'est successivement accru de médailles trouvées soit dans le Canton même, soit

soit dans les Cantons voisins. Cette belle collection renferme actuellement au-delà de 3000 médailles, Grecques, Romaines et du bas Empire, en or, en argent, en bronze; et son principal mérite, dit M. François-Louis Haller, à la fin de la préface du catalogue de ce médailler imprimé en 1789, *c'est que toutes ces médailles, à l'exception d'un petit nombre, sont tirées du sol Helvétique.*

L'an 1633, un couvreur ayant tiré sur des oiseaux dans la ville de Lucerne, la bourre de son fusil alla tomber sur un toît couvert d'aisselles vieilles et sèches: le feu ne tarda pas à y prendre, et à se communiquer aux édifices voisins: de là un incendie qui consuma un quartier de la ville, et causa une perte très-considérable: c'est également la bourre d'un coup de poudre, destiné à faire sauter un roc à Tercier, près de Vevey, qui en 1801 a embrasé et réduit en cendres ce grand village: on ne sauroit trop conserver et publier le souvenir de tels accidens dans un pays, où sans nulle précaution, on fait des décharges d'armes à feu jusques dans le centre des villages, sur-tout dans les nôces des paysans: on ne sauroit trop

recommander aux Autorités communales, de faire cesser cet ancien et dangereux abus, si contraire à toute bonne police, [illegible] dans les lieux où les bâtimens couverts en bois sont fort inflammables.

Après que les Plénipotentiaires de France et d'Autriche eurent signé la paix au congrès de Baden en Argovie, le 7 septembre 1714, pour perpétuer le souvenir de cet heureux évènement, qui donna quelque repos à l'Europe épuisée par la guerre de succession, on frappa une médaille très-curieuse; elle présente dans le champ la ville de Bade et le Limmat, où le Dieu Mars après avoir ôté son casque, lave son épée : on lit autour cette ingénieuse légende, qui fait une si heureuse allusion aux fameux bains de cette ville :

Has tandem ad Thermas fessus Mars abluit ensem.

Beau vers latin, qu'on peut rendre assez littéralement par ce vers Français :

Ici Mars fatigué lave enfin son épée.

C'est la coutume, au tirage d'arbalette de la Société de Guillaume Tell à Altorf, que celui qui a remporté le premier prix se rende dans une petite chapelle voisine de la place destinée à cet exercice, pour y dire quelques *pater* et quelques *avè* en action de graces : un pélerin italien, qui alloit à N. D. des Hermites, entra dans cette chapelle, au moment où le vainqueur y étoit, et avoit suspendu à un clou son arbalette encore armée. L'italien, qui baisoit très-dévotement toutes les images de Saints qu'il pouvoit approcher, crut bonnement que c'en étoit une, et alla appliquer ses lévres sur la corde tendue, précisément à la place du ressort de la détente : celle-ci part ; la corde lui retrousse le nez, et en fait jaillir le sang. Sur quoi le pélerin se mit à dire avec humeur : ces Saints Suisses font bien voir qu'il sont comme les gens de leur nation.... impolis et grossiers.

Le célèbre Haller avoit assisté à une représentation de Zaïre, jouée à Monrepos près de Lausanne, et où Voltaire lui-même avoit son rôle : interrogé sur ce qu'il pensoit de cette pièce, le savant

Bernois répondit : *C'est la première fois que j'ai vu donner un rendez-vous pour se faire baptiser.* Voltaire, à qui on rapporta ce mot, en sentit toute la finesse, et dit en employant un participe qui lui étoit familier : " Il est heureux pour moi que „ ce malin Suisse n'ait pas tenu ce pro„ pos au parterre de la comédie Fran„ çaise ; car ma Zaïre étoit.... perdue".

A cette même représentation, quand Lusignan dit à Châtil'on :

En quels lieux sommes-nous ? aidez mes foibles yeux.

Un Lausannois très-caustique cria, en faisant allusion à la place où l'on jouoit :

Seigneur ! c'est le grenier du maître de ces lieux.

Et de longs éclats de rire interrompirent une des plus-touchantes scènes de cette belle tragédie.

Un jeune homme étoit devant la poste aux lettres à Paris, et se lamentoit de n'avoir point de nouvelles de sa mère ; un escroc qui l'entend, lui dit : qui est donc votre mère ? — Il la nomme. —

D'où êtes-vous ? — De Gruyères, Canton de Fribourg, en Suisse, et ce retard de lettres est d'autant plus fâcheux pour moi, que je devois recevoir cent écus, dont j'ai grand besoin. — Ne vous inquiétez pas ; si vous me promettez 24 livres, je vous fais avoir votre lettre et votre argent. — Bien obligé ! touchez là. — Trouvez-vous donc ici dans 8 jours à la même heure. — Le jeune Suisse n'y manque pas : l'escroc lui remet une prétendue lettre de sa mère, avec une fausse assignation sur une maison de Paris ; puis il demande les 24 livres convenues. — Très-volontiers ; mais venez avec moi chez celui qui doit me compter mon argent ; et sitôt que je l'aurai touché, je vous payerai, comme juste. A ces mots, l'escroc se sauve à toutes jambes, comme si la police eût été à ses trousses.

J'étois dernièrement (écrivoit un voyageur à un de ses amis) dans une auberge Soleurienne, sur la frontière du Canton de Berne, et je vis entrer dans la cuisine une grande fille d'environ 20 ans, d'une physionomie douce et naïve : elle remit à l'hôtesse un panier qu'elle portoit au bras, rempli de beurre, de crême et de petits fromages ; puis elle

lui dit : *vous me donnerez ce qu'il faut.* L'hôtesse pèse, calcule en elle-même, et met l'argent dans le mouchoir de la jeune fille, qui sort sans compter : quelques minutes après elle rentre, et dit : mon père est malade et m'a commandé de lui apporter une bouteille de vin : quand elle l'a reçue et mise dans son panier, elle tire son mouchoir de sa poche, défait le nœud, et dit à la même femme, *prenez ce qu'il faut :* puis elle s'en va. Quand elle fut partie, je demandai à l'hôtesse : qui est donc cette fille si confiante, et qui ne compte ni avec vous, ni après vous ? *C'est une Anabaptiste du Canton de Berne*, me répondit-elle : nous traitons ainsi ; elle ne m'a jamais trompée, et Dieu me préserve de la tromper de mon côté ; car je croirois faire un péché mortel, vu sa bonne foi, dont on ne trouve plus guères d'exemple que chez ces braves gens-là.

Un de nos botanistes revenant de fort mauvaise humeur d'une excursion dans les Alpes, que le mauvais temps avoit rendue infructueuse, fit une scène à sa femme pour une bagatelle ; elle lui dit : mais sur quelle herbe avez-vous marché aujour-

d'hui ? -- Sur la *Mercuriale*, madame. -- Ha ! reprit-elle en soupirant, voilà ce que c'est que d'étudier la botanique ; j'ai toujours prévu qu'elle n'aménéroit rien de bon dans le ménage.

Un savant, mort dernièrement à Zurich, aimoit beaucoup l'ancienne simplicité, et voyoit avec peine les progrès du luxe dans notre patrie. Il se trouva, on ne sait par quel hazard, car il n'étoit pas coutumier de perdre son temps, à un concert suivi d'un petit bal. Une demoiselle de sa connoissance, fraîchement arrivée d'uu pensionnat fort à la mode, y fut très-applaudie pour son chant et pour sa danse : elle s'approche du vieillard et lui dit d'un ton léger : eh bien ! monsieur le professeur ! comment trouvez-vous que j'ai chanté ? — Comme Sempronia. — Et dansé ? — Aussi comme Sempronia. La demoiseille croyant que c'étoit un éloge, l'en remercia par une révérence gracieuse, et courut demander à tous les élégans du salon, qui étoit cette Sempronia ; mais aucun ne sut lui en donner des nouvelles : le lendemain elle en parla comme d'un compliment flatteur à un ministre de ses parens, qui avoit fait ses classes : celui-

ci lui assura que ce n'étoit rien moins qu'un éloge. Comment donc, s'il vous plait? — Oui, ma belle cousine : cette Sempronia étoit, puisqu'il faut vous l'apprendre, une dame Romaine, dont Salluste dit, *qu'elle chantoit et qu'elle dansoit mieux qu'il ne convient à une honnête femme.*

(Psallere, saltare elegantius quam necesse est probæ.)

Notre expression proverbiale, *du temps que Berthe filoit*, rappelle un joli trait de cette royale filandière, conservé dans le journal de St. Romuald. Berthe, dit-il, rencontra un jour près d'Orbe une jeune fille qui filoit en gardant quelques brebis, et lui envoya un riche cadeau, pour récompenser sa diligence. Le lendemain, plusieurs nobles Dames parurent à la cour avec un fuseau; mais la Reine ne leur fit aucun présent et se contenta de dire : *la paysanne est venue la première, et comme Jacob, elle a emporté ma bénédiction.*

A Delley, village Fribourgeois près du lac de Neuchatel, on remarque dans le joli bosquet de M. de Castelas, une pierre

grossièrement sculptée, qui représente un buste de femme avec un couteau dans le cœur. C'est, dit la tradition, un monument consacré dans le tems au souvenir d'une simple servante, dont le nom est oublié, mais non pas le dévouement : elle étoit dès long-tems l'unique domestique de ce d'Arsent, Avoyer de Fribourg au commencement du XVIe. siècle, qu'une faction populaire condamna à perdre la tête sur l'échafaud : dès qu'elle apprit que rien ne pouvoit soustraire son malheureux maître à la rage de ses ennemis, elle tomba dans le désespoir, et se poignarda, en le voyant passer pour aller au supplice : ce monument auroit péri, quand on rebâtit la vieille maison d'Arsent, dont il décoroit un des angles, si un amateur de nos anecdotes nationales ne l'avoit sauvé et mis en sûreté dans ses jardins.

Avant la réformation, la ville de St. Gall n'avoit aucune maison de charité : les rentes des confraires abolies et l'argent qu'on tira des paremens d'autel ne suffisant pas pour fonder un hôpital, toutes les personnes riches convinrent en 1526 de vendre leurs chaînes d'or, leurs bagues et autres joyaux de luxe, pour en

appliquer le produit à cet établissement de bienfaisance : ce qui produisit une somme de plus de 10,000 gouldes. A la même époque, l'argenterie des églises fut portée à la monnoie, convertie en espèces et distribuée aux familles indigentes : parmi ces pièces rendues à l'utilité publique, étoit un bras d'argent de St. Magnus ; ce qui fit dire à un plaisant, *que d'autres ouvroient leurs mains aux pauvres, mais que St. Magnus leur avoit donné la sienne.*

En 1530, Pierre Kesseler, prêtre de la ville de Bâle, se mit en tête de profiter de la permission de se marier, que la doctrine des réformateurs accordoit d'après l'Evangile à tous les Ecclésiastiques ; mais sa conscience ne vouloit pas qu'on pût lui reprocher d'avoir pris femme par intérêt ou par amour : il fit donc vœu d'épouser la première fille qu'il rencontreroit, en allant de sa maison située sur le Herbrigberg à l'Eglise de St. Pierre, pourvu qu'elle consentît de bonne grace à recevoir sa main. Il sort donc un matin pour exécuter son projet : à peine est-il dans la rue, qu'une jeune mendiante lui demande la charité ; il la regarde et lui

dit : si tu me promets de te bien conduire, je te ferai une aumône, dont tu auras à te réjouir le reste de tes jours.... La fille ne se fit pas presser, reçut du bon Kesseler l'argent nécessaire pour s'habiller décemment, et ne tarda pas à l'épouser, après lui avoir fait les plus belles promesses. Mais elle ne tint pas parole, et son mari avoua plus d'une fois à ses amis, qu'il n'avoit jamais fait une aumône plus mal placée, et que la seule bonne action dont il eût à se repentir, étoit d'avoir tiré cette personne de la mendicité.

Une députation des Cantons ayant été présentée à Louis XIV, ce monarque adressa la parole avec intérêt à chacun de ses membres, et leur fit quelques questions : il dit entr'autres au député de Schweitz, qui étoit de la famille Réding : que pensiez-vous en entrant à Paris ? Votre Majesté, répondit-il, je pensois à la retraite de Meaux. — Et par quel hazard? — Parce que mon bisayeul Rodolph Réding étoit un des capitaines des 6000 Suisses qui sauvèrent alors la vie et la couronne de l'un de vos prédécesseurs. Cette réponse plut au Roi, qui en parla avec éloge le lendemain à son

lever, et qui ajouta que lui-même étoit redevable de la vie à un Suisse.... et voici comment : l'anecdote, pour être peu connue, n'en est pas moins de toute vérité. Louis XIV, encore Dauphin, et à peine âgé de quatre ans, folâtroit un soir d'automne avec deux Pages dans les vastes jardins du Palais Richelieu : à nuit tombante, ces Pages se séparent étourdiment de l'enfant Royal, qui bientôt s'égare, ne peut retrouver son chemin dans les ténèbres, et finit par tomber dans un bassin : il y étoit dans l'eau jusqu'à la ceinture, transi de froid et presqu'évanoui, lorsqu'un Suisse de la garde, attiré par ses gémissemens, accourt et l'arrache à une mort certaine, si le secours eût tardé plus long-temps.

Au commencement du siècle dernier, un village près d'Echallens fut attaqué d'une maladie épidémique qui y fit de prompts et cruels ravages ; le gouvernement y envoya bientôt des secours, et le baillif s'y rendit avec un médecin et des remèdes. Le petit nombre d'hommes bien portans s'assemble, délibère et députe le gouverneur de la commune vers le baillif, pour lui dire, qu'on remercie

LL. EE., et qu'on prie le médecin de s'en retourner avec ses médicamens. — Et pourquoi donc? — Voyez-vous, Monsieur! nous eûmes dans notre village, il y a environ cent ans, une pareille maladie qui nous mit bien au large: à présent le nombre des habitans s'est fort accru, et nous commençons à nous trouver trop serrés.... Nous vous supplions donc de laisser les choses tout naturellement comme elles doivent aller, sans que le médecin s'en mêle.

Le Comte de Luc, plénipotentiaire de Louis XIV au congrès de Baden en Argovie, y célébra par de grandes fêtes la conclusion de la paix de 1714 entre la France et l'Empire. Il y fit jouer la comédie en Français pour le peuple dans la salle du tirage public; et les paysans qui n'y purent entrer découvrirent le toît du bâtiment, pour voir une pièce à laquelle ils n'entendoient rien. Après la représentation, il donna un superbe ambigu au corps diplomatique, aux premiers magistrats des cantons voisins et à leurs femmes, et les fit servir en vaiselle platte, dont il avoit pour plus de 50,000 écus. Le peuple demande la desserte: qu'on la

lui abandonne, s'écrie l'Ambassadeur. *Et votre vaisselle!* dit le maître d'hôtel. Laissez faire, j'en répponds. Bientôt les plats passent des mains des laquais dans celles du peuple. Plusieurs pièces s'en vont par dessus le toît et disparoissent: à minuit rien n'étoit encore rentré, et le maître d'hôtel étoit fort inquiet. Mais dès le lendemain matin, tous les plats revinrent très-soigneusement lavés, et il ne manqua pas une seule pièce à l'office. Alors le Comte dit à son maître d'hôtel tout surpris de cette loyauté: Ne vous l'avois-je pas dit? Depuis plusieurs années que je suis en Suisse, il ne m'a jamais rien manqué que six couverts d'argent, qu'un moine défroqué m'a emportés: encore étoit-il étranger. Ce Seigneur, très-attaché à notre Nation, aimoit à raconter cette aventure, et il ajoutoit ordinairement: ce fait m'a convaincu de ce qu'on me disoit dans ma jeunesse, qu'il y avoit telle contrée de la Suisse, où l'on pourroit laisser sa bourse ouverte, sans que personne y mît la main.

Pendant que le savant Barbeyrac étoit professeur en droit à Lausanne, il fut appelé à faire un discours académique; c'étoit au gros de l'hiver: il prend le cos-

tume d'usage ; il couvre ses cheveux d'une vaste perruque de cérémonie, qu'il tenoit dans un coffre au grenier; il se rend au collége, et commence sa harangue dans une salle, qu'un poële ardent et l'affluence des auditeurs rendoient d'une chaleur presqu'insupportable : bientôt il s'apperçoit qu'il se passe *des choses étranges* dans sa perruque ; il s'inquiète, il n'y peut plus tenir, et prend enfin le parti de l'ôter et de la secouer : il en tombe alors trois ou quatre souris, qui s'y étoient nichées et engourdies, et que la chaleur de la salle, ou de la tête, avoit réveillées..... Puis le professeur remet magistralement la fatale perruque, et continue son discours comme si de rien n'étoit, malgré les éclats de rire de son auditoire.

George Altman, professeur de Grec dans l'Académie de Berne, avoit pour système favori, que les Suisses étoient une colonie d'origine Grecque : il en cherchoit par-tout des preuves, et en trouvoit jusques dans le patois du Pays-de-Vaud, qui en effet compte une cinquantaine de mots incontestablement dérivés du Grec. Dans sa dissertation *de Antiquâ Helvetiâ*

Grecissante (imprimée en 1735), il dit que les paysans Vaudois s'envoyent *aux enfers* dans leurs imprécations réciproques; ce qui n'est pas juste: mais voici la cause de sa méprise; elle est assez curieuse pour mériter une place dans l'histoire de la Science Etimologique. Le docte Bernois entend un jour entre Moudon et Lausanne deux laboureurs, dont l'un disoit à l'autre à voix forte, *va lei adé*: ce mot *adé*, qui en grec signifie *enfer*, le frappe; il le note dans son journal, et le reproduit dans sa dissertation. Mais s'il avoit eu quelque teinture de notre patois, il auroit su que *adé* est un adverbe qui signifie *toujours* ou *seulement*, et que *va lei adé* veut dire tout simplement, *vas-y toujours*.

Le prince Ernest de Saxe, curieux de voir Diderot, lui fit une visite en se donnant pour un voyageur Suisse. Diderot lui trouva tant de maturité et de sagesse, qu'il lui dit: " jeune Suisse! retournez bien vîte dans votre patrie, si vous voulez conserver votre innocence; on vous gâtera ici...." Toutes les fois qu'il le rencontroit, il lui frappoit sur l'épaule: encore à Paris.... quel dommage! vous vous

perdez. Enfin dans une Société où Diderot se trouvoit, on annonce le prince sous son véritable nom ; l'homme de lettres vient à lui et veut s'excuser de ses familiarités précédentes : le prince lui répond : " la louange que vous m'avez donnée en " me prenant pour un Suisse, est la plus " flatteuse que j'aie jamais reçue, sans " venir d'un flatteur."

Deux étudians se promenoient ensemble près du Signal de Lausanne. Leur conversation tomba sur le mépris des richesses, sur le beau traité de Seneque qui parle de ce sujet, et sur tous les maux que l'or et l'argent font dans ce malheureux monde : pleins d'enthousiasme pour une pauvreté noble et indépendante, ils jurent de renoncer pour jamais à ces métaux corrupteurs, vuident de concert leurs bourses dans un buisson épais, et reprennent le chemin de la ville. Arrivés à la porte, ils se séparent : l'un des deux regagne son logis ; bientôt il entend sonner l'heure à laquelle il avoit coutume d'aller au café. Mais qu'y faire sans argent ? Après un moment de réflexions, il prend bravement le parti de retourner au buisson, chercher le dépôt qu'il lui a confié. A peine

l'a-t-il reconnu, qu'il voit ce buisson fort agité, et un gros corps qui se traîne dans son intérieur.... c'étoit son honnête camarade, qui sans même rentrer dans sa chambre, étoit venu en hâte recueillir à lui seul ce qu'ils avoient semé à deux.

Dans une partie de nos Alpes, l'usage des oraisons funèbres s'est conservé : quand il s'agit d'un homme du peuple, elle se prononce dans le cimetière même et c'est le plus souvent le maître d'école de la paroisse qui remplit cette fonction. Un de ces orateurs populaires a fait dernièrement aux Ormonts le discours suivant, qui mérite d'être conservé pour son laconisme. Penché sur la fosse, il a dit : *Mes frères ! de celui que nous venons d'ensevelir, les uns en disent du mal, les autres en disent du bien : croyez-moi ; laissons-le là....* Aussitôt il se tourne, sort du cimetière, et tout le convoi le suit à la maison du défunt, où, selon la coutume, le repas des funérailles les attendoit. (1)

L'official de l'Evêque avoit condamné au feu en 1375 un nommé Lœffler de Bremgarten près de Berne : le coupable

marche au supplice avec la plus grande tranquillité ; arrivé au bûcher, il le regarde et dit gravement au bourreau chargé de le faire à ses frais : mon ami ! vous êtes un avare ! il n'y a pas assez de bois pour un homme tel que moi.

Durant les guerres du Milanais, 500 volontaires Suisses, dont 300 de Schweitz, commandés par Petermann Rysig, brave officier de ce même canton, s'emparent de Domo d'Ossola en 1425, et restent en garnison dans cette bicoque presque sans fortification. Le duc de Milan envoye un corps assez nombreux pour en chasser les Suisses : le général Milanais commence par les sommer de se rendre, et dans une longue harangue, leur offre de les laisser sortir avec armes et bagages. Rysig lui répond : croyez-vous donc qu'on vienne à bout des Suisses avec des mots ? Le lendemain, le général fait dresser quelques potences garnies de cordes, pour annoncer à la garnison le sort qui l'attend. Rysig lui fait dire : " vous n'avez pu nous prendre hier avec des mots ; vous ne nous prendrez pas mieux aujourd'hui avec des lacets". En effet, Rysig et ses frères d'armes se défendirent si bien, qu'ils donnè-

rent le temps à une armée de 12000 de leurs compatriotes, de se former, de franchir les monts, de forcer les retranchemens élevés à la tête de la vallée, de faire lever le siège d'Ossola, et de dicter aux Milanais les conditions d'une paix fort avantageuse aux Cantons.

Des Ambassadeurs Suisses s'étoient rendus auprès d'Henri IV : le Monarque vouloit leur faire une belle réception ; mais l'argent manquoit : le Prévôt des marchands proposa un impôt sur les fontaines ! " Cherchez, dit le Roi, un autre ex„ pédient ; j'aime bien mes bons compè„ res des Cantons, mais ventre saint „ gris ! je ne suis pas assez puissant „ pour changer l'eau en vin en leur fa„ veur".

A la fin de la bataille de Sempach, un soldat Lucernois s'approcha de son Avoier Peterman de Gundoldingen couvert de blessures et touchant à sa fin : il voulut le charger sur ses épaules pour l'emporter dans la plus prochaine maison : le héros mourant refusa ce service, et lui dit d'une

voix éteinte : camarade ! je ne te demande qu'une chose.... dis à mes compatriotes de ma part de ne jamais laisser un Avoier en charge plus d'une année, et de n'établir aucun magistrat à vie : c'est le dernier conseil d'un homme qui souhaite leur bonheur ; et un instant après il expira.

La bataille de *la Bicoque*, où les Français furent battus par les Impériaux le 27 avril 1522, fut occasionnée par un accident peu connu. Huit mille Suisses de divers cantons étoient venus comme auxiliaires, joindre l'armée française : manquant de vivres, n'ayant rien touché de la solde promise et las d'attendre inutilement, ils députèrent deux de leurs chefs à Lautrec, pour le prévenir que puisqu'on ne tenoit pas les engagemens contractés avec eux, ils alloient reprendre le chemin de leur patrie ; mais qu'afin qu'on ne pût les accuser ni de lâcheté, ni de trahison, ils demandoient le combat pour le lendemain, et qu'ils partiroient ensuite. Le général français n'y consentit que malgré lui, et chargea les Suisses de l'attaque du camp retranché de l'ennemi, ceint d'un fossé profond que bordoit un rempart élevé, et défendu par

un château garni de grosse artillerie. Quoique les Suisses vissent clairement qu'on les mettoit au poste le plus périlleux, ils franchissent le fossé, escaladent le rempart et pénètrent dans le camp ennemi; mais accablés par le nombre et foudroyés par l'artillerie du château, ils ne peuvent se maintenir et font une retraite honorable, après avoir perdu quatre mille de leurs meilleurs soldats, et vingt-deux de leurs plus braves officiers, parmi lesquels Albert de Stein qui les commandoit, et Arnold de Vinkelried, le dernier rejeton de cette illustre famille. Deux jours après, les Suisses se séparèrent du reste de l'armée française et revinrent chez eux, *diminués de moitié, légers d'argent et chargés de blessures.*

Louis XIV donnoit une fête à Versailles pour le second mariage du Dauphin. Il y avoit un buffet splendidement servi, lequel étoit assiégé à chaque instant par un haut et large *domino* jaune. S'éloignoit-il après s'être amplement restauré? quelques minutes après il revenoit à la charge: cet appétit monstrueux et infatigable étonnoit les spectateurs; quelques curieux voulurent éclaircir le fait; c'étoit un *domino* commun aux

oent Suisses, qui se le passant tour-à-tour, venoient l'un après l'autre dans la salle des rafraîchissemens, occuper un poste bien préférable à celui d'être de garde à la porte du château.

En 1719, il parut dans une ville Suisse une carricature devenue très-rare, parce qu'on a cherché à la supprimer. Elle avait pour titre : *Triomphe du fils de la veuve*, et portoit au haut de la feuille l'étoile à cinq rayons, chargée dans le Pentagone central du nombre 81 : en dessous paroissoit un mur en construction, d'où sortoit une main tenant une balance ; dans l'un des bassins, et c'étoit le plus léger, étoit un code de lois avec ces mots, *bon droit* : dans l'autre bassin, qui touchoit presqu'à terre, etoient entassés des compas, des truelles, des équerres, des marteaux. Cette carricature fut faite à l'occasion d'un fameux procès, jugé par un tribunal presqu'entièrement composé de Francmaçons, entre un homme de leur secte qui le gagna, et un *profane* qui n'en étoit pas, qui le perdit.

A cent toises au-dessus de Brundlen, le plus élevé des hameaux du Mont Pilate, on voit au milieu d'un rocher noirâtre, une figure colossale, que les bergers appellent *St. Christophle* ou le *Colonel* : elle est à l'entrée d'une profonde caverne, et paroît avoir une trentaine de pieds de haut et être faite d'une pierre blanche : elle représente assez bien un homme assis et accoudé sur une table, autant qu'on en peut juger à une certaine distance ; car personne ne l'a encore vue de près. Un habitant du Pilate nommé Huëber, avantageusement connu par les sentiers hardis qu'il a pratiqués en 1735, pour conduire les troupeaux dans les pâturages les plus escarpés de cette singulière montagne, voulut absolument pénétrer dans cette caverne : ne pouvant y arriver du bas, il se fit suspendre par une corde du haut du rocher où elle est située, et descendit jusqu'au niveau de la caverne ; mais il ne put l'aborder, à cause d'un massif saillant du rocher, qui la déborde de plusieurs pieds. Puis il se fit retirer, et assura à ceux qui l'avoient hissé, que la statue, dont il n'avoit pas été éloigné, n'étoit point un jeu de la nature, mais

mais un ouvrage de main d'homme. Sa curiosité n'étant point satisfaite, il se fait dévaler une seconde fois, tenant une longue perche armée d'un crochet de fer, pour tâcher par son moyen de s'accrocher à quelque crevasse de cette inabordable paroi : mais la corde usée par un long frottement casse malheureusement, et l'intrépide Huëber tombe dans un précipice affreux, où son corps se brise en mille morceaux et devient la proie de l'Aigle des Alpes.

Monsieur le marquis de Paulmy, ambassadeur de France auprès du corps Helvétique, adressa un discours fort bien fait aux députés des XIII cantons, assemblés à Soleure le premier septembre 1749. Le passage suivant mérite d'autant mieux d'être connu et conservé, que soixante ans écoulés depuis qu'il fut prononcé, n'en ont point effacé les traits : " les vertus „ héroïques de vos ancêtres ont été la „ source de leurs liaisons avec nos rois ; „ la candeur la plus estimable, la probité „ la plus solide, la fidélité la plus inviolable à remplir les engagemens contractés, „ une justesse de sens capable de discer-

„ ner le vrai, de s'y attacher et d'écarter
„ tout ce qui pourroit être vain, subtil ou
„ de mauvaise finesse; c'est à ces quali-
„ tés qu'on a reconnu de tout tems la
„ nation Helvétique, et c'est à elles que
„ vous devez ces alliances, dont les effets
„ se font sentir et doivent toujours sub-
„ sister, puisque nous continuons à recon-
„ noître en vous ce caractère respectable,
„ qui y a donné lieu „.

Sur quelques-uns de nos lacs on avoit, il n'y a pas long-tems des barques armées; et l'on donnoit le nom d'amiral au chef de cette escadrille. Un ancien militaire décoré de ce titre étoit l'objet perpétuel des railleries de ses camarades, qui ne cessoient de lui parler de sa flotte, de son pavillon, et qui le prioient de décider si l'on doit dire des combats navals ou des combats navaux. Un jour une barque chargée de sel fit naufrage sur ce même lac, et les mauvais plaisans de lui demander pourquoi il avoit laissé arriver cet accident. *C'est*, leur dit il gravement, *pour que vous ne m'appeliez plus un amiral d'eau douce.*

Dans ce passage du pays Grison, appelé *Via Mala*, qui mène de Tusis à la vallée de Schams, et qui traverse un des plus dangereux et des plus effrayans défilés des hautes Alpes, près d'un pont où le Rhin mugit entre deux parois de rocher à 500 pieds de profondeur, le courier de Milan vit tomber dans le précipice un de ses mulets, qu'il regréta d'autant plus qu'il étoit chargé d'une valise pleine d'argent. Personne n'osant pénétrer dans cet abîme, le courier poursuivit tristement sa route: peu de jours après, Matthias Hungard du bourg de Tusis, chasseur de chamois, se fit descendre avec des cordes; suspendu dans ce gouffre affreux au-dessus du cours de l'eau, il sonda avec un croc le lit du torrent, et après plusieurs essais inutiles, il parvint à force de courage et de patience à découvrir la valise et à la retirer; sur-le-champ il fit avertir le courier, et avec une probité rare, il la lui remit en son entier, comme il l'avoit trouvée.

Un Anabatiste du canton de Berne vint payer la rente annuelle de son bail au pos-

sesseur d'un domaine qu'il affermoit : puis il lui dit : je ne saurois plus garder ta ferme ; tu peux la reprendre. --- *Mais, mon ami, est-elle à trop haut prix* --- Non, c'est précisément parce qu'elle est trop basse. -- *Explique-toi, je ne te comprends pas.*--- Eh bien! elle vaut au moins trois louis de plus entre toi et moi : hausse donc le bail de 50 livres, sinon ma conscience me dit de te le remettre....

~~~~~~~~~~~~~~

Il n'y a pas long-tems qu'un négociant du Pays-de-Vaud traversoit l'Ukraine avec un Gentilhomme de cette contrée : tout-à-coup, il entend sortir d'une forêt une voix forte qui chante, *tout dernier chez mon père, et ô lan-la, un oranger l'y a*, &c. C'est un de mes compatriotes, dit-il en sautant de sa chaise; il faut que j'aille l'embrasser. C'étoit en effet un charpentier des environs d'Aigle, qu'une suite d'aventures bizarres avoit jeté chez les Cosaques, et qui y gagnoit chétivement sa vie en maniant la hache. Le négociant touché de sa pénible situation, le recommanda chaudement au Gentilhomme, qui le prit à son service, et qui bientôt après lui confia une bonne ferme. L'auteur de la fameuse chan-
~~~~~~~~~~~~~~

son de M. de Ropraz, si souvent répétée depuis un siècle dans toutes les vignes qui bordent le lac Léman, ne se doutoit guères en la composant, qu'il préparoit ainsi le moyen de la fortune d'un de ses compatriotes sur les bords lointains du Niéper.

Un jeune Zuriçois de 10 ans revint l'année dernière d'un institut fameux : qu'as-tu appris ? lui dit un de ses parens : *à faire l'écho*, répond-il. Quelques jours après le même parent le rencontre avec un petit fusil sur l'épaule, qu'il alloit manœuvrer avec les autres écoliers de son âge, et lui demande ce qu'on lui montre ? on m'enseigne, repartit-il sur-le-champ, à devenir *machine à commandement*. Cet enfant vient de composer une petite fable allemande du meilleur genre, qui dénote un vrai talent : en voici la traduction. " Alector, roi des „ coqs, vouloit donner un combat de gla- „ diateurs pour amuser ses sujets ; par son „ ordre, on prit quelques poulets et on les „ enivra pour les faire battre : un homme „ présent se recria sur l'immoralité du „ moyen... comment ! dit Alector, vous en „ faites autant dans vos guerres : d'où vient „ le courage de vos soldats ? *de l'eau-de-vie....* „

Léopold Cysat, auteur d'une description du lac des quatre Cantons (imprimée en 1661), rapporte comme témoin oculaire le fait suivant. La veuve d'un des premiers Magistrats de Lucerne, dégoûtée de la société qu'elle fréquentoit, voulut s'en faire une qui n'eût besoin ni de jeu, ni de médisance, ni d'intrigue. Dans ce but, elle éleva vingt-deux animaux d'espèces différentes, les apprivoisa l'un après l'autre, les accoutuma à vivre paisiblement dans la même chambre, et réussit à force de soins et de patience à les faire manger ensemble sans querelle, sur un plancher couvert des diverses sortes d'alimens qui leur convenoient. Tout le monde alloit voir cette ménagerie si bien disciplinée : elle réunissoit un chien, un chat, une marmotte, un renard, un lièvre, une marte, un hérisson, un écureil, une tortue, un choucas, une caille, une poule, une gélinotte, un merle, une grive, un étourneau, un geai, une mésange, une tourterelle, un moineau, un épervier, et une pie-grièche.

Son Excellence Steiguer fut non-seule-

ment regretté de tous les vrais Suisses ; mais encore des étrangers. En preuve de l'estime qu'il lui portoit, sa majesté Britannique accorda à sa veuve une pension. La lettre suivante lui annonça l'expédition des titres de cette pension, qu'elle n'avoit point sollicitée.

Londres 13 novembre 1800.

C'est par ordres exprès de sa majesté le roi de la grande Bretagne, que j'ai l'honneur de vous écrire, madame! pour vous témoigner tous les regrets que sa majesté a éprouvés de la perte du digne et respectable Avoyer.

Personne n'a rendu plus de justice que sa majesté aux hautes qualités que cet homme vraiment grand a su déployer, dans toutes les difficultés et dangers de sa patrie.

Heureux de n'avoir que peu survécu à la perte de son pays, que l'on regardoit depuis des siècles comme l'azyle de la vertu et de la liberté, et d'avoir laissé à ses descendans le souvenir d'un nom qu'il a su si bien illustrer.

C'est en témoignage de son estime pour la mémoire de monsieur de Steiguer, que sa majesté m'a chargé de transmettre à monsieur Wiekham les instructions dont il aura l'honneur de vous faire part.

Je vous supplie, madame ! d'agréer l'assurance du respect et de la considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Madame !

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur.

GRENVILLE.

NOTE.

(1) Ce repas s'appelle *Chatâmot* en patois Vaudois ; mot dont l'Etimologie est remarquable, puisqu'il est composé de deux verbes hébreux, qui signifient, l'un *boire*, et l'autre *mourir* ; comme qui diroit *le vin de la mort*.

BIENFAISANCE PUBLIQUE.

I.

Desséchement des marais de la Linth.

Toute la Suisse a applaudi à la belle entreprise du desséchement des marais de la Linth, entre les lacs de Zurich et de Wallenstadt, et toute la Suisse apprend avec joie les progrès de ces utiles travaux commencés en 1807, qui tendent à rendre de vastes terreins à l'agriculture, et la santé à des milliers d'habitans des Cantons de Glaris, de Schwitz et de St. Gall. La Diète Helvétique avoit d'abord autorisé et régularisé l'émission de 2000 actions de 200 francs : mais ce nombre rempli n'étant pas suffisant pour couvrir les dépenses faites et celles encore à faire, elle a derechef invité ses Concitoyens à ajouter de nouveaux noms au tableau des Actionnaires : ce n'est point sans succès que sa voix les a appelés à cette bonne œuvre, qui tient de si près à la prospérité d'une partie de la Suisse intérieure : partie souvent désolée par des fièvres et des

épidémies sorties de ces marais pestilentiels, dont chaque année augmentoit l'étendue et la pernicieuse influence.

Nous renvoyons pour de plus amples éclaircissemens aux notes officielles, qui rendent un compte détaillé des progrès de ces beaux travaux et de l'emploi des sommes encaissées : ils s'impriment en allemand à Zurich ; il en a déja paru treize numéros, et chaque Actionnaire en reçoit un exemplaire Nous nous bornerons à en extraire le tableau général des actions prises jusqu'en juillet 1813.

Cantons de	Glaris	836
— — —	St. Gall	781
— — —	Zurich	564
— — —	Bâle	298
— — —	Berne	134
— — —	Argovie	124
— — —	Schwitz	120
— — —	Schaffouse	73
— — —	Vaud	55
— — —	Thurgovie	41
— — —	Fribourg	16
— — —	Soleure	14
— — —	Lucerne	11
— — —	Grisons	8
— — —	Zug	3

Appenzel	extérieur	—	—	3
— — —	Uri	—	—	12
— — —	Neuchatel	—	—	17
		actions		3100.

Il est à remarquer que tous les Couvens et Corporations Religieuses de la Suisse Catholique ont pris des actions ; que plusieurs de nos compatriotes établis dans les pays étrangers n'ont point oublié la mère Patrie dans cette occasion importante de la servir ; et que les deux seules Communes Juives que nous ayons en Suisse (Endingen et Lengnau dans le Canton d'Argovie) paroissent honorablement sur la liste des Actionnaires : il existe cependant quelques villes dont les noms ne s'y trouvent pas encore : mais on est persuadé qu'elles ne différeront plus de faire cet acte de confraternité Helvétique, qui bien que retardé, sans doute pour bonne raison, ne leur donnera pas moins droit à la reconnoissance nationale et aux bénédictions des nombreuses familles que cette salutaire entreprise arrache à la maladie et à la misère.

II.

Secours après le désastre de Goldau.

Nous avons parlé, dans un article précédent, de la désolation de la vallée de Goldau dans le Canton de Schweitz, de la misère des habitans échappés à l'écroulement de la montagne qui a couvert leurs villages, détruit leurs domaines, et enseveli sous les ruines 484 personnes, et de l'espérance qu'ils avoient d'être secourus par leurs Compatriotes et même par les étrangers. Grâces au Ciel, cette espérance n'a point été trompée, et nous nous faisons un devoir et un plaisir de rapporter ici le tableau officiel des sommes qu'ils ont reçues. Il est tiré du compte réglé par les autorités de Schweitz le 20 avril 1808, et communiqué ensuite avec remercîmens aux Gouvernemens Cantonaux.

		L.	B.	R.
Canton de	Berne	26,963	2	
	Zurich	23,138	1	6
	Bâle	11,955	1	1
	Vaud	9,307		
	Schweitz	6,841	4	4
	Argovie	6,800		
	Appenzel	4,897	7	
	St. Gall	4,816		
	Schaffouse	4,815	7	
	Grisons	4,810		
	Thurgovie	3,776	7	1
	Fribourg	3,427	9	8
	Soleure	2,698	6	6
	Lucerne	1,540	4	
	Underwald	1,048		
	Zug	923	4	4
	Uri	768		
	Tessin	554	2	7
	Glaris	535		
	Bienfaiteurs étrangers	7042	2	8
Somme totale L.		126,659	0	5

III.

Epidémie de Villars-le-Terroir.

Pendant l'hiver de 1811, la Commune de Villars-le-Terroir, près d'Echallens dans le Canton de Vaud, fut attaquée d'une fièvre gastrique nerveuse, qui atteignit bientôt une grande partie de sa population, forte d'environ 340 individus. Cette cruelle maladie tendoit d'autant plus à devenir contagieuse, qu'elle avoit pour foyer un village mal-sain, bâti sur un sol marécageux, entouré de forêts humides, souvent enveloppé de brouillards, et dont les habitans, la plupart très pauvres, n'avoient pas le moyen de recourir au secours de l'art. Le petit-conseil du Canton de Vaud instruit de cette épidémie, de ses progrès rapides et du danger de la voir s'étendre dans d'autres Communes, se hâta de venir à l'aide des malades de Villars-le-Terroir: il y envoya M. Perey, médecin de l'hospice cantonal; il y fit résider à demeure un chirurgien et un pharmacien; il y mit un nombre de garde-malades proportionné au nombre

de personnes alitées; il y établit six femmes sans cesse occupées à préparer les bouillons et les alimens convenables, et poussa ses soins jusqu'à y faire transporter des vins de la meilleure qualité, dont l'usage entroit dans le traitement; en un mot, il pourvut à tout avec une sollicitude et une générosité vraiment paternelles, et prit à son compte les dépenses de tout genre que les circonstances nécessitoient. Un heureux succès récompensa ses soins; la maladie s'arrêta, et peu-à-peu ceux qui en avoient été atteints recouvrèrent la santé, et n'eurent qu'à bénir le bon gouvernement, qui après Dieu les avoit arrachés à la mort.

DU PATOIS

de la Suisse Romande.

Il est généralement reconnu, que le Patois est antérieur au Français, et qu'une partie des mots de ce dernier dérive d'un idiome plus ancien, lequel tire lui-même ses racines étymologiques du Celtique. Comme, (heureusement pour les progrès de l'instruction publique dans nos campagnes) le Patois s'abolit peu-à-peu parmi nous, et que le temps approche où il ne se parlera plus, j'ai entrepris, avant qu'il fût oublié, un Glossaire ou Vocabulaire patois, qui renferme déja près de mille mots, dont les origines ne sont ni latines ni françaises : mais pour completter ce *monument de l'ancien dialecte de nos pères*, j'ai besoin de secours : je demande donc à toutes les personnes qui possédent quelques morceaux en prose ou en vers, écrits en patois du Pays-de-Vaud, du Canton de Fribourg, ou du Comté de Neuchatel, de vouloir me les communiquer. Il ne s'agit absolument que de ce qui est manuscrit ; car je connois tout ce qui est im-

primé dans cet idiome, les chansons de l'Abbaye des Vignerons de Vevey, la traduction des éclogues de Virgile par l'avocat Python de Fribourg, le Coq-à-l'Ane des eraizus par feu M. de la Rue de Lutri, le Poële à Jean-Jaques, les petits Vocabulaires de Bertrand, d'Ebel et de l'Almanach Helvétique de Zurich de 1810. Mais il y a dans nos villages, des chansons, des Coq-à-l'Anes, des Dialogues, des contes patois, dont je desire des copies: je voudrois aussi retrouver plusieurs manuscrits qui ont existé, et qui sont probablement dans les liasses de papiers poudreux, que diverses familles conservent au fond de leurs greniers, sans en faire usage. On sait par exemple, que M. Clerc, professeur de l'Académie de Lausanne (de 1685 à 1721), a traduit en patois Vaudois quelques métamorphoses d'Ovide; que MM. de Bochat et Ruchat, l'un et l'autre professeurs dans la même Académie, ont laissé un essai de Grammaire, un petit Dictionnaire, un recueil d'Etymologies, qui n'ont point vu le jour; que feu M. le professeur Chavannes s'est occupé de notre patois, et que feu M. le Doyen Muret de Vevey étoit en correspondance sur ce sujet avec le célèbre Court de Gébelin, qui le cite souvent avec éloge

dans son monde primitif.... Voici ce qu'on lit dans cet immortel ouvrage (T. V. Discours préliminaire, pag. LXIX.) « Liste » des Dialectes de l'ancienne langue. Le » Vaudois, langage du Pays-de-Vaud en » Suisse, appelé aussi Pays Romand, parce » qu'on y parle français. M. Bertrand, an» cien secrétaire de la société économi» que de Berne, si connu par ses ou» vrages, nous fit présent, dans le tems » d'une savante dissertation qu'il fit pa» roître en 1758, *sur les langues ancien» nes et modernes de la Suisse, et prin» cipalement du Pays-de-Vaud.* Il divise » le Valdois ou le Romand en cinq Dia» lectes: 1°. Celui des environs du lac Lé» man. 2°. Celui des montagnes d'Aigle » et du Vallais. 3°. Celui du Canton de » Fribourg. 4°. Celui de Neuchatel. 5°. » Celui de l'Evêché de Bâle. Nous devons » à feu M. Seigneux de Correvon, de l'a» cadémie de Marseille, et l'un des prin» cipaux magistrats de Lausanne, un Vo» cabulaire du Dialecte parlé aux envi» rons du lac Léman: M Charles de Loys » y a ajouté plusieurs mots; mais M. » Muret, l'un des doyens des pasteurs du » Pays-de-Vaud, l'a plus que doublé, et » nous en promet une suite, etc."

Les héritiers des papiers de tous ces

hommes de lettres, dont la mémoire sera toujours chère à notre Canton, auront sans doute la complaisance de me faciliter la lecture de ceux qui sont relatifs à mon plan. Je recevrai aussi avec empressément des divers quartiers de la Suisse Romande, les termes patois d'agriculture, de métiers, d'économie domestique; les noms des instrumens, outils et vases nécessaires au laboureur, au vigneron, au berger; les mots consacrés aux superstitions, parce qu'ils sont les plus anciens et qu'ils tiennent au Celtique, langage primitif des premières peuplades Helvétiques, tant de la plaine que des montagnes. Pour donner quelque idée de cet idiome, nous offrons ci-après au public deux histoires Patoises, qui feront sans doute quelque plaisir à plusieurs de nos lecteurs.

LE CHARIVARI.

Histoire villageoise en patois Vaudois.

I.

L'ai y avai dein noutra coumena na véva, qu'avai à nom Pernetta, et que passave lè trei vingt et di : n'y a pas taut grand tein, car mé que ne su pas bein villio, m'ein sovigno coumein çe l'etai de l'autro hy : sta véva addon avai dja einterra dou z'homuo ; mà cudive adé cin trova eincora ïon, et rehuquave ti lé valet, lè djouveno, lè villio, lè bi, lè pouët ; l'ai ire tot-on, medai que pusse accrotzy son fou. Tsin que va ti lé djor à la tsassa trauve à la fin oqué ; se bein que noutra chouma fe tant que reincontra son bourriscô. Coumein l'avai boun'adrai d'écu' et dei bon boccon dé terre sein dévalè, l'einnortza on pouro rafouën, qu'étai tot écouëssi, et que gu'avai pas pire on n'an, qu'étai frou dei z'écoulé ' on lei desai Cliodo : stu couer étai tan à la bounna, que ne cognessai ran de ran au train de stu mondo ; ne savai pas pire sé motchy sé mìmo,

ne distingua la balla man de l'otra. Le matin dau djor que s'épusarant noutr'anchanna se ve d'obliedjai de lai lava lo mor, pé la mau que l'ire to botzchar, et de lai bouëtta on fe rodjo au paudjo; sein qué n'arai bounnamein pas su yo étai sa draita. Lo mènistre lé maria coumein les otro, mà de ne sein lo mein dé trei yadjo que fut d'obliedja de dere dau mau ei fémallé que recaffavant per lo motthi.

Quand lo selau fe mussi, ti lé valets de la coumena coumeinçaron à lau fair'on *Tserrivari* : l'etian mè de chinquanta; djamai n'ai ran oyu dé paret : l'aviant dé gros toupein coûmeiu portan lè vatzé que poyant ei montagné, dei battioré que braequan lo tzenévo et de puchein verét dé bou : trainavan su lé perré na disanna dé koumaclio qu'avian étatzi au bet le' z'on dé z'otro. L'ai y en avai que t'appotavan avoué dei martalé su dei cassoton et dei bernar, to parei qu'on fa quand les avellie djittan, au bein que sounnavan avoué dei couernè de tsevri : c'en baillivé n'a via de la metzance, et on trafi de l'autre mondo : on arai djera, que lo maffi, lé vaudai et toté lé Tsautzevillé dau paly, ley tegnivan lau gran sabbat. L'avian eincora aimpliai na bossétta de krouvoz' eintzapplié, de vilha ferrailla, et d'autra bourtià co cen, et la

rebattavan dû la deléza dau for, kan k'au borni d'avô. Cha-t-au houc dé leur menavan avoué dei djigué désaccouerdaié et avoue dei trouyé : et pouai dei sublié dè magnin per dessu lo to. Lé cou dé pistolé et dé fusi allavan dru coumein dein na rehiüva. Ein dou mot, cen vo fasai na chetta de la malavia, que vo n'aria pa oyu le ballé cliotzé dé noutra Dama, et que ti les tza dau bor se couilliran ne se yo, et de ne sen l'on qu'on reve de quoque djor. Ver la mìné ti stau détertin se reduisiran tzi leur, ein lutseiyein, to parei que se l'avian fai na boun'achon, et cudiran alla se dremi. Mà se l'avian bein eincotzy, n'avian pas to fornei, et l'affaire étai trau bein eimmordjaie, por ein resta iquié, Na Dama que restave dein na maïson to proutzo fu tan épouairia, que l'accutza avan termo, et que fu tolamein troblaye on par de tein, qu'on craiyai que l'avai lé z'einnemi: et on pouro boubo de quatr'an qu'étai sailliai sur la porta, ein pre lo grou mo, et du lor tzesai d'apremi quasu toté lé né, à pau pri à la mîm'haura. C'en arreva per on demicro, et lo Tschatalan fe à cita ti sliau valets por la premire tenablia, qu'étai lo decendo. Quan bein seintivan la malapanaye, l'ai furant trè ti. Cé Tschatalan qu'étai to bon avoué

lé bons, ma que menave rido lé guernemains, vo lau fe na saboulaye, yo vo paude craire que y'avai mè dè venaigro que de mey. Addan lau de : " Vo méritade
» trei djor de preison ; mâdu que no n'ein
» pa prau dé djéblie por tant de krouyé
» z'osé, vo baillo les arrêts por na se-
» nanna à tzacon tsi vo ; et que nion ne
» vo vaye, ne su la porta, ne à la fenihtra,
» pas pire su la louye ; au bin vo mé tro-
» verai : oudé vo ? Atteindu que vo n'ai
» pa de la pudra por de tollé foulérayé,
» vo deffendo de tery de douz'an au pri
» ne dau Soverain ne de la coumena : En-
» fin coumin cé qu'à fait dau touer, lo
» dai repara, vo condanno tzacon à vint
» fliorins d'ameinda au profe de ci pour in-
» fan à quoï vos'ai bailly lo grou mo Cou-
» ria ! Cutzidé ma sentenche sur lo papey
» et délivra z'en on droblio, ein boun
» eintzo, à tzacon de stau balallarmo,
» por que sein sovignan" : ainse de, ainse fé. L'einfan ein eu d'averon mille fliorin que tzacon lai a bein corsu, et que l'on gro soténiu por pahï lé maidjo que l'ai yan fai quoqué bein. Du lor de ne cen lo tzerrivari que djamai l'ai y a mé z'u dein noutra coumena, quan bein n'ein n'a pas manqua d'occajon : mâ lé valet l'ai furan se bein apprey, que quand ty le vévo et

toté le vévè dai 'rézé queinton serian vè-
gniu se maria deiu noutron motthi, n'y
arai pas pi on tzm que se fu d'avesa de
lau djappa apri. Vouiquié portan coumein
d'hommo fermo. que n'à pouaire de nion
que gniosse et que ne cognai ne cousin,
ne coupare, ne verro de viu, quan c'et
que fo fére son devai, a arreta tzi no sta
villia cotema de la metzance et n'otra en-
cora to asse crouya, que vo deri n'otro
yadjo, que n'ari pâ tant couata que houai,
de retourna à l'ottho, yo cet que n'eins
l'écoffei et lé cozandairé.

LÉ VALÉT,

HISTOIRE VILLAGEOISE

en patois Vaudois.

II.

SE vo vo z'ein souegni, à sta mitzautein, vo z'é conta coumein noutron Tshatalan avai tordu lo cou à ti lé Tserrivari dein noutra coumena; mâ restave tzi no n'otra crouïerì, que l'a asse bein teri bà. Ti sliau qué sé mariâvan, failliai apri lo greintho, que fissan à beire et à chautâ lé valet et lé fellié dau bor, au bein lau bailli na tropa d'écu, por s'ébalohi au cabaret. Nion n'ousâve se rebiffa; se bein que soce gravâve boun à'-drai lé z'épau, que bein des ïadjo n'an pas mé que lau fo por s'outa la fan et pahi lo bri: mé sovigno d'on pouro coüer, qu'a veindu la senanna de sé fermaillé un boccon dè courti, por conteinta lé valèt.

I a on par d'an, que mon névau Pierro Luvi ne voliu pas satisfaire lé valét que l'avian taxa à dhi écu blian, et lau de que

l'amave mî lé bailli ai pouré qu'ein avian mé fauta que leur. Lé valét furant gro corroci, et djeraran per ti lé chein-chein, que sarian prau l'ein fére à repeinti et que n'ein etzellierai pa de pahi coumein lé z'otro. La premîra né, sein san z'alla dépeci na pucheinta sei de gro palein bein cordouna, que séparave ion de sé tzan de la granta tzerraire, et la repliantaran au bi maitein dau tzan, et pu agueilliran la delésa au fin cutzet de na neiira. La né d'apri, mé luron trésiran to son tzenévo, et l'an sena dei favioulé à la pliace. Lo deccindo né, nontré brelurin an prei sa tserri, et quan l'on zu démontahie, l'an porta breka apri breka sur la louie, io cé que l'on totta rallohi; lé borri et le z'appliai, les an cliola su la fraîta dau tai. L'ein arian bein mé fai, se Pierro Luvi pour lé fére à djoure, n'ein avai pa passâ per io volian : lau luvra don lè dhi écu blian la demeindje, per ver lé mi djor.

Lo Tschatalan n'avai pas budji, canbein savai tota la manigance : ma recoulave por mi chautâ. Lo matin dau djor que volian sé diverti avoué lé z'écu de Pierro Luvi, manda stau valet (l'etian, cudo, dhi z'et houé) dein lo grand pailo de la coumena : addan lau dese, moutra mé vei dein noutron cotumié la loi que vo baille

lo drai de taxa lé brave djein que se mârjan ? ne répondiran pa on mot à cein que l'avai eintréva. Cé que prein lo bein d'otru, coumein que lo preingne, lé on lare... ouai, on lare! oudé vo? et vo tigno ti por dei laré : à fouerce de metzein tor, que lo mafi n'en fa pa dé plie crouie, vo z'ai contrein Pierro Luvi à vo djetta au na dhi écu blian Ne san pa à vo : fo lé lei reindre ; bouta lé ice. Orra que dou dé vo lé portan à Pierro Luvi : lei z'allaran et revinre asse tou rapporta que n'avai pa voliu lé repreindre, et que lé baillive ai pouro, coumein l'avai decliara d'à premi. Vouaiquie on brav'hommo, se fé lo Tchatalan, que vo mi à lli to solé que vo ti einseinblio : ébein ! bouta z'einjatan por voutra porchon... avoué lé dhi de Pierro Luvi, cein fa chein et chincanta fliorin : que lè dou mimo lé portan to-lodrai à noutron Menistre, por lé distribuva eintre mi lé plie pouro de la perroche : et pouai vo reveindrai. Sein furan à la Cura, io cé que le Menistre lau baillaon reçu. L'étian ti cin gran couson, vo paude claire : quan c'é que furan revegniu, lo Tschatalan lau dé : acutadé mé. Lo tzenevo que vo z'ai tré, le fé à estima per dou z'hommo assermeinta : l'ai-ia por sa t'écu de perda : porque la fenna

de Pierro Luvi n'ousse pas lo mo dé braka lé dagnié, d'épenassi l'œouvra, de fela le zétoppé, et de porta lo fe tzi lo tessot, vo condanno à lei atzeta, dé qué sé caudre na demi dozanna dé tzemise, et que sai de balla et bouna teila dé minadjo. Oreindrai, valet, venei ti avoué mé, et se i=en a ion que ne vìgne pas, offeci! alla âouvrir la preison et que lei restai trei djor : alaran tré ti apri lo Tschatalan, que lé mena au tsan de Pierro Luvi. Ora, einfan! rebouta gailla la sei, io cé que l'étai, et deguelli mé la delésa; ma tzouhi de la bresi, que lé tota nauva. N'i avai pa à dere ma mère ma fé : falliu obéï. Toté le fémallé et ti lé z'einfan dau bor corresan apri leur, et fasian dé ballé recaffahie : ni avai que les djein dei valé quetian resta à l'otto bein greindje, me fio : coradje! vo fo eincora descheindre l'a tserrî de la louie, to de mimo que vo la l'ai ïai monta. L'ai furan bein maugré leur, porcein=que la maison de Pierro Luvi étai au maitein dau bor, découta lo tschatti. Etian ti rodje que des pàou : ma lo Tschattalan, ne les laissa pas se couilli, qué to ne fud bein rallohi et remé à sa pliace, kanke au borri et à l'appliai, que priran n'etzila por lé z'alla décliola.

Lé bon! lau fe-t-e, quan to fu bein ein-

voua : su contein de vo; vo z'ai refé de bi djor, cein que vo z'avia gâta de né : ma vo decliaro, que se du houai on fa lo meindre touer à Pierro Luvi vo reindo ti cauchon lé z'on por lé z'otro, et que vo la lai pahierai et à mé assebein. Por la rista, vo z'atteindo au premi que se mariera : se vo z'ein tzo, vo permetto d'alla queri lo ménétrai, et d'ein mena ïena avoué vontre tzermailliré. Na da, monsu lo Tschatalan ! se de lo plie villio dei valet, qu'on lei desai per sobrequet lo Lutzerein : nò n'ein n'ein ne fan ne fauta; no sein prau maffi : vo no z'ai mena trau dru : Kaise té, te dio, tserpifou ! lei fe lo Tschatalan, que vein-to mé piorna? l'é té qu'a eintserraihi ti stau galebontein, et se craiié mon coradjo te faré à pahi lo drobllo : car t'i tordjor lo fin premi por faire la metzance, et lo derrai quan cé que fo faire oquié de bon. Valet ! vo paude vo reteri; et profitadé de la leçon; me mouso que l'é prau bouna, et que vo fara à veni l'échein por n'otro iadjo.

Du lor i a bein z'ú dei z'épau dein noutron bor : sliau qu'an voliu faire à dansi, l'an fai; sliau que n'an pa voliu, lé valét n'an pas gaintzi. L'é vré de dere, que l'on dei père qu'avai èta ei Gardé et que s'ein craiiai bien oquié, corre la véprahié tzi

lo Tschatalan et lo menaça de porta pliente contre lli: vo z'ai deshonoura mé dou valet, l'ai fe-t-e. Nè pa vré, de lo Tschatalan: se san deshonoura è-mîmo, ein larrenein lo bein de n'hommo que ne lau devai rein, et mé lau z'è reindu l'honneu, ein lé fasein repara lau touer: te me dai granmerci et na pa tsecagnie. Mâ lè z'otro iadje on ein fasai atan et bein mê. Acuta mé, Djan Isa! se ton revire père gran a z'au éta atcindre dein lé bou dau Tsalé-à-Gobet, crai-to ein conchaince que cein te bailliai lo drai de lai alla colli?

Ora, vesin; qué dité vo de noutron Tschatalan? Se ti noutré magistra fasian asse bein lau dévai, to odrai gro mî, et lé détertein troverein à coui parla, et ne m'arian pa l'autra demeindje, ein vegnien de veilli, dégueilli on moret, et rebatta toté lé perré avô mon pra, que n'ein n'a rein manqua, que n'ossan mo l'adouba mon thilo et einfondra mon pouertze.

P. B.

LES VŒUX DE L'ENFANCE.

Chant religieux.

Sur la musique du Psaume CXXXVIII.

Chantons de notre Créateur
Et les bienfaits et les louanges !
Joignons, dans une sainte ardeur,
Notre voix à la voix des Anges !
Les plus mélodieux concerts
Sont les accens de l'innocence,
Et le Maître de l'Univers
Aime les hymnes de l'enfance.

Au pied de son trône éternel,
Portons au Très-Haut notre hommage;
Allons, par un vœu solemnel,
Lui consacrer notre jeune âge :
Offrons-lui, dès notre printems,
Des cœurs brûlans pour son service,
Et n'attendons pas nos vieux ans
Pour lui faire ce sacrifice.

Allume chez nous de la foi,
O Seigneur ! l'immortelle flamme !
Rends-nous savans dans cette Loi
Dont la douceur captive l'ame !
Fais que, pour ce monde meilleur

Où nous appelle ta parole,
Jésus soit notre conducteur,
Et l'Evangile notre école!

Nous avons souvent entendu
La voix qui de ta part nous crie:
Si vous n'avez pas la vertu,
Que vous sert-il d'avoir la vie?
Esprit Saint! propice à nos vœux,
Descends, viens en nous la produire,
Cette vertu qui dans les Cieux
Seule a le droit de nous conduire!

Dieu Sauveur! daigne dans ce jour,
Exaucer notre humble prière!
Ouvre nos cœurs à ton amour,
Et nos ames à ta lumière!
Des rayons de ta vérité
Eclaire notre intelligence,
Et montre-nous l'Eternité
Pour terme de notre Espérance!

Hélas! débiles arbrisseaux,
Si quelque bras ne nous appuye,
Qui nous gardera des assauts
Et du méchant et de l'impie?
Toi seul.... et tu nous l'a promis?
Toi seul, ô notre tendre Père!
Place-nous donc en tes parvis,
A l'ombre de ton Sanctuaire!

Là, si ta bonté tour-à-tour
Sur nous fait resplendir ta face,

Et nous arrose chaque jour
Des eaux fécondes de ta grace;
A l'abri des vents orageux,
Nous croîtrons dans un heureux calme,
Et nous élevant sous tes yeux,
Nous verdirons comme la Palme.

Alors nous porterons, Seigneur!
Et les doux fruits de la sagesse,
Et le germe du vrai honheur,
Sous les fleurs de notre jeunesse;
Jusqu'au moment où de ta main
Transplantés dans notre Patrie,
Nous ferons au céleste Eden
Pour jamais des arbres de vie.

NB. Ce Cantique a été adopté dans plusieurs écoles et collèges de la Suisse Française, et se chante à l'église le jour de la distribution des prix.

VERS PLACÉS,

le 2 mars 1811, sur le cercueil de Mlle. Julie Lerber de Berne, avec treize couronnes funèbres, au nom des amies de sa Société.

Toi qui nous fus sitôt ravie,
Toi qui fais couler tant de pleurs!
Permets que ta sensible amie
Te présente encor quelques fleurs:
Hélas! durant ta courte vie,
Tu les répandois sur nos pas;
Comme elles.... te voilà flétrie
Par la froide main du trépas:
Mais il te reste l'immortelle,
Touchant emblême de ton sort;
Et l'innocence est toujours belle,
Même dans les bras de la mort.

Si ta perte nous semble affreuse,
Nous dirons pour nous consoler:
Notre Julie est bien heureuse....
Que sert-il de nous désoler?
De quelques pas elle devance
Celles qui l'aimoient tendrement,
Et le burin de l'espérance
A gravé sur son monument:

„ Un jour vous rendra cette amie
„ Que la tombe cache à vos yeux ;
„ Si la terre vous l'a ravie ,
„ Vous la rejoiudrez dans les cieux".

Reçois donc le dernier hommage
Que l'amitié puisse t'offrir ,
Et que ce tendre et doux langage
A ton ame se fasse ouïr;
Le même que pendant ta vie
Lorsque tu nous quittois le soir....
„ *Repose en paix , chère Julie !*
„ *Julie.... adieu ! jusqu'au revoir.*

Par une demoiselle de Berne.

ÉLÉGIE

Sur Madame P. de N. morte en couches.

Dans l'âge heureux de charmer et de plaire,
Dans sa fraîcheur, dans toute sa beauté,
En obtenant le bonheur d'être mère,
Nina s'élève à l'immortalité.

Vous qu'elle aimoit d'une amitié si tendre,
De la pleurer avez-vous la douceur!
Des pleurs, hélas! je n'en puis plus répandre,
Mais goûte à goûte ils tombent sur mon cœur.

Oui! je perds tout en perdant mon amie...
Celle pour qui j'aurois donné mes jours :
Et mon bonheur fuit avec une vie
Dont les momens pour moi furent trop courts.

Si je pouvois, pour calmer ma souffrance,
Presser du moins sa fille sur mon cœur,
Peut-être, hélas! que cette jouissance
Quelques instans tromperoit ma douleur.

De ton séjour, Ame pure et fidèle,
Jette sur nous un regard de bonté!
La terre en toi ne vit qu'une mortelle;
Sois dans les Cieux une Divinité.

Par Mlle. S. B.

STANCES

à une amie malade, pour le jour de son anniversaire.

Amitié tendre, amitié consolante,
Sois aujourd'hui l'organe de mon cœur !
Prête ton charme à ma voix languissante,
Et communique à mes chants ta douceur !

Dès le berceau, Lise tu me fus chère :
Même penchant embellit nos loisirs ;
Et l'une et l'autre instruites à nous plaire,
Tout fut commun, peines, jeux et plaisirs.

Dans son printems, dans ce tems de folie,
Où chaque jour nos goûts changent cent fois,
Toujours fidèle et chère à son amie,
Nulle des deux n'eut regret à son choix.

Quand la raison domptant l'humeur volage
Du caractère eut décidé les traits,
Cette amitié fille du premier âge
Dans ses liens nous fixa pour jamais.

Et maintenant que les fruits de l'automne
Font oublier les roses du printems,

A l'Amitié nous devons la couronne
Qui cache ou pare encor nos cheveux blancs.

C'est l'Amitié qui seule immortalise;
Malgré les ans elle ne vieillit point :
Ne crains donc pas, aimable et bonne Lise !
La faulx du tems pour le nœud qui nous joint.

Ah ! si t'aimer étoit le vrai remède
A tous ces maux que l'art attaque en vain,
Ta vieille amie accourant à ton aide,
Auroit été ton meilleur médecin.

Par une Dame d'Yverdon.

VERS

à un parent qui se plaignoit d'être trop âgé pour plaire.

Souvent le masque heureux d'une folle jeunesse
Cache à nos yeux trompés des torts et des erreurs;
Puis, le tems dévoilant ces prestiges menteurs,
Pour nous désenchanter amène la vieillesse....
Mais vous qui possédez les talens, les vertus,
L'amitié chaque jour ajoute à vos conquêtes;
Et l'on vous aime encor malgré l'âge où vous êtes,
Comme l'on vous aimoit à l'âge qui n'est plus.
On regrette les jours passés sans vous connoître;
Combien l'on eût joui d'un commerce aussi doux!
Il semble que plutôt on auroit voulu naître
Pour avoir le bonheur de vieillir avec vous.
Lorsque vers son déclin le soleil nous éclaire,
L'éclat de ses rayons n'en est point affaibli:
On est vieux à vingt ans si l'on cesse de plaire;
Et qui plaît à cent ans meurt sans avoir vieilli.

Begnins 1810.

Par une jeune demoiselle.

PIÈCES FUGITIVES.

ÉPITAPHES.

De Julia Alpinula d'Avenches.

Ci git en son printems la fille d'Alpinus;
Pour te sauver mes vœux ont été superflus,
O mon père ! et je cours à ta voix qui m'appelle
Te suivre et te rejoindre en la nuit éternelle.
Je n'ai pu de nos Dieux désarmer la rigueur;
T'on sort a fait le mien : tu péris... et je meurs !

De deux époux tués par la chûte d'un rocher dans le canton d'Uri.

Heureux dans votre vie, heureux dans votre mort,
Vous aviez, chers époux ! même cœur, même accord;
Même moment vous vit atteindre même terme;
Même coup du trépas termina votre sort,
Et même tombe vous enferme.

De M. C. née M. de Vevey.

Par les devoirs de fille et d'épouse et de mère,
Marquant chacun des jours de sa courte carrière,
De tous ceux qu'elle aimoit elle fit le bonheur,
Et la bonté pour temple avoit choisi son cœur:

Modestie et douceur formoient son caractère ;
La candeur de son ame étoit peinte en ses yeux :
Les cieux avoient prêté ce trésor à la terre,
Et la terre en pleurant vient de le rendre aux cieux.

De Mlle D... de Lausanne.

Si toutes les vertus jointes à tous les charmes
Avoient pu de la mort désarmer la rigueur,
Jamais ce marbre, ô voyageur !
N'eût été baigné de nos larmes.

De ma fille morte dix heures après sa naissance.

A peine tes yeux bleux s'ouvroient à la lumière,
Que la Parque t'enlève aux vœux de tes parens ;
Est-ce pour te priver d'une longue carrière ?
Non... c'est pour t'empêcher de souffrir plus longtems.

De mon fils âgé de dix ans.

Doux espoir que je perds au printems de son âge,
O mon fils ! sur ta mort je pleure, je gémis...
Mon amour vouloit bien t'en dire davantage ;
Mais ma douleur, hélas ! ne me l'a pas permis.

De M. le docteur X.

Ci gît un chicaneur fameux,
Qui chicanoit jeunes et vieux,

Sans remord pour la moindre chose ;
Mais la mort s'envint l'autre jour,
Et le chicanant à son tour
Elle obtint enfin gain de cause :
Que le bon Dieu lui donne paix !
Et que sa grace secourable
Lui fasse gagner le procès
De son ame contre le diable !

Heureusement pour nous, ci git messire Herbain,
Dont le cœur et le nom rimoient à Jacobin.

Du citoyen H.

Sous une Epitaphe.

Passant ! cette épitaphe est fausse et mensongère ;
Ne crois point le *ci git* que tu vois sous tes yeux :
Emma vit, et n'a fait qu'aller en d'autres lieux :
Pendant vingt ans ce fut un ange sur la terre ;
C'est à présent un ange dans les cieux.

D'un jeune homme d'Estavayer.

Regarde, ô voyageur ! en ce cloître paisible
Repose sous le marbre un jeune homme sensible ;
Il aimoit, et Zelis partageoit son ardeur :
Mais la veille du jour fixé pour son bonheur,
La mort de nos plaisirs implacable ennemie
L'attaqua sous les yeux de sa fidèle amie ;

C'en est fait ; il expire... et sous ce noir tombeau
L'hymen éteint sa torche et l'amour son flambeau.

D'une dame de Neuchatel.

Des Manes de Milly conservez la mémoire ;
Rien ne ternit jamais sa douce piété :
Son amité fut notre gloire,
Et sa vertu fit sa beauté.

D'Est. Br...

D'une espérance passagère
Ci git le germe précieux !
Ce fut un bouton sur la terre ;
C'est une rose dans les cieux.

D'un enfant qui s'appeloit Olivier.

Jeune et cher olivier, dont je pleure la perte,
L'espoir de mes vieux ans pour jamais est détruit :
En tranchant de sa faulx ta fleur à peine ouverte,
La mort n'a pas voulu que j'en visse le fruit.

D'un arbre de liberté.

Ci g'it l'arbre de liberté
Mort à Morat d'un coup de hache ;
L'un en rit et l'autre s'en fâche :

Il légue à ceux qui l'ont planté
L'excellent fruit qu'il a porté.

Epitaphe en patois du canton de Vaud.

L'amave son pahi; l'ai ia fait kokié bein :
Diû l'aberjai lé-no et lo tignie por sein !

En français.

Il aimoit son pays et lui fit quelque bien :
Dieu le prenne en son ciel et le tienne pour sien !

ÉPIGRAPHES.

Lavater de Zurich.

A la cour de Louis c'eût été Fénélon,
Platon dans le Lycée et Saint Jean dans Sion :
Tes feux, amour divin ! nourrirent son génie;
Ces mêmes feux, hélas ! ont consumé sa vie.

Meister.

Autre pour le même.

Du caractère humain profond observateur,
Chaque trait à ses yeux de l'ame offre l'empreinte;
Et pour lui le visage est le tableau du cœur,
Où comme en un miroir la nature s'est peinte.

De Saussure de Genève.

Au flambeau du génie allumant son ardeur,
Jusqu'en son sanctuaire il surprit la nature;
Et le Mont-Blanc forcé de connoître un vainqueur,
Eternise la gloire et le nom de Saussure.

Albert de Haller de Berne.

Il fut grand dans un siècle en grands hommes fertile;
Et l'Europe admira ses immenses travaux:
Esprit universel et citoyen utile,
Il eut peu d'envieux et n'eut point de rivaux.

Léonard Euler de Bâle.

Par cet autre Neuton tout fut approfondi:
A ses nombreux calculs il soumit la nature;
Et marchant à pas sur dans une route obscure,
En éclairant le Nord étonna le Midi.

Arnold de Winkelried d'Undervald.

Du vieux Suisse qu'ici tu vois représenté
Deux mots, ô voyageur! vont t'apprendre l'histoire:
Il mourut pour la liberté;
Mais il vit encor pour la gloire.

Aloïs de Reding de Schweitz.

Au détroit de Morgarte un Reding autrefois
A sauvé le berceau de la ligue Helvétique :
Héros dans les combats, défenseur de nos lois,
Son brave petit-fils, en recouvrant nos droits,
Est aussi le sauveur de notre République.

Par un chasseur de Brunen.

Jean Bernouilli de Bâle.

Son esprit vit la vérité,
Et son cœur connut la justice;
Il a fait l'honneur de la Suisse
Et celui de l'humanité.

Voltaire.

Fellemberg d'Hoffveill.

Pour qu'Hoffwyl de Cérès fût l'école et le temple,
Fellemberg au précepte a su joindre l'exemple;
Le sol le plus ingrat fécondé par ses soins
D'une double récolte enrichit nos besoins :
Bienfaiteur de son siècle et nouveau Triptolème,
L'Europe le bénit et l'humanité l'aime.

J. R. Bridel mort pasteur de Crassier en 1797.

Des préceptes sacrés observateur rigide,
De gloire et de plaisir la vertu lui tint lieu;
Contre les coups du sort la foi fut son égide;
Il vécut, il mourut en serviteur de Dieu.

Pour le tombeau de madame Langhans à Hindelbanck.

La trompette a brisé la pierre funéraire :
Plus de tems, plus de mort. voici l'éternité ;
Réveille-toi, mon fils ! renais avec ta mère,
Et volons l'un et l'autre à l'immortalité.

L'avoyer Steiguer.

Le voilà ce Bernois dont la mâle énergie
Des plus affreux malheurs eût sauvé l'Helvétie,
Si le génie eût pû l'emporter sur le sort ;
Ferme et dernier soutien de ta triste patrie,
Tes vertus l'ont servi pendant ta belle vie,
Et ton grand nom l'illustre encore après ta
mort !

Le docteur V.... de Lausanne.

Sous ces aimables traits qu'anime le génie
Lavater trouveroit les talens réunis :
On est tout, quand on est utile à sa patrie
Et cher à ses amis.

Pour une histoire de la Suisse depuis la fondation du corps Helvétique jusqu'à la révolution.

Des cinq siècles de notre histoire
Inscrits aux fastes de l'honneur,
Une moitié fut pour la gloire,
L'autre moitié pour le bonheur.

Pour le portrait d'un ami, qui soutenoit qu'on ne pouvoit sans impo.itesse l'appeler original.

D'amitié, de bonhomie,
De cœur franc, simple et loyal,
Dans ce fils de l'Helvétie
Tu crois voir une copie,
Mais c'est un original.

Vers gravés sur un rocher du Rigi pendant un orage.

Que m'importe cette tempête
Qui gronde à présent sur ma tête?
Que me fait le vent déchaîné
Portant la grêle et le ravage
Dans ce vallon infortuné,
Et battant ce rocher sauvage
Que les foudres ont sillonné?
Ma vie est un triste voyage;
Sans appercevoir de rivage,
Je vogue errant au gré du sort;
Et je crains d'autant moins l'orage,
Que ce n'est qu'en faisant naufrage
Que je puis arriver au port.

EPIGRAMMES.

Près d'un roc où la Broye en nappe s'épanchoit,
Dans son onde limpide un villageois pêchoit,
Tu pêches, mon ami! lui dit l'avocat Double,
Qui sur la même rive auprès de lui passoit...
Oui, reprit le pêcheur qui bien le connoissoit;
Mais non pas comme vous, qui pêchez en eau trouble.

Au conseil communal d'un bourg assez étroit
On élut l'an passé le berger de l'endroit;
Chacun va lui criant: comment donc, vous en êtes?
Oui certes que j'en suis... j'ai le droit d'y siéger,
Et par bonne raison: messieurs! pour tant de bêtes
Ne falloit-il pas un berger?

Tant qu'Argante est resté garçon,
Diable étoit son plus grand juron;
Mais depuis qu'Orphise est sa femme,
Il ne jure que par madame.

Dans un bois, l'autre jour, quatre chasseurs fameux
Des talens de leurs chiens parloient à qui mieux mieux;

Mon Briffaut, disoit l'un, est bien, je vous assure,
De nos treize cantons le meilleur animal....
L'autre répond soudain : et Tambeau... je vous jure,
Que dans toute l'Europe il n'a pas son égal...
Quant à notre Fouilleau, repliqua le troisième,
Le monde en son entier n'en voit pas de meilleur....
A ces mots le dernier dans une peine extrême,
Demandé tristement à son bon vieux piqueur,
Que restera-t-il donc pour Tayau? Eh monsieur!
Mais je ne conçois point l'embarras où vous êtes;
Ne lui reste-t-il pas la lune et les planètes ?

Jamais hors de chez lui, jamais à la fenêtre,
Luc reste nuit et jour sous l'ombre de son toît:
Il lit, médite ou compose peut-être...
Nenni -- que fait-il donc ? -- il boit.

Un jour certain plaisant disoit
A demoiselle aimable et tendre ;
Votre sort trop dur me paroît;
Quel martyre ! toujours attendre...
La belle lui répond: beau sire! entendons-nous!
Si l'on attend, ce n'est pas vous.

Dans un diner nombreux un lourdaut de laquais
Renverse tout un plat sur le docteur Kaquais;
C'étoit un plat de crême, et la mésaventure
Du cher homme blanchit l'habit et la figure;
Il crie, il jure, et rien n'arrêtoit ses clameurs:

Quand pour le consoler, son voisin Nicodême
Lui dit : si tu n'ès pas la crême des docteurs,
Te voilà tout au moins un docteur à la crême.

Ce Titus dont le nom ne périra jamais
Ni dans les cœurs, ni dans l'histoire,
Comptoit ses jours par ses bienfaits :
Le financier Ruffin épris d'une autre gloire,
Qui nous coûte assez cher pour en dire deux mots,
Compte ses jours par ses impots.

Un tel engagement ne peut être frivole,
Disoit avec chaleur Blaise au grave Silla ;
Et vous paîrez la somme ; on a votre parole...
Vous l'avez ? -- oui sans doute -- et bien donc, gardez-la.

Achetez l'Helvétie et ses dix-huit cantons,
Crioit un colporteur ; voyez, la carte est belle.
Un Bâlois la regarde, elle me paroît telle ;
Mais Waldstett, Linth, Sentis... l'ami ! quels sont ces noms ?
Ce pays n'est-il point le pays des Hurons ?
--- Citoyen ! c'est la Suisse en sa forme nouvelle.
--- Ah ! je la reconnois, répond-il, et j'en dis
Comme le vieux Jacob du manteau de son fils :
Oui ! c'est bien de Joseph la robe bigarrée ;
Mais les bêtes des champs l'ont, hélas ! déchirée.

Je babille un peu trop, disoit madame Agace ;
Soit : mais du cher mari c'est la faute, entre nous.

Jamais il ne dit mot „ et je parle à sa place.
Chacun son lot ; répond le taciturne époux,
Si vous parlez pour moi... moi je pense pour vous.

Un soir après souper, ou plutôt après boire,
Dans le nouveau café s'en va l'épais Grégoire:
Tout est illuminé ; trois glaces à la fois
Du haut du mur en bas s'offrant sur son passage,
A gauche, à droite, au fond répétent son image.
O ciel! dit-il alors, qu'est-ce donc que je vois!
Quelle mésaventure est semblable à la mienne?
Pour me fournir de vin, moi seul, j'ai tant de peine ;
Où prendre maintenant que nous sommes à trois?

L'an dernier, un gros chien las d'être fustigé,
Prend sa revanche et mord Gracchus le démagogue :
--- Sûrement que Gracchus en devint enragé?
--- Vous vous trompez ; ce fut le dogue.

Une baronne aussi sotte que fière
Examinant la main d'une fermière,
Avoit pitié de sa noire couleur,
Et de la sienne étaloit la blancheur;
Lors Isabeau, qui sent bien qu'on la raille,
D'un simple mot rabat ses airs hautains;
„ Si comme vous, je n'ai de belles mains,
„ Madame! c'est que je travaille...

J'ai vu cent fois de près la mort sans reculer,
Crioit un vieux Marin ; ni le fer, ni la flamme,
Ni les vents, ni les flots, rien ne me fait trembler....
Quelqu'un lui dit : et votre femme ?

Bientôt plus de combats ni sur mer ni sur terre ;
La paix va réjouir le pauvre genre humain :
Qu'allez-vous devenir sans bataille ni guerre ?
Disoit un Philantrope au gazetier Germain :
Si je n'ai plus l'artillerie,
Il me reste la maladie.

Naguère un villageois nommé municipal,
N'en veut rien, et bientôt au prochain tribunal
On le cite, il paroît : on le somme, il refuse :
A l'amende ! dit-on, car il n'a point d'excuse.
Point d'excuse ! comment ? j'en ai pour le moins deux ;
Je suis à-peu-près sourd et j'ai grand mal aux yeux.
On rit -- Vous croyez donc, Citoyens ! que je raille :
Non, non ! car je n'entends, ni ne vois rien qui vaille.

Dans une auberge un jour ce charlatan fameux
Qui longtems de l'Europe a fasciné les yeux,
Auprès d'un curé Suisse étant assis à table
Le traitait sans façon de chapelain du diable :

Jusqu'à trois fois ces mots ne sont point relevés :
Enfin sans s'émouvoir le prêtre qui l'écoute
Lui dit : vous vous trompez ; vous me prenez sans doute,
Monsieur ! pour l'aumônier du corps où vous servez.

L'octogénaire Paul sur la fin du carême
Vint demander la main de la belle Lison ;
Son père le renvoie à sa fille elle-même,
Sûr qu'un cœur de vingt ans refuse un tel grison.
Point du tout : elle accepte ; alors Paul fort en peine
D'un aussi prompt succès, lui dit : comment, ma reine !
Est-ce donc tout de bon, puis-je bien m'y fier !
Sans doute, grand papa ! que ça ne vous surprenne,
Car aussi suis-je en train de me mortifier.

Je sers mieux qu'on ne croit votre cause et la mienne,
Me disoit gravement le journaliste Etienne ;
Et bien qu'on ait voulu contester mes succès,
J'ai maintes fois, monsieur ! étrillé les Anglais.
--- Bon ! mais dites-moi donc, mon cher ! comment vous faites ?
Je ne vous croyois point un si brave soldat.
--- Ne pouvant les tuer dans siège ou dans combat,
Nous les tuons dans nos gazettes.

DIALOGUE

entre un père et J. J. Rousseau.

Le Père.

De deux fils depuis peu le ciel m'a rendu père ;
Pour leur bonheur, Rousseau ! dis-moi, que dois-je faire ?

J. J.

Si tu ne veux un jour les voir mal élevés,
Fais-les avec les miens mettre aux *Enfans trouvés.*

Le Père.

Jusqu'en son sanctuaire outrageant la nature,
O monstre ! as-tu bien pu lui faire cette injure ?

J. J.

Fidèle à mon sistême, ainsi j'ai contenté
L'idole de mon cœur... la singularité.

Le Père.

De cruauté, d'orgueil quel ensemble bizarre !

J. J.

Je n'étois qu'égoïste et ne fus point barbare.

Le Père.

Des mortels trop longtems tu fascinas les yeux:
Ton prestige est fini... tremble! on te connoît mieux.

J. J.

Je ne crains rien : bientôt consacrant mes exemples,
Les Français dans Paris vont m'ériger des temples.

Le Père.

Ah! s'il en est ainsi, je cours briser l'autel
Qu'éleva jadis Rome à l'amour paternel.

NAIVETÉS.

Dans le saint lieu d'un gros bourg Helvétique
L'orgue est placé; mais il manque un souffleur:
On le propose au marguiller Henrique.
A moi, dit-il, messieurs! c'est trop d'honneur;
Mais des soufflets voyez donc la grosseur;
Point de sitôt ne veux mourir étique:
Las! mes poumons ne pourroient y fournir,
Et n'ont de souffle assez pour les remplir.

Quoi! vous partez, et vos fils vont vous suivre,
Disoit le curé Claude au fossóyeur Gervais:
Oui, mon pasteur; nous ne pouvons plus vivre
Dans un pays où l'on ne meurt jamais.

Dieu soit béni de tout! s'écrioit hier Eugênes
Après avoir relu Gazette et Bulletin,
Les Français sont vainqueurs sur la côte de Gênes,
Et les Allemands sur le Rhin.

Quoi! déja quatre fils! n'aurai-je point de fille?
Murmuroit dans un coin un père de famille,
Tandis que sa femme accouchoit:
La chambrière accourt; vous voilà satisfait,
Une fille, monsieur! --- prends ce louis ma mie!

Pour la nouvelle il faut que je te remercie.
La Soubrette répond : elle eût pu faire mieux.
Comment donc, s'il te plaît? -- mais... en en faisant deux.

Un fameux partisan du sistême unitaire,
Blaise l'égaliseur parloit à son compère
De la nécessité d'un grand nivellement,
De tout bonheur public principal élément.
Ton niveau répond, l'autre, est impossible à faire ;
Entends-tu ? car à moins d'un tremblement de terre,
Et des plus forts, jamais, Blaise, on n'y parviendra ;
Vois ces Alpes à droite, à gauche ce Jura ;
Notre Suisse est, hélas ! beaucoup trop montueuse,
Pour qu'on puisse la rendre heureuse.

Tissot disoit à Luc : pour guérir votre enfant,
Le lait d'ânesse est nécessaire ;
Le manant répond, eh comment !
N'est-ce donc pas assez de celui de sa mère ?

Armand faisoit un jour visite au bon Valère,
Lequel se prit bientôt à bâiller grandement ;
Je vous ennuie, eh bien ! je m'en vais, dit Armand,
Non, repart-il, restez ; je n'ai rien autre à faire.

Vous dont le cœur est tant humain,
Tant sécourable à l'indigence,
Ayez pitié de ma souffrance !
Disoit un pauvre à Maximin :
Vous qui toujours dans les églises...
Maraud ! lui repart-il, faites votre chemin,
Sans dire aux passans des sottises.

INSCRIPTIONS.

Sur un chalet des Alpes.

Heureux dans cette solitude
Qui de soi faisant son étude,
Viendroit couler ses jours en paix !
De loin comme sur un rivage
Du monde il entendroit l'orage,
Sans qu'il en fût atteint jamais.

Sur une croisée du vieux château de Hapsbourg.

Avant que d'habiter les champs de Germanie,
L'oiseau de Jupiter naquit en Helvétie.
Ce n'étoit qu'un aiglon niché dans ce château :
Maintenant c'est un aigle ; il porte le tonnerre ;
Sous son rapide vol il fait trembler la terre :
Puisse-t-il de ces lieux qui furent son berceau,
Tel qu'Alcide du sien, conserver la mémoire
Pour les chérir encor, non pour y revenir !
Le nom de ces débris suffit à notre gloire ;
Qu'il suffise à son souvenir.

Sur un arbre près de Rheinau en Thurgovie.

Pourquoi précipiter tes flots tumultueux !
Roule plus lentement ton eau pure et limpide...
O Rhin ! tu ne verras dans ta course rapide,
Ni des hommes meilleurs, ni des bords plus heureux.

Sur le cadran d'un clocher Fribourgeois.

Que te sert de compter chaque heure à son passage ;
Si chaque heure s'enfuit, sans te voir à l'ouvrage.

Sur la statue d'une Nymphe endormie au bord d'une fontaine, près de Lugano.

La Nymphe de cette fontaine
Doit au murmure de ses eaux,
Et du zéphir la douce haleine
Semble caresser son repos.
Viens, voyageur las de ta course,
Boire librement à sa source,
Ou te rafraichir dans ses flots ;
Mais pour prix de sa bienfaisance,
Respecte son sommeil et garde le silence.

Sur un herbier de plantes des Alpes, envoyé au prince Henri de Prusse.

Sans prétendre usurper sur les droits de Bellone,
En ceignant de lauriers le noble front de Mars,
Flore vient déposer sa modeste couronne
Aux pieds du favori de Minerve et des Arts.

Sur la tente du Général d'un camp de plaisance.

Ah ! que la guerre est belle et qu'elle est bonne à faire,
Dans un pays de paix, où la gent militaire
Ne connoît de péril, ne brave de danger
Que celui de trop boire, ou bien de trop manger!

Par un octogénaire de Moudon.

Sur une laiterie du Jura.

O vous qui loin de nos campagnes
Gardez en été vos troupeaux,
Ne craignez point qu'un froid repos
Glace vos cœurs en ces montagnes :
Non ! par-tout où sont des bergers,
On trouve à coup sûr des bergères...
Et le tapis de vos fougères
Vaut bien l'ombre de nos vergers.

Sur la porte d'une promenade solitaire.

A la douce philosophie
Toujours abandonne ton cœur;
Le sentier d'une obscure vie
Est le vrai chemin du bonheur :
Ce n'est point la foule importune,
Les honneurs, le rang, la fortune,
Qui peuvent donner un beau jour ;
Ami ! s'il est une couronne,
C'est l'amitié qui nous la donne,
Et quelquefois aussi l'amour.

Pour les jardins anglais d'Arlesheim près de Bâle.

Dans ces vastes jardins mon regard enchanté
De deux sexes rivaux a reconnu les traces ;
D'une femme j'y vois et le goût et les graces,
D'un homme la noblesse et la simplicité :
Par leurs soins réunis la nature embellie,
Devant à l'art son cadre et non pas sa beauté,
Flatte les yeux par la variété,
Le cœur par la mélancolie,
Et l'esprit par la majesté.

La chambre que Jean-Jaques Rousseau a habitée en 1765 dans l'île du lac de Bienne, renfermoit un grand nombre de vers crayonnés sur le mur, maintenant effacés : on croit devoir conserver les suivans.

I.

Trop bon pour les humains, trop grand pour sa patrie,
Il instruisit son siècle ardent à l'outrager ;
Et pour la vérité prêt à donner sa vie,
Son sort fut de souffrir en voulant la venger.

II.

Réduit fameux par Jean-Jaques habité
Tu me rappelles son génie,
Sa solitude, sa fierté,
Et ses malheurs et sa folie :
Toujours, hélas ! persécuté...
Contemplons au flambeau de la philosophie
Un grand homme et l'humanité.

III.

Un soir, au clair de lune errant sur ce rivage,
J'y trouvai de Rousseau l'ombre morne et sauvage :
Que veux-tu? me dit il, en détournant les yeux?
— Ainsi que vous, mon maître ! admirer ces beaux lieux.
— Tu fais bien : tout est bon, grand, beau dans la nature....
Hors l'homme qui la défigure.

POESIES DIVERSES.

L'AUTOMNE. *Ode.*

Le Jura sur ses flancs a vu rougir le hêtre;
Déja son front est ceint d'un bandeau de frimats;
Progné quitte le toit de son hôte champêtre,
Et fuit vers de plus doux climats.

Du Léman qui mugit soulevé par l'orage,
L'onde inhospitalière insulte à l'Alcion;
Le Nocher rentre au port et tranquille au rivage,
Rit des menaces d'Orion.

Pomone en renouant sa ceinture flottante,
Incline sa corbeille et répand ses trésors;
Et l'hiver, qui la suit, d'une robe éclatante
Va bientôt revêtir ces bords.

Tremblante à son aspect, la Dryade éplorée
Jette un dernier regard sur les champs dépouillés,
Et court au fond des bois d'une mousse dorée
Tapisser les troncs défeuillés.

Tantôt dans nos vallons règne un profond silence,
Qu'interrompt le corbeau par ses croassemens;
Tantôt l'Aquilon gronde, et le pin qu'il balance
Répond seul à ses sifflemens.

Pourquoi ces longs soupirs? D'où vient cette tristesse?
Le printemps, mes amis! ne peut durer toujours;
Les fleurs et les glaçons, les pleurs et l'allégresse,
De nos ans partagent le cours.

Eole fond sur nous de nos Alpes glacées;
Son règne a commencé, son règne doit finir.
Pourquoi, s'il est ainsi, tourmenter nos pensées
Des soins trompeurs de l'avenir?

Laissons agir les Dieux; les Dieux feront le reste:
Dès qu'ils ont appaisé la colère des vents,
Ils ne fatiguent plus ni le cyprès funeste,
Ni l'ormeau courbé par les ans.

Quand le Roi de l'Olympe a d'un regard sévère
Replongé les Autans dans leurs sombres cachots,

Amante des Zéphirs, soudain la Primevère
Emaille le bord des ruisseaux.

En attendant, livrez à la flamme brillante
L'arbre dont les éclats étonnent vos foyers,
Et mêlez au nectar de la cuve fumante.
Celui qu'ont muri vos celliers.

Venez, foulons la grappe, et d'un œil prophétique,
Sous la feuille qui meurt sachons voir les boutons.
Si la Rose n'est plus... eh bien! que la Colchique
A son tour ombrage nos fronts.

Tendre et dernier présent que Palès fait éclore
Sans cortège, sans pompe, elle s'offre à nos yeux;
Et brigue en rougissant l'honneur d'embellir Flore,
Dont elle annonce les adieux.

A ses pâles couleurs unissons ce lierre
Qui rampe sur nos murs de ses festons couverts;
Arbre cher aux neufs sœurs, et que Bacchus préfère
Au Pampre ennemi des hyvers.

Il en pare son thyrse, il en pare la coupe

Où, compagne des Ris, enfans de la Gaîté,
Hébé, dans les banquets de la céleste troupe,
Lui verse l'immortalité.

S. B.

NOTE.

Cette Ode, vraîment nationale par ses images, est tirée, ainsi que les suivantes, d'un volume de poésies diverses, intitulé *les Loisirs de Polymnie et d'Euterpe* qu'un de nos compatriotes vient de publier à Paris, (chez Maradan, rue des grands Augutins n°. 9.) Nous tenons de trop près à l'Auteur, pour pouvoir parler impartialement de ses ouvrages, et nous renvoyons au jugement qu'en ont porté, le Moniteur, le Mercure de France, le Journal de Paris, le Journal de l'Empire, la Gazette de France, etc. Malgré leur sévérité, je dirai même, malgré leurs préventions contre les étrangers, les journalistes de Paris n'ont point contesté une place honorable à ce poëte Suisse sur le Parnasse Français; et les amis de la nature et de l'harmonie sont à cet égard bien d'accord avec eux. Nous étions donc Prophêtes, lorsqu'en 1782, à la fin d'un petit poëme sur le lac Léman, nous avons osé dire à nos concitoyens;

Antiques favoris de Bellone et de Mars,

On nous crut trop long-temps ennemis des beaux arts :
Achevons de détruire une erreur qui s'efface ;
Faisons voir que nos monts valent bien le Parnasse ;
Et vengeant l'Helvétie aux yeux de l'Univers,
Forçons les Français même à répéter nos vers.

(Poésies Helvétiennes, page 112.)

POÉSIES FUGITIVES.

ODE A L'IMAGINATION.

IMAGINATION, riche et brillante Fée,
Prends le pinceau d'Appelle et la lyre d'Orphée ;
Soutiens mes chants ; colore, embellis mes tableaux !
J'implore tes faveurs.... viens, tandis que Morphée
Sur le globe en silence exprime ses pavots.

Tu m'exauces ; tu sors de l'azur d'un nuage :
Un sillon de lumière a marqué ton passage ;
Des Jeux autour de toi je vois plâner l'essain ;
Et de Sylphes légers une troupe volage,
Se mêlant aux Zéphirs, folâtre sur ton sein.

Les Plaisirs séducteurs, la Gaîté, la Paresse,
Les Ris, l'Illusion, aimable enchanteresse
Qui d'erreurs en erreurs promène les humains,
En groupes inconstans entourent la Déesse,
Et se pârent des fleurs qui tombent de ses mains.

Viens-tu, Fille des Dieux, du palais de l'Aurore ?
Plus brillante qu'Iris, plus riante que Flore,
Où prends-tu les couleurs dont tu peins l'Univers ?
Où suis-je ? un autre monde à ta voix vient d'éclore....
Ce ciel est toujours pur, ces champs sont toujours verts.

Prêtant un nouveau charme à la nature entière,
Tu donnes d'un souris la vie à la matière :
Tu fais parler la mort ; tu fais voler le tems ;
Et l'Olympe à ta voix levant sa tête altière,
Voit ses sommets peuplés d'immortels habitans.

Pour réchauffer les nuits de la zone glacée,
Tu plaças près du pole Andromède et Persée;
Tout arbre a sa Dryade, et tout fleuve est un Dieu.
Donnant une ame au marbre, un corps à la pensée,
De vie et de bonheur tu remplis chaque lieu.

C'est toi qui du printems viens tresser la couronne,
Qui du sang d'Adonis teins la pâle Anémone,
Et la Reine des fleurs de celui de Cypris.
Tu dores, tu muris sous la main de Pomone
Ces fruits présens d'amour dont Vertumne est épris.

Veux-tu calmer les flots que la tempête agite ?
Tes chants bercent leur Roi sur le sein d'Amphitrite.
Ah ! fais plus : ferme enfin le temple de Janus ;
Et de nos jours de deuil précipitant la fuite,
Conduis Mars désarmé dans les bras de Vénus.

Pénétrant sans effort jusqu'aux royaumes sombres,
Sur les rives du Styx tu fais errer les Ombres :
Puis rappelant les morts au séjour des vivans,
De Spectres courroucés tu peuples ces décombres,
Où leur lugubre cri se mêle au bruit des Vents.

Tu promènes sans cesse au sein de l'Elysée
Ces limpides ruisseaux qui dans leur pente aisée
Murmurent le sommeil et roulent le bonheur,
Et ce Léthé paisible où notre ame abusée
Des maux boit à longs traits l'oubli consolateur.

Tout t'obéit, le tems, le ciel et la nature :
Du palais des Destins perçant la nuit obscure,
Tu lis dans le passé, tu vois dans l'avenir ;
Et ton miroir magique à la race future
Des jours qui ne sont plus transmet le souvenir.

A ta voix tout se meut, s'arrange, se combine :
Tout peint dans tes travaux ta céleste origine.
Tu surpasses les Dieux, même en les imitant.
Ils n'ont créé qu'un monde.... et sous ta main divine
Mille mondes nouveaux naissent à chaque instant.

Heureux qui dès l'enfance a distingué tes traces ;
Qui né parmi les fleurs, caressé par les Graces,
A tes loix, à ton culte a consacré ses jours !
Libre au milieu des fers, calme au sein des disgraces,
Il pense, espère, sent, aime et jouit toujours.

S'élançant avec toi vers la voûte azurée,
A l'éternité seule il borne sa durée :
Les siècles ont passé, l'univers s'est dissout ;
Planant sur ses débris, d'une course assurée
Il triomphe du Tems qui triomphe de tout.

Accourans à ta voix, les beaux Arts, le
Génie,
Les dons de l'éloquence et ceux de l'harmonie
Ou doublent nos plaisirs, ou trompent nos
ennuis :
D'une teinte riante ils colorent la vie ;
Ils remplissent nos jours ; ils abrégent nos
nuits.

C'est toi qui dans ces vers si chéris d'Alexandre,
De Pergame détruite éternisas la cendre :
Au sein des Immortels tu conduisis Platon ;
Et dans ce gouffre horrible où Dante ose descendre,
Tu trempas fièrement les pinceaux de Milton.

Oh ! si par tes faveurs je comptois mes
journées,
Si par d'heureux travaux forçant les destinées,
Mon nom pouvoit s'unir à ces noms immortels;
Déesse que j'aimais dès mes tendres années,
Que d'encens tu verrois fumer sur tes autels !

Quel penser téméraire en mon ame s'éveille?
Ces mortels qui du Pinde ont été la merveille,
Aigles audacieux planent au haut des airs.
Et moi.... d'un vol timide et semblable à l'abeille

J'erre

J'erre de fleurs en fleurs sous des ombrages
verds.

Eh bien ! champs paternels, prés fleuris,
frais bocages,
Bords sacrés du Léman couverts d'épais om-
brages,
Inspirez-moi des vers naturels et touchans !
Et peut-être qu'un jour sur ces mêmes
rivages
Nos neveux attendris répéteront mes chants.

S. B.

POÉSIES.

Le ruisseau. Ode.

Où vas-tu, fils des monts? pourquoi, loin de ta source,
Vers de nouveaux climats précipiter ta course?
Pourquoi sous d'autres cieux chercher d'autres ruisseaux?
Verras-tu plus de fleurs émailler tes rivages,
Et de plus frais ombrages
Couvrir tes bords heureux de plus riants berceaux?

Ici l'oiseau du soir, caché sous la verdure,
Mêle des chants d'amour à ton foible murmure:
Tu roules caressé de sons mélodieux.
Là, de cris, de sanglots, tes rives retentissent;
Là tes flots se grossissent
Des pleurs du désespoir, tribut des malheureux.

Ici libre en ton cours, à ton gré tu t'égares;
Tu suis de nos vallons les dédales bizarres:
Jamais à ta Naïade on n'y donna des fers.
Là, dans d'étroits canaux ton onde resserrée,
A la Nymphe éplorée
Echappe, et sans retour va jaillir dans les airs.

Dans les champs où tu nais, les bergères timides,

Quand la nuit sur nos monts tend ses voiles humides,
Livrent leur col d'albâtre à tes flots caressans:
Dans les champs où tu vas, Mars fumant de carnage,
Précipite avec rage
Dans ton lit teint de sang ses coursiers frémissans.

Où vas-tu, fils des monts? s'il faut que tout finisse,
Vois ce beau lac... il t'offre un asile propice:
A son paisible azur viens mêler ton crystal.
Imprudent voyageur! à nos champs infidèle,
Vers Téthys qui t'appelle
Tu cours.... tu disparois dans ce gouffre fatal.

Là, fangeuse, écumante, et sans cesse agitée,
Par la rame et les vents ton onde est tourmentée:
Tu perds ta pureté sans trouver le repos.
Tu regrettes le bois, le côteau, la prairie,
Où ton urne chérie
Désaltéroit les fleurs, le pâtre et les troupeaux.

LE GUET DE NION.

Chanson Vaudoise.

D'un emploi qui souvent me pèse
Je préteus avoir le cœur net ;
C'est, Messieurs ! ne vous en déplaise,
Un sot métier que d'être guet :
C'est à quoi vous ne pensez guères ;
Tandis que des plus doux pavots
Morphée a couvert vos paupières,
Je perds l'haleine et le repos ;
Je vais, je viens, je fais la ronde :
Je suis pour vous l'écho du tems ;
Je crie à tous les habitans,
Sans qu'aucun jamais me réponde,
Oh guet, bon guet !
Il a feri dix. (bis.)

Onze heures sonnent : le silence
Commence à régner dans nos murs ;
Je visite avec diligence
Vos cul-dé-sacs les plus obscusr.
La marchande a clos sa boutique,
Le lotaire ses verroux ;
Du sommeil le pouvoir magique

Endort jusqu'à l'œil du jaloux.
Et moi, trompette impitoyable,
Je pousse en l'air d'ennuieux sons,
Sûr que pour prix de mes chansons
Vous donnez le chanteur au diable.
Oh guet, bon guet !
Il a feri onze. (bis.)

Mais à minuit la scène change ;
Minuit c'est l'heure des amans :
Le long d'un mur Colin se range
Et s'avance à pas sourds et lents ;
Doucement il frappe... une porte
S'ouvre et se ferme au même instant.
Le drôle à qui je sers d'escorte
Me fait certain signe en entrant ;
Moi, de peur qu'un gond ne découvre
La ruse qu'inventa l'amour,
Je crie aussi haut qu'un tambour,
Au moment que la porte s'ouvre,
Oh guet, bon guet !
Il a feri douze. (bis.)

Une heure après, nouvelle aubaine ;
Grand carillon chez les buveurs :
Je vais droit au lieu de la scène,
Et leur crie : allez boire ailleurs !
Quoi ! c'est donc vous, mons de la Plume ;
Çà, qu'on lui coupe le sifflet...
Tiens, prends ce trait, guéris ton rhume ;
Boire, c'est le vrai mot du guet.
Je me résigne ; et puis encore...

Et puis me voilà radouci :
Aussi, Messieurs ! entendez si
Ma voix n'en est pas plus sonore.
Oh guet, bon guet !
Il a feri un. (bis.)

C'est ici que finit ma gloire ;
Bientôt c'est l'heure des filoux,
Qui par je ne sais quel grimoire
Savent commander aux verroux :
Il faut empêcher le pillage,
Et n'étant pas le plus fort, non !
Souvent pour prix de mon courage
Je reçois vingt coups de bâton :
Ayant ainsi touché ma rente,
Je devrois bien aller coucher ;
Point du tout ; dût-on m'écorcher,
Faut-il pas encor que je chante,
Oh guet, bon guet !
Il a feri deux. (bis.)

Quel gré sait-on à moi pauvre homme
De chanter du mieux que je sais ?
Celui qui dort d'un profond somme
Veut que tous les guets soient muets ;
Un autre que la toux réveille,
Veut savoir l'heure, et par hazard
S'il faut qu'il prête un peu l'oreille,
Du guet il maudit le retard :
Qu'un troisième ait une insomnie
Produite par quelque vapeur,
On est sûr que dans son malheur,

Il s'en prend à celui qui crie,
Oh guet, bon guet !
Il a feri trois. (bis.)

Bonjour, Messieurs ! je vous le donne ;
Soit guet désormais qui voudra !
Et si l'on ne trouve personne,
Priez Dieu, qui vous gardera.
Quant à moi, mes paupières tombent,
Et la fatigue m'a roué ;
Sous mon corps mes jambes succombent ;
Je suis sur-tout bien enroué,
Transi de froid, percé de pluie,
Ayant les poumons épuisés,
Entendez-moi, si vous pouvez,
C'est ma dernière psalmodie....
Oh guet, bon guet !
Il a feri quatre. (bis.)

Par feu M. *Garcin de Cottens.*

LE CHANT DU TROUBADOUR,

Couplets chantés au repas que la *Société de l'Arc de Vevey* a donné à celle de *Lausanne*, le 24 Août 1809.

Une Sibylle Piémontaise
M'a dit qu'Apollon autrefois,
Entre le Flon et la Veveyse,
Perdit les traits de son carquois :
Les Lausannois les retrouvèrent,
En cueillant la rose de Mai,
Et noblement les partagèrent
Avec leurs voisins de Vevey.

Dès ce jour même sympathie
Unit l'une et l'autre Cité,
Et rien n'a troublé l'harmonie
De leur douce société.
Les francs Archers de ces deux villes
Aiment qu'un banquet fraternel
Resserre par des nœuds faciles
Ce lien tendre et mutuel.

Loin, bien loin de nous tout profane
Qui voudroit ici se glisser !

Voici nos amis de Lausanne....
Courons, volons les embrasser.
Pour commencer notre exercice,
Croisons nos arcs avec les leurs...
C'est déclarer qu'à leur service
Sont nos flèches comme nos cœurs.

Salut! généreux frères d'armes...
Salut, trois fois salut à vous!
Que vous voir a pour nous de charmes!
Que vous aimer nous paroît doux!
Allons nous asseoir tous ensemble
A la table de l'amitié,
Et que le jour qui nous rassemble,
Ne soit point un jour oublié!

Vevey! c'est aujourd'hui la fête
De la concorde et de l'honneur:
Chacun de tes enfans répète,
L'union fait notre bonheur.
Ah! que jamais le tems ne fane
(Ce tems dont le vol est si prompt)
Le brillant laurier dont Lausanne
De ses fils couronne le front.

Chers amis! que cette entrevue
Nous rappelle un récit charmant,
Où La Fontaine avoit en vue
Les Archers des bords du Léman.
La flèche séparément prise
Se rompt, dit-il, comme un roseau;

Mise en faisceau, rien ne la brise...
Eh bien ! formons tous ce faisceau.

Notre Patron le Sagittaire
D'une butte a fait son autel ;
Le carquois de notre grand-père
A fourni la flèche de Tell....
Et si jamais la tyrannie
Ressuscitoit Gessler chez nous,
Au nom sacré de l'Helvétie,
Que Gessler tombe sous nos coups !

Nos jeux doivent offrir l'image
Des vertus de nos bons ayeux :
Loyauté, simplesse et courage,
Voilà comme on est digne d'eux.
N'avoir pour but que sa patrie,
Viser toujours à son bonheur ;
C'est la route qu'ils ont suivie...
Suivons la d'une même ardeur.

Qu'un doux frémissement renoue
A la table de ce Salon ;
De Bacchus qu'on perce la tonne
Avec les flèches d'Apollon...
D'amitié vuidons tous la coupe,
En répétant cent et cent fois,
Honheur et bonheur à la troupe
Des nobles Archers Lausannois !

E N V O I.

Le Troubadour de cette fête
Peut bien s'asseoir à votre banc,
Puisqu'il a tenu l'arbalette
Qui de Gessler perça le flanc :
L'un des plus beaux jours de sa vie
Fut quand Altorf plaça son nom
Dans l'honorable compagnie
Des Archers du premier Canton.

Par un membre de la compagnie de Guillaume Tell, reçu en Août 1785, *à Altorf dans le Canton d'Uri.*

LA SUISSE.

Fragment d'un manuscrit anonyme de l'an 1662, *intitulé* la Géographie en Rithmes.

DEDANS la Suisse nous contons
Premièrement treize Cantons :
Après viennent leurs Alliés
A l'entour d'eux tous situés.
De ces Cantons les Protestans
Sont Zurich et Berne puissans ;
Bâle et Schaffouse aussi en sont
Qui sur le Rhin assises sont.
Sous Berne Lausanne est soumise,
Auprès du lac Léman assise ;
Il y ha une Académie ;
La ville en musique est bastie.
Les Catholiques sont Fribourg ;
Lucerne est ville ; Zug est bourg ;
Soleure, Uri, Undervald, Schwitz...
Mais qui pourroit rimer en wits ?
Les Cantons Appenzel, Glaris,
En religion sont mi-partis.
Ces pays sont tous montueux ;
Leurs gens robustes, vigoureux.
Ils ont beaucoup de pasturages,
Force beurre, force fromage ;
Des bœufs et chevaux à foison,

Et dans leurs lacs force poisson.
A Bade ils font leurs assemblées,
Où les choses sont décidées :
Les différentes religions
Causent chez eux des divisions.
Ils ont aussi des Alliés,
En religions divisés,
Comme sont les trois Ligues Grises,
Meïfeld, Coire et Trons y sont mises,
Qui tiennent sous eux à grand'peine
Bormio, Valtline et Chiavenne.
Près de là sont les Vallaisans,
Peuples rudes et turbulens :
Leur principale c'est Sion :
Des autres je ne fais mention.
Quelques Evesques leurs voisins
A ces cantons se trouvent joints :
La ville de St. Gall en est ;
Rothweil et Mulhouse on y met ;
Bienne et Neuchatel on y voit ;
Mais surtout Genève paroist,
Ville belle, forte, assez grande,
Pleine d'estrangers et marchande.

LE COMPAGNON HORLOGER.

(*Parodie de* la bonne journée)

Un horloger de mouvement,
Arraché du lit brusquement,
Comme il dormoit profondément,
Gagne l'établi tristement,
Tourne un barillet rondement;
Il ne s'interrompt qu'un moment
Pour déjeûner succinctement;
Lime en revanche longuement,
Dîne à deux heures sobrement,
Sort de table discrettement,
Reprend le burin promptement,
Jusqu'à huit heures.... seulement;
S'en va souper légèrement,
Grimpe.... et se couche froidement
Dans un lit fait négligemment,
Dort, et n'est heureux qu'en dormant...
Pauvre Horloger de mouvement!

Par feu M. Dubuis de Rossinière.

LE SOMMEIL DU GRISON.

Accablé par la lassitude,
Dans un logis fort délabré
Reposoit sans inquiétude
Un Grison au sommeil livré.
Pendant la nuit un grand orage
Au logis donne maint assaut;
Tout tremble, tout céde à sa rage
Tous quittent le lit en sursaut:
Pour donner au Grison l'alarme,
On lui crie: Et donc! levez-vous;
N'entendez-vous pas ce vacarme?
La maison va tomber sur nous.....
» La maison.... dit-il, que m'importe!
» Dites au maître d'y songer....
» J'y suis tout-à-fait étranger....
» A Dieu!...bon soir... fermez la porte ».

METAMORPHOSE

imitée d'Ovide (1).

BIBRON le plus fameux des buveurs d'Helvétie, (2)
A vuider des tonneaux avoit passé sa vie ;
Il connoissoit à fond les vins de son pays,
Dissertoit sur leur goût, décidoit de leur prix, (3)
A la vigne, au pressoir, et sur-tout à la cave, (4)
Son demi pot en main, provoquant le plus brave, (5)
Des enfans de Bacchus c'étoit le Dictateur ;
Et le vin de son crû fut toujours le meilleur. (6)
Arrivé l'autre soir au bord de l'onde noire,
Et craignant par-delà de n'avoir plus à boire,
,, Evohé ! cria-t-il, viens donc à mon secours ; (7)
Conserve ton pontife et prolonge mes jours !
Si jadis j'ai voulu changer le nom d'Octobre, (8)
Pour que ton mois chéri ne rimât plus à *sobre* ;
Comme ce Grec vanté par un docte Vaudois, (9)
Si par des vœux ardens j'ai demandé cent fois

A la place du mien d'avoir un col de grue,
Pour fixer ta liqueur trop vîte descendue;
Si Rolle, si Vevey m'ont fait le même été (10)
Abbé des vignerons et Major de santé, (11)
De la Côte à la Vaux, de la Vaux à la Côte, (12)
Si plus de soixante ans bon convive et bon hôte,
Je chargeois à l'envi la nappe de flaccons,
Ma trogne de rubis et mon nez de bourgeons; (13)
S'il est vrai qu'on m'ait vu pendant quatre mois ivre,
Prouver qu'à sa raison on peut longtems survivre,
Je demande une part à l'immortalité:
Mes services, je crois, l'ont assez mérité.
Le Dieu paroît et dit: j'exauce ta prière;
Et l'univers saura ce que Bacchus peut faire....
O prodige! son col s'allonge et s'amincit;
Son ventre tout-à-coup en boule s'arrondit;
La metamorphose est prompte autant que complette (14)...
Bibron, le grand Bibron devient une Eprouvette; (15)
Et changeant de figure et non pas de destin,
Comme de son vivant il nage dans le vin. (16)

(*Par un jeune poëte de Cully.* 17)

NOTES

sur la pièce précédente.

(1) Nous avons inutilement cherché dans toutes les éditions d'Ovide cette métamorphose ; mais elle nous a paru digne qu'un commentateur l'illustrât à la manière de *Minellius* et des autres savans en *us*.... ne fût ce que pour montrer, que la vieille érudition n'est point, ainsi qu'on le croit, bannie des bords du Léman, et qu'il est moyen de faire entrer dans des notes tout ce qui ne peut entrer dans le texte.

(2) *Helvétie.* Helvétia est un mot moderne inconnu aux classiques latins ; ni Ciceron, ni Jules-César, ni Tacite, ni Florus ne l'ont employé ; tous parlent du peuple et non du pays, et disent toujours *Helvetii* : aussi préférons-nous les Helvétiens à l'Helvétie, et nous aimons à répéter ces deux vers du poëme de *la bataille de Fontenoi* :

Peuple sage & fidèle, heureux Helvétiens,
Nos antiques amis & nos concitoyens!

(3) Le *prix* et le *goût* des vins est un sujet de conversation inépuisable entre les amateurs... et il y a beaucoup à apprendre en Oinosophie pour les Novices présens à ces

entretiens, qui le plus souvent sont publics et gratuits.

(4) La cave de quelques-unes de nos maisons est plus habitée que le reste du logis... on y descend vers les dix heures du matin : on y exerce l'hospitalité envers les passans : on y traite des affaires de la Commune et même du District : on y rentre d'abord après dîné, pour voir s'il n'est arrivé aucune avarie aux tonneaux, qu'on goûte successivement et avec réflexion ; et quand le guet commence à crier, on en sort avec autant de peine que de regret, pour gagner son lit.

(5) *Une coupe à la main*, voilà le mot; mais il seroit trop Grec: il étoit plus Vaudois de dire *son demi pot :* en effet, on boit son demi-pot ; on paye un demi-pot ; on se réserve pour demi-pot. Un gentilhomme se trouvant dans un cercle où se rendoient plusieurs campagnards ; l'un d'eux lui demanda la permission de faire venir une bouteille : fi ! dit-il, une bouteille ! Citoyen ! on dit *apportez demi-pot....* Ce mot, digne d'Alcibiade chez les Thraces, le popularisa et lui valut plusieurs voix dans les élections.

(6) Sans doute, au goût de Bibron, qui en ce point ressemble à la plupart des possesseurs de vignes ; quoique cependant nous ayons plusieurs vignobles, où *gardez-vous du vin du crû*, est le meilleur conseil à donner aux braves gens qui, par exemple, n'aiment ni le *moitié-Crissier*, *moitié-Bussigni*, ni

le vin des bords du lac de Zurich, que le savant Conrad Gesner trouvoit très-mauvais qu'on prît pour de *l'eau*, en parlant des quatre élémens de la Suisse, comme on peut le voir dans son traité *de Lacte* (édition de 1541, pag. 51).

(7) Avec la permission du poëte que nous commentons, *Evohé* est plutôt un cri de Bacchante, qu'un des noms de Bacchus: il a passé, il est vrai, chez nous; et à la fin d'un repas d'hommes, ce son ou tel autre semblable domine la conversation. Les Grecs nous ont aussi transmis leur *iou*, d'un bel usage chez les buveurs de la campagne; et c'est ici la place, ou nulle part, d'annoncer que notre Verbe patois *ioutzeihi* est grec pur: pour vous en convaincre, consultez la dernière page du premier volume du *Thesaurus linguæ Græcæ*, par Henri Etienne.

(8) La seule rime avec octobre est sobre: rime désolante pour un buveur.... Il est donc manifeste, que Bibron avoit devancé dans ses conceptions les auteurs du calendrier républicain; et que bien qu'il n'ait pas réussi, l'honneur de l'entreprise lui reste.

(9) Athenée dit que ce Grec s'appeloit Philoxène et qu'il étoit poëte.

(10) Rolle, charmante petite ville au bord du lac, entre Morges et Nion. Vevey, ville bien bâtie et commerçante, la seconde du Canton. Elle est remarquable par une institution agricole appelée l'*Abbaye des Vi-*

gnerons, destinée dans son origine à favoriser la culture des vignes. Son chef porte le titre et la crosse d'Abbé : dans le siècle dernier, tous les 5 ou 6 ans cette société se formoit en procession, et offroit un mêlange bizarre de sacré et de profane, comme Noé et Bacchus, St. Urbain et Silène, et attiroit à Vevey un concours immense de curieux. Son premier nom fut l'Abbaye des *Mo-couer* (mal-habillés), mais elle l'a bien démenti ; et l'on présume que c'est pour s'être trop richement habillé dans sa dernière parade, que la procession n'a plus lieu.

(11) *Major de santé.* C'est une imitation du *Symposiarque* des anciens : ce Roi de la table est très-respecté et ponctuellement obéi : il prescrit le nombre des rasades, la nature des toasts ; et pour peu qu'il soit altéré, ses sujets s'en ressentent ; car il dispose à son gré des nausées, des migraines, des remords d'estomac, et de tout ce que nous appelons d'après Virgile, *luctantes ventos, tempestatesque sonoras.*

(12) *La Côte :* Vignoble qui s'étend entre Morges et Nyon. *Lavaux :* Vignoble qui couvre les collines de St. Saphorin à Lutri, en grande partie soutenu par des terrasses. C'est une grande question entre les patriciens, que de décider lequel est le meilleur, du vin de *la Côte* ou de celui de *la Vaux* : les plus sages boivent impartialement l'un et l'autre, et je dis avec eux ; *non nostrum inter vos tantas componere lites.*

le vin des bo
savant Conrad
qu'on peut pou
tre élémens de
voir dans son
1541, pag. 51

(7) Avec la
commentous, E
chante, qu'un c
passé, il est vrai
repas d'hommes,
ble domine la co
ont aussi transm
chez les buveurs
la place, ou nulle
Verbe patois ioutz
en convaincre, cor
premier volume du
par Henri Etienne

(8) La seule ri
désolante pou
este, que Bib
ptions les au
in ; et que bie
onneur de l'entre

(9) Athenée
Philoxène et qu'il

(10) Rolle,
lac, ent
bâtis

font, si je puis parler ainsi, de contrée à contrée, de peuple à peuple... Je n'en veux d'autre exemple que la réunion fraternelle de ce jour, où, d'un canton à l'autre, nous nous visitons mutuellement : mais si j'éprouve une douce joie en me retrouvant au milieu de vous après une longue et pénible absence, certes ! cette joie est mêlée de tristesse et de deuil.... Hélas ! en promenant mes regards sur cette assemblée, je vois que les rangs se sont bien éclaircis ; je n'y découvre plus qu'un petit nombre de ces précieux amis que j'ai tant aimés ; les autres m'ont devancé dans l'éternité, ou y marchent à grands pas. Quoiqu'un des plus anciens membres et des plus assidus, puisque je date dans vos rangs depuis 28 ans, et que j'ai eu le bonheur d'assister consécutivement à onze de vos assemblées ; néanmoins, je n'aurois point (quelque besoin que j'eusse de retremper mon ame à l'une des sources les plus pures du vrai patriotisme), je n'aurois point, chers frères et loyaux confédérés ! quitté mon obscure retraite des bords du Léman, pour montrer ici un visage inconnu à la plupart d'entre vous, sans un motif qui aura, j'espère, votre approbation : me trouvant le seul Vaudois membre de cette respectable société, j'ai cru

qu'il étoit de mon devoir de représenter notre Canton dans cette touchante réunion de la grande famille Suisse : je n'ai, il est vrai, d'autre mission que celle de mon cœur ; mais elle suffit, je pense, pour vous adresser et pour recevoir de vous en retour la salutation Helvétique. Pour être le cadet des fils de la commune patrie, le Canton de Vaud n'en aime que plus et sa mère et ses frères : je vous le recommande intimément ce jeune Canton, qui vient tout récemment de prendre la robe virile : accordez-lui votre fidèle amitié ; aidez-le des conseils de votre expérience ; soutenez-le par vos exemples et par ceux de vos braves ancêtres ; placez dans l'antique faisceau des bannières de la Confédération son noble drapeau, dont il ne démentira jamais la devise, PATRIE ET LIBERTÉ ;.... et qu'il boive avec vous le vin des collines de St. Jaques dans la coupe de Guillaume Tell et de ses descendans. Croyez que sorti de bon lieu et élevé par un sage tuteur, il rivalisera avec son frère jumeau le Canton d'Argovie, d'amour pour la religion, d'obéissance aux lois, et du dévouement le plus martial aux intérêts de notre commune indépendance.

Oui, chers et loyaux compatriotes ! c'est un vieux Suisse qui, les larmes aux yeux

et la sincérité sur ses lèvres, vous le déclare...., oui ! nous aurons toujours dans notre Canton de Vaud des cœurs pour vous aimer, des armes pour vous défendre jusqu'à la mort, des mains Helvétiques pour serrer cordialement les vôtres, soit dans ces jours orageux, où il faudroit combattre pour la cause commune et indivisible des XIX enfans de la mère-patrie, soit dans ces fêtes aimables que la liberté va bientôt donner, en embrassant la paix.

Domine! salvos fac Helvetios et Helvetiam!

Ce morceau fut accueilli avec les applaudissemens les plus affectueux ; et à la fin du dîner, le président fit à l'auteur, en lui portant une santé helvétique, un charmant compliment qu'il ne pourroit oublier sans ingratitude. Le président élu pour 1814 est M. Soultzberg, doyen des églises réformées du Canton de Thurgovie : on trouvera une idée de la fondation, de la marche, du but et de l'esprit de cette Société, dans le *Conservateur Suisse*, (T. II. pag 309-326) auquel nous renvoyons nos lecteurs.

Fin du septième et dernier volume.

CONTINUATION DES SOUSCRIPTEURS.

MM. AMMANN (Gasp.) de Zurich.
BACKE BIERENS (Mme.) à Amsterdam.
BIERENS - WILLINK (Mme.) à Amsterdam.
BIERENS (Mlle. Catherine) à Amsterdam.
BIBLIOTHEQUE de Vevey.
BLANCHET-WALTHER (Mme.), à Vevey.
BLANC (Henri) à Genève.
BRIDEL (Mlle. Susanne) à Amsterdam.
BURNIER PUTOT (Mme.), à Lutry.
BURKI-WAGNER, à Berne.
CHARTON (Louis) de Jougne.
DE LESSERT-WILL, à Ouchy.
DE LACHAUX (Samuel) libraire à Amsterdam.
DEWOLFF (P. C. L.) à Amsterdam.
DUFOURNET (Mlle.) libraire, à Lausanne.
DURAND fils (Etienne) à Vevey.
FAVRE, sindic à Rolle.
GUERATY (J.) médecin, à Monthey.
JACCARD médecin, à Orbe.
LEBLANC (Mlle.) à Amsterdam.
LEVIEUX (David) négociant à Vevey.
LORSTCHER libraires, à Vevey.
MAYOR (F. Aug.) à Neuchatel.
MESTRAL (Victor) de Sybourg.
Le colonel DE MORSIER, de Perroy.
MONS cadet, à Vevey.
MUILMAN d'Amsterdam.
PASCHOUD (J. J.) libraire, à Genève.

MM. QUINCHE, à Vevey.
SCHMIDT à Lausanne.
THEYR (Amédée) Américain.
THIOLLE, employé des postes, à Grenoble.
WILLINK-KOPS (Jean) à Amsterdam.

TABLE

DES PIÈCES CONTENUES DANS CE SEPTIÈME VOLUME.

LE voyageur à pied. Pag. 5
Les Tannes de Corjeon. 15
Notice sur le Frickthal. 30
Fragmens statistiques sur le canton de Vaud. 52
Lettre de Daniel l'Ermite sur la Suisse. 71
Description de Bâle en 1436. 117
Progrès de la population de la commune du Chenit. 134
La Charbonnière. 138
La manière comment le pape Félix V fut reçu en la ville de Bâle en 1440. 144
Lettres archéologiques sur Avenches. 152
Numismatique. 178
Le chêne des Druides. 182
Recherches sur les chûtes et éboulemens des montagnes en Suisse. 184
Fragment d'une lettre sur la chûte du Rosberg. 212
Barbe de Roll. 215
Lettres d'un soldat de Glaris à ses parens. 218
Testament de Conrad Gessner. 232
Testament de Jean de Muller. 244
Diplome impérial accordé à Jean-Georges de Genaine, bourgeois de Château-d'Oex. 250
Chartre des fiançailles de Hartman, comte de Kibourg. 256

Chartre de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Villeneuve. 262
Ordre militaire de St. Gall. 272
L'enfant sauvé par son père. 274
Souvenir de mon séjour à Lausanne. 278
Conquête du Pays-de-Vaud, par le comte Pierre de Savoye. 289
Pétition des chevaux suisses. 309
Fragment d'un nouveau voyage en Grèce. 314
Colonies Suisses sur le Volga. 316
Colonies Suisses sur l'Ohio. 321
Sucre économique. 344
Fête agricole d'Hoffwyll. 347
Anecdotes. 357
Bienfaisance publique. 397
Du patois de la Suisse Romande. 404
Le charivari, histoire villageoise en patois Vaudois. 408
Le valet, histoire villageoise en patois vaudois. 413
Poésies. 419
Pièces fugitives. 428
L'automne, Ode. 452
Ode à l'imagination. 456
Le ruisseau, Ode. 462
Le guet de Nion. 464
Le chant du Troubadour. 468
La Suisse. 472
Le compagnon horloger. 474
Le sommeil du Grison. 475
Métamorphose d'Ovide. 476